



HAL
open science

L'État et la sécurité des citoyens : approche sociologique de la police. Le cas de la Libye

Moftah Sarab

► To cite this version:

Moftah Sarab. L'État et la sécurité des citoyens : approche sociologique de la police. Le cas de la Libye. Sociologie. Université Rennes 2, 2021. Français. NNT : 2021REN20043 . tel-03639342

HAL Id: tel-03639342

<https://theses.hal.science/tel-03639342>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

UNIVERSITÉ RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires

Par :

Moftah Joma SARAB

**« L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ DES CITOYENS :
APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA POLICE. LE CAS DE LA LIBYE. »**

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 30 novembre 2021

Unité de recherche : E. A. LIRIS (N° 7481), U.F.R « Sciences Sociales »

Sous la direction de : Ali AÏT ABDELMALEK, Professeur des Universités en Sociologie (E.A.-LIRIS)

Rapporteurs avant soutenance :

Gilles FERREOL, Professeur de Sociologie, Université de Franche-Comté
Fouad NOHRA, MCF-HDR de Science politique, Université de Paris-Descartes

Composition du Jury :

Président : Ulrike SCHÜERKENS, Professeure de Sociologie et d'Anthropologie, Université de Rennes 2.

Examineurs : Gilles FERREOL, Professeur de Sociologie, Université de Franche-Comté.

Fouad NOHRA, MCF-HDR en Science politique, Université Paris-Sorbonne.

Dir. de thèse : Ali AÏT ABDELMALEK, Professeur de Sociologie, Université de Rennes 2.

Invité(s)

Aïssa KADRI, Professeur associé au CNAM, ancien directeur de l'Institut Maghreb Europe (Université de Paris 8).

UNIVERSITÉ RENNES 2

Unité de recherche :

ECOLE DOCTORALE N° 604 - *Sociétés, Temps, Territoires*

**« L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ DES CITOYENS :
APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA POLICE.
LE CAS DE LA LIBYE. »**

Thèse de Doctorat de Sociologie

Présentée par : **Moftah Joma SARAB**

Directeur de thèse :

Ali AÏT ABDELMALEK (Professeur de Sociologie, Université Rennes 2)

Devant le jury composé de :

Ali AÏT ABDELMALEK Professeur de Sociologie, Université de Rennes 2 (E.A.-LiRIS),
directeur.

Gilles FERREOL, Professeur de Sociologie, Université de Franche-Comté, *rapporteur.*

Aïssa KADRI, Professeur associé au CNAM, ancien directeur de l'Institut Maghreb Europe
(Université de Paris 8), personnalité *qualifiée.*

Fouad NOHRA, MCF-HDR en Science politique, Université de Paris-Sorbonne, *rapporteur.*

Ulrike SCHÜERKENS, Professeure de Sociologie et d'Anthropologie, Univ. de Rennes 2
(E.A.-LiRIS), *examinatrice.*

30 novembre 2021

REMERCIEMENTS

Mes plus vifs remerciements vont à mon directeur de thèse le professeur **Ali AÏT ABDELMALEK**, qui a pris son temps pour m'orienter, me lire attentivement, me corriger patiemment, sachant que je ne suis pas francophone de formation. Merci pour son attention, sa patience et sa compréhension. Mes remerciements vont également au professeur **Gilles FERREOL**, qui m'a toujours aidé et soutenu, qui m'a écouté et qui a compris ma situation. Je remercie, également, mes camarades qui m'ont aidé, traduit et accompagné dans l'écriture et la correction de cette recherche dont beaucoup de sources sont en arabe.

Mes remerciements vont également aux membres du Jury qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de poser un regard critique et scientifique sur mon travail.

Je dois beaucoup, aussi, à ma famille, mon épouse et mes enfants, le courage d'avoir terminé ce travail. Sans l'appui de mes proches je n'aurais jamais été au bout d'un travail qui s'est effectué dans des conditions très difficiles compte tenu du contexte de guerre que traverse la Libye, « mon pays » !

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
PREMIÈRE PARTIE : QUESTIONS ET QUESTIONNEMENTS : OBJET ET MÉTHODES DE RECHERCHE.....	21
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE CONCEPTUELLE.....	22
CHAPITRE 2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE SUR LA QUESTION : APPROCHE COMPARATISTE.....	31
CHAPITRE 3. CADRE ANALYTIQUE, DEFINITIONS ET CONCEPTS.....	56
DEUXIÈME PARTIE : APPROCHES THÉORIQUES : SOCIÉTÉ LIBYEN ET ACTEURS.....	72
CHAPITRE 4. LA PERSPECTIVE D'ANALYSE PAR LA SOCIÉTÉ GLOBALE.....	74
CHAPITRE 5. LES MÉTHODES DU CONTRÔLE SOCIAL.	82
CHAPITRE 6. LA PERSPECTIVE DE L'INDIVIDU DANS L'INTERPRETATION DES RELATIONS SOCIALES : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES LIBYENS.....	92
CHAPITRE 7. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRE LES CITOYEN ET LE POLICIER.....	101
CHAPITRE 8. LES RELATIONS CITOYEN ET POLICIER ENTRE RÉALITÉS ET REPRÉSENTATIONS.....	122
TROISIÈME PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE.....	132
CHAPITRE 9. LA LIBYE : GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ.....	133
CHAPITRE 10. LE CONTEXTE POLITIQUE	147
CHAPITRE 11. ORGANISATION ET HISTOIRE DE LA POLICE EN LIBYE.....	155
CHAPITRE 12. LA POLICE ET LE CONTEXTE SÉCURITAIRE ACTUEL.....	167
CHAPITRE 13. LA PLACE DU CITOYEN DANS LE SYSTÈME SÉCURITAIRE LIBYEN.....	178
QUATRIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE ET SES MÉTHODES.....	187
CHAPITRE 14. LA MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	189
CHAPITRE 15. LA POPULATION ETUDIÉE.	199

CINQUIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE ET SES RÉSULTATS.....	224
CHAPITRE 16. LA RÉALITÉ DE LA RELATION ENTRE LE CITOYEN ET LE POLICIER DANS LA SOCIÉTÉ LIBYENNE.....	226
CHAPITRE 17. PERSPECTIVES, RECOMMANDATIONS	320
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	343
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE, THEMATIQUE ET RAISONNEE.....	352
ANNEXES.....	367
1. QUESTIONNAIRE (TRADUIT EN FRANÇAIS) DESTINE AUX CITOYENS.....	368
2. QUESTIONNAIRE (TRADUIT EN FRANÇAIS) DESTINE AUX POLICIERS.....	377
LISTING DES TABLEAUX.....	385
LISTING DES GRAPHIQUES ET DES IMAGES.....	390
TABLE DES MATIÈRES.....	393

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans le contexte de la montée des mouvements sociaux, de contestations des pouvoirs en place, qui se sont développés ces dernières années aussi bien en Europe, en France, aux États Unis, en Chine, à Hong Kong, que dans les sociétés du Sud au Chili, au Liban, en Irak, en Algérie et au Soudan, exprimant le retour des peuples sur la scène internationale, les organisations des Police nationales sont en première ligne dans leur remise en cause à la fois en tant qu'appareils au service des États,¹ mais également en tant qu'organisations avec leurs règles, logiques et valeurs de fonctionnement. Et ceci que ce soit dans les pays démocratiques ou dans les pays autoritaires et dictatoriaux. L'affaire George Floyd aux USA, Adama Traoré en France et les violences Policières qui ont émaillé la gestion des manifestations des « Gilets-Jaunes » ont révélé que les organisations Policières, en première ligne face aux contestations et violences sociales, ne font pas l'unanimité sur leur gestion de celles-ci ². Elles sont traversées par des logiques, des contradictions, des fractures qui remettent en cause leurs actions et leur « neutralité » au service des principes républicains. A ce titre, elles peuvent être interrogées sur les valeurs, les sous-cultures, qui animent une partie d'entre-elles. Le poids de l'histoire ne peut pas être sans effets dans certaines sociétés qui ont connu l'esclavagisme et la colonisation. On a pu, à cet égard, entendre ici et là que la Police est raciste et ceci aussi bien aux U.S.A. qu'en France par exemple. Sans doute, est-ce là une généralisation hâtive mais on observe qu'une partie de l'opinion publique remet de plus en plus en cause l'action de la Police dans un processus de défiance qui élargit le fossé entre la Police et les citoyens.

On observe que des villes comme Minneapolis, veulent la suppression de tous corps de Police et, en tous les cas, sa redéfinition. Y aurait-il des invariants consubstantiels à l'action de répression et ceci quel que soit le contexte ? Il y a, là, un pas que l'on ne saurait franchir ! Le cas Libyen est certes spécifique, révélateur de modalités de fonctionnement et de rapports entre « organisation Policière » et « populations », dans des situations extrêmes de désordre social, ici, de guerre civile. Dans un contexte de violences débridées, ou pullulent les groupes armés, les milices et, groupes terroristes de toute nature, la Police, même avec son lourd passé

¹ Voir, « L'Etat et ses appareils » in Louis Althusser, *Sur la Reproduction*, Paris, PUF (Actuel Marx confrontations), 2011, pp,106-129

² La presse française relève le caractère disproportionné de la répression des manifestations des Gilets jaunes. Voir Libération du 14 janvier 2019, également l'article du Monde « cinq mains coupées ». « Paroles de gilets jaunes mutilés » Le Monde 26 décembre 2020. Voir l'ouvrage de Fabien Jobard et Jérôme Gauthier, *Police, questions sensibles*. Paris PUF, 2018.

et notamment de répression au service de la dictature, apparaît, au moins pour certains comme un repère, le gage de la stabilité et de la sécurité, face aux désordres et au chaos, en Libye.

La sécurité est une demande exigée par les personnes et, L'humanité aspire à avoir une vie digne et de qualité. Sans sécurité, les conditions de cette vie ne peuvent pas être satisfaisantes. La sécurité est une pierre angulaire de la vie pacifique dans le monde, sans elle, il n'est pas possible de vivre et de cohabiter entre les communautés et les sociétés. La sécurité³ est une dimension importante de la vie en société et entre les sociétés, elle commande autant la stabilité, le développement, que la liberté des individus. Les relations entre les services de sécurité et les populations ont revêtu, de ce point de vue, différentes formes selon les moments historiques, les communautés et les types de sociétés. On peut considérer que la « demande » de sécurité s'est formalisée dans la demande d'un pouvoir, d'une autorité, auxquels passant de « l'état de nature » à ce qui ferait société, les individus vont déléguer une partie de leur liberté et de leur pouvoir, au profit d'un pouvoir absolu, l'État, ou Léviathan qualifié de « *dieu mortel* »⁴, selon le philosophe Hobbes.

Le concept de sécurité a évolué avec les types de pouvoirs territorialisés et les formes de l'Etat-nation et n'est plus resté monopolisé, ces derniers temps, par les seuls pouvoirs publics ou par certaines institutions publiques comme la Police. Il a pris sens dans une vision globale qui en fait une responsabilité nationale à laquelle participe tous les membres de la société. La vision moderne de la sécurité repose, ainsi, sur le concept de sécurité globale qui implique tous les organes de l'État, tous les secteurs des organismes publics, les associations, les individus. En fait, l'importance de la contribution des citoyens au maintien de l'ordre et de leur coopération avec la Police découle non seulement de considérations politiques et morales, mais aussi des exigences d'efficacité, qui se sont récemment manifestées comme demandes pressantes car la Police « *ne peut être partout* » !

La sécurité est devenue, de fait, une question fondamentale pour tous les États et les sociétés. Pour cela, des institutions et des organes ont été créés, afin de mener à bien cette

³ « La sécurité humaine : un concept pertinent ? » Mary Kaldor texte traduit de l'anglais, par Sonia Marcoux. *Politiques étrangères* 2006/4 ; pp,901-904

⁴ Voir Thomas HOBBS (Traduction Gérard Mairet). *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 200D

mission. L'idée d'une sécurité globale ne peut pas être atteinte par la simple protection de la société du danger du crime. Il y a nécessité d'une coopération de toutes les composantes et institutions des sociétés, et de développer, en premier lieu, une coopération avec le citoyen, étant donné que la Police est un des premiers liens entre le citoyen et les autres institutions officielles dans l'établissement de l'ordre social. Cependant, cette démarche ne peut voir le jour que si chaque partie concernée, prend ses responsabilités et travaille sur la base du principe de participation et de confiance pour trouver des solutions aux problèmes de la société. Le manque de coopération de la population influe sur la capacité et l'efficacité de l'appareil de sécurité pour atteindre ses objectifs. De plus, nous pouvons voir qu'il y a une nécessité pour la Police d'évoluer pour mener à bien son travail et d'interagir avec les citoyens dans le but de gagner leur confiance. Cette initiative pourrait accroître la coopération et aboutir à un système de sécurité performant et évolutif.

L'institution Policière est, ainsi, restée liée à l'organisation politique qui gouverne et contrôle un territoire. La Police a pour mission, dans ce contexte, de maintenir l'ordre et le respect des règles communes de la société. L'une des spécificités de la Police est de pouvoir utiliser légitimement la force en cas de besoin. L'approche wébérienne qui met en exergue le « monopole de la violence légitime » précise aussi que « *l'existence d'un (groupement politique) et la validité de ses règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative* » et d'ajouter que « *nous entendons par Etat une entreprise politique de caractère institutionnel, lorsque et en tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application de ses règlements, le monopole de la contrainte physique légitime* »⁵.

Les récentes définitions de la fonction policière vont dans le sens d'une approche qui la présente comme une mission d'organisation interne d'une société qui, vise au respect des règles qui la régissent. Dans ce cas, éventuellement des interventions coercitives faisant appel à l'usage de la force peuvent être utilisées de façon légitime.

L'utilisation de la force est, souvent remise en question et constitue une source de problèmes pour l'institution Policière, en Libye comme ailleurs. En effet, cette dernière est

⁵ Max WEBER, *Economie et société*, Livre 1 (traduction Julien Freund). Paris, éditions de poche, Pocket, (rééd.) 2003, p. 17.

accusée dans les systèmes démocratiques, » d'utilisation disproportionnée » de sa force qui, de fait, donne lieu à une interprétation de cet acte comme un « instrument antidémocratique », car il empêche l'expression des manifestations de la liberté des citoyens de façon durable. Dans les systèmes autoritaires et les dictatures la Police est accusée d'utilisation continue de la force et de la menace dans des objectifs de répression et de contrôle de « *manière habituelle* », comme si cela était consubstantiel à la formation et à la culture des services Policiers. Il y a, là, une difficulté quant à la position du curseur, pour qualifier le plus objectivement possible, l'usage de la force quant aux principes même qui président à son utilisation. Ainsi les défenseurs des méthodes Policières, souvent quel que soit la situation, avancent un argument important qui est le maintien de l'ordre, car en cas de débordement tout type de manifestation peut se transformer en chaos généralisé qui peut déstabiliser l'ensemble de la société. D'où l'idée, que la force est appliquée en cas de nécessité et son intensité, est souvent opposée, comme l'énoncent les lois de physique, à la force de la violence des manifestants. Cette force, en effet, est justifiée dans son utilisation par l'objectif de stopper les débordements, d'une part, et de dissuader leur renouvellement d'autre part afin de maintenir la stabilité de l'ordre social.

Dans nombre de situations, notamment de pays démocratiques, on reproche également aux Policiers d'agir sur la base de critères discriminatoires, au quotidien, face à certaines catégories de populations. Ces critères relèvent souvent de l'origine ethnique, mais aussi du sexe, et de l'origine sociale. Plusieurs études menées, surtout aux États-Unis, ont montré la réalité et l'étendue de ce problème qui remonte aux luttes pour les droits civiques des populations de couleur ⁶. On observe que ces comportements qui ont pu être relevés chez certains Policiers ont développé chez certaines catégories de citoyens une « défiance » ⁷ vis-à-vis de la Police. Cependant, le travail de l'institution Policière ne peut être suivi et étudié seulement du point de vue répressif, car la Police contribue aussi grâce à son immersion dans la société à détecter et à prévenir des problèmes qui font face à la société. La Police est considérée alors comme une « interface » entre la société et le système politique en place, qui permet de remonter les informations du terrain. C'est un travail central, car il permet de détecter les signaux de plusieurs maux de la société comme la délinquance, le crime, la

⁶ Fabien JOBARD et Jacques de MAILLIARD, *Sociologie de la Police*, Paris, Armand Colin, collection U, 2015, pp,45-47

⁷ Voir Yann ALGAN, Pierre CAHUC, André ZYLBERBERG, *La fabrique de la défiance*, Paris Albien Michel, 2012.

déviance juvénile, les problèmes de terrorisme entre autres. C'est à partir de ce travail que la Police se constitue son capital « sympathie » de la part du public, car, de la même manière que les Policiers sont hués dans certaines manifestations, ils sont applaudis lors d'interventions impliquant la préservation de la sécurité nationale. D'où le paradoxe relationnel, qui existe entre l'institution Policière et le citoyen et que l'on rencontre d'ailleurs même dans les pays en voie de développement. Globalement la société se forge une image de la Police à partir du contact direct entre le Policier et le public. Il existe plusieurs variables qui influent sur cette image de façon positive ou négative (selon le sexe, l'âge, le niveau social, l'image médiatique véhiculée...). Soulignons, alors, que c'est le contact direct entre le Policier et le citoyen qui est le déterminant dominant de la construction d'une certaine image. D'ailleurs, « les recherches effectuées jusqu'à présent sur les attitudes de la population à l'égard de la Police ont montré que ce n'est ni l'excellence de l'organisation, ni l'efficacité du service qui conditionne le jugement des citoyens mais la nature des contacts avec le public ⁸. Les relations avec le public sont, ainsi, le cœur du problème que rencontre le Policier dans son travail : « *L'image de la Police est liée à la conception en terme d'attente de rôle qu'en ont les individus par rapport à leur perception de la façon dont concrètement, dans les faits, la Police s'acquitte de son rôle social* »⁹.

De plus : « *Les missions principales de la Police sont de maintenir l'ordre, assurer la protection des biens et des personnes, prévenir et traiter les crimes et la délinquance et veiller à la tranquillité du citoyen au quotidien. En tout cas cette mission ne peut être menée que si le citoyen éprouve un sentiment de confiance envers la Police et qu'il accepte sa légitimité pour exécuter ce rôle. La confiance que le public accorde à la Police veut dire qu'elle a de bonnes intentions et qu'elle a les compétences pour faire ce qu'elle fait* »¹⁰. La légitimité de l'action Policière relève ainsi tout à la fois de l'institution policière en tant que structure et organisation chargée de la sécurité de la société mais elle renvoie également aux relations de confiance ou de distance entre citoyens et Policiers, relations fondées souvent sur des expériences individuelles.

⁸ Jean SUSINI 1966, « Les aspects scientifiques de l'action de Police ». Travaux du VI^e Congrès français de criminologie. Paris. Dalloz, pp,227-296, In : Dagenais « A la recherche d'une image institutionnelle positive de la Police » *Revue Communication et organisation*, Numéro 3/1993 p, 7.

⁹ Moreau Ghislaine 1972, Recherche sur l'image de la Police. Note n° 2 sur une thèse de doctorat de spécialité en sociologie, S.E.P.C. Paris, 19 pp, In : Dagenais « A la recherche d'une image institutionnelle positive de la Police » *Revue Communication et organisation*, Numéro 3/1993 p 10.

¹⁰ In : Jacques de MAILLARD Adrien MARET Mathieu CLOUZEAU, Virginie MALOCHET, Lanna HOLLO, *Population et Police : pour des relations de confiance*, Rapport Terra Nova, 2 novembre 2016, p ,4.

Dans le Rapport de « Terra Nova » cité plus haut qui porte sur le travail de la Police au quotidien, on présente quatre postulats qui pourraient constituer le fondement de cette relation de confiance :

- *Premier postulat : une Police légitime (ou une Police en laquelle on a confiance), c'est une Police qui se fait plus facilement obéir par le public. Certes, la Police peut utiliser la contrainte physique pour se faire obéir mais le seul recours à la force ne suffit pas, ou alors il risque de s'épuiser de lui-même. Une Police qui use systématiquement de la force est une institution paradoxalement faible, a fortiori dans un état démocratique ».*

- *Deuxième postulat : une Police légitime, c'est une Police avec laquelle les citoyens sont plus enclins à coopérer, à laquelle ils sont susceptibles de donner des informations, parce qu'ils ont confiance dans la façon dont elle va les utiliser. Le bon fonctionnement du système judiciaire repose sur son alimentation par les citoyens (plaintes, informations, etc.)*

- *Troisième postulat : une Police légitime, c'est une Police capable de susciter de l'adhésion et de l'identification collective à une communauté symbolique. Service public véritablement continu (dans le temps) et généraliste (sur le territoire), la Police, par son action (la façon dont elle traite les individus), contribue à définir les sentiments d'appartenance à la communauté nationale notamment.*

- *Quatrième, et dernière raison : une Police légitime, c'est évidemment un signe de bonne santé démocratique, un indice de la qualité des relations gouvernants/gouvernés. Nous attendons des institutions qu'elles soient efficaces, équitables, justes, efficaces et respectueuses ajoutent les rédacteurs du rapport en rappelant les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée » (art. 12). Les citoyens acceptent de déléguer une partie de leur souveraineté à la Police et aux institutions pénales en leur nom, mais à condition que cette activité soit exécutée conformément au bien commun »¹¹.*

¹¹ Cf. *op. cit.* pp, 6-10.

D'après ces postulats, la seule force légitime est celle qui est utilisée par la Police pour faire régner l'ordre public, pour exécuter les lois ou pour arrêter les criminels. Or il semblerait que ce concept prend un sens différent et est interprété différemment dans certaines sociétés de l'aire culturelle arabe. En particulier dans certains systèmes autoritaires voire dictatoriaux en comme la Libye, où la Police utilise cette force pour diffuser la peur du régime au citoyen.

Cette façon de faire permet au pouvoir d'étouffer de manière continue toute contestation, tout mécontentement et toute velléité de remise en cause du pouvoir. La force Policière devenant ainsi le bras armé du pouvoir au lieu d'être une institution au service du citoyen. On ne peut comprendre cette situation si on n'intègre pas par ailleurs l'idée que certaines catégories de la population adhèrent à cette répression et au climat ultra-sécuritaire de peur du chaos ou de la guerre civile. Les systèmes autoritaires jouent sur la menace du chaos pour assurer leur domination à travers une répression continue¹².

En outre le Policier qui travaille au sein de ces institutions de répression, dans le monde arabe, n'est pas souvent bien formé ou du moins n'atteint pas un niveau de formation lui permettant d'intégrer les problématiques interrelationnelles. Ainsi le Policier bien formaté idéologiquement, bien payé, privilégié par les régimes en place, légitimé dans ses actions quel que soit la raison, se veut dans ces sociétés, une autorité au-dessus de tous et se permet différents abus le plus généralement jamais sanctionnés. Cette situation qui est consubstantielle aux types de régimes non légitimes nés aux lendemains des indépendances, a crée un climat de défiance envers la Police, défiance qui est restée ancrée dans la mémoire collective de la population et transmise de génération en génération.

Il n'y a aucun doute que la relation entre les citoyens et la Police a un impact significatif sur la stabilité de la société. Le contraire conduirait à un accroissement des problèmes sociétaux qui influenceront à leur tour le climat de confiance général dans la société. Pour cela les relations citoyen-Police et Police-citoyen doivent tendre vers une symétrie et une harmonie, basées sur la loi, la confiance et les principes démocratiques auxquels la majorité des pays a adhéré. L'institution policière est souvent associée à l'image de l'autorité de l'État, elle est, par ailleurs, une partie intégrante de l'appareil exécutif qui contribue à imposer la loi

¹² Voir Paul CHAGNOLLAUD et Pierre BLANC, « les systèmes autoritaires, violence et résilience » in Paul Pierre Blanc, Paul Chagnollaud, *Violence et Politique au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Science Po, collection Nouveaux Débats. 2014.

et garantir l'ordre et la sécurité publique. Ainsi si la confiance entre la population et ses institutions et particulièrement la Police est remise en cause et affaiblie l'image du gouvernement en sera ébranlée et la sécurité comme l'ordre public mis en cause seront perturbés. On ne peut pas dire qu'une sécurité affaiblie du pays donnerait une image positive du pouvoir en place, elle nuirait même à la stabilité de la société, au niveau politique, économique et social.

Rappelons que la sécurité est une condition indispensable que chaque individu exige de la société et de l'Etat tout au long de sa vie. Une sécurité renforcée soude les individus d'une société et les aide à atteindre un niveau de progrès et de prospérité. Pour cela les sociétés se sont dotées de dispositifs Policiers à qui incombe le rôle de garantir ce droit. En faisant respecter la loi et en rappelant les obligations des citoyens au respect des lois, la Police participe à préserver les vies, les biens et la stabilité sociale. Elle mène également des actions préventives contre la criminalité. La Police contribue également à imposer l'autorité de l'État et la suprématie de la loi conformément aux réglementations institutionnelles et procédures législatives. Des relations positives entre les citoyens et la Police conduisent à dessiner une politique claire pour inciter les deux à coopérer, à participer à la sécurité et à la stabilité sociale. Ainsi le travail de la Police doit être fait dans le cadre du respect des règles et des lois. Toute transgression nuit à l'image de la Police qui est alors perçue comme un organe de répression. Cela peut être accompagné d'une crise de confiance de la part du citoyen, qui se charge d'images négatives de la Police. La défiance est alors instaurée repoussant les possibilités de travail de coopération entre Police et citoyen. Tout le monde peut se mettre d'accord que la sécurité est une responsabilité partagée entre la Police, les différentes couches de la société, les organes de l'État, la société civile et les médias. Cette responsabilité se fait dans l'interdépendance de tous les acteurs de la société. Chacun, gouvernants comme gouvernés, doit assurer et assumer son rôle dans le respect des lois et des institutions légitimes. Par conséquent, la nature de la relation entre le citoyen et la Police ne devrait pas être interprétée de façon unilatérale c'est-à-dire dépendante uniquement de l'appareil Policier, mais il existe une part qui revient au citoyen et une autre part qui revient au cadre général de la société. C'est ainsi qu'il est important que toute vision du futur des organes de sécurité doit intégrer, et mettre en avant la dimension sociale, et non pas seulement la dimension sécuritaire. Cette initiative va toucher le citoyen qui va être réceptif et prêt à une relation de coopération, et de soutien aux organes de sécurité. Les questions de sécurité, et des relations entre les citoyens et la Police sont d'actualité, surtout dans le « monde arabe » frappé par des

révolutions sporadiques et les questions du terrorisme. Les organes de sécurité sont perçus par les citoyens à la fois comme un rempart contre le terrorisme et un moyen d'oppression utilisé par les régimes en place pour réprimer les révolutions sociales qui aspirent au changement.

En effet, les dernières « révolutions arabes », surtout celles de Tunisie, d'Égypte, de Libye et de Syrie en sont un exemple frappant. Les événements que ces pays ont vécus ont été d'une violence inouïe. Ils ont mis dans les rues des milliers de manifestants qui se sont soulevés contre des régimes oppressifs et leurs appareils répressifs. Cependant ce qui a changé durant ces années 2000, c'est que ces révolutions ont été filmées et diffusées par les médias, car avant, les régimes arabes pouvaient décimer des villes sans que l'opinion internationale ne soit informée. Les réseaux sociaux¹³, et les images relayées par les nouveaux outils de communication ont été un facteur majeur dans la réussite du renversement des dits régimes.

Le constat avant les révolutions est que la Police a été utilisée pour étouffer les contestations sociales. Les peuples ont été mis dans une sorte de « *cocotte-minute* », qui a fini par exploser ! Les contestations ont amorcé des confrontations violentes avec la Police, ce qui a conduit à des manifestations de plus grande envergure puis à la révolution contre l'ordre social, la Police et les gouvernements en place. Ces situations de confrontations et de cristallisation de haine et de frustration contre la Police sont en effet le fruit de systèmes non démocratiques ou au moins ont été favorisées par ces situations d'enfermement autoritaire, car dans les pays à faible dose de démocratie la Police est la façade du pouvoir et son bras armé. Et elle est dans ce cas toujours en première ligne dans la répression. Cependant, les derniers événements qui se sont déroulés en France lors des manifestations contre la loi travail ou les retraites montrent que le sujet est beaucoup plus complexe qu'il n'en a l'air. En effet la Police française a été mise en cause par des citoyens, des syndicats, et des médias pour la violence de sa répression dans certaines manifestations. Aux États - Unis, également les soulèvements qu'a connus le pays dans les années 1960 reviennent au départ à un conflit entre la Police et les Afro-Américains. Les derniers événements où la Police a été impliquée

13- Sur le rôle des réseaux sociaux et leurs influences sur les mouvements sociaux, voir Jean-Michel LEJEU et Hanitra RANDRANASOLO-RAKOTOBÉ, *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*. Paris Karthala 2012. Également Romain LECOMTE, 'Révolution tunisienne et Internet: le rôle des médias sociaux », *L'Année du Maghreb*. VII /2011, pp,389-418,

pour « *certaines bavures* », relayés par les médias, ont cristallisé davantage la question ethnique au sein de la société américaine et mis le rôle de la Police en débat. Ceci invite à se poser la question de la relation entre le citoyen et la Police dans un cadre plus général qui prend en compte toutes les spécificités de la société (politique, sociale, économique et culturelle) et du citoyen en tant que personne, unité de base de la même société.

On ne peut, ainsi, éluder la question des difficultés qu'une telle recherche soulève car la Police, comme sujet d'étude, est un objet passionnant et passionné. En effet, autant cette institution est un centre d'intérêt pour les chercheurs, autant elle est le centre de polémiques et de divergences majeures sur son rôle et sa mission. À ce sujet deux orientations dans le domaine de la recherche sont apparus : la première soutient que la Police en tant qu'institution est un outil destiné à réprimer le crime et la violence. L'utilisation de la force étant présentée comme un principe d'action et de réaction. Le recours à la force par la Police n'est qu'une réponse proportionnée au degré de violence que manifestent les éléments criminels ou violents de la société. Cette idée a vu son émergence aux États-Unis, amorcée par les études de Westley ¹⁴ (1970), et a pu se développer grâce à d'autres études Ker Muir (1974), Bittner (1980)¹⁵, ou del Bayle (1981) ¹⁶ en France. La deuxième tendance, opposée à la première, soutient que la Police est un outil de maintien de l'ordre. Cette idée trouve sa genèse dans les travaux de Wilson (1968, 1982) qui a développé toute une théorie qui porte son nom sur le sujet. D'autres travaux comme ceux d'Evans (1974), de Manning (1977) et d'Alderson (1979) ¹⁷ ont développé d'autres aspects de cette idée grâce aux différentes études empiriques menées sur le sujet synthétisées par Michel Renouard ¹⁸.

Aussi, subsiste une autre difficulté concernant la possibilité de mener une recherche sur le sujet, car dans certaines sociétés, comme la société libyenne, la Police est une institution fermée et un objet de recherche opaque non accessible, institution de répression elle ne peut faire l'objet de recherches qui suppose le recueil d'informations fiables, de données statistiques précises, de faire des entretiens libres avec les Policiers et de diffuser les

¹⁴ Voir William WESTLEY *Violence and the Police, a sociological study of law, custom, and morality*, MIT Press, 1970.

¹⁵ Voir sur ces auteurs Jean-Paul BRODEUR, *les visages de la Police, pratiques et perceptions*. Presse de l'Université de Montréal, 2003.

¹⁶ Jean-Louis Del BAYLE « La Police dans le système politique », *Revue française de science politique*, 1981, 33/1.

¹⁷ Voir, Jean-Paul BRODEUR, *les visages de la Police, pratiques et perceptions. op cit.*

¹⁸ Michel RENOARD, « les relations entre la Police et les jeunes : la recherche en question », *Revue Déviance et société*, 1993, 17/4, pp, 419-438.

entretiens et les informations de manière transparente à toute la population. En effet, l'institution policière est soumise, dans le contexte des sociétés non démocratiques, à la fermeture et à une protection extrême des « *intrusions* » de recherche ou d'études. Les pouvoirs en place, dans certains pays non démocratiques, justifient la situation de cette institution par la sensibilité des données qui peuvent être recueillies et par l'argument d'une fausse neutralité qui consiste à justifier la non transparence par le fait de ne pas susciter le désordre de ne pas remettre en cause les hiérarchies. Si étude il y a, elle est souvent faite en interne ou par des tiers partisans du pouvoir et cela ne concerne la plupart du temps que des domaines bien précis comme le rôle de la Police pour combattre la délinquance, où l'organisation policière et sa répartition territoriale, entre autres. A notre connaissance, rares sont les études sociologiques, qui étudient l'évolution de la Police dans la société ou qui abordent la relation entre la Police et le citoyen, faites-en Libye ou dans d'autres pays arabes qui sont similaires à la Libye du point de vue du type de pouvoir autoritaire qui s'y exerce.

Nous avons fait ce constat lors de l'élaboration de cette étude. Cependant on observe qu'il existe, à la marge, des contributions sous formes d'articles écrits par des journalistes ou de militants qui s'appuient sur la réalité du terrain et sur quelques témoignages. Ceux-ci ne vont jamais très loin et sont le plus souvent censurés. Les violences policières sont rarement, voire exceptionnellement évoquées, alors qu'elles sont la question centrale dans l'action policière de répression continue.

De manière générale, dans les sociétés non démocratiques, l'institution Policière est intimement liée au pouvoir et par conséquent elle est utilisée par ce dernier afin d'asseoir son autorité et de se maintenir à la tête de l'État. Dans les pays à régime totalitaire la Police sert à récolter des informations sur les opposants, à « *mater* » les révoltes sociales.

En effet « *l'intervention régulatrice de la Police et son étendue sont, pour une grande part, en rapport avec la nature du régime politique le nombre et l'importance des demandes éprimées étant évidemment beaucoup plus grand dans un régime autoritaire ou totalitaire que dans des régimes de démocratie libérale* »¹⁹

¹⁹ Jean-Louis LOUBET Del BAYLE, « La Police dans le système politique », *Revue française de science politique*, art cit, p .520.

Dans le développement de notre étude nous ne voulons pas présenter uniquement la relation entre le citoyen et le Policier du point de vue du citoyen, mais nous voulons donner aussi l'autre point de vue celui du Policier libyen. S'il s'avère que l'on pointe toujours du doigt le comportement Policier, il n'en demeure pas moins que le citoyen a sa part des choses qu'il doit assumer. Cette part ne peut être mise en lumière qu'en écoutant les Policiers.

Plusieurs recherches ont été menées pour étudier le comportement Policier et plus spécifiquement le changement de comportement Policier entre le moment du recrutement et après la prise de fonction comme le relèvent Marc et Grégoire²⁰. On observe souvent dans les recrutements de nombre de Policiers notamment que les jeunes recrues ont une représentation du métier différente de la réalité qu'ils rencontrent. A cet égard on peut citer généralement deux sources de problèmes, la première liée au public qui ne manifeste pas toujours, selon les Policiers actifs, une reconnaissance du travail accompli, la seconde source est liée à la structure policière elle-même avec tout ce que cela englobe comme problèmes avec la hiérarchie, la faiblesse des moyens matériels et humains, les relations avec les pairs.

Ces conditions se répercutent forcément sur l'action du Policier au quotidien qui peut se transformer en mal être ou en distanciation par rapport à l'exercice du métier et ceci aussi bien dans toutes les Polices du monde que celles en particulier des systèmes autoritaires, comme la Libye. Sauf que dans les pays non démocratiques avec l'absence de syndicats représentatifs ces problèmes sont tus et les Policiers se gardent de les exprimer sinon à être eux-mêmes sanctionnés et réprimés. Dans certaines situations, beaucoup de Policiers reprochent aux citoyens leur peu d'implication, voire leur indifférence qui les conduit en une totale inaction : ainsi François Masclanis note dans son travail sur la Police que « *Les enquêteurs se plaignaient aussi du manque de coopération de la population* »²¹. *Les Policiers souffrent aussi des reproches qui leur sont faits de la part des citoyens* quant à l'exercice de leurs missions : « *C'est un peu ce qu'on nous reproche, à nous Policiers, de ne pas toujours réussir* »²², confirme le Policier Honoré Gevaudan. Les Policiers reprochent également aux citoyens, leur manque de civisme, ou une démission dans leurs obligations

• ²⁰ Alain MARC, Martin GREGOIRE, « L'éthique Policière est-elle soluble dans l'eau des contingences de l'intervention. Les recrues québécoises, trois ans après la fin de la formation initiale » Revue Déviance et Société, 2007/3 (Vol 31), pp,257 -281.

²¹ François MASCLANIS, *Une approche de la culture Policière à travers les écrits des Policiers*. Thèse de sciences politiques, Toulouse1,2004, p,126.

²² MASCLANIS *ibid* et également Honoré GEVAUDAN, *Flic ou les vérités de la Police*. Paris, éditions J-C Lattès, 1980.

familiales éducatives, qui pourraient si elles étaient mieux assumées, épargner à la société beaucoup de problèmes. Les Policiers pensent aussi que les citoyens leur collent des étiquettes inexactes, la plus médiatisée étant celle de personnes violentes ou racistes.

Dans cette perspective le Policier ne trouve pas souvent la bonne distance, la bonne position, à prendre vis-à-vis du citoyen, afin de faire son travail, de manière efficace et de gagner en capital sympathie par la même occasion. Jean-Louis Del Bayle parle de distance optimale que le Policier veut entretenir avec le public. Celle-ci est en effet difficile dans un contexte où les Policiers travaillent dans la proximité des terrains et de populations, souvent précaires et difficiles. La distance ici est souvent une distance sociale, et ne permet pas de développer des proximités de compréhension.

« De manière générale, cette tendance s'inscrit aussi dans le mouvement déjà noté qui pousse un certain nombre de Polices à renforcer et à développer leur légitimité sociale, en se rapprochant de la société, d'une part pour donner plus d'efficacité à leur action spécifiquement Policière, mais aussi pour trouver plus de satisfactions institutionnelles et individuelles dans l'exercice de leurs fonctions. Ceci dit, par-delà ces aspects ponctuels, on se trouve ici renvoyé à un problème de théorie Policière plus général, que nous avons rencontré plusieurs fois de manière plus ou moins directe, qui est celui de la distance optimale entre le public et la société nécessaire pour assurer le meilleur fonctionnement possible de la Police. Cette question se pose dans la mesure où, d'un côté, celui-ci suppose des contacts étroits avec l'environnement sociétal, dans des perspectives d'information et de collaboration du public à la fonction Policière, et où, d'un autre côté, une certaine distanciation reste nécessaire pour que la Police ne perde pas son indépendance et ne se retrouve pas prisonnière d'un réseau sociétal de relations institutionnelles et personnelles susceptibles de compromettre son efficacité ou son intégrité »²³.

Les Policiers estiment que le public les traite comme s'ils n'étaient pas des citoyens « normaux » et qu'ils ne partageaient pas le même socle citoyen au sein de la société, ce qui fait d'eux une cible de critiques et d'animosité. Cependant l'institution policière ne contribue pas beaucoup, du point de vue académique, par des écrits décrivant le

²³ Jean-Louis LOUBET Del BAYLE, La Police approche socio-politique Paris, Monchrestien, 1992, p, 145.

ressenti des Policiers et proposant des solutions pouvant améliorer la situation. Ainsi « ...Ils se cantonnent dans la critique, critique à l'égard de la façon dont ils pensent qu'on les comprend, critique de la façon dont on les traite. L'énoncé de solutions pour que cela change est rarissime et n'est le fait généralement que de Policiers syndicalistes ou de Policiers essayistes, qui écrivent alors plus dans un but didactique que dans le but de témoigner d'une expérience vécue » ²⁴.

Les deux protagonistes, « Policier et citoyen » se plaignent l'un de l'autre mais chacun de son côté dans l'autisme et « l'incompréhension » des problèmes des uns et des autres : et les problèmes risquent donc de se cumuler, laissant place à une situation détériorée. Notre contribution veut comprendre donc, la nature de la relation entre le Policier et le citoyen et voir comment rapprocher les points de vue des deux protagonistes, dans une société fracturée et en contexte de conflit : société qui n'est pas encore sortie de l'autoritarisme, dans une situation de guerre civile, sur l'objectif de construire une citoyenneté, basée sur le respect des institutions et de la loi. Ces rapports, Police-citoyen, que l'on peut décrire pour la plupart des pays du monde, comme n'allant pas de soi, toujours conflictuels, mettant au centre la question nodale des conditions du vivre ensemble, dans la sécurité, la liberté la responsabilité et l'égalité, ne peuvent être éclairés qu'en prenant en compte la spécificité sociale, culturelle et politique de chaque société de son histoire, sa culture, ses rapports sociaux. A cet égard, le cas de la Libye en transition, bien qu'il pose des questions qui sont posées de manière générale, pour d'autres sociétés, reste redevable d'une connaissance, proprement interne, à partir de l'évolution du pays et des transformations qu'il a connues, tout au long de son histoire et notamment la plus récente.

Ainsi dans notre thèse, nous étudierons ces différentes dimensions et éléments en nous intéressant tout d'abord à la méthodologie à travers les modalités de construction de l'objet et en présentant la démarche aussi bien à travers l'analyse du cadre théorique (deuxième partie), que du contexte de l'étude et des conditions générales du développement de notre enquête. (Partie 3 et 4). Dans la partie 5 nous présenterons les résultats de l'enquête que nous analyserons en tenant compte des travaux comparables et des points de vue d'auteurs sur la question. Dans cette cinquième partie nous proposerons à travers les résultats des recommandations dans la perspective d'un possible dépassement. En conclusion générale

²⁴ François MASCLANIS, *Une approche de la culture Policière à travers les écrits des Policiers*. Thèse de sciences politiques, Toulouse1,2004, p, 128.

nous ferons une synthèse de notre démarche et des résultats en les inscrivant dans le possible dépassement des dysfonctionnements et contradictions observés sur le terrain.

PREMIÈRE PARTIE : QUESTIONS ET QUESTIONNEMENTS :
OBJET ET MÉTHODES DE RECHERCHE

CHAPITRE 1 :

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE CONCEPTUELLE

Dans la société d'étude que nous avons choisie, la Libye (mais nous pouvons généraliser ce constat dans la majorité des pays arabes, plus loin encore pour une large part des systèmes autoritaires voire par certains côtés la plupart des pays en voie de développement), le Policier ne se soucie plus que de la façon d'obtenir un complément de salaire, plutôt que de se focaliser sur le travail qui lui incombe. Il s'adonne alors à toute forme d'abus pour soutirer quelques subsides pour arriver à ses fins. La corruption gagne cette catégorie sociale. Par exemple un Policier peut bien ne pas appliquer une amende et demander au citoyen une compensation. Il peut aussi obtenir des avantages pour un citoyen (faire sauter une amende, obtenir un papier administratif...) contre services ou rémunération. Nous pouvons trouver plein d'exemple à ces phénomènes de corruption généralisée, ce qui invite à se poser la question de la situation du Policier dans de telles sociétés. Finalement la Police est perçue comme un organe qui inspire à la fois la sécurité et la peur et qui peut se permettre des transgressions aux lois. D'où le paradoxe qui rend les relations Police-citoyen/citoyen-Police plus complexe que jamais.

Cette étude vise à comprendre la problématique posée par la relation entre le citoyen et la Police en Libye après la révolution de février 2011. Elle vise également à déterminer les paramètres qui influencent sur cette relation. Pour cela on adoptera une méthode descriptive et analytique en prenant en compte les dimensions historique, culturelle, politique, économique et sociale. Par ailleurs, la nature de la relation elle-même va nous intéresser d'un point de vue social, tant au niveau interindividuel qu'au niveau des relations individu-organisation ou individu-autorité. La question est de saisir que les représentations sont fondées sur des éléments objectifs mais également sur des projections sur l'image de la Police que se construisent les populations concernées dans les différentes sociétés.

Pour mener à bien ce travail, notre recherche s'intéresse au cas libyen. Le choix est motivé par plusieurs raisons. D'abord les rapports citoyen-Police sont d'actualité dans ce pays pour la raison que celui-ci a connu une révolution contre la dictature en février 2011 où la Police a joué un rôle important dans le maintien et la défense du système autoritaire. Le régime de Kadhafi s'est maintenu par le contrôle et la répression à travers l'action d'une

Police et des services sécuritaires qui ont participé à la domestication de la société. Pourquoi et comment la Police a pu agir au service du dictateur. La Police a-t-elle été aussi homogène et unanime dans l'exercice de ses missions ? la Police a-t-elle été à son corps défendant utilisée dans le contrôle et la répression ? Comment les Policiers ont-ils vécu leurs différents rôles dans cette situation ? Comment ont-ils géré leurs rapports aux populations ? Comment les citoyens ont-ils perçus les Policiers ? Comment les citoyens se sont adaptés et définis leurs rapports aux Policiers ?

La Libye est entrée en guerre civile après la chute du dictateur et de son régime, quels effets sur les représentations à l'égard de la Police et les services de sécurité ont été induits ?

On l'observe ce travail est complexe et difficile puisqu'il porte sur une situation de société qui a implosé en dépit ou à cause de son contrôle autoritaire. Et dans le même moment cette même société confrontée à de nouvelles violences est en demande de sécurité et de stabilité et donc de retour d'une Police efficiente, gage de stabilité et de sécurité. Ce travail constitue à notre sens le premier de son genre qui traite du sujet de la Police en situation de transition d'un système autoritaire vers une construction encore inachevée de nouveaux liens sociaux en situation de violence. L'étude vise ainsi à comprendre comment se sont définis les rapports entre populations et Police afin de penser comment pourraient émerger de nouvelles relations à la lumière des résultats de notre enquête afin de proposer des préconisations auprès des nouveaux responsables du pays qui sont adeptes du changement vers le meilleur. Elle se veut recherche-action. La compréhension de la place de la Police, de son rôle et ici des relations entre Policiers et citoyens devrait nous permettre de penser après la sortie de la guerre civile et des violences de voir comment redéfinir la place de service de Police qui puisse redonner confiance aux citoyens en leurs institutions. Cela passe par des réformes et un processus long d'éducation à la citoyenneté et surtout par la mise en place d'un pouvoir légitime accepté par tous.

Le cadre central de la recherche consiste à éclairer et comprendre comment se sont construits les relations entre la population et la Police dans la Libye contemporaine principalement sur ces dernières années. A partir de cet éclairage, il s'agit de voir ce que cela a posé comme problèmes à la société libyenne et en quoi ces rapports et problèmes déterminent ou non la situation actuelle ?

Aussi bien il nous faut dans cette partie poser notre problématique de l'étude, définir précisément ses objectifs, ses questionnements, ses champs d'étude et les concepts ainsi que les études précédentes pour cerner la réalité de ces rapports.

Il s'agira dans la première partie de préciser le cadre théorique de l'étude en exposant les théories explicatives de ces relations Police-citoyens de manière générale et également rapportées à différents contextes. La deuxième partie consistera à présenter d'une part les principes méthodologiques qui ont présidé dans la conduite de l'enquête de terrain et d'autre part à l'analyse des résultats obtenus et les recommandations qu'on peut en tirer.

L'étude tend à expliquer la nature de la relation entre le citoyen et la Police au sein de la société libyenne. L'institution policière étant l'un des plus anciens organes de sécurité du pays, qui détient un pouvoir important surtout à l'époque anté-révolutionnaire. Le Policier peut acquérir des avantages à cause de son rang et sa fonction, et il s'adonne souvent à la pratique de la corruption, phénomène très répandu dans le monde arabe. Ce sont des choses qui ont affecté indéniablement la relation du citoyen avec la Police.

Donc le travail de la Police peut être affecté de façon positive ou négative par plusieurs paramètres, notamment sa relation avec le citoyen. Cette dernière étant elle-même influencé par différents mécanismes.

La Police libyenne qui est une partie de la population libyenne a pour fonction de préserver les vies, et les biens privés et publics. Elle contribue à l'application de la loi, à répandre la sécurité sur tout le territoire libyen. Le travail de la Police est défini « *officiellement* » par les textes de lois internes et les normes internationales.

Durant les dernières années, la question de la relation entre la Police et le citoyen a fait partie des questions qui ont occupé le domaine de la recherche. Nous l'avons précédemment vu, la notion de sécurité a évolué et n'est plus strictement rapportée aux seuls pouvoirs publics. La sécurité devient une notion plus large qui concerne toute la société où les responsabilités devraient être partagées. Mais pour atteindre l'objectif de préserver et de maintenir une sécurité globale, la relation entre le citoyen et la Police suppose en théorie qu'elle soit cordiale et coopérative, néanmoins la réalité libyenne renvoie une image contraire qui peint un tableau disharmonieux, car la relation est basée sur la méfiance et la suspicion.

On peut dire que l'amélioration de la relation entre le citoyen et la Police devrait être basée sur :

- Une communication entre le citoyen et le Policier qui contribuerait à enlever les obstacles psychologiques qui entravent ladite relation et faire fondre la distanciation sociale qui ne fait que s'approfondir. Cependant cette démarche doit aussi préserver la prestance de la Police aux yeux du citoyen.

- Une obligation de communiquer de façon continue entre le Policier et le citoyen pour laisser l'occasion à ce dernier d'exprimer son opinion et de comprendre ses besoins. Il faut aussi savoir répondre à ses plaintes pour créer un climat favorisant la confiance sociale en la Police.

En réalité, la participation et la contribution du citoyen dans un travail de collaboration avec la Police n'émane pas seulement de considérations politiques et morales, mais cette contribution est imposée également par les exigences d'efficacité. En effet la Police ne pouvant être partout, les statistiques mondiales concernant les crimes révèlent que le nombre de crimes commis dépassent largement le nombre de crimes détectés²⁵, elle a besoin que les citoyens s'impliquent au moins dans la prévention. On observe ainsi une tendance dans certains pays, principalement aux Etats-Unis, à une implication de certains groupes sociaux dans la prise en charge de leur propre sécurité en suppléant dans certains cas encadrés aux forces de l'ordre.

1.1 Les objectifs de la recherche.

L'objectif principal de l'étude est de comprendre la nature de la relation entre le citoyen et la Police au sein de la société libyenne et à en donner la substance.

Afin d'éclairer ici ces relations nous nous sommes appuyés sur un certain nombre d'axes qui vont recouvrir les questions principales que nous envisageons de cerner à travers notre

²⁵ Voir le travail de Mustapha NASRAOUI, *Mesurer la conscience sécuritaire auprès du citoyen arabe*, Riyad, Centre arabe de formation et d'études sur la sécurité 1992 et également Mustapha NASRAOUI, « rapports entre délinquance et valeurs vécues : quelques illustrations dans la société tunisienne » *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2011/1-, Numéro 89/90.

questionnaire. Il s'agit de saisir les items suivants, de les mesurer, d'en rendre compte dans leurs différentes manifestations et d'en faire l'analyse :

- La réalité de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

- La satisfaction du citoyen des services fournis par la Police et sur la satisfaction du Policier en ce qui concerne la compréhension du citoyen du travail Policier

- Les raisons du manque de coopération entre les deux parties, du point de vue du citoyen et du Policier, dans la société libyenne.

- Les principales difficultés qui font face à la coopération entre le citoyen et le Policier de leur point de vue ?

- L'existence de lacunes ou d'insuffisances dans le travail du Policier du point de vue du citoyen et du Policier

- Les facteurs qui peuvent améliorer la relation entre le citoyen et le Policier

- Les moyens les plus importants proposés pour réaliser la coopération entre le citoyen et le Policier et leurs effets selon le point de vue de chacun.

- Les domaines de coopération conjointe entre le Policier et le citoyen dans la société libyenne.

De mesurer en synthèse les différences statistiquement significatives des pratiques et représentations entre les membres de l'échantillon de l'étude en fonction des variables classiques comme le sex-ratio, la situation familiale, le niveau d'éducation etc... qui définissent leur évaluation de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

1.2 Dimensions conceptuelles de la recherche.

Notre étude ne vise pas seulement la dimension scientifique et académique mais elle souhaite contribuer à une connaissance qui touche à un problème d'actualité qui concerne une société qui s'enfonce dans une crise multidimensionnelle causée justement par le rôle négatif rempli par la Police dans une situation de système autoritaire. Elle souhaite mettre à jour les manifestations apparentes des mauvaises relations entre le citoyen et le Policier qui ont contribué au délitement de la société libyenne.

L'importance de l'étude découle de l'importance du phénomène étudié en situation particulière et des résultats empiriques qu'elle pourrait fournir. L'étude souhaite contribuer à dessiner de nouveaux contours de nouvelles politiques et stratégies visant à améliorer la relation entre le citoyen et l'institution policière, dans l'environnement libyen en particulier et plus largement dans le monde arabe.

1.3 L'importance scientifique des questions sécuritaires.

L'institution policière est l'un des organes exécutifs, de n'importe quel gouvernement. Soucieuse de garantir la sécurité dans la société, elle ne diffère guère des autres institutions qui répondent aux besoins fondamentaux des citoyens, tels que l'éducation, la santé, les services publics et autres services dont les citoyens ont besoin.

Cette étude va permettre pour la première fois d'aborder la question de la relation entre le citoyen et le Policier en Libye. Nous nous sommes confrontés à la faiblesse voire l'absence de références sur le sujet en relation avec la Libye. Notre approche va s'appuyer sur des travaux plus généraux scientifiques. Nous ferons appel à des travaux plus largement sur le monde arabe. Ces références permettront de compléter les sources françaises et apporteront des données et informations complémentaires comparatistes. En plus l'étude va se baser sur des études empiriques dont elle va tenter de saisir les outils pour mesurer les facettes de cette relation. Enfin l'étude va émettre quelques préconisations concernant l'amélioration de la relation entre le citoyen et le Policier.

1.4 L'importance sociale de la sécurité publique.

Ce que nous voulons dire est que la sécurité de la société doit primer sur la sécurité politique.

Dans ce sens l'institution policière doit œuvrer pour fournir un service qui permet au citoyen de jouir de ses droits civiques et politiques sans interventionnisme. L'institution policière ne doit pas être une partie prenante ni au service du pouvoir en place ou d'un parti politique, mais doit être neutre et doit se concentrer sur sa mission envers le citoyen. À cet effet, la Police peut ouvrir des canaux de communication qui permettent aux citoyens d'exprimer leurs opinions. Ce qui implique que le travail que la Police fournit doit être assez réactif et impartial. La relation entre le citoyen et l'institution policière doit se faire dans un climat de confiance où le citoyen participe à son niveau dans le cadre de la loi légitime votée par la majorité du peuple. La Police devant également se soumettre à celle-ci et ne pas être soumise à des intérêts du pouvoir ou de groupes particuliers. Ces conditions endigueront les zones de non confort de ladite relation et participeront à diminuer le fossé entre le citoyen et la Police.

A cet égard la recherche doit nous aider à.

- Faire la lumière sur la nature de la relation entre le citoyen et la Police afin de contribuer à poser quelques bases des perceptions qui aident à bâtir la confiance entre les citoyens et la Police, et développer un esprit de coopération en matière de lutte contre le crime étant donné que c'est une responsabilité sociale impliquant tout le monde.

- Sonder la réalité de la relation entre les citoyens et les Policiers, sous toutes ses dimensions, peut contribuer à la création des fondements, les principes et les méthodes de travail pour atteindre la relation, telle qu'elle doit être, entre les Policiers et les citoyens dans l'intérêt de sécurité publique et privée.

- Traiter de la relation entre les citoyens et les Policiers, montre que l'agent de Police fait partie de la société qu'il sert et n'en est pas isolée.

- Le sujet est d'une haute sensibilité surtout à l'heure actuelle où les tensions sociales donnent naissance à des confrontations dures et violentes entre le citoyen et la Police.

- On saisit ainsi l'importance d'un sujet en situation de conflits violents. La recherche peut aider à comprendre en partie quelles sont les causes de la défiance des populations vis-à-vis des institutions et particulièrement de la Police.

1.5 La question centrale : le rôle des forces de l'ordre et de la Police.

Lorsque l'on réfléchit sur le sujet, il y a une question centrale qui anime la recherche celle de savoir la nature de la réalité de la relation entre les citoyens et les Policiers dans la société libyenne, et de voir sur le terrain comment fonctionne cette relation, quels sont ses déterminants, comment elle a évolué et quels sont ses effets sur la société.

Cette question centrale peut être déroulée sous formes d'autres questionnements qui traduiront la démarche de passer du concept aux indicateurs.

- Quel est le degré de satisfaction du citoyen des services fournis par la Police et sur la satisfaction du Policier en ce qui concerne ?

- Quelles sont les raisons du manque de coopération entre les deux parties, du point de vue du citoyen et du Policier, dans la société libyenne ?

- Quelles sont les principales difficultés qui font face à la coopération entre le citoyen et le Policier de leur point de vue ?

- Quelles seraient les lacunes et les insuffisances dans le travail du Policier du point de vue du citoyen et du Policier ?

- Quels sont les facteurs qui peuvent améliorer la relation entre le citoyen et le Policier ?

- Quels seraient les moyens les plus importants proposés pour réaliser la coopération entre le citoyen et le Policier et leurs effets selon le point de vue de chacun ?

- Quels sont les domaines de coopération conjointe entre le Policier et le citoyen dans la société libyenne. ?

- Il s'agit de cerner les différences statistiquement significatives entre les membres de l'échantillon de l'étude en fonction des variables (sexe, situation familiale, niveau d'éducation) qui influencent leur évaluation de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

1.6 Délimitation du terrain de la recherche.

La méthodologie de recherche en sciences sociales exige la définition du terrain d'étude. Cela passe par répondre aux questions suivantes : qui ? Où ? Quand ?

*Qui est concerné par l'étude.

Il s'agit des personnes sujettes de l'étude, dans le cadre de la délimitation géographique de notre sujet à savoir la Libye. Notre échantillon est composé de 300 personnes soit 150 Policiers et 150 citoyens. La sous-représentation des citoyens évidemment plus nombreux que les Policiers, est compensée par les entretiens informels que nous avons menés avec certains d'entre eux en approfondissement du questionnaire. Nous avons souhaité établir une égalité de représentation dans le questionnaire pour révéler de manière plus équilibrée les opinions, les visions des uns et des autres. Par ailleurs les Policiers étant le cœur du sujet leur surreprésentation ici est tout à fait justifiée notamment en tenant compte de la diversité de leurs statuts.

*Où ?

L'enquête sur le terrain concernant les Policiers s'est déroulée dans la ville de Tripoli. Elle a inclus les centres pénitenciers, la direction générale de la sûreté civile, la direction générale de la Police judiciaire, le département de la Police routière, le service de la Police de secours, le département de la Police agricole, le département des enquêtes criminelles, le département des passeports, de l'immigration et de la nationalité. L'enquête a pris en compte les personnes qui sont entrés en contact avec ces différents services au moment des passations du questionnaire. L'enquête a duré une année pleine sur la base de plusieurs passages.

CHAPITRE 2 :

ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE SUR LA QUESTION :

APPROCHE COMPARATISTE.

Afin d'éclairer la question des relations entre la Police et les citoyens nous allons ici faire un inventaire synthétique des travaux menés sur cette question dans l'aire culturelle arabe. Ces travaux nous permettront tout à la fois d'en tirer des conclusions utiles à notre recherche et de développer du comparatisme là où on pourrait le faire, sachant que si les conditions générales sont comparables, il y a des spécificités propres aux différents pays de l'aire culturelle qui renvoient à des histoires différentes. De fait la question de la Police se pose dans tous les pays, dictature comme démocratie, mais dans des formes et des fonctions diverses. Nous mettons surtout l'accent sur les objectifs et résultats de ces études s'agissant de comment sont analysées cette organisation, son rôle et ses fonctions.

2.1 LES RECHERCHES CONCERNANT LE MONDE ARABE.

2.1.1 La recherche de Mostafa Nasraoui, *La mesure de la sensibilisation à la sécurité chez le public*, Ryadh, 1992.

Cette étude avait pour objectifs.

- Reconnaître le degré de conscience sécuritaire chez le public en général, sans distinguer le rang social.

- Identifier les différents degrés de sensibilisation à la sécurité pour cinq catégories professionnelles (les commerçants, les agriculteurs, les ouvriers, les fonctionnaires, les étudiants). Pour ce faire la recherche s'est focalisée sur les points suivants :

- La tentation des criminels.
- Traiter avec les agents de sécurité.
- Affronter les criminels.
- Mesurer le respect de la loi.
- Reconnaître l'importance de la sensibilisation à la sécurité.

L'étude a abouti aux résultats suivants.

Le public arabe ne tend pas en général, comme d'ailleurs le public occidental, à attirer les criminels. L'individu ferme la porte de sa maison, de sa voiture et ne porte pas de biens précieux sur lui.

La majorité des individus du public coopèrent avec les Policiers en ayant la conviction que la sécurité est une responsabilité partagée entre eux et les agents de sécurité. En même temps ils expriment leur mécontentement envers des pratiques de Policiers comme par exemple l'arrestation sans motif valable, l'arrestation préventive et autres abus. La plupart des individus font face aux criminels, ils ne se dérobent pas à leurs responsabilités, les dénoncent, ne laissent pas faire quand ils assistent à des faits délictueux mais ils laissent les tâches d'intervention, de confrontation directe, d'arrestation aux autorités compétentes.

La plupart des individus sont prêts à dénoncer les criminels qui fuient la justice. Seul le lien familial avec le criminel est un facteur qui atténue cette coopération.

2.1.2 La recherche de Mamdouh Abdel Abdelhamid Abdelmoutalib, *La peur de la Police et les attitudes du public envers la Police*, Le Caire, 2007.

La problématique de la recherche.

La problématique de la recherche est fondée sur l'hypothèse que le sentiment du public d'injustice et de peur, d'absence de justice ou d'équité, est plus fondé sur des considérations psychologiques que sur des faits réels. Les gens ont plus tendance à fantasmer à se faire des idées toute faite à partir de sentiments diffus que de prendre en compte la réalité. Les émotions souvent conduisent les sentiments que la raison (notamment à partir des résultats objectifs de la Police en la matière). Pour cela l'étude analyse l'attitude du public lors du contact avec la Police.

L'importance de la recherche.

La peur de la Police est l'un des sujets les plus importants en sciences de la Police et en justice criminelle qu'il s'agisse du côté théorique ou pratique. Ces études font écho aux répercussions négatives de ce problème sur la nature des relations entre le public et la Police.

Cette étude essaye de dévoiler les dimensions théoriques et méthodologiques du sujet de la peur de la Police et l'impact de cette peur sur le travail de la Police.

Ainsi la recherche a permis.

- D'être la première l'étude à comparer les sociétés arabes et la société américaine.

- Déterminer le degré, le type et la catégorie de la peur ressentie par le public et de reconnaître l'expérience des victimes de mauvais traitements par la Police.

- Mettre la lumière sur le phénomène de la peur de la Police dans les pays arabes en comparaison avec la société américaine.

- De détecter les facteurs qui réduisent le degré de peur de la Police en notamment utilisant les moyens institutionnels, les médias et l'éducation. D'aider également les organismes de justice pénale du point de vue des politiques publiques.

Les objectifs de la recherche.

- Identifier les causes les plus probables des publics vis-à-vis de la Police.

- Identifier l'impact du professionnalisme de la Police et l'emplacement du service de la Police sur le degré de la peur du public de la Police.

- Reconnaître l'effet de l'abus Policier sur le degré de peur chez le public.

- Reconnaître les facteurs les plus importants qui influencent sur la relation du public avec la Police.

Les principaux résultats.

Les membres du public s'intéressent aux questions de justice et d'équité au même degré que les résultats obtenus réellement du travail de la Police. Les résultats de l'étude ont montré des différences significatives dans le ressenti du public en ce qui concerne la justice et l'équité. La conclusion de l'auteur est que les sentiments et représentations des publics varient significativement selon la race, la situation sociale politique et sécuritaire du pays et surtout selon la qualité du travail de la Police.

2.1.3 La recherche de Mahmoud Mohamed Abdallah Kensaoui, *Les cadres pour soutenir la coopération et la coordination entre la Police et les institutions de la société, 2008.*

La problématique de la recherche.

Toutes les sociétés ont souffert du problème du crime et sa diffusion sous différentes façons et formes. L'étude essaye de démontrer que l'absence de coopération entre l'appareil Policier et les citoyens contribue à la propagation du crime et diminue l'efficacité de lutte en quantité en qualité de façon à satisfaire l'individu et la société.

L'étude montre aussi que la plupart des citoyens estiment que la Police est la seule à être responsable de la lutte contre le crime, et que les citoyens ne participent pas à cette lutte. Ce sentiment est beaucoup plus fort chez les personnes qui estiment que le travail Policier va dans le sens contraire de leurs intérêts. Par ailleurs, la méthode de traitement négative de certains Policiers avec les citoyens génère un manque de coopération avec la Police.

Si le regard que porte le citoyen sur le Policier ne cesse de se dégrader et que le Policier traite avec le citoyen de manière négative, alors cela se répercute sur la lutte contre le crime de manière efficace et rapide.

Le chercheur a visé à.

- Expliquer la nature des relations entre Policiers et citoyens et d'aboutir à diffuser la notion de « *Police communautaire* »

- Il a visé à présenter un modèle d'éducation au profit des écoles, collèges et universités dans la construction de programmes qui contribuent à ancrer le concept de « *Police communautaire* »

- Et également à identifier et préciser le rôle des familles dans l'inculcation de l'idée de coopération avec la Police afin de diffuser « *le modèle de Police communautaire* ».

- A conceptualiser le rôle que devrait jouer la Police pour maintenir une relation forte avec les membres de la société pour diffuser le concept de Police communautaire.

Parmi les préconisations qu'il met en avant, on peut retenir :

- L'intérêt de soutenir et de renforcer les liens entre la Police, les individus et les diverses institutions de la société afin de fournir les meilleurs services de sécurité au sens large et de diffuser le concept de Police communautaire.

- L'intérêt de former et préparer les Policiers et leur donner une culture qui leur permet d'interagir avec les membres de la société de façon efficace pour réaliser la participation communautaire.

- Encourager les Policiers à poursuivre leurs études pour améliorer leurs niveaux parce que cela aide à comprendre la société et à bien appliquer l'idée Police communautaire.

- Encourager les Policiers à visiter les écoles, les collèges et les universités pour donner des cours de sensibilisation concernant la sécurité et participer également à des séminaires et des conférences.

- Encourager la Police à organiser des séminaires et des conférences pour permettre aux citoyens de participer au champ sécuritaire.

- Renforcer les liens entre les Policiers et les familles voisines des postes de Police et d'échanger également les visites et profiter du point de vue du citoyen pour lutter contre la criminalité.

- Encourager les familles à éduquer leurs enfants et les guider et les sensibiliser sur les questions de sécurité et les exhorter à s'éloigner des lieux propices aux crimes.

- Introduire des programmes éducatifs concernant la sécurité et les droits de l'Homme pour inciter les enfants à participer activement avec la Police.

2.1.4 La recherche de Hiballah Abderrahmane, *Service de Police de proximité dans le Royaume du Bahreïn, 2008.*

La problématique de la recherche.

L'étude s'intéresse à la réalité du service de Police de proximité dans le Royaume de Bahreïn, en analysant le rôle du personnel de Police dans diverses administrations. L'étude s'intéresse aussi à la nature de leurs relations avec les autres Policiers. Elle porte également sur l'opinion des populations vis-à-vis de la Police de proximité. Le but est de développer une vision d'avenir pour une stratégie de sécurité qui soit intégrée et proportionnée à la nature des variables sociales contemporaines.

- L'importance de la recherche consiste à mettre en avant un ensemble de propositions pour y arriver comme :

- Créer une nouvelle culture de sécurité pour la Police, les organes de sécurité et la société, pour activer la fréquence d'interaction avec les différents acteurs de la société civile qui n'exige pas un travail de sécurité spécifique. Le but étant de participer à l'élaboration de rapports interactifs et de gagner en confiance des uns vis-à-vis des autres.

- Élever le niveau de confiance entre le public, l'appareil Policier et les organisations de sécurité afin d'augmenter la fréquence des interactions sociales avec diverses organisations de sécurité spécifiques et de traiter des questions de sécurité sociétale qui ouvrent sur une dimension future.

- Offrir des services de sécurité distingués à divers groupes de la société et élever le niveau de formation des agents de Police et de sécurité pour pouvoir s'acquitter de ces services.

- Offrir des services de sécurité sous une image simple tant au niveau de la forme ou du contenu, ce qui contribue à approfondir le sens de la responsabilité de la société face à divers problèmes de sécurité et à développer la compréhension du rôle des organisations de sécurité.

- Favoriser la sensibilisation des membres de la société de leur rôle dans la réalisation de la stabilité et la sécurité de la société au moyen des activités conjointes sur la sécurité.

Les buts de la recherche ont visé à.

- Sonder l'opinion des citoyens membres des organisations de sécurité sur le service de la Police de proximité dans le Royaume du Bahreïn.

- Promouvoir la sensibilisation à la sécurité globale chez les citoyens et promouvoir le statut social du service de Police de proximité par le biais de contacts directs avec les membres de la société.

- Mettre en lumière la valeur de la solidarité des membres de la société et créer de nouveaux modèles de comportement positif auprès des citoyens et activer leur participation dans le système de sécurité de la société.

- Définir les modalités la participation du public avec le système de Police de proximité.

- Mesurer « *le sentiment* », le niveau de la peur du crime, en corrélation avec les faits et le nombre des victimes.

- Conceptualiser une stratégie de sécurité intégrée à la lumière de l'introduction d'un système de service de Police de proximité afin de réaliser la stabilité sociale et la sécurité dans le Royaume de Bahreïn.

Les résultats de la recherche ont mis en exergue.

- L'intérêt pour le dialogue commun entre les Policiers et les citoyens pour promouvoir le concept de travail de sécurité.

- L'élaboration des méthodes pour encourager les citoyens à participer à la réussite de la Police de proximité.

- L'élaboration de mécanismes visant à fournir des informations sur la sécurité et d'en faciliter l'accès pour prévenir le crime.

- L'intérêt à sensibiliser les médias sur la question de l'éducation sécuritaire citoyenne pour créer une opinion publique favorable à la coopération avec la Police. Favoriser la prise

de conscience des membres de la société de leur rôle dans la réalisation de la prévention du crime.

- L'intérêt à organiser des réunions périodiques avec les dirigeants de la société civile pour discuter des moyens d'activer leur rôle dans la sécurité.

- L'intérêt à créer des comités locaux de citoyens pour coordonner les efforts pour lutter contre le crime, et mettre en œuvre les moyens de surveillance et de développement.

- L'intérêt à enseigner une matière concernant la culture de la sécurité dans les différents établissements d'enseignement.

Ils ont démontré.

Quelles seraient les priorités des objectifs futurs sur lesquelles doit se concentrer le service de Police de proximité du point de vue des citoyens, pour parvenir à une stratégie de sécurité intégrée dans la société bahreïnienne. L'étude propose comme actions de :

- Organiser des réunions périodiques avec les dirigeants de la société civile pour discuter des moyens d'activer leur rôle dans la sécurité.

- Améliorer les programmes de formation des Policiers pour intégrer les méthodes et les stratégies de sécurité contemporaines.

- Profiter des nouvelles technologies en communication et les utiliser pour réactiver la coopération entre les citoyens et la Police.

- Coordonner le travail avec les différentes organisations de la société civile visant à lutter contre la violence sous toutes ses formes.

- Activer l'intérêt des médias sur la question de l'éducation sécuritaire citoyenne pour créer une opinion publique favorable à la coopération avec la Police. Favoriser la prise de conscience des membres de la société de leur rôle dans la réalisation de la prévention du crime.

- Favoriser la sensibilisation des membres de la société de leur rôle dans la sécurité et la stabilité de la société.

- Mettre en place des expositions sur le thème de la sécurité et organiser des compétitions dont le contenu est axé sur le travail de la sécurité et le rôle du citoyen.

- Élaborer un mécanisme visant à fournir des informations sur la sécurité et d'en faciliter l'accès pour prévenir le crime.

- S'intéresser au dialogue commun entre les Policiers et les citoyens pour promouvoir le concept du travail de sécurité.

- Élaborer des méthodes pour encourager les citoyens à participer à la réussite de la Police de proximité.

- Activer les mesures de prévention du crime et soutenir les associations de protection sociale.

- S'intéresser aux différents établissements d'enseignement pour favoriser le concept de sensibilisation sécuritaire et montrer son rôle auprès de l'étudiant.

- Créer des comités locaux de citoyens pour coordonner les efforts pour lutter contre le crime, et mettre en œuvre les moyens de surveillance et de développement.

2.1.5 La recherche de Naji Mohamed Hilal, *La réalité de la relation entre le public et la Police, étude sociale, 2007.*

La problématique de la recherche.

La relation entre la Police et le public est l'une des questions de sécurité les plus importantes qui s'est imposée durant les dernières années. Cet intérêt est d'autant plus important depuis que la notion de sécurité a pris un nouveau tournant qui est sortie d'un cadre restreint qui était réservé aux autorités publiques et plus précisément à la Police. Actuellement le concept est beaucoup plus global car c'est devenu une responsabilité nationale impliquant tous les

membres de la société. La conception moderne de la sécurité puise ses sources d'une idée de sécurité globale mettant en commun tous les organes de l'État, tous les publics et les différentes organisations civiles.

L'étude a visé à.

- Dévoiler la nature de la relation entre le public et la Police peut contribuer à la mise en œuvre de nouvelles conceptualisations qui permettraient d'établir la confiance entre le public et les organismes de Police et de développer un esprit de coopération en matière de lutte contre le crime, partant du principe que c'est une responsabilité sociale globale supportée par tous.

- Sonder la réalité de la relation entre le public et la Police dans toutes ses dimensions peut contribuer à mettre en place les bases, les principes et les méthodes de travail pour arriver à une relation satisfaisante entre la Police et le public de façon à servir l'intérêt public. Traiter de la relation entre le public et la Police confirme que le Policier appartient à la société et n'en est pas isolé.

Pour cela l'auteur a voulu.

En savoir plus sur la réalité de la relation entre le public et la Police. De cet objectif principal, il a cherché à.

- Identifier les variables importantes qui affectent la nature de la relation entre la Police et le public.

- Identifier l'étendue de la coopération entre le public avec la Police.

- Mesurer la satisfaction du public envers les services fournis par la Police.

- Déterminer l'attitude et l'impression du public envers la Police.

Au bout de sa recherche il a avancé comme propositions de.

- Faire participer le public directement dans certaines tâches policières par le biais de ce que l'on appelle un système d'expérimentation sociale dans différents domaines de travail de

la Police. Cela peut prendre différentes formes comme créer une force de sécurité constituée d'agents de Police et quelques volontaires pour passer plusieurs semaines dans le service de Police, le but étant d'informer les citoyens qu'ils font partie d'un système de maintien de l'ordre dans leur société et que la sécurité est une responsabilité de tous.

- De revivifier certaines traditions authentiques enracinées dans la civilisation arabe tels islamique que les conseils tribaux et les conseils de quartier qui fonctionnent en relation avec les appareils de la Police et qui auraient un effet positif sur l'approfondissement des liens entre eux et ainsi assurer la sécurité et la stabilité.

- D'intégrer la Police de façon plus importante dans toutes les actions préventives à caractère social. Par exemple certains Policiers peuvent participer à donner quelques leçons aux élèves concernant les règles de la circulation, sur l'environnement ou sur la prévention des risques. Ils peuvent aussi participer à des événements sportifs et dans la gestion des clubs de jeunes.

- D'améliorer les systèmes et les méthodes de traitement dans les postes de Police en utilisant les dernières technologies en la manière.

- De choisir le Policier le plus approprié à l'accueil du public et le former par le biais de programmes et de cours spécialisés. Fournir aux Policiers les dernières bases de données en matière de sécurité.

- D'inclure dans les programmes de préparation et de formation des Policiers les bases et les méthodes d'engager un dialogue constructif avec le public.

- D'organiser des réunions et des conférences où les responsables Policiers rencontrent le public en plus des intellectuels, des médias et des religieux, pour aborder les questions de sécurité les plus importantes qui concernent la société et de mettre en place les meilleures perceptions qui les concernent.

2.1.6 La recherche de Abdelhakim Amer Sayd Amer, *Rôle du département d'information et des relations publiques du ministère de l'intérieur pour former une représentation du Policier égyptien auprès du citoyen, 2009.*

La problématique de la recherche a visé à.

- Tenter d'identifier les objectifs sous-jacents derrière les plans spéciaux concernant les relations publiques du ministère de l'intérieur.

- Tenter d'identifier les représentations du Policier chez les citoyens.

- Essayer d'identifier les sources, les attitudes et les événements qui ont impacté une telle représentation.

- Identifier la représentation que se fait le Policier sur le citoyen avec qui il rentre dans une relation interactive directe ou indirecte.

Les axes de la recherche ont porté sur.

La partie pratique porte sur une nouvelle dimension, celle de représentation du Policier auprès du citoyen afin de l'améliorer et de la développer. S'y rajoute le rapport aux relations publiques avec le ministère de l'intérieur (qu'il s'agisse des tâches, des fonctions ou les rôles).

- Cette étude a travaillé sur les représentations du Policier auprès du citoyen égyptien donnant des indications sur la nature de celles-ci et les méthodes utilisées afin de les saisir notamment celles en lien avec le ministère de l'intérieur et les relations publiques que celui-ci développe.

- Elle a pris en compte des bases de données et des informations sur le terrain à propos de l'administration et des relations publiques au sein du ministère de l'intérieur. Ce travail va permettre l'amélioration de l'image du Policier lors de la mise en place de plans et de stratégies de planification.

Les objectifs de la recherche ont visé à.

- Identifier les représentations actuelles du Policier auprès des citoyens et vice-versa.

- Identifier les sources (l'origine) de ces représentations.

- Analyser l'impact des facteurs démographiques sur la représentation du Policier chez le citoyen égyptien.

- Identifier les situations perçues comme positives ou négatives vécues par les citoyens dans leurs relations avec la Police et à quel point celles-ci ont nourri la représentation du Policier. Ces situations allant des faits de réussite de lutte contre le crime aux dépassements, répression et « *bavures policières* ».

Les résultats de la recherche ont abouti.

- À montrer que les horaires de diffusion des programmes concernant la Police sur la télévision égyptienne correspondent aux heures de pointe, ce qui veut dire que ce type d'émissions est peu suivi à la télévision.

- Que tous les programmes de télévision qui concernent la Police sont des programmes enregistrés et pas spontanés.

- Que la plupart des problèmes soulevés par les programmes de télévision égyptienne concernant la Police sont axés sur la lutte contre le crime. Les programmes montrent aussi les efforts déployés par la Police pour élucider les affaires et combattre la corruption généralisée au sein de la société afin de l'éradiquer.

- Les programmes de télévision qui concernent la Police visent le plus souvent à :

- Sensibiliser le public sur les diverses questions de sécurité qui concernent la société et de mettre en évidence le rôle et les efforts déployés par la Police pour traiter ces questions.

- Montrer les efforts Policiers dans l'accomplissement de leur tâche qui est d'imposer la sécurité et la paix au sein de la société.

- La langue utilisée dans ces programmes à la télévision égyptienne est le dialecte égyptien, c'est un choix judicieux vu qu'il s'agit d'un langage approprié au public visé par ces programmes (le grand public).

A ces travaux portant sur les sociétés du monde arabe proche de la situation Libyenne nous avons également tenu à lire et analyser les résultats de travaux portant sur les relations de la Police avec la société dans d'autres contextes.

2.2 LES RECHERCHES PORTANT SUR D'AUTRES SOCIÉTÉS DE L'AIRE CULTUELLE.

2.2.1 La recherche de Kop N. Euwema M. *Burnout Job Stress and Violent Behavior among Dutch Police Officers, Work and Stress, 1999.*

Cette étude a visé à retracer l'effet de la pression sur le travail de la Police, en mettant l'accent sur l'absence de réciprocité chez les officiers d'expérience dans leurs relations avec les collègues, les civils et l'appareil Policier. L'étude a aussi enquêté sur la relation entre le « *burnout* » et les attitudes des officiers envers la violence ainsi que leur recours à la violence.

Le « *burnout* » d'un personnel sous pression et débordé a un effet certain sur l'action policière, on observe e » effet de plus en plus de suicides de Policiers.

Les résultats de la recherche ont montré que.

- Le stress engendré par l'organisation policière est plus fréquent.
- L'étude a montré qu'il existe des facteurs positifs ou négatifs qui affectent le rendement au travail des Policiers. Le burnout est de ce point de vue important à prendre en compte dans l'exercice du travail Policier.
- L'épuisement au travail surtout dans les services proposés est associé à la non prise en compte de l'investissement personnel par rapport aux résultats réalisés
- Il apparaît selon l'étude que l'épuisement au travail a un effet sur les attitudes des Policiers dans leurs relations au public.

2.2.2. La recherche de Harris Christopher J, *The Relationship Between Career Pathways of Internal and Citizen Complaints, Police Quarterly, 2011.*

La problématique de la recherche s'est focalisée sur le manque de réactivité des Policiers face aux plaintes des citoyens ainsi qu'aux plaintes internes formulées par les Policiers et leurs dirigeants qui expriment une souffrance liée aux manques de moyens techniques ou leur absence en plus des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les objectifs de la recherche visent à.

- A tester la corrélation entre la conduite des Policiers leurs trajectoires professionnelles et les plaintes de citoyens.

- A analyser les réclamations des jeunes agents se plaignant de leurs aînés.

Résultats de la recherche.

- Toutes les plaintes internes déposées et formulées auprès d'agents expérimentés, contiennent des informations sur les trajectoires individuelles des personnes.

- Il existe peu de plaintes concernant les agents qui touchent des salaires qui ne correspondent pas à la réalité de leur travail. Ce qui supposerait que la hiérarchie est respectée.

2.2.3 La recherche de Dai Mengyan Frank James, *Procedural justice During PoliceCitizen Encounters: The Effects of Process-based Policing on Citizen Compliance and Demeanor*, Journal of Criminal Justice, 2011.

La problématique de cette étude s'est portée sur la mise en action de la justice et l'application du principe d'égalité des chances des citoyens, sur l'équité devant la justice et son impact sur les relations sociales entre les citoyens et les agents de Police, ainsi que son impact sur le comportement du citoyen envers sa société et son pays.

La recherche avait pour objectif.

- De montrer comment les théories abordaient la justice procédurale et de faciliter l'entrée à une approche qui prend en compte la Police à partir de la mise en œuvre de la justice afin de mesurer les modalités de formation et de reconnaissance du travail de la Police.

- L'étude s'est focalisée ainsi sur la justice procédurale et le comportement des Policiers qui manifeste deux types de réactions du citoyen au cours de confrontations entre le citoyen et le Policier surtout quand le citoyen refuse de se conformer aux réquisitions du Policier.

- Cette étude a utilisé des données sociales régulières issues des observations des Policiers et de la justice procédurale afin d'étudier les facteurs qui impactent le comportement du

citoyen au regard des relations réciproques entre Policiers et citoyens et l'interaction entre les deux parties. L'analyse statistique a été utilisée pour montrer la relation causale entre la Police et le citoyen en fonction de la mise en œuvre des procédures.

Les résultats de la recherche.

- les résultats de l'analyse statistique indiquent qu'il y a deux sortes de justice procédurale induit par deux comportements différents : le premier est un comportement équitable de la Police et le deuxième est un comportement de non-respect strict de la loi, voire de dépassement, de non prise en compte, ou de contournement des procédures de justice.

- L'étude a montré que la justice procédurale a des causes et des effets clivant par rapport aux deux types de comportements, celui du citoyen et celui du Policier. La confrontation par rapport aux procédures leur mise en œuvre ou leur compréhension est plus antinomique, entre Policier et citoyen.

2.2.4. La recherche de Cao Liqun Huang Bu *Determinants of Citizen Complaints Against Police Abuse of Power, Journal of Criminal Justice, 2000.*

Il existe peu de recherches quantitatives concernant l'effet des facteurs organisationnels en lien avec l'intervention des citoyens dans le travail Policier. Ainsi l'étude s'intéresse au taux de plaintes des citoyens contre les abus Policiers y compris les arrestations illégales, les détentions illégales, les inspections injustifiées ou le harcèlement et l'intimidation, en plus des abus de pouvoir et de langage.

Les objectifs de la recherche cherchent à.

- Tester la théorie de contrôle de Wilson et la théorie de l'organisation de Lundman .
- L'étude cherche à saisir l'effet des questions organisationnelles sur les plaintes des citoyens à propos des abus Policiers et de mesurer leur impact.

Quelques résultats de la recherche

L'approche à mis en exergue le poids de certaines variables sur l'expression des plaintes contre les abus Policiers.

- Plusieurs variables ont été déterminées comme le statut social, le niveau d'instruction, la profession, l'âge, le sexe etc.... En ce qui concerne le dépôt des plaintes des citoyens contre les abus Policiers et le recours à la force.

- Il existe un taux de plainte significatif au sujet des abus Policiers, tel que mentionné par les citoyens, qui vont jusqu'à l'intimidation, la violence et la violence verbale et autres abus.

2.2.5. La recherche de Kaariainen Juha Siren Reino, *Do the Police Trust in Citizens European Comparisons, European Journal of Criminology, 2012.*

La problématique de la recherche

La problématique de l'étude est centrée sur la perte de confiance entre la Police et le citoyen. D'une part est relevé le manque de confiance du citoyen envers le Policier à partir de plusieurs témoignages à cause de l'exercice de la force, ou le favoritisme. D'autre part il y a le manque de confiance du Policier envers le citoyen car ce dernier ne coopère pas pour lutter contre les crimes et n'aide plus à maintenir la sécurité. C'est pourquoi le but de cette étude est d'illustrer de façon théorique et pratique la relation de confiance entre le citoyen et l'agent de Police comme étant une relation sociale centrale.

Les objectifs de la recherche.

- Le but de cette étude est de savoir comment accroître la confiance afin de renforcer la coopération entre la Police et les citoyens. L'étude a mesuré la confiance des citoyens dans la Police de façon globale.

- Si cette étude se concentre sur la relation entre les citoyens et la Police, et spécialement sur la relation de confiance mutuelle, elle vise également à étudier les questions traitant de la culture de la Police. Elle suggère que les Policiers ont une autre approche sur la vision qu'ont les citoyens vis-à-vis d'eux. Cependant les données empiriques de ce type d'études sont rares et proviennent principalement des grandes villes des États-Unis et Royaume-Uni.

- D'autre part, l'étude met l'accent sur la politesse et le capital social et suggère que la confiance varie considérablement entre les sociétés en fonction de l'équité sociale et de la bonne gestion de ces sociétés.

- Elle cherche à identifier les facteurs impactant la confiance envers les Policiers comme l'égalité sociale, la bonne gouvernance et le financement des activités des citoyens.

- L'étude a été basée sur une collecte de matériaux tirés de l'enquête sociale européenne en août 2002 et provenant de 22 pays. L'étude a comparé le niveau de confiance entre les agents de Police et les plaignants, et fait une analyse qui soutient l'hypothèse que les Policiers « *se moquent* » du citoyen, ne donnent pas d'importance au citoyen.

Les résultats de la recherche.

- La confiance permanente envers la Police reflète fidèlement le niveau de confiance dans la société dans son ensemble. Ce résultat est d'autant plus vrai au sein de sociétés où les citoyens se font confiance mutuellement.

- La Police prête attention, à priori, à la confiance des citoyens. Tandis que dans les sociétés ayant un faible niveau de confiance en général, la Police « *ridiculise* » stigmatise le citoyen.

2.2.6. La recherche de Sun I. Hu R. *Social Capital, Political Participation, and Trust in the Police in Urban China*, Australian and New Zealand Journal of Criminology, 2012.

La problématique de la recherche.

L'étude est centrée sur la perte de confiance des citoyens envers la Police et ses agents et son impact sur l'accomplissement des devoirs sociaux des citoyens vis-à-vis de leur pays, de leur société, de leur participation politique et social. L'étude analyse l'existence de la confiance dans la Police et dans les dirigeants de comités des quartiers auxquels appartient le citoyen.

Elle étudie également le sentiment de sécurité du citoyen envers la société.

Les objectifs de la recherche.

- L'étude vise à analyser la confiance dans la Police comme enjeu principal et crucial en Chine où la crise de confiance dans la force de la Police a fait l'objet de peu de travaux. Cette confiance des citoyens en leur Police a plutôt été évaluée empiriquement.

- L'étude de l'impact de la participation citoyenne dans le militantisme social et politique sur l'évaluation de la Police en utilisant les données de l'enquête sociale sur un échantillon de 3500 citoyens chinois de huit villes. L'étude a examiné l'effet du capital social et de la participation politique sur la relation de confiance vis-à-vis de la Police. Elle a tenu compte des caractéristiques démographiques des populations étudiées en analysant également leurs effets sur le sentiment de sécurité. La taille démographique des populations n'est pas indifférente au sentiment de sécurité. Elle a mis en perspective aussi bien en contexte que par rapport à l'avenir, les liens entre les dirigeants des quartiers concernés étudiés et la confiance dans la Police.

Les résultats de la recherche.

- L'étude démontre la confiance des citoyens dans la Police, ainsi que dans les pays voisins et le lien avec la participation à des activités politiques.

- Elle démontre aussi que la confiance en la Police varie selon les villes et interprété par certaines variables communes et distinctives.

2.2.7. La recherche de Nalla M.K. Madan M., *Determinants of Citizens' Perceptions of Police-Community Cooperation in India: Implications for Community Policing*, Asian Journal of Criminology, 2011.

La problématique de la recherche.

La problématique de la recherche est axée sur le lien entre la collaboration entre citoyen et Policier et la confiance du public envers le Policier et la reconnaissance des citoyens de l'équité de traitement des Policiers.

Les objectifs de la recherche.

- Étudier les perceptions des citoyens sur la Police, sur la société et sur les relations avec la Police en Inde. Plus précisément, cette étude examine plusieurs facteurs tels que la satisfaction globale des services de la Police, son professionnalisme, le sentiment de sécurité

et le regard positif envers la Police. Elle explique l'ampleur de la confiance du public dans la Police et le citoyen et les relations entre eux et s'intéresse particulièrement à ceux qui sont généralement satisfaits de la Police et souhaitent travailler avec eux.

- L'étude expose les relations entre la Police et la société de façon positive.

Les résultats de la recherche.

- L'étude fait apparaître que ceux qui estiment que la Police est équitable dans le traitement des citoyens, indépendamment de leur statut social, de leur origine ethnique, sont plus en sécurité dans leurs sociétés que ceux qui sont plus disposés à travailler avec la Police.

- L'étude conclut aussi que l'origine ethnique n'a pas d'influence sur le sentiment de confiance du citoyen envers le Policier.

2.2.8. La recherche de Wu Yuning Sun Ivan Y, *Citizen Trust in Police: The Case of China*, Police Quarterly, 2009.

La problématique de la recherche.

L'étude aborde le problème de la relation entre le citoyen et le Policier notamment la confiance des citoyens dans la Police ainsi que la coopération avec la Police et l'impact de quelques variables sociales et politiques sur ces relations et leurs effets futurs.

Les objectifs de la recherche.

- Évaluer la confiance des citoyens chinois dans la Police.
- Identifier les facteurs responsables de la disparité de confiance du public envers la Police.
- L'étude chinoise montre l'attitude des Policiers en utilisant la théorie du conflit comme un cadre théorique.
- L'étude chinoise montre qu'il y a des variables du conflit, liées au sexe, à l'âge, à l'éducation, au revenu à l'employabilité et à politique perçues du pouvoir chinois.

- L'étude contrôle également les variables d'influence sur la confiance du public dans la Police.

Les résultats de la recherche.

- Les variables de conflit sont juste explicatives et modestes. C'est le cas également de l'attitude du pouvoir envers la Police chinoise et envers la jeunesse chinoise à différents niveaux et de la perception du pouvoir politique.

- Le niveau de confiance dans la Police est influencé par les positions du gouvernement chinois et la capacité de faire face à la criminalité, de la qualité de vie et du degré de corruption parmi les responsables au gouvernement. La recherche de l'impact de ces paramètres a été abordée.

2.2.9. La recherche de Stanko B. Jackson J., *A golden thread, a Presence Emongst Uniforms, and a Good deal of data: Studying Public Confidence in the London Metropolitan Police, Policing and Society, 2012.*

La problématique de la recherche.

La problématique porte sur l'existence d'une confiance du citoyen dans la Police et le lien avec la compréhension de la nature des actes accomplis par le Policier ainsi que la reconnaissance de son rôle. L'étude veut clarifier le travail Policier et sa façon de réactiver la Justice, la démocratie et l'égalité entre les individus.

Les objectifs de la recherche.

- Cette étude publiée sous forme d'articles a abordé la question de la confiance des citoyens dans la nature de l'action sociale policière et les services offerts par la Police.

- L'étude a pris en compte la nature de la culture de la Police, ses effets sur la mise en œuvre de la justice et ses implications et résultats quant au développement de la confiance envers les institutions publiques et les institutions de l'Etat, caractéristique de la démocratie.

Les résultats de la recherche ont mis en lumière.

- L'effet de la culture de la Police sur la confiance des citoyens et la nature des travaux de l'agent de Police.

- Quelles seraient les modalités, les manières de contribuer et d'élaborer des plans futurs pour comprendre davantage ce qui détermine la confiance des citoyens dans la Police.

2.3 Synthèse des recherches étudiées, quels apports ?

Ces travaux ont tous porté sur les relations de la Police aux populations dans des contextes différents. Ils ont développé pour la majorité d'entre eux des enquêtes de terrain à partir d'échantillons raisonnés en utilisant les outils des sciences sociales. Ils ont étudié et croisé des variables d'étude différentes qui influencent la nature de la relation entre le Policier et le citoyen.

Ces études au nombre de seize, six en arabe et neuf en anglais traitent de pays différents et de situations différentes. On peut relever des points intéressants dans ces études qui concernent notre sujet de recherche. Au niveau des méthodologies elles sont pour la grande-partie d'entre- basées sur des enquêtes sociales et des approches au plus près des populations et des institutions dont celle prioritaire de la Police.

La plupart des études précédentes ont utilisé la méthode de l'enquête sociale avec échantillonnage comme l'étude de Hiballah Abderrahmane et de Naji Mohamed Hilal.

D'autres études ont utilisé la méthode de l'enquête descriptive comme l'étude d'Abdelhakim Amer, celle de Mahmoud Mohamed, Abdellah Kensaoui. Certaines études bien que développant le comparatisme ont plus focalisé sur la catégorie des Policiers alors que d'autres plutôt sur celles des populations.

Les études arabes mettent l'accent sur la question des fondements des sentiments de défiance notamment ceux d'injustice et de peur, d'absence de justice ou d'équité, dans les sociétés arabes. Considérant que les questions de sécurité et de crimes se posent dans toutes les sociétés, elles se proposent d'analyser les conditions qui peuvent prévaloir dans le retour à la confiance. Elles traitent alors des cultures notamment policières et des sentiments qui prévalent dans la société. Elles proposent alors des outils et méthodes à mettre en œuvre au niveau des institutions et de la société afin de dépasser ces blocages et de faire collaborer les populations et la Police. Certains mettent l'accent sur l'éducation, d'autres sur la professionnalisation, d'autres enfin sur la place des institutions des réglementations et des procédures. Le système politique est souvent secondarisé, la sécurité étant une affaire de tous et une garantie de stabilité de la société. Les approches portant sur les sociétés non arabes analysent également les rapports entre citoyens et Policiers du point de vue de la relation de

confiance, sur une base interactionniste. Si la dimension politique est ici présupposée elle n'est pas prise en tant que telle dans toutes les analyses des relations entre citoyens et Police.

Dans le cas chinois le militantisme politique (voir l'étude de Sun L., Hu R., *Social Capital, Political Participation, and Trust in the Police in Urban China*) est pris en tant que tel comme variable dans la représentation du travail de la Police. Dans le cas Britannique (voir l'étude de: Stanko B., Jackson J., *A golden thread, a Presence Emongst Uniforms, and a Good deal of data: Studying Public Confidence in the London Metropolitan Police*), la dimension du cadre démocratique est supposée être la base de la confiance des citoyens en leur Police. Elle est également un élément important du principe d'égalité des chances des citoyens, sur l'équité devant la justice et son impact sur les relations sociales entre les citoyens et les agents de Police (voir L'étude de Dai Mengyan, Frank James, *Procedural justice During Police Citizen Encounters: The Effects of Process-based Policing on Citizen Compliance and Demeanor, Journal of Criminal Justice*).

Toutes les études précédentes s'accordent que la sécurité est une responsabilité de tout le monde. Les membres de la société doivent en prendre part de façon active, mais pour cela il faut améliorer l'image du Policier auprès du citoyen car ce dernier a souvent des représentations négatives de l'agent Policier. Cela doit être accompagné par une prise de conscience concernant l'importance de la sécurité. D'autres études comme celle de Hiballah Abderrahmane, évoquent la nécessité d'un dialogue entre le Policier et le citoyen afin de faire la pédagogie du travail Policier et pour attirer les citoyens vers une coopération active.

De manière générale et synthétique les recommandations des études proposent de :

- Créer dans en milieu urbain à destination des jeunes qui veulent coopérer avec la Police (les amis de la Police) des structures ou collectifs collaboratifs afin de renforcer la participation des jeunes dans la sécurité de la société sécurité et de les motiver à travers la présentation de leurs coopérations avec la Police sur les médias, et à travers des motivations financières.

- Sensibiliser par tout moyen de communication les citoyens sur le rôle important et vital de la Police dans la société et que les Policiers sont au service du citoyen et non du régime.

- Organiser des réunions académiques (ateliers, conférences, Séminaires) entre les appareils de sécurité et les responsables des médias afin de converger les points de vue entre la Police et les médias et donc du citoyen.

- Appliquer de nouvelles méthodes pour accélérer et améliorer la prestation des services aux citoyens, tels que : le système de dossiers imprimés, qui sont remplis en fonction du plaignant.

- Introduire les femmes pour effectuer un service public à la fin de ses études pour apporter une valeur ajoutée dans divers aspects des services fournis à la société et en faire l'annonce.

- Éditer des magazines concernant la culture de sécurité.

- Saisir le rôle de l'agent de Police par le citoyen et coopérer avec lui afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la société.

- Éduquer les jeunes dès leur enfance à faire confiance aux Policiers afin qu'ils prennent conscience du travail accompli par la Police, ainsi que pour les inciter à coopérer avec eux.

- Favoriser la confiance du citoyen dans la Police à travers les médias et l'enseignement et intégrer la culture de sécurité dans les programmes scolaires.

-Prévoir des créneaux horaires sur les télévisions afin de présenter des programmes à destination du citoyen afin de l'informer sur ses droits et ses devoirs envers la Police.

-Offrir des possibilités de travail pour les jeunes pour les éloigner de la délinquance et du crime.

CHAPITRE 3 :

CADRE ANALYTIQUE, DEFINITIONS DES NOTIONS ET CONCEPTS

INTRODUCTION

L'identification des concepts dans la recherche sociale joue un rôle important dans la clarification du contenu de l'étude. Cette identification joue en effet un rôle de clarification dans la mesure où elle aide le chercheur à préciser, son cadre d'analyse et ses objectifs de recherche. L'intervention prêtée à Voltaire qui dans ses controverses demandait « *Si vous voulez converser [...] avec moi, définissez vos termes* » éclaire bien le fait que la précision des mots utilisés est un prérequis important dans la compréhension des termes d'un débat et de la problématique posée. À la suite de Voltaire nous pouvons dire que nous comprenons que c'est à travers le terme énoncé rigoureusement que la pensée se précise et que l'approche scientifique puisse être posée de manière rigoureuse. Les concepts utilisés ont une importance dans la définition des termes et dimensions des questions étudiées. En effet chaque discipline possède ses propres concepts et terminologies qui se sont élaborés dans l'histoire propre de la discipline. Emile Durkheim a bien mis en exergue qu'il faut se méfier des prénotions et qu'il y a besoin de définir en rupture avec le sens commun ses concepts analytiques ²⁶.

Les concepts peuvent se multiplier ou se chevaucher lorsque l'on décrit de manière précise un sujet d'étude. Il y a ainsi des concepts centraux et des concepts périphériques, des interrelations conceptuelles. Ce constat est d'autant plus vrai en sciences sociales, d'autant que celles-ci s'intéressent à étudier toutes les dimensions des sociétés, en particulier la dimension dans le temps, les dynamiques qui provoquent les changements et l'évolution des sociétés et en conséquence les modifications des termes liés au changement et l'évolution des phénomènes étudiés.

Le sujet de la présente étude qui porte sur les "*relations entre le citoyen et le Policier*" relève de concepts principaux ayant outre des significations linguistiques et scientifiques, des dimensions sociales importantes et des effets concrets. L'identification de ces concepts vise en premier lieu à saisir et connaître leurs significations scientifiques. Ainsi on pourra éclairer

²⁶ Emile DURKHEIM, (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris PUF, ed 2013.

les interrelations entre aspect théorique et empirique du sujet. Le concept est un terme générique, abstrait formel qui exprime un groupe d'objets homogènes. Il permet une abstraction de la réalité qui permet au chercheur d'exprimer la réalité. Le concept en tant qu'abstrait formel est riche en déterminations pour appréhender le réel complexe. le vecteur de connaissance va du rationnel au réel et repense en retour dialectique le rationnel sur la base de l'expérimentation du réel.²⁷ .

Dans le cadre de la recherche scientifique, le chercheur utilise de nombreux concepts au service de son étude, qui doivent être définis avec le plus de précisions possibles et référés au cadre théorique dans lequel ils prennent sens.

3.1 Définitions des concepts opératoires.

La sécurité occupe une place centrale dans les sociétés contemporaines. C'est une notion qui se rapporte à la vie quotidienne car elle relève de la quiétude et de la sérénité de la vie sociale. Cette notion n'a cessé de se transformer dans ses significations au fur et à mesure de l'évolution de la société, car quasiment chaque évolution fait apparaître potentiellement un risque et chaque risque requiert une réponse sécuritaire. L'ampleur de l'angoisse sécuritaire qu'on retrouve dans toute société a connu une apogée ces dernières années avec la menace terroriste amplifiée avec l'avancement des moyens de communication et la mondialisation.

Le mot sécurité a souvent été associé à d'autres mots, de nos jours on entend parler de « *la sécurité psychologique* » pour désigner le sentiment de bien-être psychologique au travail, on entend aussi parler de « *la sécurité alimentaire* » pour désigner un état de stabilité d'accès aux besoins primaires de vie des sociétés, où on a « *la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive* »²⁸. Il y a aussi « la sécurité sociale » qui renvoie à la mutualisation de la couverture des risques tel que la maladie, la vieillesse, le chômage, entre autres.

Sans citer toutes les associations du mot sécurité, l'on constate que l'absence de ce type de sécurité présente une menace de stabilité et d'inquiétude pour les individus et la société.

²⁷ Pierre BOURDIEU Jean-Paul CHAMBOREDON, Jean-Claude PASSERON (1ière éd 1968), *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Paris, Mouton ed de l'EHESS, 2015.

²⁸ Voir, Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, la sécurité. CSA, 39ème session, 15-20 octobre 2012, p.6.

Aussi bien il faut avec certains analystes intégrer la dimension de la sécurité humaine en effet « *le concept de sécurité humaine issu des travaux du PNUD des années 90 et promu notamment par le ministre canadien Lloyd Axworthy, pose le primat de la sécurité des individus ou des personnes sur celle des Etats : la sécurité de l'Etat ne peut être considérée comme une fin en soi mais plutôt « comme un moyen de garantir la sécurité de la population* »²⁹

Au premier abord le mot sécurité s'auto-suffit pour exprimer la signification habituelle que les personnes mettent derrière le mot, mais son usage dans plusieurs domaines lui confère une certaine forme d'ambiguïté ³⁰. Néanmoins on constate de manière générale à travers l'histoire, que la notion de sécurité a été associée à la stabilité où l'individu en sécurité doit ressentir et vivre un sentiment de paix, de quiétude. Les besoins fondamentaux des peuples sont en effet : la sécurité, le bien-être économique et la justice.

C'est la réalisation de ces dernières dimensions qui procure ainsi aux individus les conditions pour évoluer, réaliser, vivre en paix avec les autres et prospérer.

En arabe le mot utilisé pour désigner la sécurité est « *Amne* » de la racine « *Amin* » : *avoir confiance*, ce qui veut dire « *avoir la quiétude et ne pas avoir peur* »³¹

Dans le domaine de la recherche arabe, les définitions assez proches reviennent sur le rôle de l'état et mettent en avant les actions qui visent à procurer le sentiment de sécurité par la défense de l'état de la souveraineté et de la patrie, ce sont des :

« Actions menés par des services spécialisés pour prévenir et réprimer les menaces qui pèsent sur l'État ou l'un de ses quatre éléments, la patrie, le peuple, le gouvernement et la souveraineté. Pour garantir une sérénité public ou privé » ³²

²⁹ Lloyd AXWORTHY, « La sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation », Politique étrangère n°-1999

³⁰ Ajoua ALI, Les relations publiques et l'image mentale, 1ère édition, Le Caire, Alam Alkoutoub, 1983.

³¹ Ibn MANDHOUR, *Lissan Al Arabe [dictionnaire de langue arabe]*, Dar Al Marif, Tome 1, p.14.

³² Selon Abdelwahab ABDERRAZAQ Juriste égyptien, discours 2018 au Conseil Constitutionnel Le Caire 2018.

On observe que les chercheurs estiment qu'il est difficile de donner une définition précise qui peut regrouper toutes les formes de la sécurité pour plusieurs raisons :

- L'ambiguïté et le flou qui entoure le phénomène de sécurité ce qui en rend difficile son étude théorique.

- La différence de l'angle d'étude lié à la différence des domaines scientifiques.

- L'absence d'unité conceptuelle globale ou partielle lié à la sécurité.

- Le phénomène sécuritaire est un phénomène social difficilement palpable, car il est lié tout à la fois à un sentiment et il est également objectif et réel.

- Par ailleurs la notion de sécurité ne peut pas être opposée constamment au crime ³³.

En effet car la sécurité de l'individu ne requiert pas uniquement une intervention contre le crime, mais le dépasse à un besoin de protection des droits personnels et globaux.

3.2 Sciences sociales et question de la sécurité.

La notion de sécurité a connu des évolutions importantes en relation avec le développement des sciences sociales. Le débat sur la définition de la notion de sécurité « *est apparu au début des années quatre-vingt pour s'intensifier tout au long des années quatre-vingt-dix* »³⁴. « *Il a pris forme dans le cadre de la remise en question des études stratégiques qui enfermait la notion de sécurité dans la sphère strictement militaire* », puis il s'est élargi jusque à ces dernières années incluant toutes les formes de menaces « *permettant d'inclure au concept de sécurité des questions relevant de la théorie et de l'histoire de la guerre et de la paix; des perceptions des valeurs, des cultures et des menaces; des concepts de sécurité régionale, internationale et globale; du terrorisme, des dimensions économiques et écologiques de la sécurité, du trafic de drogue; des impacts technologiques et de la dissémination de*

³³ Chaaban et al., *Information et sensibilisation du public pour le personnel de sécurité*, Le Caire, Académie de Police, 2002.

³⁴ Hélène VIAU, *La théorie critique et le concept de sécurité en relations internationales*, Mémoire de maîtrise en relations internationales UQUAM, 1998

l'information dans les conflits internationaux, des politiques de défense étatique ou encore de la stratégie nucléaire »³⁵

Parmi les chercheurs qui travaillent sur le concept de sécurité humaine, selon une spécialiste des relations internationales, « *il n'existe pas véritablement d'accord sur sa signification et sa portée. Pour les uns, il convient d'y inclure toutes les menaces qui pèsent sur les individus y compris celles qui sont la conséquence du sous-développement et empêchent les individus de voir leurs besoins primaires satisfaits (« freedom from want ») ; alors que les autres, privilégient une approche centrée sur les actes de violence portant atteinte à l'intégrité physique des individus (« freedom from fear ») et ont tendance à focaliser leurs actions sur, par exemple, la réforme du secteur de la sécurité ».*³⁶

En sciences sociales, si l'on se situe au niveau des relations interindividuelles, la sécurité est définie comme la situation où un individu est protégé relativement de tout danger qui le menace. La sécurité relève du sentiment qui libère de la peur, qui procure une certaine quiétude. Cela suppose que l'individu évolue dans un environnement où la menace est absente ou bien qu'il possède suffisamment de moyens pour faire face à cette menace. Dans une autre acception la sécurité est un ensemble d'efforts déployés pour faire face au crime et à la déviance. Ces efforts et actions sont formalisés par des normes mises en place par la société pour garantir la préservation des droits des individus (droit à la vie, droit de propriété, libertés...). Aussi bien c'est dans la structure sociale que se définissent les rapports qui contribuent aux respects des normes garantes de la sécurité.

3.3 Pour une définition opératoire de la sécurité.

Nous faisons notre ici la définition de la sécurité dans sa dimension globale, mais relevant plus dans notre étude du niveau des individus, de leurs sentiments de sécurité, de leurs représentations de cette dimension nécessaire à la stabilité et au vivre ensemble.

³⁵ Helga HAFENDORN, « The Security Puzzle : Theory-Building and Discipline-Building in International Security », *International Studies Quarterly*, vol. 35, 1991, pp. 3-17, citée par Hélène Viau, *La théorie critique et le concept de sécurité en relations internationales*, Mémoire de maîtrise en relations internationales UQUAM, 1998.

³⁶ Barbara DELCOURT, « La sécurité, un concept polysémique », in Dario Battistella (dir), *Relations internationales. Bilan et perspectives*, Bruxelles, Edition, Ellipse, 2013.

Une définition opérationnelle de la sécurité serait donc un sentiment partagé par les individus d'une société donnant une sensation de sécurité et d'absence de peur, certes variable, dans l'espace et le temps. Un tel sentiment contribue à la stabilité et la prospérité de la société, mais il passe par le respect de règles établies inspirées de la loi, de la morale, des coutumes et de la religion.

3.4 Crime et déviance sociale.

Dans son analyse du normal et du pathologique Emie Durkheim rend compte du crime comme phénomène normal pour le sociologue alors qu'il est pathologique pour le citoyen. Toutes les sociétés connaissent du crime et celui-ci est lié aux conditions de toute vie sociale. Tout en étant pathologique le crime a une fonction sociale dans la société. Toute société prescrit des interdits et des permissivités en fonction de sa conscience collective. Le crime est ainsi défini par la peine que la société lui applique. La peine rassure confirme la validité des normes et des valeurs d'une société. La fonction du châtement est de satisfaire la conscience collective³⁷.

Le crime est un phénomène aussi vieux que les sociétés. Durkheim le qualifie de phénomène relatif à double face. Les sociétés ont ainsi établi en fonction de leurs valeurs des lois contre le crime. On peut distinguer différentes sources de lois : il y a d'abord la législation religieuse, puis les coutumes et les traditions de la société ou l'application de la loi naturelle, et plus tard les normes juridiques. Le crime a toujours été considéré comme un comportement déviant qui doit être traité par la société. A l'échelle individuelle, Le crime a souvent été relié à des syndromes de maladies mentales en considérant que le comportement criminel est un comportement qui relève de troubles psychologiques.

Ce lien a faussé la compréhension et l'explication sociale de la criminalité. L'approche psychologue a mis en exergue les difficultés qu'il y a d'élaborer une politique sociale de prévention et de sanction. Du point de vue légal le crime a été défini comme « *toute action punissable par la loi ou toute action que la loi interdit et soumet à une sanction afin de punir celui qui la commet* ». Il n'y a pas ainsi une déviance en soi. Les déviations doivent être analysées de ce point de vue en fonction des normes et valeurs des sociétés. C'est en fonction de celles-ci, qui sont plurielles et relatives que l'on peut apprécier la déviance qui est un rapport à la norme³⁸. Et c'est dans les relations interindividuelles en fonction des normes

³⁷ Emile DURKHEIM (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris PUF, 2013.

³⁸ Howard S BECKER (1963), *Outsiders, sociologie de la déviance*, Paris Métailié 1985.

établies que se structurent les pratiques et les représentations de ce qui est punissable ou non pour la société. À partir de là, nous pouvons dire que les citoyens et la Police doivent coopérer et interagir en respectant les règlements et la loi. Il faut également se dresser contre les contrevenants à la loi afin de parvenir à une société de sécurité et de prospérité.

3.5 La Police : une organisation hiérarchisée.

L'organe de la Police est responsable du maintien de l'ordre public, de la préservation de la sécurité et de protéger les vies et les biens des risques de différentes sortes. Il a un double objectif. Le premier est le maintien de la paix et de la sécurité, cette mission est assurée par la Police administrative et l'autre est de faire respecter la loi et de combattre le crime grâce à la Police judiciaire ³⁹.

La Police est l'une des institutions les plus organisées, de l'état, elle travaille dans le cadre de la loi et elle a des objectifs clairs définis par le pouvoir politique qui lui donne un mandat d'appliquer la loi. De ce fait, la Police ne peut se fixer des objectifs qu'avec l'aval de l'autorité politique. Parmi les mandats qui sont conférés à la Police il y a celui d'utiliser la force en cas de besoin pour faire appliquer la loi. Trois missions caractérisent la place de la Police dans l'ordre institutionnel : d'une part son rapport au pouvoir exécutif, ensuite son rapport à la société civile et enfin son rapport à son organisation et fonctionnement interne ⁴⁰.

La mission principale de la Police est ainsi le maintien de l'ordre public, dans un cadre institutionnel et de fonctionnement qui permettrait aux citoyens de vivre normalement leur quotidien

L'institution policière se distingue par les tâches qu'elle doit accomplir dans la société.

Pour cela elle doit interagir avec les différentes couches de la société. Ainsi la réussite de l'institution policière dépend de la coopération avec la société elle-même, qu'il s'agisse de personnes ou d'institutions.

³⁹ Léon GARIBALDI, « Il est temps de réinventer la Police de proximité » *Revue Après-demain*, numéro 18, 2011/2, pp, 24-27.

⁴⁰ Dominique MONJARDET, *Ce que fait la Police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte (coll Textes à l'appui), 1996.

En Libye, ce rôle est défini comme la responsabilité d'assurer la paix et la sécurité pour les citoyens dans tous les domaines, et d'exécuter les lois et les règlements⁴¹. Durant ces dernières années la responsabilité du citoyen est passée à l'avant des préoccupations. De ce fait il apparaissait logique de repenser les questions de sécurité et de la relation entre le citoyen et l'institution policière en Libye.

Le mot Police vient du latin *politia* qui veut dire « *force du peuple* ». En arabe le mot utilisé pour désigner la Police est « *Chourta* », les premiers dictionnaires arabes définissent *Chourta* par « *c'est le premier bataillon qui fait face à la guerre, et qui se prépare à mourir [...] ils [les Policiers] portent des signes distinctifs* »⁴².

Une définition conventionnelle de la Police serait alors

« Un organe civil de l'État responsable du maintien de l'ordre public dans le sens traditionnel du terme (sécurité publique, santé publique et la paix générale) et dans le sens moderne (protection de l'environnement, préservation de l'esthétique de la ville et de l'éthique de la société). Malgré la ressemblance avec l'institution militaire, néanmoins la Police reste un organe civil. Elle est assujettie à une mise en cause lorsqu'elle dépasse le périmètre de son autorité ».⁴³

La définition opérationnelle de l'institution policière qu'on peut retenir pour notre cas serait un la Police constitue un organisme civil, affilié au ministère de l'intérieur de la Libye, qui travaille pour assurer la sécurité et répondre aux besoins et services des citoyens selon la loi. Cet organe interagit avec les membres de la société afin de garantir la stabilité communautaire.

La Police est donc une institution qui se doit d'être au service du citoyen car c'est un devoir constitutionnel. Une définition opérationnelle serait alors que la Police est une

⁴¹ Voir, décret Ministère intérieur de la Libye, 2001.

⁴² Dictionnaire arabe Alqamous, p, 322.

⁴³ Chaykhali, Abdelkader ABDELHAFED, *L'éthique de l'homme de justice*, Ryad, Université Nayef des sciences sécuritaires, 2005, p, 9.

institution sociale et judiciaire qui a reçu un mandat de la part de la société pour répondre à ses besoins d'ordre et de sécurité.

3.6 Le Policier : un professionnel à la base du fonctionnement de l'institution.

En tant qu'organisation, la Police fonctionne sur la base de professionnels formés pour remplir des missions constitutionnelles. Le Policier occupe une place importante dans la société car il représente une institution qui détient un pouvoir conféré par le pouvoir politique et réalise les objectifs tracés par le pouvoir à travers les lois. En tant que telle la Police est formée pour cette mission et pour se faire elle est organisée selon des règles et une hiérarchie qui va du Policier qui agit au plus près du citoyen jusqu'au supérieur qui commande et occupe les bureaux en passant par des spécialistes de questions liées au crime, aux droits à la prise en charge des personnes et des situations de délits et de crimes.

De manière générale on peut définir le Policier comme étant la personne désignée par les autorités compétentes pour exercer une fonction dont le but est en général de servir les citoyens, de préserver leurs vies et leurs biens, de protéger les innocents et les plus faibles de l'oppression et de maintenir l'ordre public, pour cela les autorités lui octroient un pouvoir qu'il doit s'y tenir et ne pas en abuser. Pour se faire le Policier peut avoir à intervenir dans différents domaines : la circulation, en intervention d'urgence, en enquêtes criminelles...à cause du service qu'il doit fournir il est toujours en contact avec le citoyen.

C'est l'appartenance à l'organisation institutionnelle « *la Police nationale* » qui définit le Policier et lui donne sa reconnaissance juridique et sociale. On exclut ainsi les milices qui peuvent dépendre du pouvoir ou de parties du pouvoir et dont les missions en sont pas clairement définies. Le Policier qui est visible et reconnu par des signes distinctifs va de l'agent qui occupe la fonction d'agent de la circulation vers l'enquêteur dans le domaine des affaires pénales. Certains occupent des fonctions dans les établissements pénitentiaires, dans l'administration des passeports, de la nationalité et des affaires des étrangères. Pour la plupart ces agents sont au contact direct avec le citoyen et œuvrent pour proposer des services au citoyen. Les agents de Police partagent une culture, une identité, des intérêts communs, des conditions de travail et des pratiques au quotidien. Au Policier sont confiés des tâches et des spécialités différentes conférées par l'organisation policière⁴⁴

⁴⁴ Dominique MONJARDET, *Ce que fait la Police. Sociologie de la force publique*, Paris La Découverte coll Textes à l'appui, 1996, p,199.

3.7 La société libyenne.

Afin d'analyser les relations entre la Police et la société, il nous faut caractériser le type de société dans le cas libyen. Le terme de société est polysémique et renvoie à plusieurs orientations dans les sciences sociales.

De manière générale, la société est souvent abordée comme « *tout rassemblement humain qui favorise des conditions de vie du point de vue historique, économique, social et civilisationnel* ». Ce rassemblement est « *régi par des valeurs et des normes morales, sociales et juridiques qui déterminent le cadre de l'interaction entre les individus* ». Les premières approches en anthropologie ont cherché à distinguer les sociétés des communautés. Alors que la communauté est caractérisée par la proximité affective et spatiale des individus et se définit donc comme « *une communauté de sang, de lieu et d'esprit* » où le tout prime sur l'individu, la société, en revanche, est le lieu d'un individualisme débridé et destructeur, d'une concurrence généralisée entre les hommes désormais isolés et séparés les uns des autres, le règne de l'intérêt personnel désormais au fondement de tous les rapports sociaux⁴⁵.

Emile Durkheim approfondit et spécifie ces rapports en distinguant les sociétés traditionnelles des sociétés modernes⁴⁶ : dans les premières la conscience collective est mécanique et la division du travail simple, dans les secondes la conscience collective est organique et la division du travail complexe et se fait par spécialisation. Pour Durkheim, une société n'est pas seulement un groupe d'individus qui habitent dans le même endroit géographique, elle est « *avant tout un ensemble d'idées, de croyances, de sentiments de toutes sortes, qui se réalisent par les individus* ». Elle indique une réalité qui est produite quand des individus agissent l'un sur l'autre, ce qui résulte dans la fusion des consciences individuelles⁴⁷.

Se pose la question de l'histoire de la constitution de la société libyenne. Si on peut parler d'état-nation libyen constitué historiquement et affirmé depuis l'indépendance jusqu'à la chute de la dictature, il n'en pas apparaît pas moins qu'y coexistent face à des institutions « *nationales* » en crise des groupes sociaux quelque peu fermés comme les tribus qu'on peut

⁴⁵ Ferdinand TONNIES (1887), *Communauté et société*, (traduction Sylvie Mesure et Niall Bond, Paris PUF 2010.

⁴⁶ Emile DURKHEIM (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF, coll Quadriga, 2013.

⁴⁷ Emile DURKHEIM, *Sociologie et philosophie*. Paris, PUF, 1974, p,79.

assimiler à des communautés fonctionnant sur la base de règles propres. C'est dans les interactions interindividuelles que se construit « *la conscience collective* » garante de la production de normes et de valeurs acceptées par le plus grand nombre. La société libyenne reste, en dépit d'une urbanisation fondée sur le développement des ressources fossiles, fondamentalement une société tribale. La Libye regroupe ainsi quelques cent quarante tribus, dont les Touaregs, les Toubous et les Berbères.⁴⁸ « *la loyauté est prêtée à la tribu et non pas à l'État libyen ce qui a eu un impact sur l'occupation des postes clés dans le pays et la distribution du pétrole, l'une des richesses libyennes* »⁴⁹

3.8 Les relations sociales : entre ordre et désordre.

La définition suivante du concept des relations sociales, comme coopération inégale « *La relation sociale peut être définie comme un échange entre deux acteurs, qui éveille chez eux des attentes culturellement définies (ils poursuivent des finalités et ils espèrent des rétributions) et qui se déroule sous des contraintes sociales (ils ont des ressources limitées et chacun tend à dominer l'autre et à se défendre de sa domination). Du même coup, une relation sociale est une forme de coopération (ils mettent leur ressources et leurs compétences au service des finalités), qui tend nécessairement vers l'inégalité (leurs rétributions dépendent de la place qu'ils occupent dans la relation et de l'emprise qu'ils parviennent à exercer sur l'autre)* »⁵⁰ apparaît éclairante des conditions qui prévaudraient dans l'appréhension des interactions entre individus.

C'est bien ces interactions interindividuelles qui se formalisent en relations sociales. Ce sont « *les interactions entre les acteurs sociaux qui donnent naissance à des formes sociales institutionnalisées comme le groupe, ou à des formes sociales non officielles comme les réseaux sociaux. Les relations d'interdépendance désignent pour leur part l'action de chaque acteur en tant qu'elle a un effet sur les autres acteurs dans un système. Les relations de rôles, enfin, caractérisent l'aspect signifiant et symbolique des comportements et des conduites* »⁵¹.

⁴⁸ Christine N. MYERS, « Tribalism and Democratic Transition in Libya : Lessons from Iraq », Pepperdine University, Global Tides, Vol. 5, 2013, pp,6-7, citée par Saada El Sabri, le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye Thèse Université Paris V, René Descartes 2017.p,391.

⁴⁹ *Ibidem*, p, 391.

⁵⁰ Guy BAJOIT, « le concept de relation », *Revue Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, numéro 1, volume 5, année 2009, p,54.

⁵¹ Massimo BORLANDI Raymond Boudon Mohamed CHERKAOUI Bernard Valade : *Dictionnaire de la pensée sociologique*. Paris PUF, coll Quadrige, 2005, p,595.

Celles-ci sont les bases de tout processus social. Ce dernier étant un processus récurrent de l'interaction sociale qui peut être déterminé et qui relie les membres d'une société de façons multiples. Les liens et les interactions qui distinguent les sociétés découlent de la nature du rassemblement établi (géographique, culturel, religieux, linguistique...). Les processus sociaux de base incluent la lutte, la concurrence, les représentations, la compatibilité, l'adaptation, la coopération, la spécialisation, la différenciation et l'évolution naturelle. Ceux-ci se résument dans ces liens et les effets mutuels entre les individus et la société, découlant de la nature de leur rencontre et du partage de leurs sentiments ainsi que de leur interaction dans le creuset de la société.

On trouve aussi dans la littérature que les relations sociales se font pour nourrir des besoins mutuels dans un cadre d'interaction sociale, cela commence depuis la relation entre l'individu et les membres de sa famille jusqu'à sa relation avec la société et ses organisations.

L'étude des relations sociales induit donc l'étude des différentes formes d'interactions qui touchent tous les domaines de la vie. Ces relations croissent de façon significative si les interactions et les actions sont coordonnées et s'il existe des objectifs communs qui les soutiennent. Elles sont de l'ordre du comportement significatif qui vient en réponse à un autre comportement. Ces relations sont fondées sur le choix et l'attraction ou le rejet et la demande

Quoi qu'il en soit toutes les définitions concernant les relations sociales tournent autour de l'idée de la dynamique de l'interaction sociale qui est conforme à la culture d'une société, qu'il s'agisse d'un environnement purement social ou d'un environnement social-professionnel. Ce sont les relations sociales qui cristallisent ces interactions et qui prennent différentes formes.

Il est clair, d'après les définitions précédentes, que les relations sociales représentent un lien entre deux ou plusieurs individus. Chaque individu peut influencer l'autre ou les autres avec ses idées et influencer aussi les systèmes pour satisfaire des besoins mutuels. Cette relation se fait à la lumière d'une interaction existante qui contribue à développer un sentiment d'appartenance et de coopération pour atteindre des objectifs communs.

Une définition opérationnelle des relations sociales dans le cadre de notre sujet d'étude serait saisir l'interaction entre les citoyens et la Police sous la forme de la coopération visant à assurer la sécurité, la sûreté et la stabilité dans la société libyenne.

3.9 Le citoyen.

Le mot citoyenneté est dérivé du latin *civitas* (en grecque polis) qui désigne droit de cité, droit d'un habitant d'un pays. La cité étant considérée comme une unité politique indépendante qui confère des droits à ses habitants. Par ailleurs le concept de citoyen est forcément lié à celui de l'État. La relation entre l'état et le citoyen apparait clairement chez Rousseau dans le chapitre VI du contrat social, qui évoque l'État qui va être fondé selon « *le contrat social* ». Il dit à ce propos :

« *Les citoyens pactisent et se donnent des lois pour n'avoir point à se donner des maîtres. En obéissant à la loi, ils n'obéissent qu'à eux-mêmes* »⁵² Le but du contrat social est de transformer la liberté naturelle de l'homme en liberté civile et morale qui constituent la liberté politique dans l'Etat.

Avant l'ère des lumières, le concept de citoyen était limité à un petit groupe de personnes qui a monopolisé le droit à la souveraineté sur le peuple, dans le but de l'exploiter, de s'en divertir et finalement de le marginaliser, utilisant comme prétexte le droit divin. À partir de l'époque des lumières de nouvelles idées ont émergé portées par les philosophes de l'époque comme Montesquieu, Locke ou Rousseau. Ainsi les hommes jouissent de droits dès leurs naissances, il s'agit de droits naturels comme l'égalité, la propriété et la justice et la citoyenneté qui est un droit universel qui ne se limite pas à une catégorie. La première déclaration des droits de l'Homme de 1791 a inclus le droit à la citoyenneté mettant un terme à la spoliation des biens de l'individu et sa privation de liberté de la part des gouverneurs. Le concept de citoyenneté s'est développé dès lors que l'État Policier évolue vers une État fondé sur la démocratie sociale, le droit à la vie et au travail pour tous.

Le citoyen est la base de la construction d'un État. Alors il est nécessaire d'avoir une relation étroite entre les appareils de sécurité et la société pour prévenir la délinquance et la criminalité et de participer ensemble à la lutte contre ces déviances. Les institutions sociales jouent un rôle complémentaire avec les institutions de sécurité pour apporter la stabilité et pour soutenir les réalisations des différentes institutions de la société sans altération. L'état

⁵² Cité par Simone Goyard-Fabre, *Philosophie politique, XVIe- XXe siècle*, Paris, P.U.F, 1987, p. 233.

devient la maison de tous, par conséquent chaque individu doit s'impliquer, de la même façon que pour sa propre maison, pour préserver sa stabilité et conserver ses biens.

Le fondement de n'importe quelle société selon des bases solides passe par la sécurité. Cette dernière garantie des conditions de prospérité de la société. Mais elle est conditionnée par l'état de démocratie politique dans la société. Ceci suppose également que le pays soit indépendant politiquement, économiquement et socialement. Mais ces conditions réunies ne suffisent pas car les institutions sociales doivent éduquer le citoyen de ce point de vue en l'informant du rôle de chacun dans la société (les appareils de sécurité, la famille, les établissements d'enseignement) pour rendre compte de la citoyenneté de chaque personne et de sa contribution dans la société. Cette prise de conscience devient même une obligation car l'intérêt général doit être perçu dès la composante de base de la société à savoir les individus.

L'intérêt est alors perçu comme une responsabilité commune entre le citoyen et l'État qui le met en œuvre.

La société est une agrégation unitaire de différents individus. Différents par l'âge, par le rang social, par leurs fonctions dans la société. Ces individus s'ignorent en général et vivent de façon éparpillée et les interactions se font dans des cercles particuliers où se croisent les besoins des uns avec celui des autres. En l'absence de communication le citoyen agit comme un simple individu, il ne pourra pas avoir d'organisation sociale, ni des règles fixes, ni un sens du vivre en commun. Il s'agit de voir dans notre étude si on a à faire avec une société de citoyens ou si la citoyenneté est bridée dans une situation où l'Etat reste à construire.

3.10 La Police communautaire.

Le concept le plus proche en France, de ce qu'est « *la Police communautaire* » dans certains pays, est la Police de proximité (le nouveau terme utilisé depuis peu est la Police de sécurité au quotidien PSQ). En effet, la France s'est inspirée de l'expérience en la matière des pays anglo-saxons (surtout aux États-Unis) pour donner sa propre définition de cette Police. La genèse de l'idée est apparue avec le rapport de Bonnemaïson en 1982⁵³. Cette Police de

⁵³ Léon GARIBALDI « Il est temps de réinventer la Police de proximité », Revue *Après-demain* 2011/2 numéro 18, p.24.

proximité était censée prévenir les violences contre les personnes qui ont explosé depuis le début des années 1950.

Ainsi la Police communautaire ou de proximité a pour mission d'aller au contact du terrain afin de récolter des informations, de faire acte de présence à but dissuasif et d'anticiper les problèmes qui peuvent s'envenimer. Le Policier de proximité devait allier respect et autorité.

En outre le Policier de proximité peut aussi utiliser la force, cependant, et grâce à sa connaissance du terrain et de l'environnement, l'utilisation de cette force est proportionnée à la situation.

Toutefois, la décision d'utiliser ou non la Police de proximité reste une décision politique qui peut être sous le feu des critiques. La première critique que l'on renvoie à cette Police est qu'elle utilise beaucoup d'effectif et beaucoup d'heures de formations. En effet, toute la stratégie de cette Police est basée sur le facteur humain qui est au contact de la population sur le terrain, et qui, par conséquent doit maîtriser beaucoup de compétences comme la communication, la connaissance fine du terrain, les éléments culturels de la population locale, entre autres.

L'utilisation de la Police « *communautaire* » nécessite également beaucoup de « *turn over* » dans la mesure où ce ne serait pas un service de plein temps ouvert à tous les citoyens, ce qui veut dire une politique de recrutement massif qui peut se heurter aux questions budgétaires des gouvernements qui verront toujours de mauvais œil mettre autant de moyens pour ce service de Police. Ainsi la tendance actuelle en matière de sécurité s'appuie sur l'utilisation de plus de technologie et de répression. Ceci dit les caméras ne peuvent en aucun cas prévenir, ni recueillir les informations du terrain. On voit bien, à partir de ces choix cités, la politisation de la question.

Plusieurs études sur la sécurité affirment que la Police, en tant que nouveau système sociétal, doit satisfaire les besoins de la population en matière de maintien de la paix et de la sécurité. Par conséquent, la question de la relation de proximité et de réciprocité entre la Police et les citoyens est essentielle à la restauration de la sécurité de l'individu et de la société.

Une définition opérationnelle de la Police communautaire en Libye serait un organe qui travaille en coopération avec les citoyens pour le maintien de la sécurité au sein de la société libyenne. Cette institution fait partie de la société et offre au citoyen des services qui répondent à ses besoins. Elle pose cependant la question du choix des citoyens et du rôle qui leur serait dévolu.

DEUXIÈME PARTIE : APPROCHES THÉORIQUES : SOCIÉTÉ LIBYENNE ET ACTEURS

INTRODUCTION

La relation entre le citoyen et le Policier est un phénomène social, mais aussi l'un des plus importants problèmes liés à la sécurité qui ont surgi durant les dernières années. La conception moderne de la sécurité est devenue globale faisant intervenir tous les organes de l'État, tous les acteurs et les organisations civiles. Nombre de théories sociales, psychologiques et environnementales ont essayé d'expliquer les relations entre le citoyen et le Policier, ainsi le chercheur a essayé d'introduire pour la présente étude les différentes théories adoptées qui permettent d'éclairer le sujet de l'étude et cerner les dimensions, autant sociales, culturelles, psychologiques, qu'organisationnelles explicatives de ces relations.

Les chapitres suivants visent à faire le point des différentes contributions et approches théoriques qui permettent d'éclairer la relation entre le citoyen et le Policier et également de donner les instruments d'interprétation des résultats de terrain que va constituer l'enquête menée dans ce cadre.

CHAPITRE 4 :

LA PERSPECTIVE D'ANALYSE PAR LA SOCIÉTÉ GLOBALE

Il existe un certain nombre de théories qui fondent la vie sociale sur le contrat social. Selon ces théories, dont on trouve les fondements chez les philosophes comme Hobbes ou Rousseau, la société est un moyen de protéger les gens de leur nature sauvage en organisant des règles qui s'applique à tous. La société comme le dit Adam Smith n'est qu'une simple innovation artificielle visant à réaliser des échanges économiques sous un contrat social. La société protège l'individu contre ses maux, et l'individu s'efforce de travailler dans le cadre des normes et des valeurs de la société. Cette tendance qui focalise sur la société considère que la société est la base de la vie sociale, sans elle les individus seraient éparpillés et il n'y aurait pas de vie en communauté. Par conséquent c'est le progrès de la société qui garantira une vie meilleure pour l'individu. C'est pour cela qu'il faut s'attaquer aux problèmes liés à la société car c'est le fondement et le but des relations sociales.

Les premiers travaux de sociologie ont mis l'accent sur l'analyse des sociétés comme organisme à l'image du corps humain. Celle-ci considère que la société ou n'importe quelle partie d'elle fonctionne comme un organisme ou un grand système biologique à l'image du corps humain. Elle a donné dans la tradition sociologique le fonctionnalisme absolu.

Le fonctionnalisme identifie les interférences et les interactions entre les parties internes du système. Certains soutiennent que la société se développe, évolue et disparaît comme l'individu.

4.1 Sociétés et organisations : la Police comme organisation.

Au-delà de l'analyse des interrelations entre Policiers et citoyens dans des sociétés globales marquées par une histoire et des cultures, il est important afin d'éclairer ces rapports, de saisir la Police comme organisation⁵⁴. « *Les Polices sont des organisations marquées par le poids des règles, la définition stricte des missions, l'importance de la hiérarchie* »⁵⁵, écrivent ces auteurs. Cela nécessite de saisir comment se structure cette organisation comment se définissent les statuts et els rôles, comment les membres de l'organisation contribuent au

⁵⁴ Voir Fabien JOBARD jacques de Maillard, *Sociologie de la Police. Politiques, organisations, réformes*. Paris Armand Colin U, 2015, voir le chapitre, les organisations Policières, pp,47-80.

⁵⁵ *Ibidem*, p, 47.

fonctionnement de l'ensemble. Il s'agit de mettre l'accent tout à la fois sur comment les règles sont définies mais également comment elles sont vécues, pratiquées et détournées. Dans la sociologie des organisations, certains auteurs considèrent que le fonctionnement de l'organisation n'est pas seulement déterminé par la cohérence structurelle de l'organisation ni par l'environnement mais par le jeu des acteurs dans un processus de construction sociale⁵⁶.

Alors que certains autres mettent l'accent sur la régulation sociale, en focalisant sur « *les mécanismes qui interviennent dans la production, le maintien, la destruction et l'application des règles dans les organisations. Il tente donc de comprendre comment s'effectue la construction des règles, celles par lesquelles un groupe social se structure et devient capable d'actions collectives* »⁵⁷. La perspective d'analyse par la culture de l'organisation ou des sous-cultures qui peuvent la traverser, peut être tout à fait éclairante dans le cas libyen. En effet compte tenu du poids de la tradition et notamment du poids des tribus dans le fonctionnement social il est intéressant de voir comment celui-ci influence ou détermine le fonctionnement de l'organisation de la Police, celle-ci étant considérée comme construite sur des bases de rationalité légale et bureaucratique au sens wébérien, alors que dans le même moment elle fonctionne sur des normes et valeurs traditionnelles de clientélisme et d'allégeance tribales.

Cette contradiction apparente ne remet pas en cause une certaine fonctionnalité de l'organisation mais sur une base de la mise en place de nouveau mode de contrôle social « *hybride* », mixant les affiliations aux logiques traditionnelles, aux référenciations formelles de la rationalité légale et bureaucratique.

4.2 Sociétés, régulations et contrôle social.

Pour Edward Alsworth Ross sociologue américain qui analyse la stabilité de la société en termes de sympathie, de sociabilité et de justice sociale, les relations sociales relèvent du « *contrôle social (qui) désigne la capacité d'une société à se réguler elle-même en fonction des principes et des valeurs souhaitées. Cet accent sur l'autorégulation amène à l'entendre*

⁵⁶ Voir, Michel CROZIER Erhardt Friedberg (1977), *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris, Éditions du Seuil, rééd. [Points](#), collections Essais, 2014.

⁵⁷ Jean-DANIEL Reynaud, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*. Paris, Armand Colin 1989.

comme l'inverse du contrôle coercitif. On englobe dans le contrôle social les conditions sociales qui créent l'harmonie au sein d'un groupe ou d'une société ⁵⁸».

La théorie de Ross ⁵⁹ est fondée sur la bonne nature de l'homme comme chez Rousseau. Ross affirme que l'esprit humain est basé sur quatre types d'instincts : la participation, la sensibilité sociale, le sentiment de justice et la réaction individuelle. L'émulation de ces instincts participent à construire un système social à travers les échanges entre les individus ⁶⁰. Mais plus la société évolue plus ces instincts diminuent laissant la place à l'individualisme.

C'est pour cela que les sociétés mettent en place des régulations afin de d'organiser les relations entre les personnes. Ces régulations prennent forme et évoluent avec le changement de la société comme le changement de population, la complexité de ses systèmes ou les clivages qui apparaissent entre les groupes. Dans tous les cas il y a des raisons objectives qui ont poussées à mettre en place un contrôle social et qui sont :

- L'accroissement de la population.
- La progression de l'individualisme.
- L'existence de groupes disparates (du point de vue économique, social, culturel...)

La théorie de Ross explique que le contrôle social émane d'un besoin de rétablir les instincts de l'homme qui convergent vers une certaine équité sociale. La compréhension de cette problématique pourrait aider à maîtriser le contrôle social et lui donner un sens.

Graham Summer est un économiste et sociologue adepte du libéralisme ⁶¹. Il soutient que la réalité sociale finit par s'imposer de façon claire et spontanée, à travers l'organisation des comportements individuels soumis aux coutumes et aux traditions. Ce sont des moyens de contrôle naturel que les individus utilisent inconsciemment, et qu'ils transmettent au fil des générations. Ces moyens peuvent aussi évoluer selon les besoins de la société, mais ils

⁵⁸ Edward ALSWORTH Ross cité dans Encyclopédia Universalis: Edward Alsworth Ross Social Control: *A Survey of the Foundations of Order* University Press of the Pacific, 2002

⁵⁹ Edward ALSWORTH Ross Social Control (1921): *A Survey of the Foundations of Order*, University Press of the Pacific *op cit*.

⁶⁰ Salem salwa ALI, *L'islam et le contrôle social*, Le Caire, librairie Wahba, 2000, p,57.

⁶¹ Robert BIERSTEDT (1981), *American Sociological Theory: A Critical History*, London, Academic Press, 2013.

ont la caractéristique d’être une référence authentique et sacrée car héritée. Ils s’imprègnent ainsi dans la mémoire collective et deviennent des moyens de contrôle social. La société crée ainsi des automatismes de contrôle social. Sumner est partisan de la théorie du « *laisser-faire* » imprégnée par le darwinisme. De ce fait la seule différence qu’il voit dans l’apport de la loi c’est la sanction qui a un caractère punitif et organisationnel beaucoup plus efficace que les sanctions issues des habitudes ou des coutumes.

La théorie de Ross aide à expliquer les différents types de relations sociales entre les individus et la société. Elle clarifie le rôle que jouent la différence des intérêts et l’écart entre les classes dans les conflits et la haine entre les individus et la faiblesse des liens sociaux.

C’est pour cela que cette théorie, en tant qu’elle vise la stabilité de la société, pourrait être utile pour appuyer l’hypothèse d’une nécessité de coopération entre le citoyen et le Policier afin de préserver la sécurité dans la société libyenne.

4.3 Du contrôle social : modalités et fondements.

Introduction

La notion de contrôle social peut être liée à l’apparition des premières sociétés. En effet pour vivre ensemble il faut établir des règles qui vont réguler le vivre-ensemble. De là vont naître les habitudes, les coutumes qui aident à la stabilité des sociétés. Les sociétés primitives ont adopté les tabous fondés sur un système d’interdictions qui édicte les actes abolis par la société envers les individus vivants et envers les morts.

Ibn Khaldoun (1332-1406), philosophe et sociologue magrébin énonce son ouvrage majeur la Muquadima l’idée d’un pouvoir au-dessus des hommes pour réguler leur vie sociale ⁶², il écrit :

« La réunion des hommes en société étant accomplie, ainsi que nous l’avons indiqué, et l’espèce humaine ayant peuplé le monde, un nouveau besoin se fait sentir, celui d’un contrôle puissant qui les protège les uns contre les autres ; car

⁶² Abderahman Ibn KHALDUN, (Traduction nouvelle de l’arabe, préface et notes par Vincent Monteil), *Discours sur l’histoire universelle. Al-Muqaddima*, Paris, Sinbad, coll. « Thésaurus », 1997, p,72.

l'homme, en tant qu'animal, est porté par sa nature à l'hostilité et à la violence. Les armes dont il se sert pour repousser les attaques des animaux brutes ne suffisent pas à le défendre contre ses semblables, attendu qu'ils ont tous ces armes à leur disposition. Il faut donc absolument un autre moyen qui puisse empêcher ces agressions mutuelles. On ne saurait trouver ce modérateur parmi les autres espèces d'animaux [...] »

Le contexte ici est celui du choix du « modérateur » de ce « contrôle puissant », et l'on voit les prémisses de ce concept du contrôle social entre ces lignes. Car Ibn Khaldoun évoque les moyens qui peuvent garantir ce contrôle comme la religion, la loi, les habitudes, quelque chose que l'on ne trouve pas chez les animaux mais chez les êtres humains.

Des années après Ibn Khaldoun, Auguste Comte, père du positivisme, s'intéresse également au contrôle social et évoque sa nécessité pour la société. Il parle également du rôle de la loi, de la croyance, de l'éducation et de la connaissance dans la consolidation du contrôle social. Il voit la nécessité de découvrir les lois lorsqu'on étudie les phénomènes sociaux qui constituent un système social. Et qu'il faut étudier également les lois qui régissent la continuité du système social. C'est ce qui déterminera la maîtrise de la société qui ira alors du chaos vers l'ordre.

L'origine de la notion de contrôle social, qu'on trouve chez Ross le chercheur américain abordé plus haut, on la doit à Herbert Spencer qui fut le premier à l'utiliser. Plus précisément celui-ci utilise le mot « *control* » en 1892 dans son livre « *principes de la sociologie* », mais il n'en a pas donné vraiment la signification⁶³. Le terme de contrôle social a également été introduit par Small, Vincent et d'autres auteurs qui ont écrit l'ouvrage « *An Introduction to the Study of Society* »⁶⁴.

⁶³ Edward ALSWORTH Ross *Social Control* (1920): *A Survey of the Foundations of Order* University Press of the Pacific, 2002, p,56.

⁶⁴ Voir Alain COULON, *L'Ecole de Chicago, op cit*, chapitre 1.

Mais c'est donc surtout Ross qui a généralisé ce concept avec la publication de plusieurs articles qui ont été regroupés dans le livre « *social control* » paru en 1901⁶⁵. Ross définit le concept comme un mode de régulation de la société visant à protéger les êtres humains vivant dans une communauté des individus qui s'écartent des normes et des valeurs du vivre ensemble, en s'appuyant sur les principes et les valeurs de la société. La fonction du dit contrôle serait donc de créer des conditions favorables à l'harmonie de la société afin d'en conserver l'unité quelques soient les idées et les croyances développées dans la *société* « *bonnes* » ou « *mauvaises* ». Cela montre que le contrôle social se complexifie dès lors que la société est elle-même complexe. D'autres auteurs comme Maciver⁶⁶ ont donné un autre synonyme en utilisant le terme organisation sociale, en se basant sur le fait que c'est le mélange de contraintes et de modèles globaux qui donnent naissance à l'organisation sociale.

Ainsi Maciver définit l'organisation sociale comme :

« Une fonction pour préserver la construction sociale, à travers des formes de forces latentes qui tend à fortifier la cohésion de la société, et de réguler les comportements des individus, à travers le respect des croyances, des habitudes, des coutumes, des normes et des valeurs ».

Certains auteurs ont relié le concept aux considérations culturelles. Parmi eux Georges Gurvitch à qui le définit comme « *l'ensemble des modèles culturels sur lesquels la société s'appuie pour réguler la tension et le conflit* »⁶⁷.

Donc du point de vue de la sociologie moderne le contrôle social apparaît comme un moyen social et culturel qui impose des contraintes d'organisation sur les comportements individuelles et collectifs. Le but que tout le monde se conforme aux normes et aux valeurs de la société. Pour cela des sanctions peuvent être appliquées pour arriver à cette fin. Elles peuvent prendre des formes négatives (verbalisation, amende...) ou des formes positives (incitation, motivation...). Le contrôle social peut prendre deux formes : l'une formelle et

⁶⁵ Edward ALSWORTH Ross *Social Control* (1921): *A Survey of the Foundations of Order*, University Press of the Pacific, 2002.

⁶⁶ Robert MACIVER, *Society*, New York, Farrar and Rinehart, 1937.

⁶⁷ Sur les travaux de Georges GURVICH, voir Jean CAZENEUVE, « La sociologie de Georges Gurvitch » *Revue française de sociologie*, 7/1, 1966 ; pp, 5-13.

l'autre informelle. Pour la première forme, ce sont des institutions qui vont appliquer des sanctions à l'encontre des individus dont le comportement est déviant, il peut s'agir de l'institution des impôts, de la Police entre autres... Le contrôle informel va être appliqué par ce qu'on appelle des groupes primaires (familles, amis ou des pairs...). Le type d'intervention le qualifie justement d'informel, car ce sont des individus qui n'ont aucune fonction les amenant à agir ainsi.

*« En effet, le contrôle des conduites n'est pas seulement le fait des institutions publiques mais aussi des groupes primaires (familles, groupes de pairs) où peuvent s'exercer des contrôles intenses et contraignants »*⁶⁸. Dans ce dernier cas la sanction peut se manifester par une remarque ou un regard. Nous avons compris que le but du contrôle social est de faire respecter une valeur ou une norme. Mais est-ce que cela répond à des intérêts individuels (d'individus) ou collectifs (de la société). Sans utiliser la notion de contrôle social Durkheim affirme que, lorsque les intérêts individuels se télescopent il faut bien un élément régulateur qui fait l'arbitrage, ce mode de régulation peut être compris comme une forme de contrôle social. Si ce mode de régulation n'existe pas la stabilité de la société en serait affectée. Il y a donc bien une organisation qui doit jouer ce rôle de régulation.

Il écrit à ce propos dans *Leçons de sociologie* (1922) :

*« Or, pour qu'un tel groupe. Puisse se maintenir, il faut que chaque partie ne procède pas comme si elle était seule [...], mais il faut au contraire qu'elle se comporte de manière à ce que le tout puisse exister. [Or] les intérêts de l'individu ne sont pas ceux du groupe auquel il appartient et souvent même il y a entre les premiers et les seconds un véritable antagonisme. [...] Il faut donc bien qu'il y ait une organisation qui les lui rappelle, qui l'oblige à les respecter »*⁶⁹

⁶⁸ André AKOUN, Pierre ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris Seuil 1999.

⁶⁹ Emile DURKHEIM (1922), *Leçons de sociologie : physique des mœurs et du droit*, Paris PUF, 1950.

Dans ces propos de Durkheim, nous pouvons lire en filigrane que le contrôle social assure la cohésion sociale. Il en est même le ciment. Cependant les évolutions de la société imposent également une adaptation voire une réévaluation du contrôle social.

En effet durant les dernières années les sociétés vont vers de modèles d'urbanisation et s'appuient sur des modèles individualistes ou particuliers à l'instar des groupes ou des collectivités. Cela a deux conséquences fondamentales : premièrement ce que nous allons appeler la « *désertification sociale* », nous voulons dire par là que les relations interindividuelles et les interactions sociales reculent au profit d'une socialisation virtuelle (par exemple les réseaux sociaux sur internet).

La deuxième conséquence est le recul du contrôle social informel au profit du formel. Ce dernier s'est modernisé en se dotant d'outils technologiques qui répondent à un besoin de contrôler un maximum d'individus sans déployer d'effectifs (la vidéosurveillance) ou de répondre à un besoin imposé par l'évolution scientifique (comme le contrôle d'internet). Cela ne va pas sans heurter la question des libertés individuelles (la protection de l'image ou la protection de la vie privée). Ce constat peut réjouir les partisans de l'atomisation de la société, cependant l'appartenance à un groupe reste un phénomène social présent car il répond à une problématique de contrebalancer la pression exercée par la société.

CHAPITRE 5 :

LES MÉTHODES DU CONTRÔLE SOCIAL

Les méthodes du contrôle social ou la façon d'appliquer ce contrôle peuvent changer selon le type de société, l'espace et le temps. Elles peuvent prendre la forme de méthodes populaires dans certaines sociétés ou les mœurs et le droit, la forme de lois dans d'autres. Ross énumère 15 méthodes pour le contrôle⁷⁰ : l'opinion publique, la loi, les croyances, la suggestion sociale, l'éducation, les traditions, la religion du groupe, les idéaux, les rites et rituels, l'art, la personnalité, le patrimoine, les valeurs sociales, Les mythes, la déontologie.

Landis⁷¹ a à sa suite classée en deux groupes les méthodes permettant le contrôle social.

Le premier inclut les moyens nécessaires pour réaliser l'ordre social ce sont les valeurs, les normes, les coutumes et les traditions. Le deuxième regroupe les moyens qui consolident l'organisation sociale qui se divise à son tour en deux parties ; la première regroupe les systèmes sociaux (la famille, la religion, l'école...) et la deuxième regroupe les structures sociales (le sexe, la classe sociale, le groupe primaire ou secondaire...).

Quant à Talcott Parsons pour qui le contrôle social est « *le processus par lequel à travers l'imposition de sanctions la conduite déviante est contrecarrée et la stabilité maintenue* », il énonce cinq moyens pour réaliser le contrôle social : ceux-ci sont : l'éducation sociale, la rupture sociale, la pression du groupe, les prisons organisées et l'élaboration d'organisations et d'institutions⁷².

D'autres auteurs comme Lapierre⁷³ font une distinction entre les moyens de contrôle social du point de vue pratique c'est à-dire ceux qui incluent la presse, la télévision, le cinéma

⁷⁰ Voir, Edward ALSWORTH Ross Social Control (1921): *A Survey of the Foundations of Order*, University Press of the Pacific *op cit*.

⁷¹ P.M. Landis, *Social control, social organisation and disorganisation in process*, Chicago, Lippincott 1939.

⁷² Talcott PARSONS (1^{ière} ed 1951, traduction et coordination, Jean-Claude Lugan et Vicent Simoulin), *La configuration du système social*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse 1, 2004.

⁷³ Jean-WILLIAM, Lapierre, *Le pouvoir politique*, Paris PUF, 1959.

et le théâtre et les moyens techniques qui intègrent la consolidation du contrôle du groupe sur les individus qui se résument en des sanctions psychologiques, symboliques et prédictives.

D'autres auteurs, comme Georges Gurvitch, distinguent les formes du contrôle social et les types de contrôle. Selon Gurvitch, il y a différentes sortes de contrôle social comme la religion, la loi, la connaissance, l'éducation, l'art et la moralité. Cela veut dire qu'il les considère comme des formes et non des moyens de contrôle social ⁷⁴. Malgré ces nuances et ces différences il y a presque un consensus sur l'importance des moyens ou des formes du contrôle social car cela contribue à réaliser l'ordre social.

En dépassant le débat formes ou moyens pour réaliser le contrôle social, il est important de passer en revue ces formes ou ces moyens et d'en mesurer leurs effets.

5.1 La religion, régulateur social.

La religion a constitué un fort régulateur social et une façon qui a contribué à maintenir le contrôle social. La religion a mis en place des règles et des normes qui organisent les relations entre les individus et entre le groupe et les individus pour préserver la stabilité sociale.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur cette question y compris Durkheim ⁷⁵ qui affirme que les sociétés savent faire la différence entre le sacré et le profane. Il définit la religion comme :

« Un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent ».

Pour Durkheim la religion est un fait social « total », « un ensemble de croyances et de cérémonies collectives, qui domine les hommes, reléguant au second plan la religion personnelle qui n'est que son contrecoup dans l'âme individuelle. C'est la société qui la crée, en imposant ce qui en fait l'essence, l'idée du sacré ».

⁷⁴ Georges GURVITCH (1955), *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, PUF, 2^e édition 1963.

⁷⁵ Emile DURKHEIM (1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*. Paris PUF, coll « Quadrige », 2008.

Ceci étant il y a toujours le débat sur la question de savoir est ce que ce sont les sociétés qui créent une religion pour les organiser et les réguler ou c'est la religion qui impose le modèle de société. Le facteur religieux contribue entre autres à produire des changements sociaux et économiques dans la société. Cependant la religion inclut parfois des forces conservatives qui sont assez stables et qui maintiennent la stabilité de la société, ce qui contribue à son maintien et ne permet pas des grandes variations des normes de la société. À ce propos Alfred Radcliffe-Brown ⁷⁶ a étudié la religion du point de vue fonctionnel. À partir de ses observations il a constaté l'effet des rites et des rituels sur la pensée et les comportements des individus. Le contrôle social paraît alors comme une fonction importante des normes religieuses. Les études de la question vont au-delà du champ social par exemple Erich Fromm dans son livre la peur de la liberté ⁷⁷ affirme que les troubles neurologiques et psychiatriques augmentent dans les sociétés modernes où le sentiment d'appartenance religieuse diminue et au sein desquels l'individualisme augmente. Landis⁷⁸ va dans le même sens en disant que

« La religion, en tant que moyen de contrôle social, s'affaiblit dès lors que l'individu prend conscience de la réalité relative et en délaissant la réalité absolue. Les institutions religieuses, malgré leur intérêt pour les problèmes de la société, néanmoins elles trouvent des difficultés pour imposer leur autorité sur les individus »

Il paraît de ce qui précède qu'on accorde à la religion un rôle et une fonction d'organisation au sein de la société. La religion impose un certain comportement chez les individus ainsi que des normes pour les relations interindividuelles.

Les sociologues arabes vont également dans le même sens, Ainsi Alhamed (1994) dit à ce propos

⁷⁶ Alfred R. Radcliffe Brown, *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Editions de Minuit, 1968.

⁷⁷ Erich FROMM (1941), *La peur de la liberté*, Lyon, Parangon 2010.

⁷⁸ P.M. Landis, *Social control, social organisation and disorganisation in process*, op cit.

« La religion continue de jouer un rôle dans l'organisation de quelques sociétés de pays industriels. Mais cette influence est plus palpable au sein des sociétés qui sont plus homogènes et solidaires. On voit l'effet contraire dans les sociétés qui ne sont pas solidaires ou hétérogènes. Ceci s'explique par la présence d'autres organes de contrôle social »⁷⁹

La religion prend alors, dans ce sens, une fonction sociale qui bâtit un ordre dans la société. Cependant cette fonction est indépendante de la nature de la religion en place, car ce sont les sentiments d'appartenance qui conduisent au respect des règles, même si la religion au sein de la société est factice.

D'autres auteurs arabes voient d'autres fonctions à la religion. Ainsi Zamel donne une fonction individuelle et collective de la religion. Pour lui

« La fonction principale de la religion est de procurer à l'individu une certaine paix psychique et une certaine santé mentale. La religion contribue aussi à l'intégration de la personnalité de l'individu selon les normes et les valeurs de la société »

Notons que la majorité des auteurs arabes sont imprégnés par le rôle social de la religion qui est édictée par leur conviction religieuse. Dans ce cas ils prennent parties pour la présence et l'importance de la religion dans la société ainsi que pour l'accroissement du sentiment de l'appartenance religieuse.

5.2 La Loi au service de la régulation.

La loi est un mécanisme qui permet de prévenir les excès et les violences sur les personnes. C'est un moyen efficace du contrôle social car la loi énonce les dispositions dissuasives et fixe les mesures punitives contre les individus qui veulent sortir du cadre de l'ordre de la société. Durkheim affirme que la loi est *« un moyen de contrôle social »* et que la sanction est *« le mécanisme principal qui vise l'individu et tend à le soumettre »*. C'est la peur de la sanction qui pousse les gens à faire ce qui est obligatoire et à mener à bien leur fonction dans

⁷⁹ Zamel Mohamed ABDELLAH, *La religion et le contrôle social*, Thèse, Université du Roi Saoud, Ryadh 2004

la société. La sanction est un moyen efficace pour dominer la gente humaine et en même temps pour la protéger. C'est sur cette base que la loi repose pour imposer son autorité. Dans ce sens la loi est un élément fondamental au sein de la société qui organise la vie en communauté, ainsi les individus prennent conscience des obligations qui les lient à l'État, aux institutions ainsi qu'aux autres individus.

« On n'a réussi à faire des fondations des sociétés modernes qu'à travers l'instauration des lois que l'État impose pour imposer ses orientations et ses valeurs au sein de la société. À cet effet l'utilisation de la punition reste un moyen efficace pour faire respecter la loi »⁸⁰

Cette conception de la loi est proche des pensées de Thomas Hobbes qui prônait la consolidation de la notion de la force et de la punition dans la mentalité des gens. La force [utilisée ou non] doit être toujours présente à l'esprit. L'état tire son autorité de la loi, et la loi tire sa force de la force de l'autorité c'est ce cercle vertueux qui préserve le contrôle social.

En se soumettant à la loi les individus réduisent les tensions sociales. Ainsi cela renforce la stabilité de la société et lui procure la sécurité. La loi réduit également les inégalités entre les personnes et impose des sanctions contre les transgresseurs. En créant des relations équivalentes entre les personnes la loi crée des conditions favorables à la stabilité dans la société ainsi qu'un accroissement du contrôle social.

5.3 Les habitudes et les traditions comme régulateurs.

Il y a souvent une confusion entre les coutumes et les traditions. Les coutumes comme les traditions sont des faits de culture permettant de développer le contrôle social au niveau individuel et collectif. Elles procèdent souvent par sanctions. Ces dernières peuvent être positives s'il y a conformité, ou elles peuvent être négatives dans le cas contraire. Les traditions entrent en considération dans les pratiques au quotidien, d'où leurs forces. Les individus sont tenus de respecter les traditions en pratiquant certains rituels qui ont des lieux et des instants particuliers. Dès lors les traditions comme les coutumes deviennent aussi un

⁸⁰ Rabii Saheb NOURI, *Le pouvoir de la loi et les mécanismes du contrôle social dans les sociétés en voie de développement*, Baghdad, Librairie Alhoussein Linachr wa Tawzii, 2005, p.11.

élément réalisant le contrôle social, car elles interviennent pour réguler plusieurs domaines comme la religion ou le mariage.

L'organisation induite par les coutumes et les traditions a un pouvoir d'harmonisation de la société dans la mesure où elle donne une ligne de conduite particulière. Cela se répercute sur la stabilité et l'homogénéité de la société.

5.4 L'usage au quotidien.

Quodai⁸¹ définit l'usage, comme un pouvoir de la société qui inclut les croyances des gens. L'usage exerce une force et une pression sur les individus. La notion de l'usage peut relever d'une approche en droit comme également d'une conformité à des pratiques habituelles admises par le plus grand nombre. L'usage tire sa force des croyances de la société qui imposent aux individus de s'y tenir dans le cadre de normes et de valeurs. Toute transgression à l'usage est opposée par une réaction égale à la force de la transgression. L'importance de l'usage réside dans sa considération essentiellement comme une source pour la législation.

Souvent quand il n'y a pas un texte de loi qui organise une question alors on a recours à ce qui est le plus habituel et conforme à des règles implicitement établies qui se transforment en règle. Ainsi il peut être considéré comme un outil de contrôle social et d'organisation de la société.

5.5 L'éducation à la citoyenneté.

L'éducation accompagne la vie d'un Homme depuis l'enfance jusqu'à la majorité. L'éducation peut prendre plusieurs formes : informelle comme celle inculquée par les parents ou celle acquise au contact au quotidien des autres (amis, collègues...), ou formelle comme celle acquise à l'école.

Au sein de la famille se passe les premières préparations pour les interactions avec l'extérieur. Les enfants apprennent l'alphabet des valeurs et des normes qui concernent la société. La socialisation familiale est conforme aux valeurs dominantes de la société en ce qui concerne la hiérarchie familiale de la place des femmes et les hommes. La famille devient alors un laboratoire de contrôle social qui prépare l'enfant à intégrer plus tard un

⁸¹ Quodai Sayf DINE, *Les soins et les services psychologiques et sociaux dans le domaine de la déviance*, Alep, Librairie Alassad, 2009.

environnement beaucoup plus large et plus complexe. Dès les premières déviances des normes apprises l'enfant apprend à ressentir de l'embarras et des remords. Au sein de ce laboratoire l'enfant est aussi soumis à un système de sanction et de récompense exercé par les parents.

L'école vient ensuite comme un complément aux bases instaurées par la famille. Les élèves sont en interaction sociale et l'enfant apprend la façon de se tenir, d'être social, d'échanger, lorsqu'il évolue au sein d'un groupe ou dans la société en général. Mais ce sont toujours des valeurs et des normes dictées par la société. Aussi bien que dans la famille, l'enfant est soumis à un système de récompense ou de punition à l'école. Les bonnes notes sont une récompense de l'apprentissage et la suspension en est une sanction par exemple. Le comportement des professeurs et la façon d'organiser l'école comme par exemple la création de classe ou l'organisation d'examens sont des exercices pour habituer l'enfant à respecter des normes, des règles et encouragent également l'esprit compétitif et la sensibilisation à l'autorité. L'école devient ainsi une miniature de la société et un outil qui permet de prendre conscience de l'organisation de la société⁸².

Par ailleurs les fréquentations de l'individu influencent, dès l'enfance, la notion de contrôle social. En effet l'individu évolue dans un cercle où il échange ses pensées et s'imprègnent de l'expérience des autres. Le fait d'essayer d'acquérir la sympathie de certaines personnes en soi est une source importante du contrôle social. Le rejet que peut subir une personne peut aussi avoir des répercussions sur ses comportements. Cette interaction avec les autres avec l'enjeu d'être accepté ou rejeté constitue un moyen de pression qui contribue à la soumission de la personne aux normes de la société. C'est le cas également quand la société impose des rôles précis pour l'homme ou la femme.

Le contrôle social se fait sentir également dans le milieu du travail. Dans le milieu professionnel, il existe de fortes pressions exercées par l'entreprise ou les collègues dans le but de se soumettre aux normes liées au travail quelle que soit leur rigueur. On en déduit pour l'organisation de la Police un effet propre de conformité aux pressions exercées par le corps lui-même.

⁸² Almounaysil Abdallah FALAH et Abdallah SOUAD, *La position du contrôle social en milieu scolaire*, Amman, Université jordanienne, 2009, p,350.

5.6 Les médias : un enjeu politique et social.

Les médias sont une source importante des idées et des pensées, ils peuvent, à cet effet, exercer des influences importantes sur les orientations et les comportements des individus.

Les médias jouent ainsi un rôle dans le contrôle social dans la mesure où ils véhiculent des normes, des valeurs et des coutumes de la société. Ils induisent par conséquent à un comportement de soumission sociale en général⁸³. On peut citer par exemple l'acceptation du rôle de la femme dans la société, des relations homme femme, entre autres. Les médias diffusent aussi les exemples de sanctions appliquées aux personnes qui ne respectent pas les normes. Les médias suggèrent une façon de se comporter et de penser et deviennent ainsi un outil d'orientation de la société. De ce fait elles exercent réellement un contrôle social sur la population. Ce contrôle est cependant à relativiser parce que de plus en plus les citoyens sont lucides et critiques sur les informations qu'ils reçoivent.

De ce qui précède on conclut que le contrôle social peut se réaliser selon différentes formes, de façon formelle ou informelle. Ses effets par contre différents selon la nature des outils utilisés. Par ailleurs l'efficacité du contrôle social se détermine également par la nature du groupe au sein duquel il est appliqué d'une part et sur le mode développement social de l'autre.

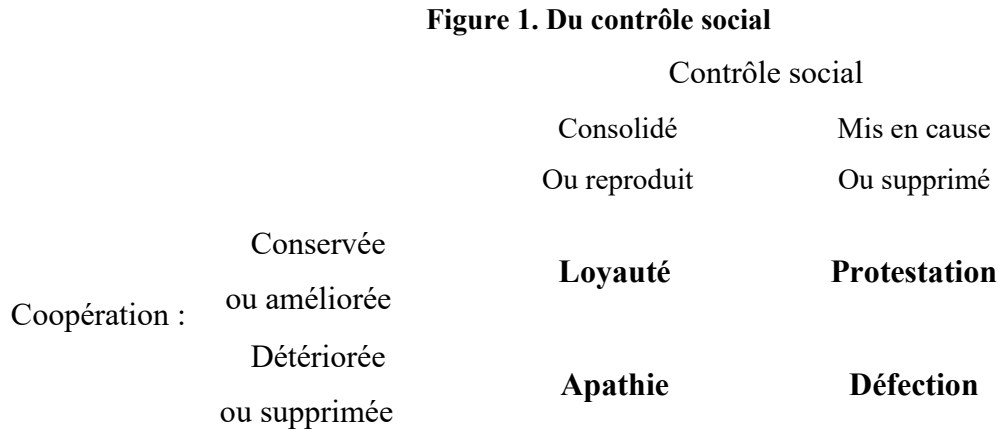
5.7 Les effets du contrôle social.

Il est clair que vivre dans une société suppose l'établissement d'un certain nombre de règles, de normes et de valeurs. Mais faut-il encore que ces règles soient respectées. Pour arriver à cette fin la société a créé des organes et a mis en place des moyens.

C'est à partir de cette base que l'on peut parler de contrôle social. Mais qui dit respect des règles dit aussi sanctions assorties en cas de transgression. Ces sanctions peuvent prendre plusieurs formes (verbalisation, amende...). L'organe Policier (comme la justice) joue un rôle central dans l'application des règles et régule par conséquent le flux interactionnel entre les individus et entre l'individu et la société (plus précisément ces règles).

⁸³ Dernièrement l'outil internet a permis de développer des moyens de « résistance » au « convenu » véhiculé par les médias. Les modes de consommation de l'information ont aussi changé.

Ainsi le contrôle social est un régulateur de l'adhésion de l'individu au groupe. Selon la variable contrôle social et coopération de l'individu, on peut avoir quatre situations possibles : la loyauté, l'apathie, la protestation et la défection ⁸⁴



Selon la « dose » et le niveau du contrôle social les réactions des individus vont être différentes.

Ceci étant, les études ont démontré que même un contrôle social élevé n'épargne pas la société de la déviance. C'est le point de vue de Durkheim⁸⁵ qui voit le crime comme un acte normal. C'est un acte normal car il est fonctionnel : l'existence du « crime » (déviance) permet de réaffirmer au moyen de l'application de la sanction la force des valeurs qui sont violées. Merton explique que ces réactions sont des attitudes de l'individu pour se conformer ou non au contrôle sociale ⁸⁶. La société procède à l'étiquetage des individus qui sortent des normes, et se définissent comme déviants car la société en a décidé ainsi. « *Ils acceptent en particulier l'image négative qui leur est donnée d'eux-mêmes par l'école : incapacité,*

⁸⁴ Gilles FERREOL, « Théories du changement social et dynamiques urbaines ». *Expressions*, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 1998, pp.87-99.

⁸⁵ Emile DURKHEIM (1894), *les règles de la méthode sociologique*, op cit.

⁸⁶ Robert K. MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris Armand Colin, 1997.

⁸⁷ François DUBET : *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1995.

absence de volonté, « bêtise » [...]. Bref ils se définissent conformément aux stigmates qui leur sont imposés » ⁸⁷.

Ainsi parmi les premières conséquences du contrôle social s'exprime la stigmatisation. Ce qui a pour effet un cercle vicieux où les individus deviennent encore plus déviants parce qu'ils sont rejetés. Le stigmatisme engage certaines personnes dans la négativité.

CHAPITRE 6 :

LA PERSPECTIVE DE L'INDIVIDU DANS L'INTERPRETATION DES RELATIONS SOCIALES : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES LIBYENS

INTRODUCTION

Un certain nombre de travaux mettent en avant l'existence de l'individu devant l'existence de la société. L'individu est le fondement et l'axe central des relations sociales, et tout simplement sans lui il n'y aurait pas de relations sociales. Ainsi les problèmes sociaux sont fondamentalement des problèmes liés aux individus et en résolvant les problèmes de l'individu on trouve la solution aux problèmes sociaux. Le but ultime des relations sociales étant le bonheur de l'individu

La sociologie a étudié dès les premiers travaux les rapports individus-sociétés. Selon certaines théories sociologiques, la relation de l'individu à la société est déterminée par deux facteurs principaux : le premier la personnalité de l'individu, ses traits psychologiques et son développement social ; le second est la société avec ses traditions, ses coutumes et ses valeurs sociales. C'est l'un ou l'autre des facteurs qui est déterminant dans l'étude des attitudes, comportements et représentations des individus⁸⁸. Le résultat de l'interaction entre la société et l'individu est la base de la relation entre les deux.

Les théories qui interprètent la relation de l'individu à la société précisent les facteurs qui affectent la participation l'individu dans les activités de la société. Cela peut prendre plusieurs formes selon l'idée du contrat social pour satisfaire des besoins mutuels ou l'idée de la société en tant qu'organisme qui met l'accent sur l'interaction entre les parties internes ou par l'intermédiaire de théorie du binôme individu /société et l'interprétation des relations

⁸⁸ C'est toute la différence entre l'approche d'Emile DURKHEIM et de Gabriel TARDE. Voir, Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris PUF, ed 2013.

récioproques. Ces différentes approches peuvent en se combinant dans leurs interprétations complémentaires nous servir à expliquer la relation entre le citoyen et le Policier.

La progression de la socialisation de l'individu, induit des attitudes et des comportements différents. Ainsi l'individu apprend tout au long de sa vie qu'il y a des comportements sociaux acceptables et pas d'autres. Dans sa relation avec autrui, y compris avec la Police, il adoptera une posture et il aura une attitude, en tant qu'état d'esprit, différente, qui dépendra de plusieurs facteurs. Mais la société imposera à travers le respect de ses normes un comportement lambda à tenir. La socialisation aide la personne à accepter les règles de la société et à diluer ses oppositions car cherchant à être intégrée au sein de la société. Adopter un comportement socialement acceptable permet aussi de réduire la pression psychologique que peut subir une personne en adoptant le contraire car elle se trouvera en dehors du groupe.

Plus les normes de la société sont claires et dures, plus elles obtiendront l'adhésion des personnes. Mais dans tous les cas le comportement sera influencé par ce qui est dicté par le groupe et par le contact avec autrui.

En général, l'individu échange de façon dynamique avec son environnement. Il y a une relation de cause à effet entre les deux. C'est de cette relation que naît l'activité continue de l'individu. On peut dire que l'ensemble des actions produites par l'individu lors de l'interaction peut être qualifié de comportement. Le comportement humain diverge en fonction des individus même s'il s'agit de réaction face au même *stimulus* fixe ou même si les conditions de l'environnement sont identiques pour tout le monde⁸⁹. Pour cela les déterminants du comportement individuel change selon plusieurs facteurs entremêlés. Il peut s'agir de facteurs physiques, psychiques, de la personnalité ou de la maturité ou encore de la culture commune de la société. Cela constitue une difficulté supplémentaire dans l'étude du comportement, car un comportement peut être induit par plusieurs facteurs. La deuxième difficulté aussi est de prédire le comportement à partir de l'attitude. C'est une fameuse question qui a taraudé l'esprit des scientifiques depuis des décennies. À cet égard on peut citer l'expérience du chercheur Lapiere ⁹⁰ qui a enquêté sur le racisme entre faits et

⁸⁹ Douidard ABDELFAH, *La dynamique des tendances comportementales en psychologie*, Beyrouth, Dar Nahda, 1992, p,72.

⁹⁰ Lapiere R 1934, « Attitudes versus action ». *Social Forces*, 13 : 230-237.

déclarations : Lapiere a visité environ 251 hôtels et restaurants avec un couple d'amis chinois pour voir s'ils pouvaient les accepter Parmi tous ces établissements un seul a clairement refusé leur entrée. Quelques temps plus tard, il a écrit à ces mêmes établissements afin de leur demander s'ils acceptaient de recevoir des Chinois.

Et sur 128 réponses reçues, 91 % étaient négatives. L'étude de Lapiere montre l'écart existant entre les déclarations verbales et le comportement effectif. Elle montre aussi, malgré les critiques qu'elle a essuyés, l'écart qu'il y a entre attitude et comportement.

Le fait marquant est que l'on constate moins la vie de l'homme en groupe que ses comportements. Ces derniers nous renseignent sur la vie en groupe. Par conséquent les comportements se multiplient avec la multiplication des relations.

Finalement le comportement est une unité objective qui peut mesurer l'organisation des relations dans la société ou des relations induits par la vie en groupe.

Le comportement social devient alors une conséquence de la rencontre d'autrui. Il est acquis à travers le contact avec la famille et avec l'environnement. Souvent quand le groupe exerce une force de pression sur l'individu ce dernier en est affecté ce qui oriente son comportement pour être accepté par le groupe. Cette pseudo- « *allégeance* » se fortifie tant que la personne a besoin du groupe. D'où la soumission aux normes de la société ⁹¹.

6.1 Entre sociétés et individus, l'interactionnisme symbolique.

Les relations entre la Police et la population relève des interactions que ces deux grandes catégories sociales, ces deux « *acteurs* », peuvent avoir au cours de la vie sociale. Aussi bien la théorie interactionniste s'avère un cadre théorique et pratique de formalisation et de compréhension de ces interactions. L'interactionnisme, qui conçoit en effet la société comme le résultat de l'interaction entre les individus qui la composent peut éclairer les différentes façons dont les principaux acteurs de la relation Police, populations, réagissent et construisent leurs relations. L'interactionnisme est courant de pensée qui s'est développé aux Etats-Unis

⁹¹ Gomri IBRAHIM, *le comportement humain*, Le Caire, Dar Aljamate, 1979, p,28.

au milieu du XXème siècle à partir des travaux de l'université de Chicago, en empruntant à différents domaines : psychologie, anthropologie, sociologie ou sciences de l'information ⁹².

Les études élaborées à partir de ce concept se focalisent sur le comportement orienté vers la réalisation des objectifs par le biais de moyens particuliers et dans un cadre social régi par des conditions sociales particulières. Les chercheurs de l'interactionnisme symbolique inscrivent leurs travaux dans un paradigme interprétatif. Ils partagent des concepts communs et un intérêt particulier pour l'expérience quotidienne des acteurs, vue comme la matrice sans cesse renouvelée de la vie sociale. Ils étudient ainsi les phénomènes sociaux sous l'angle des interactions qui lient les acteurs au quotidien, cherchant à rendre compte des significations qu'ils engagent dans ces interactions.

Dans ces études l'unité de base est l'interaction simple entre deux acteurs, sur laquelle se base toutes les structures sociales ultérieures. L'action menée par un acteur nécessite la présence d'un autre acteur. Cette action va être menée de différentes façons, mais au final les objectifs et les moyens seront déterminés à la lumière des conditions qui régissent la situation d'interaction.

L'individu construit les interactions quotidiennes dans différents domaines. Il commence sa journée dans la famille, puis se déplace dans la rue pour aller travailler, puis interagit avec ses collègues et interagit également avec les voisins et les amis. Ces interactions continuent de se manifester dans les actions quotidiennes, les banques, la poste, le travail, les loisirs, pendant le trajet etc.... Elles occupent des niveaux différents et nécessitent des stratégies multiples et variées, par exemple la violence est une stratégie d'interaction.

L'individu essaye de toujours s'adapter à l'environnement en partageant des expériences et des savoir-faire avec les autres. De ce fait les interactions sociales et psychologiques entre les individus sont une source importante d'adaptation à l'environnement. Par contre les cadres d'interaction varient selon la nature de l'action.

⁹² Alain COULON, *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Cette situation dépend du lieu, des caractéristiques des individus, de l'identité du groupe, des codes de communication, des liens familiaux, des relations raciales et des appartenances locales, qui sont toutes dirigées vers l'action en milieu d'activités en groupe.

Ce cadre d'approche où « *l'analyse suit un mode descriptif et se centre sur les processus par lesquels les phénomènes se réalisent ; où elle est produite en tentant de rendre compte du point de vue des acteurs concernés par l'objet étudié* »⁹³ va nous permettre de comprendre l'interaction sociale entre le citoyen et le Policier. Elle nous permettra également de comprendre l'impact de l'environnement sur cette relation dans la société libyenne.

6.2 Relations sociales et modes de régulation.

Les relations sociales entre les individus sont caractérisées par le changement, mais en général elles tournent autour de la coopération ou l'intégration et la rivalité ou le conflit. Les relations sociales peuvent être classées généralement en :

- Les relations familiales : qui dépendent de l'accouplement, du mélange et de l'intégration des individus entre eux.

- La socialisation : dans ses différentes formes.

- Les relations de domination, d'intimidation et de souveraineté qu'exerce un groupe sur un autre.

- Les relations de haine et de conflits : elles proviennent des intérêts différents et le fossé qui se creuse entre les couches sociales ainsi que de la distanciation sociale.

- Les relations de résistance et les relations concurrentielles : elles reflètent les différences et les caractéristiques sociales entre les individus ou les groupes.

⁹³ Joëlle MORRISSETTE « Une perspective interactionniste. Un autre point de vue sur l'évaluation des apprentissages » *Revue Sociologie S*, Juin 2009, Montréal, p.4.

- Les relations individuelles : elles sont les résultats d'une décomposition des liens sociaux et de la propagation de l'égoïsme, de l'individualisme et des conflits entre les individus.

- Les relations progressives : elles reflètent le contraste et la différenciation des castes puis conduisent à l'isolement et à la maturation de certaines couches.

- Les relations de coopération : elles s'appuient sur l'entraide réciproque et l'organisation, la division du travail, l'échange des avantages et la coopération entre les individus

Le comportement social est ainsi un résultat des relations dynamiques issues de l'interaction de l'individu, avec ses tendances, ses besoins, ses motivations, ses capacités et ses avis avec les possibilités que lui offre son environnement avec ses capacités matérielles, sociales et culturelles. En analysant le comportement social, on trouve qu'il est constitué de plusieurs éléments :

- Le but : car tout comportement a une finalité à atteindre. Il diffère seulement de par sa nature et son importance.

- La préparation : L'individu répond à différentes sollicitations pour atteindre ses objectifs.

Pour cela il doit être prédisposé à la faire.

- La situation : elle fournit à l'individu un choix des alternatives. Les situations permettent aussi à la personne de faire face à ses besoins et de les combler.

- L'interprétation : permet de donner un sens à la situation et d'agir en fonction de cette compréhension, ce qui dicte un comportement particulier.

- La réponse : qui permet à la personne de se comporter afin d'atteindre une satisfaction maximale de ses besoins.

- Les conséquences : C'est le résultat du comportement et des actions de l'individu qui le conduisent vers son objectif.

Chaque personne agit en réponse à des sollicitations plus ou moins importantes. Ce qui constitue des catalyseurs pour le comportement au quotidien. Ce dernier devient une activité composée et dynamique au sein de laquelle existent trois aspects :

- Un aspect cognitif : qui permet à la personne de prendre conscience de ce qui l'entoure de manifestations et d'événements différents avec lesquels il interagit avec des symboles et des sens particuliers.

- Un aspect émotionnel : c'est l'aspect qui accompagne le comportement. Avoir un penchant et de l'enthousiasme pour un domaine particulier est un *stimulus* du comportement.

Ce dernier peut aussi être atteint par le sentiment qui l'accompagne (se sentir soulagé ou gêné vis-à-vis d'une situation), le comportement peut alors être soutenu ou décliné pour un autre.

- Un aspect mobile : qui permet une réponse dynamique à une sollicitation donnée.

Comme souligné précédemment, le comportement social individuel subit l'influence des comportements des autres. Il matérialise un aspect des liens entre les personnes ainsi que le lien entre les personnes et le groupe. Le comportement inclut trois aspects :

- La composition ou la structure : c'est-à-dire les composantes de la situation.

- Le processus d'interaction : ce sont les relations entre les éléments de la structure.

- Le contenu : c'est le sujet de l'interaction entre les différents éléments.

On peut dire alors que la structure du comportement social se fait à l'intérieur d'un groupe d'individus dans le cadre d'un modèle d'organisation sociale particulière. Les relations entre les personnes suscitent des processus d'interactions internes (au sein des groupes de la société) et des interactions externes (avec l'environnement ou entre les groupes). Par conséquent il existe une part d'influence et de cause à effet. Les interactions sociales

conduisent à la fin à un ensemble de normes, d'habitudes et de tendances qui peuvent modifier le comportement social de l'individu.

La particularité du comportement social réside dans sa façon de normaliser les relations entre les personnes dans un but d'entente et de stabilité et pour réduire les différends. Sans ce type de comportement il y aurait une déstabilisation de la société et une ouverture à l'individualisme absolu. Pour cela le comportement social s'apprend lors du processus de socialisation tout au long de la vie et à travers l'expérience issue du contact et de l'interaction avec les autres. Il est à cet effet influençable et orienté par l'organisation sociale. Par ailleurs le comportement social se diversifie selon les besoins de l'individu, selon les situations confrontées et finalement selon le comportement des autres. Ainsi le comportement social peut apparaître et être orienté vers les autres dans le but de communiquer avec eux ou dans le but de les influencer selon ses expériences et ses besoins. Le comportement social peut être observé s'il est direct et le déduire s'il est objectif.

6.3 Comportements sociaux et normes sociales.

La notion de norme prend des significations différentes pour expliquer ou comprendre l'action sociale⁹⁴. Les normes sont ainsi comprises comme les normes sociales qui encadrent le comportement. C'est-à-dire des modèles de comportement largement partagés par un grand nombre d'individus. Les normes renvoient souvent à une échelle, une base ou une référence.

C'est sur cette base que se détermine le comportement exemplaire communément accepté par la société sans résistance, ni opposition ni critique. Les membres du même groupe partagent alors la même échelle qui va orienter leur comportement dans différentes situations.⁹⁵

Selon les partisans de la théorie des normes, la norme désigne de façon typique un ensemble de prédictions porté par un groupe d'individus qui concerne la façon avec laquelle il faut se comporter. Les normes sont acquises par l'individu, ce dernier en est initié très tôt,

⁹⁴ Nicole RAMOGNINO, « Normes sociales, normativités individuelle et collective, normativité de l'action » *Langage et société*, 2007/1, pp,13-41.

⁹⁵ Zahran HAMED, *La psychologie sociale*, Le Caire, Alam Alkitab, 1984, p,122.

c'est à dire depuis les premières années de sa socialisation. En effet l'individu est soumis, consciemment ou non, à des effets provenant de la société. Ainsi il apprend à interagir avec en adoptant les comportements de son groupe social. Par conséquent le comportement social se façonne selon les normes qu'il acquiert de la part de sa famille et c'est ce qui identifie ce qui est toléré ou interdit par la société. Elles recourent les valeurs sociales qui dans leur récurrence et installation deviennent des normes. Ainsi la différence apparente entre les comportements individuels pendant des situations particulières est due au mode d'initiation et degré d'intériorisation des normes que les individus ont reçues. Donc il paraît clairement que les normes influencent de façon significative les comportements sociaux des individus.

Par conséquent il est possible de prédire le comportement social commun, c'est souvent le comportement accepté par la société.

Conclusion : Cette revue des théories a pour but dans le cadre de notre travail de nous donner les moyens de comprendre les comportements des personnes dans le cadre de leur rapport à l'institution de la Police. On observe ainsi que certaines théories mettent l'accent sur la dimension collective qui renvoie à la société et de voir comment se construisent les interrelations et les interactions entre les différents membres de la société et comment ils définissent des rapports aux institutions principalement ici la Police. Certaines autres théories mettent l'accent sur les comportements individuels. On observe ainsi qu'il existe plusieurs interprétations du comportement social individuel et collectif. Une partie de ces théories relie le comportement aux facteurs biologiques, d'autres les relient aux facteurs sociaux, culturels ou psychologiques et d'autres encore se focalisent sur l'aspect cognitif ou sur l'effet de la socialisation. La sociologie des organisations nous permet d'éclairer comment s'est construite l'organisation spécifique de la Police libyenne, comment se sont instituées ses règles, quelles sont les valeurs qui sont au fondement de son fonctionnement et quels sont les buts qu'elle recherche. Il y a également à éclairer ses rapports aux autres institutions notamment au politique. La théorie des normes nous permet de comprendre comment se sont instituées un certain nombre de normes et ce que doivent ces normes à la société. L'approche par les interactions nous aidera à comprendre quelles sont les types de relations qui relient les citoyens et Police et de mettre l'accent sur la nature et la qualité de celles-ci. Il est donc nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions nonobstant la dimension idéologique dominante dans la société. Il s'agit de développer une vision globale qui prenne en compte une part de chaque théorie ce qui pourrait aider à comprendre le comportement social et

expliquer les différences observées entre les membres d'une même société vis-à-vis des institutions dont la Police.

CHAPITRE 7 :

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRE LES CITOYENS ET LES POLICIERS

INTRODUCTION

Il ne fait aucun doute que l'interaction sociale qui rétroagit entre les différents sous-systèmes de la société et les appareils de sécurité définit la complémentarité nécessaire pour amener la sécurité et la stabilité. La sécurité est étroitement liée aux différentes institutions de la société qui, à leur tour, contribuent dans la construction de la stabilité de la société.

Le succès de n'importe quel appareil ou institution sécuritaire se mesure par le niveau de la coopération et la solidarité des organisations qui représentent les différents segments et groupes de la société. Chaque personne ou institution doit réaliser l'importance de son rôle dans le maintien de la sécurité et la stabilité que chaque pays cherche à vivre. Ainsi nous devons nous efforcer de mettre de l'ordre pour assurer plus de sécurité et de stabilité et pour préparer un appareil de sécurité capable de faire face aux différents problèmes sociaux et pour mener à bien sa mission.

Dans ce contexte, le ministère de l'intérieur libyen cherche, dans le cadre de sa nouvelle stratégie, à coordonner les différents efforts avec toutes les parties pour communiquer et favoriser la coopération de la société avec la Police. Cette stratégie n'a pas un autre choix que de réussir en particulier en cette période critique, touchée par des bouleversements profonds et par un chaos généralisé, où le terrorisme et les taux de criminalité ont grimpé de

façon fulgurante. Dans la société libyenne, la sécurité, dans une situation de guerre civile, est devenue une exigence et un besoin premier pour le citoyen.

La Police, nonobstant le rôle de l'armée qui vise à re légitimer l'état à travers un pouvoir accepté par la majorité de la population, à travers tous ses organes, a pour principale mission de lutter contre le crime. C'est à dire très simplement ramener la sécurité, le maintien de l'ordre public et la tranquillité au sein de la société. Dans ce contexte la Police cherche à réduire la criminalité en prenant toutes les mesures pour prévenir la propagation des crimes dans la société et arrêter les auteurs et de les traduire en justice.

7.1 L'émergence de la Police.

Le mot « *Police est emprunté au bas latin 'politia', issu lui-même du grec 'politía', qui signifie art de gouverner = 'polis' = la cité* ⁹⁶ ».

L'institution de ce qui correspond aux services de la Police aujourd'hui remonte loin dans l'histoire. Certaines inscriptions trouvées sur les pierres montrent qu'il y avait une présence policière dans les temps anciens. Chez les Babyloniens, on a trouvé qu'il y avait un type de système juridique pénal qui prévoyait des sanctions à l'encontre de certains actes. C'est le cas aussi chez les Assyriens. Mais la meilleure organisation policière a été trouvée chez les anciens égyptiens, où on a mis en place une garde pour surveiller le Nil, pour lutter contre les actes de piraterie et pour inspecter les navires. La Police a été chargée également de protéger les voies publiques, de garder les tombes et de collecter les impôts ainsi que de remplir d'autres missions.

Dans les pays arabes, on trouve des traces de la première forme policière depuis l'urbanisation de la civilisation musulmane. Cette Police a pris le nom de Aâsaâs (qui veut dire ceux qui gardent ou vigiles ou veilleurs de nuit). Cependant cette organisation est passée par plusieurs phases : la première date de l'époque du prophète de l'Islam Mohamed, le responsable de la Police était appelé « *sahib al Aâsaâs* (ce qui veut dire responsable des vigiles) ». Le premier qui a été nommé pour ce poste est Saad Ibn Abi Ouquass. À l'époque du deuxième Khalife de l'Islam Omar Ibn Alkhattab l'organisation policière s'est améliorée,

⁹⁶ In Bernard DAGENAIS, « À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la Police » Revue Communication et Organisation, 1993/3 p.4.

ainsi en plus de la mission de garde, des patrouilles en rotation ont été organisées. La Police veillait à la sécurité dans les marchés et contrôlait les opérations d'achat et de vente ⁹⁷. À l'époque Omeyyade le système de gouvernance musulman a changé en passant à une monarchie, les missions de la Police se sont alors multipliées à cause des différentes situations de dissidence dans différentes régions en plus de la nécessité de protéger les gouverneurs.

C'est en Andalousie, toujours à l'époque omeyyade, où la Police va voir son organisation métamorphosée. Ainsi il a été créé deux types de Police : grande et petite. La première traite des affaires de citoyens particuliers (l'élite), et la seconde traite des affaires du grand public.

Ibn Khaldoun rapporte sur la Police en Andalousie :

« On choisissait pour elle [la Police] des hommes forts qui n'hésitent pas à exécuter les jugements, afin de couper l'herbe sous les sources de la corruption, fermer les portes de la prostitution, anéantir les lieux de perversité et de disperser ses rassemblements en établissant les lois de la charia et la légitimité politique, comme le nécessite l'intérêt général dans la ville » ⁹⁸

Les grandes transformations qui vont toucher la Police vont se dérouler en Europe. En Angleterre le roi Édouard a créé la première force policière officielle pour protéger les biens dans les grandes villes. Au XIX^{ème} siècle Sir Robert Peel a fondé à Londres le Metropolitan Police Service, ce service a été confié au ministre de l'intérieur

En France, les rois de France ont créé une sorte de Police armée pour préserver la sécurité, les membres de ce service étaient connus sous le nom de « *gendarmes* ». Officiellement la gendarmerie a été créée en 1439, elle était constituée de soldats armés placés dans des fiefs pour assurer la sécurité et pour renforcer l'autorité du roi. À la fin du XVIII^{ème} siècle la

⁹⁷ Abdelkrim Abdallah ALHARBI, *Le rôle de la participation des jeunes dans le soutien des appareils de sécurité*, Riyad, Académie Nayef des études sécuritaires, 1999, pp. 26-28.

⁹⁸ Ibn KHALDUN, *Discours sur l'histoire universelle. Al-Muqaddima*, Traduction nouvelle de l'arabe, préface et notes par Vincent Monteil, Troisième édition revue, Paris, Sinbad, coll. « *Thésaurus* », 1997, pp, 445-446.

gendarmerie qui relevait de l'armée, a été refondée comme une force policière. Elle préserve la sécurité du peuple et ses intérêts, et qui maintient l'ordre et applique la loi.

Aux États-Unis la Police a connu ses premières fonctions en 1829 quand une société néerlandaise a désigné un officier de Police à New-York pour superviser la sécurité des biens et pour poursuivre les voleurs. En 1831, la ville de Boston a fondé une force de surveillance similaire à celle de New York. Cette force est devenue le noyau de la Police dans les villes des États-Unis. Ces forces de Police se sont développées localement avec l'appui des autorités locales⁹⁹.

Le système Policier aux États-Unis est passé par plusieurs phases qu'on peut résumer en quatre phases importantes :

La première phase : à ce stade la Police s'est appuyée sur une stratégie politique. Elle était l'outil utilisé par le système politique pour imposer la loi et l'ordre dans le pays, en même temps la Police fournissait un service de sécurité et d'aide à la société. Le but étant d'atteindre la stabilité politique et de fournir des services communautaires. La relation de la Police avec le public durant cette phase était de nature politique. Le shérif est par exemple un élu du comté.

La deuxième phase : durant cette période la Police s'est appuyée sur une stratégie de professionnalisation. Cette approche a eu des conséquences puisque la Police a cessé son rôle de service communautaire. Sa seule mission était de lutter contre la criminalité en adoptant un système central pour le fonctionnement de la Police.

La troisième phase : Durant cette période la Police s'est basée sur la stratégie de la Police communautaire. La pratique de la Police s'est nourrie du soutien de la société en adoptant un système de direction décentralisé, l'intensification de la présence policière dans les quartiers, et la coopération avec les comités communautaires pour organiser les affaires locales.

⁹⁹ Albichri Mohamed ALAMINE, « Concepts de la Police communautaire, applications et pratiques », séminaire sur la Police communautaire, méthodes, modèles et applications pratiques, Académie Nayef des sciences sécuritaires, Riad, 2001, p.23.

La quatrième phase : La Police a changé de stratégie pour adopter une stratégie de sécurité intérieure en réaction au 9 septembre 2001 et en cause des inconvénients de la stratégie précédente de la « *Police communautaire* ». Dans le cadre de cette stratégie, la présence policière puisait sa légitimité non seulement de la loi, mais aussi de la volonté de la société face au terrorisme. Ainsi certaines libertés individuelles ont été volontairement délaissées afin de réaliser un certain niveau de contrôle de sécurité et de fournir le soutien financier adéquat pour mettre en place de nouveaux mécanismes de travail de la Police. La relation de la Police avec le public à ce stade avait un caractère professionnel en adoptant la spécialisation et le professionnalisme dans les institutions policières. Durant cette phase on s'est focalisé sur le recueil de renseignements et le partage des informations gouvernementales, et de donner une meilleure formation policière (en qualité et en efficacité)¹⁰⁰.

7.2 La fonction de l'institution Policière.

La fonction de la Police a changé autant de fois que la société elle-même a changé, d'où la variation du lien noué entre la Police et la société. Ainsi les fonctions de la Police dépendaient du système de gouvernance en place dans chaque société. En général, la mission de la Police se consacrait à préserver la morale et les mœurs, à protéger le gouvernement, le pays ainsi que les hauts fonctionnaires de l'État, à maintenir l'ordre et de la sécurité, à arrêter les criminels, à sécuriser les routes et les prisons, à apaiser les dissensions et réprimer les soulèvements et consolider le pouvoir de l'État ¹⁰¹.

Cependant le progrès scientifique et technique et l'évolution de la société ont conduit à diversifier les missions de la Police. Les fonctions les plus importantes de la Police sont d'ordre préventif, de développement et de traitement. Cela veut dire prévenir le crime, protéger les vies et les biens, garantir les droits fondamentaux des citoyens, et punir les criminels selon le concept de la sécurité globale.

¹⁰⁰ Alabchahi Ahmad ABDELHAMID, « Mécanismes de renforcement de la relation entre la Police et les citoyens », Conférence sur la sécurité et la société "*vision contemporaine*", La Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, Département général des médias et des relations, 2012, p, 20.

¹⁰¹ Chaabane HAMDI, « L'opinion publique et son impact sur le soutien à la fonction Policière dans la société », *Centre de recherche de la Police*, n° 14, 1998.

On peut classer les fonctions des services de Police en ¹⁰²:

- La Police administrative : La gestion administrative est la première fonction de la Police dans tous les pays. Ce rôle lui est attribué depuis sa création. Son rôle est de prévenir la criminalité. Cela nécessite de prendre des mesures et des procédures qui réduisent les chances de commettre des crimes. Ce travail peut nécessiter d'imposer des restrictions sur les individus pour restreindre certaines libertés afin de protéger l'ordre public qui comprend la sécurité publique, la tranquillité et la santé publique. Pour cela la Police peut utiliser des moyens nombreux et variés, notamment émettre des ordres et des interdictions aux personnes les contraignant de façon volontaire ou involontaire dans l'intérêt public, y compris les actes de surveillance, les patrouilles, l'organisation de la circulation et le contrôle des suspects et des criminels dangereux.

La Police s'occupe aussi dans ce cadre de sécuriser les installations et les objectifs vitaux, prépare la protection civile et le maintien de l'ordre lors des manifestations publiques qu'ils s'agissent d'événements nationaux, sociaux et sportifs, contrôle les entrées et les sorties du territoire national et de transit et séjour des étrangers sur le territoire de l'État et l'exécution de toutes les lois et les règlements relevant de sa compétence. Cette fonction incombe à tous les Policiers sans distinction de grade ou de spécialité. C'est une obligation générale qui revient à la responsabilité de la Police en vertu des mesures préventives avant l'avènement du crime. Ce travail ne se limite pas à la prévention du crime, mais le dépasse à d'autres fonctions administratives pour servir à cette fin même de façon indirecte. Par exemple les fonctions administratives telles que : l'extrait des cartes d'identité, la situation pénale et l'émission des passeports entre autres font partie de ce travail de prévention du crime, même de façon indirecte.

- La Police judiciaire : Cette fonction se réfère à toutes les mesures prises par la Police après le meurtre et incluent la collecte d'informations, les enquêtes, la présence sur la scène du crime pour relever les indices, effectuer les inspections afin d'identifier le coupable et l'arrêter, puis de le traduire devant la justice et appliquer la sentence. La fonction de la Police

¹⁰² Chaabane HAMDJ, « L'opinion publique et son impact sur le soutien à la fonction Policière dans la société », *Centre de recherche de la Police*, n° 14, 1998, p.4.

judiciaire varie du point de vue de ses possibilités, de ses compétences, d'un pays à un autre, certaines compétences sont plus ou moins élargies selon les systèmes juridiques des pays.

- La Police communautaire : Le rôle social de la Police n'a été reconnu que depuis peu de temps, avant son rôle se limitait à des fonctions administratives et judiciaires. Ce rôle dépasse donc la tâche de préserver les vies et les biens, de maintenir la sécurité et l'ordre public et de prévenir le crime (rôle des Polices administratives et judiciaires) pour offrir de nombreux services sociaux y compris la protection des questions morales qui concernant le citoyen et la surveillance du comportement bienveillant.

On le voit le travail de la Police n'est plus un exercice aussi restreint qu'avant mais il s'élargit et se complexifie. Les nouvelles approches traitent le crime comme un phénomène social dont il faut analyser les causes. Ainsi la Police doit porter une nouvelle vision et mettre en œuvre une nouvelle expertise pour traiter la criminalité en tant que tel. Pour cela la Police se doit d'informer la population et attirer son attention sur ces problèmes au problème avec le but de créer de nouvelles valeurs éthiques, humaines et de solidarité et de coopération avec le concours du citoyen. Donc la première chose que nécessite cette mission est que l'agent de Police soit apte à jouer ce rôle social qu'on exige de lui. Mais afin d'évoluer dans ce sens il faut que le citoyen ait conscience de ce rôle social et qu'il comprenne que cela va se répercuter sur vie quotidienne. Le regard du citoyen envers le Policier peut ainsi se modifier : le Policier est un atout communautaire et non un outil d'oppression et de persécution. Il est vrai que le Policier est un représentant de la loi, il est même l'incarnation de la loi parmi les citoyens, mais la loi à elle seule n'est pas un outil efficace dans le maintien de la société si elle ne bénéficie pas du soutien des citoyens.

Donc l'élément humain est ce qui constitue la relation de base entre les membres de la société, il est même l'ingrédient efficace faisant que la loi et l'ordre prévalent dans la société.

7.3 Éthique et comportement des Policiers.

Tout d'abord, nous allons essayer de donner une définition de l'éthique et des valeurs en général, puis nous allons projeter ces deux notions sur la mission et la fonction de l'institution policière.

L'éthique est un acquis du patrimoine culturel, qui s'est transformé en coutumes, traditions et croyances pour former les principes et les valeurs établies auprès des gens et des sociétés à travers l'histoire. Ce patrimoine éthique a contribué à la formation de la conscience des êtres humains et s'est répercuté sur leur comportement dans la vie ¹⁰³.

Il existe aussi d'autres définitions concernant les valeurs et l'éthique. Ces définitions les présentent comme un ensemble de concepts et de normes sociales qui possèdent un contenu moral distinguant les êtres humains des autres créatures. Plus l'être humain se civilise plus il se construit des valeurs morales ¹⁰⁴.

Les valeurs, apparaissent comme les principes et les normes qui ont de l'importance pour les sociétés et que l'on cherche à réaliser. Les valeurs sont à la base du comportement souhaitable, qui doit relativement exister dans l'espace et le temps ¹⁰⁵.

Il semble nécessaire de souligner l'importance de l'éthique dans le comportement du Policier. Cela passe par le contrôle des procédures opérationnelles liées à la réalisation des objectifs fixés par la Police. L'éthique constitue le rempart qui entoure le pouvoir discrétionnaire accordé aux Policiers afin d'éviter les conflits d'intérêts. L'intérêt public doit alors être supérieur à l'intérêt individuel de l'agent de Police. À cet effet, les Policiers sont sensibilisés aux questions de l'abus du pouvoir et de l'utilisation de leur autorité des fins personnelles. Le Policier veille toujours à évaluer la distance qui le sépare de la corruption et de la déviation en général. Le Policier évite les relations de suspicion compromettant sa réputation et évite aussi la discrimination entre les citoyens. Toutes ces facettes qui constituent l'éthique du métier sont apprises dès le recrutement du Policier ce qui impactera après son identité professionnelle. Néanmoins cette éthique prend une forme théorique pendant la formation du Policier et quand le Policier est laissé seul sur le terrain en début de carrière « *les idéaux éthiques théoriques risquent de se transformer en attitudes et comportements pas nécessairement en accord avec ce que la société attend de sa Police* » ¹⁰⁶.

¹⁰³ Mohamed Mohamed INAB, L'image mentale positive de la société envers la Police contribue à la sécurité, feuille de travail au colloque sur la sécurité et la société : une vision contemporaine, Le Caire, 2012, p.3.

¹⁰⁴ Achaykhali ABDELKADER, « éthique du Policier », Magazine du Policier, vol. 6, n°4, 1998, p.275.

¹⁰⁵ Achaykhali *Ibidem*, p.278.

¹⁰⁶ Alain Marc Martin Grégoire, « L'éthique Policière est-elle soluble dans l'eau des contingences de l'intervention ? » *Déviance et Société* 2007/3, vol 31, p.258.

Le Policier doit prendre en compte les valeurs et les traditions sociales, en vertu d'une éthique ancrée dans la conscience humaine. Il doit également agir dans le cadre d'une morale envers laquelle il est engagé dans son travail au quotidien et son comportement doit refléter cet engagement. En général on doit surveiller travers les points suivants :

- La bonne sélection des Policiers.
- La formation aux nouvelles méthodes dans le travail Policier.
- L'adoption d'une politique de rétribution et de sanctions pour les agents de la Police.
- Le respect de l'État de droit et des principes relatifs aux Droits de l'Homme.

Par ailleurs, Le Policier doit pouvoir développer une conscience morale, étant donné que cette dernière « *l'organe moral* » de l'homme civilisé, qui fournit aux individus la capacité d'autocensure, le contrôle interne et le jugement du bien et du mal, à travers les émotions humaines, pour se transformer vers l'approbation, la réprimande, et les remords, ou décider de changer complètement de comportement. On peut même parler d'éthique policière, c'est à dire la moralité d'un Policier qui est une exigence fondamentale et vitale. Le Policier est tenu d'être impartial, honnête et transparent dans son travail parce qu'il représente l'État. À cet effet on doit pouvoir exiger des conditions spécifiques pour recruter l'agent Policier afin d'assurer sa mission dans des conditions éthiques les meilleures qu'elles soient.

D'un autre côté, si le Policier commet des irrégularités, cela n'affecte pas seulement sa propre personne mais s'étend à la réputation de la Police auprès de l'opinion publique, car il occupe une fonction de représentation¹⁰⁷. Ceci étant, même si on demande au Policier d'être irréprochable, plusieurs études ont montré que celui-ci rencontre des désillusions « *en ce que celles-ci tirent leur origine de la confrontation entre une représentation idéalisée du métier*

¹⁰⁷ Mohamed Mohamed INAB, *op cit*, p,6.

*et une réalité différente, un peu plus terne, routinière et parsemée de réactions négatives de la part d'un public dont on attendait plutôt la reconnaissance »*¹⁰⁸.

Ainsi l'accompagnement du Policier tout au long de sa carrière, soit par la formation soit par l'échange avec des pairs plus expérimentés afin de surmonter les difficultés liées au décalage qui existe entre l'idée que l'on se fait du métier et la réalité du terrain.

7.4 Le comportement du corps de la Police.

Des déviations comportementales des Policiers peuvent apparaître en général dans n'importe quelle institution policière, non seulement en Libye, mais également comme phénomène qui se propage dans le monde. L'institution policière est un organisme public mis au service de la société et lui confère des pouvoirs non habilités aux autres organismes. Le Policier, en vertu de l'autorité qui lui est conférée par la loi, peut arrêter ou mettre en détention des citoyens ordinaires pour des raisons prévues par la loi. Cependant, le problème qui se pose à cet égard est que certains Policiers peuvent abuser de cette autorité et s'adonner à des activités « *lucratives* », or la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 stipule dans son article 12 que « *la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée* »¹⁰⁹ Ce qui veut dire que la mission de la Police ne doit pas être perçue de la part des hommes qui l'exercent comme un avantage ou un moyen de soutirer quelque avantage que ce soit.

Lorsque l'on parle de corruption, on veut dire par là, les avantages que le Policier peut obtenir à cause de sa fonction. Par exemple la corruption peut être pratiquée à titre individuelle. C'est peut-être le cas d'un Policier de la circulation qui accepte des pots de vin pour ne pas donner des amendes, ou qui accepte de l'argent de véhicules transportant des marchandises pour ne pas contrôler la conformité des charges. La corruption peut aussi être

¹⁰⁸Alain Marc, Martin Grégoire, « L'éthique Policière est-elle soluble dans l'eau des contingences de l'intervention ? », *Revue déviance et Société* 2007/3, volume31, p,277.

¹⁰⁹ Jean-Louis, BEAUVOIS, et alii. *La construction sociale de la personne*. Grenoble : Presses universitaires. 2001, page 49.

organisée au niveau d'une structure (commissariat, direction régionale...). Dans ces cas, il existe une pyramide hiérarchique de la corruption où chaque maillon prend sa part. Ces méthodes sont très répandues dans les pays en développement (pays du Maghreb par exemple), mais on peut tout à fait les rencontrer dans les pays développés (comme le cas des États-Unis)¹¹⁰.

Par ailleurs certains Policiers peuvent utiliser une force excessive en exerçant leurs mandats, ou mal interpréter des faits intentionnels ou involontaires. Ces attitudes pourraient constituer un obstacle qui entrave les bonnes relations entre la Police et les citoyens. Il ne fait aucun doute que les actions et les comportements des Policiers, qu'ils soient positifs ou négatifs, ont un impact significatif sur la relation entre la Police et les citoyens, l'écart constaté de certains Policiers par rapport à leurs comportements fait souvent un écho négatif sur l'institution en entier, ce qui se répercute par une incidence négative sur la relation entre le citoyen et le Policier.

L'institution policière, comme tout autre organe de l'État, autant elle intègre des éléments dont le comportement est exemplaire, autant elle peut intégrer des éléments qui peuvent se comporter mal ou avoir des attitudes contraires à l'éthique professionnelle. Le Policier, qui dévie ou qui a un comportement non conforme à l'éthique policière, donne des signaux négatifs dans sa relation avec le public. La conséquence est que le citoyen s'imprègne de mauvaises images du Policier face à des erreurs policières. À cet effet, nous pouvons distinguer deux types d'erreurs¹¹¹.

- Les erreurs et les actions que l'agent de Police commet par inadvertance ou à la suite de sa compréhension erronée de l'application de la loi.

- Les erreurs commises par le Policier suite à une déviation flagrante de conduite. De tels actes secouent violemment l'opinion publique, surtout si elles sont publiées dans les médias et peuvent donc déstabiliser les relations policières avec la société. Le sentiment de défiance

¹¹⁰ Fabien JOBARD, Jacques de Maillard, *Sociologie de la Police. Politiques, organisations, réformes*. Paris, Armand Colin, coll U, 2015 pp,152-153.

¹¹¹ Assaid Ahmad ACHRAF, « La Police communautaire et son rôle dans la stabilité de la sécurité », Actes du Colloque sur la sécurité et la société, édition Académie de la Police, Le Caire, 2012, p,13.

vis-à-vis de la Police s'accroît d'autant plus si les responsables ne font pas face à ces déviances ou erreurs et les punir dans les cas où elles s'avèrent intentionnelles.

Sans doute que les manifestations de comportement déviant de la part du Policier renvoie de mauvaises impressions auprès de la population et nuit à la relation avec les citoyens.

7.5 Le rôle du Policier dans la construction de l'image de l'autorité.

La relation du Policier avec le citoyen est basée sur l'appréciation, le respect et la coopération, ce qui construit une image positive de la Police dans l'esprit des citoyens. Il ne fait aucun doute que changer l'image, souvent négative de la Police, qui s'est enracinée dans l'esprit de beaucoup de citoyens nécessite un changement de comportement de la part du Policier. C'est sur ce dernier que le poids de l'image repose. Certains analystes mettent en avant des prérequis de comportements de Policiers qui devraient améliorer l'image de la Police dans les sociétés où celle-ci est dégradée. Selon des chercheurs observateurs des pratiques policières dans le monde arabe ¹¹² .les Policiers en tant que membres d'un organe de l'Etat doivent agir en tant que :

- responsables dans leurs relations avec les citoyens.
- Ils doivent respecter les lois, les règles et les coutumes de la société, ainsi que les lois et règlements de l'autorité policière.
- Soigner l'apparence, la dignité, le respect et le prestige du Policier parmi les citoyens.

En retour le Policier étant l'un des citoyens les plus exposés aux pressions sociales et psychologiques en raison de sa relation directe avec les membres de la société et soumis, de ce fait, à la pression effective de ses supérieurs en plus de la nature dangereuse de son travail sur le terrain, devrait avoir des conditions de travail satisfaisantes qui soutiennent son activité aux services des citoyens.

Ainsi selon ces auteurs.

¹¹² Hassan ISMAEL et al., *L'officier de Police et le public*, Le Caire, Académie de Police, 1998, p,29.

- La confiance du public est renforcée et la coopération des citoyens est favorisée.
- Le succès des procédures judiciaires devant les tribunaux est assuré.
- La Police est perçue, dans le cadre de sa fonction, au sein de la société comme un organe très important.
- La capacité de proximité de la Police auprès du citoyen s'en trouve renforcée. Aussi bien on peut prévenir et combattre la criminalité en prenant l'initiative de mettre en œuvre une relation de coopération entre la Police et le citoyen.
- L'obtention du soutien des médias, de la société et des autorités supérieures en est facilitée.
- Les tentatives de contribuer à la résolution, à l'amiable, des différends et des plaintes des citoyens, si possible, trouvera plus d'échos.

7.6 Police et Médias : la nature de la communication.

La communication menée par le département des relations publiques de la Police, pendant les périodes de crise, est définie justement comme une communication de crise car elle est menée dans des circonstances inhabituelles et dans une atmosphère lourde et hostile soutenue par les médias. L'objectif principal de la communication de crise est d'atténuer le caractère général négatif de l'événement qui submerge l'institution policière. L'objectif de cette communication est aussi de faire face à l'intervention de toute autre partie qui pourrait aggraver la situation, ce qui menacerait la réputation de l'institution et même la continuité et la viabilité de son travail. Malgré les différentes organisations et les différentes crises auxquelles elles sont confrontées, les objectifs de la communication de crise peuvent être définis par les points suivants ¹¹³ :

- Tenter d'éviter la crise autant que possible.
- Réagir à la crise lorsqu'elle se produit le plus efficacement possible.

¹¹³ Youssef MOHAMED, *Études en relations publiques contemporaines*, sans éditeur, Le Caire, 2002, p,107.

- Allouer des tâches et des rôles aux différents organismes et identifier et fournir les ressources nécessaires.

- Minimiser les pertes et fournir une réponse rapide.

- Accroître la capacité de l'organisation à traiter avec les médias.

- Restaurer l'état normal de l'institution policière dans les plus brefs délais et continuer à jouer son rôle dans la société.

- Atténuer les effets négatifs de la crise et éliminer ses traces au niveau de la société.

- Tirer parti des données et des résultats de la crise pour éviter que des crises similaires ne se reproduisent dans la mesure du possible.

7.7 La représentation de la Police chez les citoyens.

Une représentation mentale peut être définie comme le produit final d'impressions subjectives qui résultent chez les individus et des groupes par rapport à une personne, un système, un sexe, un établissement, une organisation locale ou internationale une profession ou tout ce qui peut avoir un impact sur la vie humaine. Ces impressions sont construites par les expériences directes et indirectes. Elles sont liées aux émotions, aux attitudes et aux croyances des individus, indépendamment de la justesse de l'information contenue dans la synthèse de ces expériences qui, pour leurs auteurs représentent une véritable réalité à travers laquelle ils perçoivent comprennent ou apprécient ce qui les entourent.¹¹⁴

La Police en tant qu'institution qui interagit avec les individus au quotidien, et en tant qu'organisation publique se forge une image auprès du public. Cette image est construite à partir de plusieurs paramètres, y compris la perception du public de cette organisation et des actes accomplis par la Police. Pour cette raison la Police toujours à améliorer cette image qu'elle a intérêt à rendre positive. En effet, la Police tout *comme* « *les grandes organisations essayent de se doter d'une image institutionnelle positive qui créera dans l'esprit du public*

¹¹⁴ Ajoua ALI, Les relations publiques et l'image mentale, 1ère édition, Le Caire, Alam Alkoutoub, 1983, p, 10

un courant de sympathie à leur endroit »¹¹⁵. Cette image positive est même jugée essentielle pour qu'une organisation puisse survivre¹¹⁶.

En général l'image de la Police est qualifiée de paradoxale. D'une part, la Police inspire confiance de par sa mission de protection et de maintien de l'ordre, et d'autre part, elle véhicule la crainte à travers sa mission de contrôle, d'arrestation et d'utilisation de mesures coercitives. Mais souvent ces images négatives sont loin de la réalité sur le terrain au quotidien. Il s'agit en fait d'images symboliques presque fantasmagoriques qui naissent et grandissent dans la société véhiculée par la surmédiation de quelques événements malheureux où on a constaté vraiment un cas d'abus de la part de la Police. De manière générale le vécu d'une grande majorité de populations est que la Police n'importune pas les citoyens au quotidien. On parle bien de majorité, car certaines minorités peuvent l'être, cela fait partie des dysfonctionnements de l'institution sur laquelle on porte son attention. La description que l'on vient de faire s'inscrit dans un cadre et un environnement particulier qui est celui des pays démocratiques. Car dans les autres pays, même si le paradoxe de l'image existe, néanmoins l'image dégradée de la Police (corrompue et servant le système en place) est plus générale et trouve des fondements dans la réalité.

On peut constater alors que le travail tant considérable de la Police n'est pas sans faille, puisque l'image de la Police se retrouve toujours dégradée pour plusieurs raisons. L'appareil Policier rassure et fait peur en même temps. L'interaction du Policier avec le citoyen est la source, par excellence, de l'image de la Police auprès du citoyen, ainsi « *la façon dont la Police s'acquitte de ses fonctions influence la perception d'une image favorable ou défavorable envers celle-ci* ». De plus certaines bavures et certains dépassements que rapportent les médias marquent durablement les représentations de beaucoup de citoyens quant à l'image de la Police.

Mais il existe aussi d'autres facteurs qui contribuent à construire l'image de la Police comme les facteurs sociodémographiques (âge, sexe, classe sociale), le système politique en place, le degré de démocratie dans le pays, la culture de chaque société et son rapport avec l'autorité. Il y a aussi des facteurs que l'on peut qualifier de troisième génération comme la

¹¹⁵ Bernard DAGENAIS, « À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la Police ! » Revue Communication et Organisation, 1993/3 p, 5.

¹¹⁶ *Ibidem*

médiatisation instantanée des faits via internet, la mondialisation et l'avancée des moyens de télécommunication (surtout pour enregistrer et diffuser ce qui peut être interprété comme des abus ou des bavures de la Police. Ainsi chez nombre de citoyens, (il faut cependant analyser les sociétés et leurs composantes au cas par cas), il y a une image de la Police, celle plutôt problématique, menaçante, qui tend plus prévaloir sur celle franchement positive. Ceci tient à certains facteurs inhérents aux missions de contrôle et de répression de l'institution. Facteurs comme ¹¹⁷.

- La nature de la fonction policière : en effet le travail de la Police nécessite certaines mesures d'inspection, d'arrestation, d'utilisation de la force, que la loi lui autorise à le faire.

Cela peut créer un choc ou un refus de la part du citoyen et par conséquent cela peut créer une barrière psychologique chez le citoyen qui développe un sentiment antipathique.

- Le comportement de certains Policiers : certains Policiers dépassent les limites de leurs compétences, traitent mal certains citoyens ou ne se comportent pas avec équité envers les citoyens. Ces derniers développent alors un sentiment d'injustice. Ils ressentent que leur dignité et leur liberté sont bafoués. Les abus Policiers peuvent être commis de façon volontaire ou d'une façon involontaire à cause du stress et de la surcharge du travail.

- L'image du Policier dans les médias : depuis le milieu des années cinquante du siècle dernier les médias n'ont cessé d'évoluer. Les matières proposées au public ont également évolué en termes de genre et de style et l'accès en devenu illimité. Le public sent un besoin de plus en plus fort d'obtenir des informations et d'être divertit. Parmi ces programmes, ceux qui présentent les bavures ou les abus de la Police qui n'aident en rien de construire une image positive de cet appareil de sécurité. Certains médias ne se focalisent que sur les points négatifs de la Police en présentant cela sous une forme dramaturgique exagérée. Ces facteurs ont contribué à approfondir la mauvaise image du Policier. Les médias jouant à la fois un rôle de caisse de résonance quelquefois sans limites et en même temps de contre-pouvoirs face aux institutions d'ordre. Ce rôle de caisse de résonance pouvant aggraver l'image négative de la Police.

¹¹⁷ Chaabane HAMDI, « L'opinion publique et son impact sur le soutien à la fonction Policière dans la société », *Centre de recherche de la Police*, n° 14, 199, p,99.

- La diffusion des concepts de libertés et des principes fondamentaux des droits de l'Homme : D'une part les principes des droits de l'Homme interdisent tout acte qui a pour but de porter atteinte à la dignité du citoyen ou à son physique. Et de l'autre côté les Policiers sont souvent taxés de brutalités ou d'utiliser une force disproportionnée dans certaines situations. L'information du citoyen de ses droits a poussé certains à militer contre ce type d'attitudes en ayant recours aux associations qui défendent les libertés et les droits de l'Homme. Dans d'autres cas la Police peut appliquer des mesures qui restreignent les libertés individuelles, ces mesures peuvent naître d'un vrai besoin sécuritaire ou peuvent être pris dans le but de contrôler la société pour le compte du système en place (dans le cas des dictatures).

7.8 L'image sociale de la Police.

Dans un monde plein de troubles et de changements, surtout ceux qui ont eu lieu dans certains pays du monde arabe, qualifiés de "printemps arabe", la question de l'amélioration de l'image du Policier est devenue la préoccupation de tous les gouvernements, les cercles politiques et tous les responsables. L'importance d'améliorer l'image de l'agent Policier est importante pour assurer la coopération des citoyens avec la Police pour lutter contre la criminalité. La vie dans une société paisible va de pair avec la sécurité, car la société ne s'épanouit pas sans sécurité.

La sécurité apaise les personnes et incite au travail productif, au développement économique et social. Elle empêche également les crises, les troubles et les conflits de se développer. Devant les évolutions économiques et sociales, des effets de la mondialisation et des nouveaux défis culturels et sociaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, l'institution policière a besoin, plus que jamais, d'un soutien social qui appuie son travail et sa fonction.

Pour cela la Police pourrait coopérer avec les institutions de la société civile afin qu'elle puisse exercer ses fonctions de lutte contre la criminalité et assurer la sécurité des personnes et de la société en général.

Il semble évident que la Police doit travailler sur son image auprès du citoyen. Pour cela elle doit déterminer des critères objectifs qui intègrent la nature de son travail, l'aspect humain de ses agents, la tâche sociale qu'elle offre au public et son interaction avec le citoyen.

On peut énumérer quelques-uns de ces critères :

- Une bonne tenue : la tenue reflète souvent l'implication du Policier dans son travail.

Cela contribue à l'image positive qu'il peut avoir auprès du citoyen.

- La ponctualité comme réactivité aux demandes citoyennes : c'est un gage de sérieux du travail du Policier. Le citoyen peut alors avoir confiance dans la mission de la Police.

- L'honnêteté : si le Policier ignore ses engagements dans son travail, il s'offense lui-même avant les autres, et perd ainsi la confiance des autres en lui.

- La coopération avec les collègues : Le travail de la Police est un travail collectif. Le travail d'un agent de Police est complémentaire au travail de ses collègues et dépend d'eux que ce soit au niveau de l'accès à l'information, ou même au niveau des relations avec les autres.

- L'engagement de neutralité et d'équité : le Policier ne doit pas prendre parti ou favoriser ses amis et ses proches. Il ne doit pas non plus réagir par crainte d'un haut responsable ou chercher des faveurs pour avoir statut professionnel.

Il doit adhérer au principe de neutralité absolue et offrir ses services à tous.

- Parler avec tact : l'agent de Police est représentant du pouvoir exécutif, il doit contrôler ses nerfs et parler avec tact en toute circonstance. La façon de parler renseigne sur la personnalité de l'individu. Elle peut aussi renseigner sur ses faiblesses ou ses points forts et, dans une certaine mesure, son éducation.

- Les habitudes personnelles : certains mauvais comportements de Policiers, comme se sentir puissants par le rôle qu'ils jouent dans la société se transforment en habitudes de se penser « *intouchables* ». Cela crée une mauvaise impression et l'aversion des citoyens envers la Police.

- Le parcours personnel : Certains Policiers trainent des réputations auprès des populations du quartier. Cette réputation a un effet sur les rapports aux différentes catégories de population comme les jeunes ou les associatifs. Celle-ci contribue ou non à conserver l'amitié et gagner la confiance du public, cela n'est possible que si la conduite du Policier est raisonnable et équilibrée.

- Le contrôle des émotions : le Policier doit contrôler ses émotions et ne pas montrer sa colère ou sa haine. Un simple sourire du Policier de temps à autre peut le rapprocher du public.

- Le partage des peines du public : Cela passe par se mettre à la place du plaignant. Il peut ressentir sa peine, ses maux et sa fragilité. Le Policier ne doit pas montrer des signes d'impatience ou de fatigue (même si c'est le cas). Il doit, dans la mesure du possible, rassurer et consoler le plaignant.

- La modestie : l'arrogance et la condescendance envers les citoyens a pour conséquence la haine du Policier, la perte de confiance en lui. Le Policier a besoin pour mener à bien sa mission l'adhésion du public et non le contraire.

- La prise rapide de décision : le Policier ne doit pas sembler faible ou hésitant, surtout dans les situations qui nécessitent une prise de décision rapide. Il doit intervenir de manière décisive et avec force pour régler les différends le plus tôt possible. Cela contribuera à améliorer la confiance du public dans la Police et dans ses capacités.

- L'humanisme dans l'application de la loi : c'est-à-dire prendre en compte des besoins de la personne même en cas d'arrestation (lui permettre de prendre ses affaires et appeler ses proches si nécessaire).

- La création de bonnes relations avec le public : chaque relation avec le citoyen doit impliquer le respect et l'accomplissement du travail de manière professionnelle.

- L'homme de la loi n'enfreint pas la loi : cela va de la crédibilité de l'agent Policier auprès du citoyen. Il ne faut pas créer des citoyens au-dessus des lois.

À la lumière de ce qui précède on observe que la relation entre le citoyen et le Policier peut être améliorée en travaillant sur chacun des points présentés ci-dessus. Les facteurs humains sont les plus déterminants dans ce type de relations.

7.9 L'image négative de la Police.

Il y a plusieurs causes qui ont façonné l'image actuelle de la Police ¹¹⁸.

En Libye l'image générale de la Police est celle d'être un outil de répression et de terreur.

Cette idée a été transmise sur plusieurs générations, élargissant considérablement et approfondissant la distance qui sépare les citoyens et les diverses institutions de sécurité, y compris celle de la Police. Souvent que les intérêts de certains citoyens se heurtent à l'autorité policière. Le Policier est perçu alors comme un barrage face aux aspirations de certains citoyens, qui peuvent être contraires aux intérêts de la société. Le citoyen confronté à la Police la voit comme blocage de la réalisation de soi.

Si la nature de la fonction de la Police dans les pays développés est la prévention de la criminalité, dans les pays en développement, comme en Libye, celle-ci n'est référée qu'à sa fonction répressive. Cependant la Police peut jouer dans des conditions socio-politiques nouvelles, plus démocratiques un rôle dans le changement social. Cette fonction ouvre forcément des zones de friction encore plus importantes entre différents acteurs de la société, et les relations avec les citoyens deviennent plus complexes moins univoques. Ce constat est de plus en plus remarqué ces dernières années, étant donné que la Police a été utilisée comme un outil qui a reçu des moyens pour atteindre une fin, la répression, qui est différente de son rôle principal qui est de maintenir la sécurité et l'ordre public. Aussi bien Le rôle de la force policière, qui en principe puise ses sources dans les règlements et les lois, est perçu dans la logique de la répression, comme une restriction aux libertés des individus. Il y a ainsi à travers ce décalage, un certain sentiment de haine qui est engendré par certains citoyens contre les Policiers. Les situations qui se produisent au quotidien et continuellement entre les citoyens et les Policiers laissent souvent de mauvaises traces dans la mémoire des membres de la société, car la Police outrepassse de manière excessive la seule sanction des infractions.

¹¹⁸ Alabchahi Ahmad ABDELHAMID, « Mécanismes de renforcement de la relation entre la Police et les citoyens », Conférence sur la sécurité et la société "vision contemporaine", La Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, Département général des médias et des relations, 2012.

7.10 Quelles évolutions des représentations et opinions sur la Police ?

Une des conditions de changement de l'image de la Police et particulièrement de son travail auprès de la population, relève du rôle des médias qui peuvent contribuer à cette tâche au regard de leur impact sur les membres de la société. À cet effet certains travaux portant sur cette relation spécifique mettent en avant un certains nombres de programmes qui puissent transformer les représentations des populations à l'égard de la Police ¹¹⁹.

Il s'agit en premier lieu de développer un programme d'information quotidien ou hebdomadaire pour couvrir les efforts du ministère de l'intérieur. Ce programme met en évidence les avis des citoyens et des Policiers sur les points positifs et négatifs de la relation entre la Police et le citoyen et présenter les mesures à prendre pour assurer la sécurité et pour soutenir la communication avec les citoyens. Mettre en place un centre électronique d'informations d'urgence au moyen de textes de messages courts (SMS) en proposant un abonnement simple et accessible au public pour informer les citoyens des nouvelles de sécurité en temps opportun afin de prévenir les rumeurs. Cet outil constituera un moyen efficace de communiquer avec la société. La publicisation des opérations de Police est encore un autre moyen pour changer l'image mentale négative de la Police auprès des citoyens.

La Coopération entre la Police et les chaînes médiatiques en organisant des conférences et des séminaires pour le public (étudiants, organismes, institutions privées, centres bénévoles...) pour les sensibiliser sur la sécurité et sur les dangers de la criminalité et les moyens de la prévenir en est une autre condition importante. Soutenir et développer les moyens de communication, écrits, audio, vidéos et de médias électroniques entre les membres de la société peut constituer un mécanisme permanent de coopération entre la Police et les médias dans le domaine de la sensibilisation à la sécurité en mettant en place des comités nationaux comprenant des représentants de plusieurs ministères et organismes d'État.

¹¹⁹ Alhilali Hicham MOUHSINE, Feuille de travail sur les médias de la sécurité et son rôle dans la sensibilisation de la société, Colloque sur la société et la sécurité « *vision contemporaine* », Académie de Police, centre de recherche de la Police, 2012, pp,18-19 et suivantes

CHAPITRE 8 :

LES RELATIONS CITOYEN ET POLICIER ENTRE RÉALITÉS ET RÉPRESENTATIONS

8.1 La réalité de la relation entre le citoyen et le Policier.

La question de la relation entre le citoyen et la Police a toujours été d'une grande sensibilité. La Police représente l'incarnation de l'autorité qui fait respecter la loi. Elle représente aussi l'un des outils de la dissuasion et la répression. Cette relation dépend, dans une large mesure, de la situation de la société en ce qui concerne la stabilité et l'équilibre des droits et des devoirs, le respect du droit et de la justice, la préservation des principes de démocratie et d'égalité¹²⁰. En fin de compte le soutien du public à l'institution, en présence des conditions citées précédemment, va faire que le travail Policier s'améliorera pour que la Police devienne le bouclier de la société contre la délinquance et le crime. On peut dire que les attitudes des citoyens à l'égard de la Police sont le résultat de leurs expériences concernant la nature du travail Policier et de ses objectifs. L'histoire de la Police et ses formes d'intervention en situation de dictature ou de collaboration avec l'occupation étrangère continue d'influencer

¹²⁰ Alabchahi Ahmad ABDELHAMID, « Mécanismes de renforcement de la relation entre la Police et les citoyens », Conférence sur la sécurité et la société "vision contemporaine", art. *cit*, p, 2.

les relations des citoyens avec le corps Policier. Ces tendances s'enracinent actuellement à la suite des actions de certains Policiers, non conscients du rôle humanitaire qui leur est assigné, en créant un environnement sûr qui rend les citoyens plus prospères, et qui continuent à utiliser leur pouvoir à d'autres fins. Ainsi la relation entre la Police et le citoyen s'en trouve touchée. D'un autre côté il faut rappeler que la coopération du citoyen avec l'institution policière relève également d'un devoir moral imposé par les valeurs, les principes et les idéaux qui doivent régner dans la société.

Sous la monarchie de Senoussi la relation du citoyen libyen avec la Police n'a pas été généralement caractérisée par la violence. Durant la période d'El Kadhafi l'encadrement autoritaire de la société fonctionnant à travers divers réseaux, notamment la Police politique et les milices, a fait que la Police n'a pas été globalement confrontée à la population. Mais ces dernières années, après les événements de 2011, et pour de nombreuses autres raisons, dont certaines sont sociales, économiques, politiques, cette relation a changé et s'est chargée de tensions et de brutalités d'une part et par un nouveau stade de violence d'autre part.

Le comportement des Policiers envers les citoyens s'est progressivement modifié, avec des signes de violence lors d'incidents dispersés ici et là. Bien que ces violences ne restent que des exceptions qui ne reflètent pas une tendance comportementale générale de la Police.

La Police, dans son organisation et sa performance, reflète le contexte social et politique dans lequel elle opère. Dans les sociétés qui sont régies des régimes autoritaires, la Police tend à être autoritaire, à établir l'ordre et la sécurité par la force et à utiliser la violence pour défendre le système en place. Tandis que dans les sociétés démocratiques, la Police travaille pour assurer la sécurité comme étant un service public afin d'assurer la stabilité de la société dans le cadre du respect des droits de l'Homme, de la protection des libertés et de l'exercice de son droit sur la base de l'État de droit en accord avec les pactes internationaux.

8.2 Modalités et formes de coopération.

Les citoyens jugent la Police par les actions de ses membres. Ce jugement est influencé par les expériences personnelles qu'ils ont vécues. Si l'expérience est positive, l'individu devient un bon défenseur de la Police. Le jugement peut également relever de l'opinion diffusée par les médias ou l'opinion publique. La critique de la Police est alors subjective non fondée sur l'expérience. Par conséquent, la coopération entre les citoyens et la Police, est favorisée par

l'action positive et par la confiance en l'institution. Le développement de bonnes relations avec la Police se construit et nécessite des moyens, des outils, ces conditions¹²¹.

8.3 Les formes de coopération.

Nous avons déjà clairement précisé que les citoyens ont le droit et le devoir de contribuer à la prévention de la criminalité, de défendre la société dans laquelle ils vivent et d'investir leurs efforts à cet effet. À cet effet, la Police doit donc rallier les citoyens à la lutte contre la criminalité. « *Les Policiers ne peuvent à eux seuls assurer la sécurité de la population ni réprimer le crime, sans la collaboration et la participation des citoyens* », estime M. Saint Germain, le directeur de la Police de la Communauté urbaine de Montréal¹²². La coopération peut avoir lieu directement ou indirectement ainsi :

- Par coopération directe, nous entendons les efforts des citoyens pour prévenir, protéger ou contrôler directement le crime. Ce sont des efforts qui visent à prévenir directement et contrôler la criminalité¹²³, par exemple le citoyen peut dénoncer les faits de crimes et les incidents graves. Il doit témoigner devant les autorités chargées de l'enquête afin de fournir des renseignements qui aideraient à faire progresser l'enquête et à lever l'ambiguïté sur divers incidents. Il peut aussi participer à des travaux de secours en cas de d'accidents ou de catastrophe pour atténuer le nombre de victimes. La coopération du citoyen passe aussi par le respect des lois et des règlements, en particulier ceux qui participent à l'organisation de la vie dans la société, comme les règles de circulation, éviter les actions qui peuvent causer des nuisances ou commettre des délits et infractions qui sont criminalisées par la loi.

- Par coopération indirecte, nous entendons les efforts que le public peut faire et qui fournira pour procurer un environnement sain et propice pour le citoyen libyen. Sans aucun doute que cette forme de coopération indirecte place le citoyen dans un rôle vital et important au sein de la société. À cet égard, contrairement au cas de la coopération directe, où la coopération est limitée à certaines formes qui ne peuvent être dépassées, parce que le public n'a pas le droit d'exercer certaines fonctions professionnelles propres au Policier.

¹²¹ Achahaoui Kadri ABDELFAH, *Encyclopédie légale de la Police*, Le Caire, 1977, p.64.

¹²² In Dageais *op.cit.* p.3.

¹²³ Ali Mohamed HASSAN, « Responsabilité de la prévention du crime entre la Police et le public », *Journal de la sécurité publique*, n ° 41, Le Caire, 2012, p.56.

Les formes de coopération indirecte peuvent se présenter à travers ¹²⁴:

- La participation à la création d'institutions et d'associations qui ont pour but de prévenir et de protéger contre le crime, ou de réhabiliter le délinquant pour retourner dans la vie sociale. On peut donner des exemples des associations qui prennent en charge les prisonniers et des mineurs. Il peut s'agir de la participation des individus aux comités de conciliation entre les contestataires qui a prouvé son succès en Libye pour résoudre de nombreux conflits.

Cette méthode a réduit les conflits en particulier après la révolution du 17 février 2011.

- Le public peut également faire des efforts fructueux pour réduire et prévenir la criminalité, en s'intéressant de manière générale à l'éducation des jeunes et en inculquant des valeurs sociales, morales et religieuses, tout en développant l'intérêt des citoyens pour prendre des mesures qui empêchent de commettre son crime ou de récidiver.

- Par la présentation de suggestions et d'opinions constructives et débats autour des problèmes de sécurité, tant au niveau exécutif que dans les conseils exécutifs, locaux ou au niveau des conseils législatifs.

De ce qui précède, il paraît clair que la relation entre le citoyen et la Police a pris diverses formes. Tantôt elle tendait vers d'amélioration, tantôt vers la détérioration et ce depuis le siècle dernier. Ce constat est essentiellement lié à l'asservissement politique de la force policière, puis à l'ampleur de son incursion dans la vie publique. La manière dont certains Policiers se comportent avec les citoyens, ainsi que les nombreux abus médiatisés ou non influencent la relation entre le citoyen et la Police. Cependant nous ne négligerons pas le rôle de la Police dans le maintien de la sécurité du citoyen et du pays. De manière générale le Policier du fait qu'il est confronté au citoyen dans le quotidien du maintien de l'ordre, est au centre des frictions. Cette proximité est souvent source de tensions voire, dans certaines sociétés et certains espaces, d'explosion de violences.

¹²⁴ Aboulmajd Achraf ABDEL FATTAH, *Document de travail sur les cadres efficaces dans l'instauration d'une relation de soutien entre la Police et le public*, 2012 p,6.

8.4 Les sources de tensions dans les relations.

La force policière est en contact direct avec le public, ce qui en fait une source majeure d'identification des conditions sociales disparates et en même temps une source importante de collecte d'informations sur les différentes activités humaines qui relèvent de la dynamique du développement dans une société. L'autorité policière est également l'une des valves de sécurité qui préserve la société de l'effondrement et une autorité exécutive qui soutient les relations avec le public dans la société.

D'un autre il peut exister différents facteurs qui pourraient susciter des tensions dans les relations entre la Police et les citoyens ¹²⁵ :

- Le rôle de la Police est d'appliquer la loi, ce qui pourrait être perçu des fois comme un rôle restrictif des libertés des individus. Un sentiment de haine peut être généré auprès du citoyen contre les Policiers.

- L'autorité policière en tant qu'elle est souvent assimilée au pouvoir politique du moment est source de frictions entre citoyens et ce même pouvoir.

- La Police a été utilisée à des certaines périodes comme un moyen de restreindre la liberté et l'intimidation des citoyens, de sorte que la vue de certains Policiers engendre l'hostilité et la peur.

- L'image du Policier est celle d'un tyran qui réprime et en terrorise les citoyens. L'idée de la Police répressive est alors ancrée chez le citoyen.

- L'éloignement entre les membres de la société et les institutions de sécurité a creusé un fossé important entre les deux.

- La relation entre la Police et les citoyens est très détériorée car elle reflète clairement la réticence et la peur de la Police. Peur, qui est souvent l'effet de bavures dans certaines sociétés à l'égard des minorités ethniques ou de populations faiblement intégrées. Ce qui

¹²⁵ Aboulmajd Achraf ABDEL FATTAH, *Document de travail sur les cadres efficaces dans l'instauration d'une relation de soutien entre la Police et le public*, 2012, p.4.

engendre un refus d'accepter les actions des Policiers et ce qui amène à les éviter voire à les fuir et ne pas coopérer avec eux.

8.5 Les raisons de la faiblesse des relations.

Nous présenterons ici quelques raisons qui, selon nous, ont contribué à détériorer la relation entre les citoyens et la Police. Cette relation s'est trouvée fragilisée à travers le temps ¹²⁶, elle a changé en fonction des périodes et des contextes. Les révolutions, les crises économiques, les luttes de pouvoir, les pandémies mais aussi l'urbanisation et la complexification du travail et de la vie sociale ont influencé les relations et pour nombre de situations ont redéfini le rôle de la Police. Les éléments qui président au changement peuvent être :

- La nature du travail de la Police en tant qu'organe de l'État qui applique la loi et qui crée automatiquement une sorte de réticence de la part du citoyen envers la Police. L'être humain, par nature, aime la liberté et s'oppose à tout ce qui limite cette liberté.

- Les fonctions de la Police en Libye se sont élargies pour inclure, entre autres, la circulation, l'état civil, les passeports, etc., en plus de sa fonction de base dans le maintien de la sécurité, ce qui en fait l'organe le plus important de l'État qui est contact direct avec les citoyens, et donc qui fait face à leur mécontentement. Ce mécontentement peut être justifié à la lumière de la bureaucratie, des complications de communication et des mauvais traitements auxquels sont exposés les citoyens dans certains services de la Police, en particulier la Police de circulation. Les délais quant à accéder à des services comme le retrait du passeport ou des pièces d'identité augmentent la colère des citoyens. Les verbalisations tous azimuts comme certaines humiliations des citoyens pour n'importe quel motif développent une certaine allergie aux Policiers perçus comme agissant selon leur bon vouloir plus que sous l'égide de la loi.

- Les pressions quotidiennes exercées sur les forces de Police, entraînent des irrégularités et des pratiques illégales, en particulier provenant des jeunes officiers, ou des anciens Policiers qui sont corrompus. Certains Policiers montrent clairement des comportements déviants dans les commissariats et les départements de Police. Ces attitudes font que le

¹²⁶ Chaouki Mostapha Mohamed AHMED, « Les axes de développement de la relation entre la Police et les citoyens », Colloque sur la sécurité et la société « *vision contemporaine* », Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, 2012 p,2

citoyen évite ou fuit, en général, les Policiers. Certains usent de passe-droits, d'autres ne se gênent pas de demander des pots de vin, certains actionnent ou mettent en veilleuse des dossiers selon leur bon vouloir.

- L'intérêt croissant porté à la sécurité politique au détriment de la sécurité des citoyens, qui conduit à l'aspiration d'une énergie importante de la Police et par conséquent cela mobilise moins de moyens pour les infractions pénales. Le citoyen a le sentiment que la Police intervient dans des domaines non liés à son travail de base à un point d'interférer dans la vie personnelle des citoyens à travers l'utilisation abusive de la loi d'urgence. Les Policiers peuvent se permettre de prendre n'importe quelle décision en situation d'urgence sans être contrôlés. Notamment dans un pays où une bonne partie des citoyens ne peut accéder à la compréhension des lois en situation d'exception.

- Le corps de la Police comprend également des personnes vénales qui demandent ou acceptent des pots-de-vin de la part des citoyens. Aussi bien les citoyens ont tendance à penser que toute la Police est gangrénée et que la solution aux problèmes qu'ils rencontrent ne peut avoir lieu sans corruption. Ces attitudes ont eu de graves effets négatifs, ce qui a accru la haine et le rejet de la force policière par les citoyens.

- Le sentiment des citoyens de l'inégalité devant l'application de la loi et qui n'est appliquée qu'aux faibles. Un sentiment d'injustice est nourri alors et un rejet de la Police est développé.

- Le choix de la sécurité comme réponse à tous les problèmes politiques, économiques, sociaux et autres et l'incapacité des organes compétents de l'État à jouer leur rôle dans la lutte contre les problèmes qui les concernent. L'institution de Police est aux yeux du peuple la représentation de l'autorité de l'État. La Police étant identifiée à l'état tous les travers de son fonctionnement comme ceux des pratiques de ses membres rejaillissent sur celui-ci. En Libye notamment où les pratiques abusives se sont généralisées l'opposition à l'état e mesure à la défiance de la Police et à sa réputation. Ces causes ont contribué à la formation d'une mauvaise image du corps Policier auprès des citoyens, qui jette son ombre sur la relation entre eux. Par conséquent la communication entre le citoyen et la Police se trouve bloquée et les citoyens sont réticents à coopérer avec la Police. Ce qui affecte le travail de l'institution policière et rendre plus difficile sa tâche.

8.6 Les entraves à la coopération citoyen – Policier.

On le voit la coopération entre le citoyen et la Police n'est pas toujours harmonieuse, elle pâtit autant du fonctionnement et des pratiques de la Police que des comportements et attitudes des citoyens selon les situations et les contextes. ¹²⁷ (Rabii Albahiri, op.cit : 17). Nous pouvons présenter les points qui contribuent à dresser ces obstacles.

- Les obstacles qui émanent du corps Policier à cause du manque d'objectifs et des règlements différents. L'institution policière est prise dans des contradictions qui relèvent d'une part de ses missions appliquer la loi, souvent variant selon les objectifs politiques et d'autre part sa proximité avec les citoyens avec lesquels se construit des affinités ou des distances. Ainsi L'institution policière souhaite obtenir la satisfaction du public, mais les pratiques concrètes sur le terrain montrent le contraire. Des fois les Policiers ont plus le sentiment d'occuper une fonction d'agents sociaux, plutôt que des représentants de la loi, et de ce fait ils sont dans le dilemme d'une part de craindre de dévier de leur mission principale d'appliquer les lois et d'autre part celle de perdre le respect des citoyens.

- Les entraves qui émanent des citoyens qui trouvent que la Police s'oppose à leurs intérêts avec un sentiment de manque de crédibilité de l'institution. Le citoyen a toujours en mémoire les expériences antérieures souvent négatives avec la Police. Pour eux, la Police sert toujours le système existant et non les citoyens et donc ne se situe pas dans une position d'interaction et de coopération.

- L'enjeu est de construire des relations équilibrées entre Police et citoyen qui puissent établir la stabilité et la confiance dans l'objectif du vivre ensemble avec des droits et des devoirs bien compris où les dépassements doivent être combattus ensemble.

8.7 L'image positive de la relation.

¹²⁷ Rabii Al BAHIRI, « Feuille de travail sur la sécurité entre le bénéficiaire négatif et le bénéficiaire positif », séminaire sur la sécurité et la société une vision contemporaine, Le Caire, centre de recherche de la Police, 2012, p.17.

En réalité, l'identification des éléments et des caractéristiques d'une bonne relation entre la Police et les citoyens peut se faire selon deux axes :¹²⁸

- Le premier axe concerne la Police. L'agent de Police doit être pleinement convaincu qu'il accomplit un acte noble à la société. Son rôle est indispensable en raison de sa nécessité comme un élément contribuant à la stabilité de la société.

Cette prise de conscience du pouvoir que l'on confère à la Police doit être perçue comme un honneur et un service d'une grande utilité qui oblige à respecter ses fonctions et être à la hauteur de la mission confiée.

- Le deuxième axe concerne les citoyens. Il appartient aux citoyens d'être pleinement convaincus que la Police est un instrument qui favorise leurs intérêts, leurs droits et leurs devoirs sous leur autorité. Ceci exige donc qu'ils comprennent fermement que la sécurité est une responsabilité partagée entre les citoyens et la Police et que les appareils de sécurité, seuls, ne peuvent pas atteindre le niveau de sécurité désiré sans l'engagement et la coopération du citoyen.

En réalité si cette relation est réalisée conformément à la perception présentée précédemment, la relation entre la Police et les citoyens serait au sommet. Alors on peut s'attendre à des résultats performants et un impact positif sur la compréhension des citoyens.

Par conséquent, ces derniers accepteront la présence policière ainsi que sa mission et ils comprendront que la Police est présente pour leur service. Cela pourrait encourager la coopération avec la Police.

Nous pouvons conclure que la Police est un organe chargé de la mise en œuvre de la loi et doit par conséquent se conformer à cette loi dans l'accomplissement de sa mission. La Police est responsable de la prévention des crimes, du suivi des auteurs et de leur mise en examen en vue de procès. D'une manière générale même si la mission de préserver la sécurité est une mission qui nécessite une certaine autorité pour faire régner l'ordre, il n'empêche que cette situation ne doit pas donner le droit à certains membres de la Police à se sentir au-dessus

¹²⁸ Aboulmajd Achraf ABDELFAH, *Document de travail sur les cadres efficaces dans l'instauration d'une relation de soutien entre la Police et le public*, op cit p.6.

de la loi. Ainsi l'institution policière doit aussi à rompre avec les actions de certains de ses membres. Car le travail Policier doit être encadré par la loi, même si les excès de certains Policiers peuvent être justifiés par la pression psychologique ou par le surmenage du travail.

Cependant les actions qui sortent du cadre du règlement et de la loi pourraient susciter des réactions négatives de la part des citoyens. Il ne fait aucun doute des agissements de la sorte peuvent contribuer à la réduction du prestige de l'institution policière, qui représente le prestige de l'État. Ainsi le Policier doit se conformer à la mise en œuvre de sa mission tout en respectant les droits et les libertés publiques des citoyens. Le citoyen ne peut pas se sentir en sécurité en traitant avec un agent de Police qui ne respecte pas la loi. À son tour, le Policier doit également s'engager à traiter les citoyens de manière équitable et doit être prudent dans toutes ses actions ainsi que ses relations avec tous les citoyens. Le Policier doit se rendre compte que sa mission est de faire respecter la loi en dehors de l'origine ou du statut de la personne.

L'agent de Police, dans tous les départements de Police, lors de la mise en œuvre de sa mission, traite avec un large éventail de public. Ce contact et surtout la conduite du Policier, affecte sans aucun doute la relation entre la Police et les citoyens positivement ou négativement. Le Policier qui ne se soucie pas de son apparence ou qui n'améliore pas sa conduite ou dont le niveau culturel ne s'élève pas à la norme exigée, nul doute qu'il ne jouira pas de l'estime et du respect du public.

TROISIÈME PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE

CHAPITRE 9 :

LA LIBYE : GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ.

9.1 Données générales concernant la Libye.

Nom officiel : État de Libye (dans l'attente de l'adoption d'une constitution)
Nature du régime : Parlementaire (Déclaration constitutionnelle transitoire d'août 2011)
Chef de l'État et du Gouvernement Intérimaire Libyen.: M. Favez Sarraj (selon l'article 8 de l'Accord de Skhirat, le président du conseil présidentiel a pour mandat de « *représenter l'État dans ses relations étrangères.* »). Avec un pouvoir militaire concurrent du Maréchal Haftar qui se proclame président de la Libye à partir de ses bases en cyrénaïque. La Libye fait partie de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) et de la Ligue arabe.

-Données géographiques

Superficie : 1759500 km²

Capitale : Tripoli

Villes principales : Tripoli, Benghazi, Misrata, Zaouia, Sebha

Langue (s) officielle (s) : Arabe

Langue (s) courante (s) : Arabe dialectal, langues berbères, langues toubous

Monnaie : Dinar libyen (LYD) 1€ = 1,50 LYD (18/08/2016)

Fête nationale : indéterminée (17 février : anniversaire de la Révolution de 2011 ; 23 octobre : anniversaire de la proclamation de la libération de 2011).

-Données démographiques

Population : 6 280 000 (2015, Banque Mondiale)

Densité : 3,6 hab./ km² (2015, Banque Mondiale)

Croissance démographique : 0,31 % (2015, Banque Mondiale)

Espérance de vie : 71,7 ans (2014, Banque Mondiale)

Taux d'alphabétisation : 89,5 % (2013, PNUD)

Religion (s) : Islam sunnite (97 %) autres (3 %)

Indice de développement humain (2014) : 0,724 (94ème mondial) (PNUD)

-Données économiques

PIB : 39,4 Mds USD en 2015 (e) (CIA World Factbook) (41,1 Mds USD en 2014 ; 65,5 Mds USD en 2013 ; Banque Mondiale)

PIB par habitant : 4 640 USD/hab (2015, Banque mondiale) (6 575 USD/hab en 2014, 10 563 USD/hab en 2013)

Taux de croissance : -6 % en 2015 (e) ; -24 % en 2014 ; -12,3 % en 2013 (estimations African Economic Outlook)

Taux de chômage : environ 30 % (2015, Direction générale du Trésor)

Taux d'inflation : 9,7 (prévision 2016) (estimé à 8,6 en 2015) (African Economic Outlook)

Solde budgétaire : déficit estimé à 58,9 % du PIB en 2015, et prévision de 60,7 % pour 2016 (African Economic Outlook)

Solde extérieur (biens et services) : déficit à hauteur de 30,9 % du PIB en 2014 (Banque Mondiale)

Principaux clients : Italie, Allemagne, Chine, France

Principaux fournisseurs : Italie, Chine, Turquie, Egypte

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2015, CIA World Factbook) :

Agriculture : 1,9 %

Industrie : 43.1 %

Services : 54.9 %

Production d'hydrocarbures : 760 000 b/j (NOC, mai 2017)

Exportations de la France vers la Libye (2015) : 689 M€

Importations françaises depuis la Libye (2015) : 848 M€¹²⁹

Géographiquement, la Libye se trouve au centre de l'Afrique du Nord. Elle est bordée au nord par la Méditerranée, la longueur de ses côtes est de 1900 km. Du côté terrestre la Libye partage des frontières avec plusieurs pays : Tunisie et Algérie à l'ouest, l'Égypte à l'est, puis avec trois pays de l'Afrique Subsaharienne au sud qui sont le Niger, le Tchad et le Soudan.

Sur le territoire libyen on distingue trois territoires régionaux : Tripolitaine (à l'ouest), Cyrénaïque (à l'est) et Fezzan (au sud). Le désert occupe 90 % du territoire libyen. Ce qui veut dire que la majorité de la population occupe seulement 10 % des terres du pays.

La Libye possède un climat désertique ou subdésertique. Toutefois, les villes se situant sur les côtes jouissent d'un climat Méditerranéen à nuance subtropicale.

La Libye comptait 6,1 millions d'habitants en 2008. La majorité de ses habitants sont concentrés dans les régions de Tripolitaine et Cyrénaïque. Le pays compte beaucoup de travailleurs étrangers (environ 20 % de la population totale). Ils viennent principalement des pays voisins. Avant la découverte du pétrole la population était principalement rurale, mais dès 1960 le pays a connu une urbanisation importante accompagnée d'un mouvement d'exode rurale.

¹²⁹ Données Banque Mondiale

L'origine du peuple libyen est une « *population bédouine pratiquant le nomadisme agro-pastoral dans un solide cadre tribal. Cette population a pu composer par moment avec des populations sédentaires menant une vie agricole proche du modèle méditerranéen, ou adonnées à la vie urbaine* ».

La majorité de la population libyenne est très jeune : 50 % des habitants ont moins de 17 ans, dont 45 % de moins de 15 ans, et notons que 26 % de la population a un âge compris entre 15 et 25 ans. L'espérance de vie des libyens est de 71 ans

Figure 2. Carte de la capitale Tripoli Source



Source : <http://www.lahistoriaconmapas.com/atlas/country-map04/libya-egypt-map.htm>

Chaque société est la résultante d'actions, d'acteurs et d'événements, l'histoire n'est pas fondée seulement sur l'envie humaine mais elle est le fruit des affrontements variés et des réorganisations dirigées par les acteurs qui y sont impliqués.

« On a ainsi construit une histoire faite de conflits entre pays identifiés géographiquement et historiquement comme s'ils existaient d'eux-mêmes. En réalité, leur existence est suspendue aux activités et aux organisations produites par tous les acteurs

internes et externes. Aussi, peuvent-ils apparaître et disparaître en rupture imprévue avec leur existence officielle »¹³⁰.

La Libye tire son nom de la tribu berbère « *des Libou* », en grec Libyè, qui s'installèrent au début du 1^{er} millénaire av. J.-C. dans une région à cheval entre Cyrénaïque (en Libye) et le delta du Nil (Égypte). Cependant ce nom (Libye) a été donné par les grecs pour désigner toute l'Afrique.

« C'est très probablement le nom d'une tribu berbère – les Rbw (« Lebu ») – qui est à l'origine de l'ethnique « Libyens », en usage comme appellation collective pour tous les peuples indigènes résidant en Afrique du Nord à l'ouest du Nil, définis tantôt par leur peau claire, tantôt par l'emploi de dialectes berbères, depuis l'Antiquité jusqu'aux philologues et historiens contemporains »¹³¹.

La Libye a été un pays qui a connu de nombreuses invasions compte tenu de sa position stratégique au centre de la Méditerranée, ce qui fait du pays une intersection entre les routes commerciales liant du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest.

Les premières incursions à l'Est libyen furent celle des Pharaons qui sont arrivés jusqu'aux oasis du désert libyen profond, en réponse aux invasions que subissent la région de l'Égypte de Ouest attaquée par les Armées des Royaumes libyens¹³². Il y eut également les phéniciens puis les grecs qui s'établirent au VI^{ème} siècle avant J.-C. Ces derniers fondèrent la ville de Cyrène qui donna son nom à la Cyrénaïque. Puis les Romains en partage dans un laps de temps court avec Alexandre le Grand à partir d'une ligne séparant Cyrénaïque et Tripolitaine « *qui seront partagées entre les Romains à l'Ouest et Alexandre le Grand à l'Est de la Libye* »¹³³.

¹³⁰ Jacques DEMORGON, *L'histoire interculturelle des sociétés* Paris, Éd. Anthropos, coll. Exploration interculturelle et science sociale, 2^e éd. rev. et augm., 2002, p,5.

¹³¹ Klaus ZIMERMAN « Libyens », in *Encyclopédie Berbère*, 28-29, 2008 pp,4361-4363

¹³² Gamal HAMDAN, « Al-jamahiriya al-'arabiya al-libiya asha'biya al-ishtirakiya al'ozma : dirassa feljoghrafiya as-siyasiya », « La Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste : une étude géopolitique », *L'Univers du Livre*, Le Caire 1973, pp, 20-21.

¹³³ Ali Mohamed Al SALLABI, « Safahat min tarikh Libya al-islamy wa ash-shamal afiky », « Pages de l'histoire islamique et nord-africaine de la Libye », Tom 1 (en Arabe), Dar Al Bayareq, première édition 1995, p,123.

Ce sont les Romains qui en conquérant le Fezzan et occupant la cyrénéaïque cédée par Ptolémée vont unir la Libye dans son espace connu jusqu'à l'heure ¹³⁴.

Les conquêtes arabo-musulmanes, entre les IX^e et XI^e siècles, vont contribuer à arabiser et islamiser le pays qui va connaître différents royaumes sous les règnes des Abbassides, Fatimides, Aghlabides, etc.¹³⁵ L'Empire ottoman s'établit en Libye à la fin du XVI^e siècle pour une domination qui durera jusqu'au début du XX^e siècle. Les enjeux du contrôle de la méditerranée augmenta à la fin du XIX^e siècle la concurrence entre puissances européennes notamment entre d'une part la France, la Grande Bretagne et l'Italie face à la sublime porte. Et en 1911, le Royaume Italien déclare la guerre à l'empire Ottoman. Rome va annexer, en dépit d'une résistance populaire, la Libye, grâce au retrait des troupes turques, conformément au traité de Lausanne signé le 18 octobre 1912 entre le royaume d'Italie et l'Empire ottoman, traité qui a mis fin à la guerre italo-turque et cède à l'Italie les provinces de la Tripolitaine, de la Cyrénéaïque et du Dodécanèse. La résistance populaire fut portée par « *La Senoussiya* », mouvement confrérique comme il en exista un certain nombre au Maghreb. Ce mouvement « *Senoussiya* » lié aux confréries algériennes, apparut tout d'abord en Cyrénéaïque et Fezzan, sous la direction de son fondateur Mohamed Ben Ali Senoussi qui fonde sa propre *Zaouïa* ¹³⁶ (*Madrassa*), et comme tous les marabouts qu'a connus l'Afrique du Nord, il utilise tous les moyens possibles pour « fasciner les masses, s'assimiler, pour les besoins de sa cause, les croyances populaires, exercer sa puissance thaumaturgique, et crée la tribu de sa culte ou *Tarîqa* »¹³⁷. Progressivement cette confrérie fit l'unité des tribus dans la résistance à l'Italie.

La résistance fut dirigée également par Oumar el Mokhtar. Après la défaite des forces de l'axe et notamment l'Italie qui avait perdu le pays face aux britanniques, a été mis au vote un accord devant l'Assemblée générale en mai 1949, pour déclarer l'indépendance du pays. En

¹³⁴ Ali Mohamed Al SALLABI, « Safahat min tarikh Libya al-islamy wa ash-shamal afiky », « Pages de l'histoire islamique et nord-africaine de la Libye », Tom 1 (en Arabe), Dar Al Bayareq, première édition 1995, p,123.

¹³⁵ Habib HENRI, « Libya bayna al-mâdi wa al-hâdir », « La Libye entre le passé et le présent », traduit Ibrahim Shakir, la fondation populaire pour la publication, la distribution, la publicité et les imprimeries, Tripoli 1981, p,21.

¹³⁶ Octave DEPONT et Xavier COPPOLANI, définissent la Zaouïya dans leur livre « Les confréries religieuses musulmanes », comme l'*Etablissement qui tient à la fois de la chapelle, du couvent, de l'école et de l'auberge (...)* Les pays de l'Islam sont couverts de zaouïas (*tekkié en Turquie*) qui renferment les restes vénérés d'un Saint. Autour d'elles, se dressent quelques bâtiments ou les croyants reçoivent l'hospitalité et, quand ils le désirent, l'enseignement religieux ». Voir Octave Depont et Xavier Coppolani, (1897), *Les confréries religieuses musulmanes*. Paris, Maisonneuve, 1987.

¹³⁷ Octave DEPONT et Xavier COPPOLANI, « Les confréries religieuses musulmanes », *op. cit.*, p,16.

1950 une assemblée constituante désigne pour Roi Idriss El Sennoussi et l'indépendance est proclamée le 24 décembre 1951.

Cette histoire se décline selon cinq grandes périodes

- L'époque avant l'Islam.
- L'époque arabo-islamique.
- L'époque ottomane dès 1551.
- La période coloniale italienne jusqu'à l'indépendance.
- L'indépendance puis le déclenchement de la révolution d'el-Fatah de Septembre 1969.

-La période avant les invasions arabes.

La Libye a toujours été une source de convoitise pour les puissances extérieures à cause de son emplacement stratégique en Afrique du nord. La Libye est un maillon qui relie l'est à l'ouest et possède une position dominante sur la Méditerranée. À partir du VIII^e siècle avant notre ère, les Phéniciens fondèrent des comptoirs commerciaux sur la côte libyenne. Ils fondèrent des villes comme : Leptis magna, Sabrata et Oea. Et en 631 av. J.-C., les Grecs s'installèrent sur la région de la Cyrénaïque. Finalement, La Libye est passé sous domination romaine à partir du 1^{er} siècle av. J-C. Durant cette période la Libye va prospérer jusqu'à l'invasion Vandales en 455, puis par les Byzantins à partir de 533. Cependant il faut signaler que dans le moment « *La Libye antique ne se résume pas aux périodes grecque et romaine, plusieurs civilisations indigènes s'épanouirent sur son territoire, en particulier celle des Garamantes qui régnèrent près de 1 500 ans jusqu'au Ve siècle, sur le Sahara libyen* »

-Les invasions arabes et l'ouverture sur l'islam.

La conquête musulmane a été conduite en 641. La Libye à partir des invasions arabes va être islamisée, il en va de même des modifications des aspects culturels du pays. Cependant l'arabisation du pays n'était pas si évidente, elle était même une source de conflits avec les Berbères qui préféraient garder leur langue et dès fois montraient ce désaccord par des dissidences et des révoltes importantes. Au milieu du 11^{ème} siècle, et pour mater la rébellion des Berbères une fois pour toute et arabiser (non seulement la Libye mais tout le Maghreb),

les Fatimides qui gouvernaient à l'époque ont eu l'idée de faire pénétrer sur ce vaste territoire deux grandes tribus arabes qui étaient installées en Égypte : les Bani Hilal et Bani Salim. Cet exode a été un carrefour historique car les tribus ont réussi à mater toutes les révoltes des tribus et ils ont arabisé toute la région jusqu'au Maroc actuel.

L'arrivée des Arabes a changé le paysage culturel et ethnique de la Libye. La Libye devient alors un maillon de la civilisation arabo-musulmane.

-L'empire ottoman en Libye.

À partir de 1551 la Libye est occupée par l'empire ottoman (turc). Ceci a été possible car le pouvoir au pays s'est affaibli car dirigé depuis le Maroc actuel par la dynastie Almohades qui s'est essouffée. L'empire ottoman convoitait les ports libyens car ils permettaient un contrôle de la Méditerranée et constituait une ouverture sur l'Europe. La domination ottomane va durer quatre siècles. Durant cette période des administrateurs ont été nommés, ils étaient surtout chargés de collecter les impôts qui vont financer l'empire. À partir de 1711 une famille turque du nom de Quarmanli a décidé d'établir un pouvoir indépendant de l'empire. Les Quarmanli ont gouverné jusqu'en 1835, date à laquelle la Libye fut sujette des attaques des Italiens.

-La Libye sous occupation italienne.

Au XIX siècle, l'Afrique du nord fut le terrain de conquêtes des puissances européennes. La France a visé l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. L'Italie va s'intéresser à la Libye. Cela passera par la déclaration de guerre contre les Ottomans en 1911. En 1912 un accord en Suisse est signé entre les deux puissances ; les Turcs doivent alors abandonner la Libye aux Italiens.

L'occupation italienne a pillé le pays et a contribué à l'exode de la moitié de sa population.

La résistance libyenne à la colonisation italienne fut conduite par la famille Senoussi.

En 1922, la colonisation importa avec elle ce qu'on nomme le fascisme mussolinien, cet « *Impérialisme fasciste eut comme programme « d'italianiser » la Libye et les libyens pour réaliser le rêve fasciste de faire du pays une base de pénétration en Afrique* »¹³⁸.

Après l'éclatement de la deuxième guerre mondiale, la Libye pencha du côté britannique et développa une Alliance avec les Anglais afin d'avoir l'indépendance et d'échapper au joug italien. La promesse anglaise d'indépendance de la Libye eut pour conséquence le partage du pays en deux parties entre les puissances vainqueurs de la guerre :

- Les Britanniques et les Américains dans le nord.
- Les Français au sud.

Cette situation ne dura pas longtemps, précisément en 1949 où la Libye a eu formellement son indépendance, votée par l'assemblée générale des Nations Unies. L'indépendance étant déclarée officiellement en 1951. Durant les années 1950-1969, la Libye monarchie fut dirigée (et soumise) par le gouvernement Royal Sénoussite.

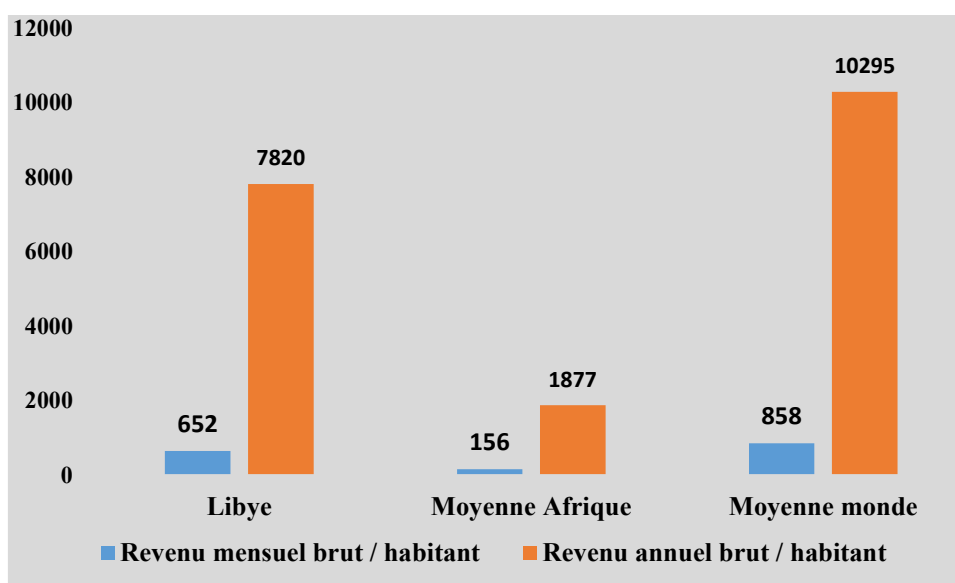
Mais un coup d'État initié par un groupe d'officiers militaires, à leur tête le Colonel Kadhafi, a renversé le système monarchique le 1er septembre 1969. Dès lors, on installa ce qu'on appelle le Conseil de Commandement de la Révolution. Et ce fût alors la période dictaoriale qui ne prit fin qu'après ce qu'on a appelé les printemps arabes en 2011.

9.2 Economie.

Au plan économique, notons d'abord que le revenu mensuel moyen par habitant en Libye s'élève à 652 \$, soit 7 820 \$ par habitant en 2014. Il est six fois plus élevé que la moyenne africaine.

¹³⁸ Pierre ROSSI, *La Verte Libye de Khadafi*, Paris, Éditions Hachette, 1979, p,76.

Figure 3. Le revenu mensuel moyen par habitant en Libye correspond à la moyenne africaine et mondiale.



Source : Banque Mondiale 2014

D'une façon générale, en Libye, l'agriculture demeure en quelque sorte seconde et le fait de pratiques de tribus nomades. Elle reste suffisamment irriguée. Elle se concentre surtout tout au long de la côte libyenne. La Libye est cependant un pays pétrolier riche. Pour ce qui est des richesses pétrolières, nous pouvons les considérer comme la grande et la seule ressource de la Libye depuis sa découverte en 1958. En dépit de l'insécurité actuelle, la Libye produirait en moyenne un million de barils de pétrole par jour, avec une commercialisation aléatoire qui est fonction des batailles entre les différentes factions. Ce chiffre correspondant à la moyenne prévue jusqu'à fin 2019. A cette richesse naturelle, il faut ajouter la production du gaz naturel qui, dérivé du pétrole, représente une ressource sur laquelle repose l'économie libyenne. L'industrie tourne essentiellement autour des raffineries et de l'industrie pétrochimique (complexe de Marsa el Brega et Ras-Lanouf) et l'industrie sidérurgique de Misrata qui exploite le brut du Fezzan dans son industrie.

Globalement, le pétrole a joué un grand rôle pour l'amélioration du niveau de vie des Libyens. Ce rôle se manifeste dans la transformation de la vie bédouine en un mode de vie plus urbanisé qu'on considère comme étant le plus élevé du continent. L'un des grands projets développés en Libye a été « *La Grande Rivière Artificielle* » qu'on considère, en Libye, comme « *la huitième merveille du monde* ».

Entre 1986 et 1993 la Libye a beaucoup souffert à cause de l'embargo. L'embargo international imposé contre la Libye après l'affaire de Lockerbie, en vertu des résolutions du Conseil de Sécurité en 1992-1993, a causé l'isolement politique et économique de la Libye, ce qui a engendré des pertes économiques estimées à 33,06 milliards de dollars depuis l'imposition des sanctions en 1991 jusqu'à leur annulation en avril 1999. Ces pertes ont occasionné des dommages immenses pour l'économie libyenne : dévaluation du dinar.

En effet, le pays a été isolé du monde extérieur. Ceci explique la dégradation considérable des ressources financières liées à la production des hydrocarbures, durant cette période d'embargo. De même, il y avait un impact notable au niveau économique et social : dégradation du niveau de vie et baisse du pouvoir d'achat ont été les conséquences directes de cet événement. Mais les libyens ont essayé de s'appuyer sur eux-mêmes afin d'acquérir une « *autosuffisance* ».

D'après le classement de l'indice de développement humain (communément connu par l'abréviation IND), la Libye est classée dans la catégorie des pays qui ont un indice IND élevé. En 2013 elle occupait la 56^{ème} place. Mais notons que cet indice s'est nettement dégradé à cause des événements en cours.

9.3 La société libyenne en question.

- Société et cultures en Libye.

Après avoir présenté la Libye historiquement, l'on considère qu'il existe une relation forte entre l'évolution de l'individu dans la société et l'histoire, d'autant plus qu'il s'agit dans le cas de la Libye d'un riche passé. Il nous paraît indispensable à présent de poser quelques éléments de la définition identitaire de l'individu libyen, en prenant en compte les spécificités évoquées précédemment ; car les événements historiques que nous avons succinctement décrits sont responsables du fondement des racines du pays et de la société mais aussi de la formation des représentations sociales.

De composante « *ethnique* » diversifiée, arabe et berbère, la Libye est également africaine, en effet le pays est le plus ouvert sur ses voisins africains. Il y a des minorités noires africaines qui le composent en sus des émigrés africains légaux et illégaux qui entrent continuellement en Libye pour des raisons économiques et/ou commerciales, faisant valoir

un mot d'ordre soutenu par la Libye : d'une « *Afrique sans frontières* ». Leur nombre a augmenté durant ces dernières années, en effet l'on recense environ deux millions et quelques milliers d'émigrés africains. Parmi lesquels il y a ceux qui considèrent la Libye comme un lieu de passage, de transit, vers l'Europe après avoir eu une résidence momentanée, leur permettant de réunir l'argent indispensable pour leurs voyages vers l'Union Européenne. La Libye a reçu également de nombreux émigrés des pays arabes, Tunisie, Maroc, Egypte, Algérie. Certains ont tenté de s'installer et d'autres de traverser la Libye vers d'autres destinations notamment européennes.

En général, les libyens éprouvent un grand attachement à leur terre. Ils sont tellement différents des peuples de l'Afrique du Nord- qui rêvent de vivre une vie meilleure en Europe.

Ils montrent aussi un grand sens de la sociabilité qui se manifeste surtout dans leurs attachements familiaux. C'est également un peuple hospitalier. La Libye est un pays conservateur, qui préserve les valeurs traditionnelles et les enseignements de la religion islamique. Certes la Libye n'est pas l'Arabie Saoudite, mais ce n'est pas non plus la Tunisie.

L'Islam sunnite en Libye est modéré. De plus en plus un islam influencé par les pays du Moyen-Orient et du Golfe se développe et certains groupes salafistes radicaux s'en revendiquent.

La culture sociale en Libye ressemble à la culture des pays arabes. Le fond culturel libyen est arabo-musulman dans le moment où des revendications amazighes se font jours notamment au djebel Nefoussa. L'unité religieuse et linguistique, quelque peu remise en cause actuellement, en constitue le socle commun. Certains auteurs considèrent que cette culture n'a pas trop évolué au cours du temps. Ce qui constitue un frein à l'évolution de la société vers la modernité.

« Dans l'idéologie arabe contemporaine il existe trois problèmes principaux auxquels font face les sociétés arabes : la foi religieuse, l'organisation politique, et enfin l'activité scientifique et technique »¹³⁹.

¹³⁹ Abdallah LAROUÏ : *L'histoire du Maghreb. Essai de synthèse*. Paris, Maspéro, 1982, p,19.

La Libye est un modèle à part parmi les pays du Maghreb. Tout d'abord il a une courte histoire coloniale, seulement 40 ans, qui n'a pas eu d'influence sur la culture libyenne ni sur son organisation. La Libye, avec son modèle tribale complexe a pu conserver son identité et sa culture. D'autre part c'est un pays, au regard de nombre de sa population et de ses ressources pétrolières comparable au pays du Golfe.

Cependant c'est le caractère tribal de la société qui régent son organisation, la structure tribale est plus dominante en Libye que dans les autres pays du Maghreb. À ce propos la Libye a conservé l'organisation des sociétés arabes anciennes, ce qui lui confère des caractéristiques particulières qui sont la présence de la loyauté de la force appartenant au groupe... « *Tribalisme, bédouinisme et nomadisme : les trois termes souvent utilisés quand il s'agit de traiter la société arabe et de parler des caractéristiques des peuples habitants le désert* »¹⁴⁰.

Dans la société libyenne contemporaine tous les individus se rattachent à une tribu. « *Les statistiques indiquent que 90 % des Libyens se sentent appartenir à une tribu, et que le nombre des composantes sociales est estimé à près de 200 composantes dont environ 140 tribus qui ont des extensions géographiques au-delà du territoire libyen allant jusqu'aux frontières de pays africains (l'Égypte, la Tunisie, le Tchad, l'Algérie et le Niger). Les tribus arabes en représentent 97 %, tandis que les Berbères (amazighs) 3 %* »¹⁴¹.

Ce caractère tribal de solidarité est souligné par deux chercheurs Harris, P. et Moran, R¹⁴² qui montrent que les pays arabes affichent un sentiment de collectivisme très important. Peut-être que ce sentiment prend ses sources dans la culture islamique qui veut que tous les musulmans appartiennent à une seule communauté notion connue sous le nom de *Oumma*. Ce type de société patriarcal, pyramidal qui voue l'allégeance au « *gouverneur dirigeant du moment* » et qui accepte son autorité. Ces orientations culturelles se manifestent dans l'organisation de la société.

¹⁴⁰ Mohamed ZIDAN, *État et tribus dans le monde arabe : deux systèmes pour une seule société*. L'Harmattan, Paris, 2007, p,72.

¹⁴¹ Mona Hussein OBEID, « Les dimensions du changement du système politique en Libye », Université de Bagdad, Centre d'études internationales, études internationales, n° 51, 2011, p,32.

¹⁴² Philip R. Harris Robert T. Moran. *Managing Cultural Differences*. Houston-Golfe, 1996

Les personnes sont conservatrices et attachées à leurs valeurs. La famille va au-delà de la famille nucléaire vers la famille élargie jusqu'à la tribu (ce ne sont pas les parents uniquement qui éduquent les enfants, mais les oncles, les tantes, les grands parents y contribuent aussi). Les relations interpersonnelles sont encadrées par cette culture.

La découverte du pétrole en abondance a poussé beaucoup de tribus libyennes nomades à se sédentariser. Mais les valeurs tribales n'ont pas disparu pour autant.

Le vent de la modernité a quand même touché la société libyenne. Cela s'est manifesté par l'éducation et l'intérêt des familles pour l'école. La curiosité pour découvrir d'autres cultures, s'est développée mais néanmoins avec les années d'enfermement de Kadhafi la Libye a pris beaucoup de retard qu'elle doit combler.

9.4 Les minorités ethniques en Libye.

En plus des Arabes, il existe d'autres ethnies en Libye dont les trois principales à savoir sont : les Berbères, les Touaregs et les Toubous.

-Les Berbères.

Pour les historiens, ils constituent la population de base de la Libye. Ce serait la population originelle ; Ils étaient tout le temps en conflit ou en guerre avec les pays qui convoitaient la Libye. Leur rôle va se réduire progressivement essentiellement après la conquête arabe. La majorité d'entre eux vivent alors en communauté, ou préfèrent vivre isolés dans des contrées lointaines vers les montagnes ou dans le désert. Le terme « *Berbère* » dérive du latin *barbari*.

Les Berbères donnent une grande importance à leur identité et leurs coutumes qu'ils ont su conserver, en plus ils ont appris l'arabe pour pouvoir communiquer avec les Arabes et comprendre leurs codes culturels. Depuis la chute du dictateur les revendications berbères se sont développées influencés par ce qui se passait dans les autres pays du Maghreb et dans les diasporas berbères ;

-Les Touaregs.

C'est un peuple qui nomadise tout au long du Sahel qui va du Tchad au Niger en passant par le Mali et l'Algérie. On en recense quelque 50 000 personnes sur le territoire libyen.

C'est un peuple du Sahara, ils vivent dans le sud-ouest du désert libyen, surtout dans les Oasis de Ghadamès et de Ghat ainsi que dans l'Akakus. De par leur mode de vie ils vivent également en communauté, mais partagent l'appartenance à la Libye.

-Les Toubous.

C'est une petite communauté de quelque 2600 personnes qui vit dans le sud-ouest de la Libye dans la région de Mourzouk. Ils ont une relation forte avec les groupes Tchadiens du Tibesti et avec les populations du nord-ouest du Niger. Ils sont jugés par les autres Libyens comme des hommes rudes, ayant l'habitude de vivre isolés.

CHAPITRE 10 :

LE CONTEXTE POLITIQUE

L'indépendance de la Libye a été proclamée en 1951. Dès lors c'est un système monarchique qui est mis en place. La Libye est dirigée à ce moment-là par le roi Idriss.

Après la découverte du pétrole en 1965, la Libye est entrée dans une nouvelle ère. Le rapprochement du roi Idriss avec les pays occidentaux est critiqué au sein du monde arabe et surtout de la part du mouvement Nassériste en Égypte. Cela a nourri des voix dissidentes au sein de l'armée qui sont passées à l'action avec le coup d'État de 1969, mené par un jeune colonel inconnu alors qui est Kadhafi. Ce dernier suit les pas de Nasser, d'ailleurs il est un grand admirateur de son idéologie fondée sur le nationalisme arabe. Par ailleurs, et pour mener sa mission il a préparé le terrain politique pour s'accaparer tous les pouvoirs et transformer ceux-ci en une dictature pérenne. D'abord il a éliminé tous ses opposants, puis il s'est chargé de ses compagnons du coup d'État en les accusant de trahison. Ainsi il s'est retrouvé seul en maître absolu au pouvoir en Libye. Ensuite il a défait toutes les institutions de l'État pour instaurer ce qu'il a appelé un pouvoir du peuple, mais en vérité ce fut le début d'un chaos organisé. Toutes les décisions qui concernent le pays dépendaient de sa personne et de ses sautes d'humeur.

Kadhafi tel un Don-Quichotte est entré dans des batailles qu'il ne pouvait ni maîtriser, ni gérer, ni gagner. Il s'est mis à soutenir tous azimuts des mouvements ambigus voire certains groupes terroristes en les qualifiant de mouvements révolutionnaires, il est entré en conflit avec les pays occidentaux en les accusant d'impérialistes... La Libye devient alors un pays infréquentable, il est même qualifié de pays « *voyou* ».

La Libye a vécu enfermée pendant 40 ans (comme la Corée du nord actuelle). L'économie a timidement évolué et la situation sociale était désastreuse. En l'absence de politique économique, sociale, Kadhafi a mis en place un système de perfusion sociale (aides financières et achats des soutiens). La politique intérieure a été basée sur la maîtrise de la sécurité intérieure, et l'instauration de Police secrète pour traquer les politiciens dissidents. La révolution des étudiants des années 1970 s'est terminée par la pendaison des étudiants au sein des universités. C'est un fait qui a marqué et traumatisé le peuple libyen.

En 2011, la donne a changé avec l'émergence de nouveaux outils de communication et d'internet, le peuple a pu exprimer son désaccord et mener sa « *libération* » du régime autoritaire et sanguinaire.

Mais il faut reconnaître que depuis la chute du dictateur, le retour à la stabilité du pays est devenu de plus en plus difficile. Les luttes pour le pouvoir se sont intensifiées et les puissances régionales comme internationales se sont impliquées à travers des parties locales.

La situation est devenue inextricable où deux pôles émergent et s'affrontent, les autorités siégeant à Tripoli reconnues à l'international (soutenues par la Turquie et le Qatar) et celles dirigées par le maréchal Haftar soutenues par une coalition hétéroclite de pays (Egypte, Emirats-arabes-unis, Russie, Arabie Saoudite...) Les combats font toujours rage et l'avenir du pays est incertain. L'Europe, la France et l'Allemagne ainsi que et les USA restant dans des positions ambiguës.

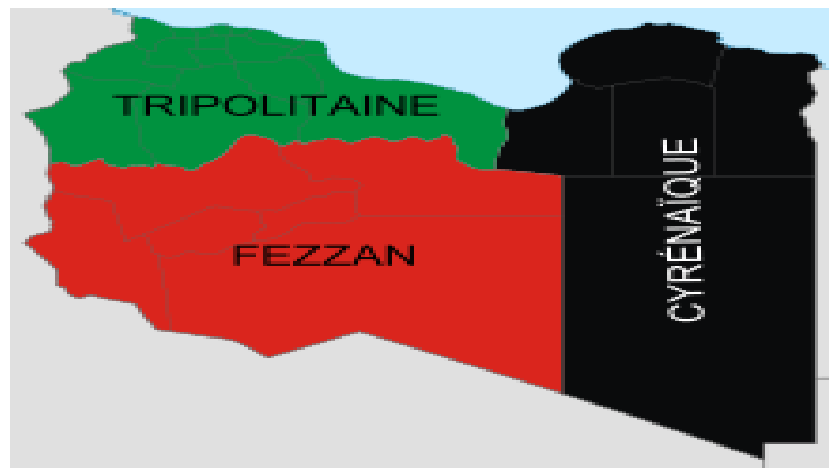
10.1 La Monarchie en Libye.

L'histoire contemporaine de la Libye est restée intimement liée à la monarchie, même si les efforts de l'ancien régime d'effacer ce lien historique n'ont pas manqué, néanmoins les Libyens ont gardé dans leur mémoire commune le souvenir de l'époque monarchique. La monarchie libyenne est issue d'une grande famille connue la famille Senoussi. Cette famille est, à la base, une famille de tradition religieuse confrérique soufie. La confrérie maghrébine a su diffuser ses idées et éduquer des milliers d'adeptes en Libye voire en Afrique. Ainsi cette famille était hautement respectée et avait une place privilégiée au sein de la société libyenne. Le rôle politique actif de cette famille est apparu au moment de la seconde guerre mondiale, période durant laquelle Mohamed Idriss Senoussi a noué des amitiés avec la Grande Bretagne. Idriss Senoussi voulait constituer une alliance avec la Grande Bretagne pour libérer le pays de l'occupation italienne. Finalement la guerre a mis fin à l'occupation italienne en 1943. Cependant Senoussi ne faisait pas l'unanimité sur la scène politique libyenne, surtout que la Libye n'a pas réussi à obtenir son indépendance de façon directe, mais restée sous contrôle des grandes puissances.

Idriss Senoussi a signé alors un accord avec la Grande Bretagne pour donner l'indépendance à Barca, séparément de Tripoli et de Fezzan, sous le pouvoir de Senoussi. En obtenant cette légitimité politique sur le terrain, le gouvernement de Barca pouvait porter l'affaire de l'indépendance du pays aux Nations Unies en 1949. Les prémisses d'un État indépendant commençaient alors à se dessiner de façon marquée. Les Nations Unies ont adopté alors une résolution déclarant l'indépendance de la Libye à partir de 1951.

Le Royaume a été ainsi reconnu officiellement, avec à sa tête le roi Idriss Senoussi. Le jeune État a pris au départ une forme fédérale regroupant les trois provinces de la Cyrénaïque, de la Tripolitaine et du Fezzan.

Figure 4. Carte de trois territoires historiques de la Libye.



Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fezzan>

Le système fédéral sera abandonné plus-tard en 1963 avec une mise en œuvre d'une révision constitutionnelle en 1963. Durant l'époque monarchique, le pays s'est doté d'institutions modernes pour gouverner le pays. La Libye a été ouverte sur le monde et a pu progresser dans ses relations notamment avec les pays nouvellement indépendants et ceci jusqu'au coup d'État de 1969 mené par le colonel Kadhafi.

10.2 L'ère de Moamar Kadhafi.

L'année 1969 a constitué une date charnière pour la Libye. En effet à partir de cette date, la Libye allait passer d'un régime politique à un autre, certains diront même d'un monde à un autre. Avant cette année, le vent du panarabisme soufflait fort sur le monde arabe, soutenu

par la lance de fer du mouvement Nassérien (relatif à l'influence politico-idéologique de Gamal Abdel Nasser dirigeant de l'Égypte de l'époque). Le rêve des partisans de ce mouvement est de créer un grand pays arabe uni capable de relever les nouveaux défis imposés par la période postcoloniale auxquels étaient confrontés la plupart des pays arabes.

Pour ce mouvement, les monarchies sont des régimes corrompus qui ne défendent que leur propre intérêt et s'allient avec l'Occident contre l'intérêt de leur pays. Alors, l'idée est de renverser ces régimes par des coups d'états militaires (l'Égypte en a été l'exemple même).

Le colonel Kadhafi s'est imprégné de ces idées et s'est entouré d'un petit groupe d'officiers pour monter un plan pour renverser la monarchie en Libye. Durant cette période, la monarchie subissait des contestations incarnées par des manifestations étudiantes, et ceci depuis 1964. Ces manifestations pro-Nasser ont été soutenues par l'Égypte et étaient hostiles envers la monarchie et le roi Idriss. La réponse du gouvernement a été d'utiliser la force pour stopper ces manifestations faisant plusieurs blessés parmi les étudiants. Cet événement a conforté la position des Nassériens qui ont œuvré jusqu'au coup d'état de septembre de 1969, profitant de l'état de santé fragile du roi. Ce coup d'état a été donc mené par Moamar Kadhafi et quelques officiers. Coup d'état qui a mis fin à la monarchie et qui a changé le paysage politique du pays. En effet, depuis l'année 1969 et jusqu'en 2011, date de la révolution, la Libye n'a pas connu d'autre dirigeant que Kadhafi.

L'ère Kadhafi a marqué à jamais le pays. Le colonel, décrit comme mégalomane et parfois comme fou, a entraîné le pays dans une voie sans horizon. Au début de son ère, il a mis en place le pouvoir unique en s'accaparant de tous les pouvoirs. Les institutions établies par la monarchie n'existaient plus. La Libye devenait un pays fermé qualifié parfois de pays voyou et son dirigeant, ivre de pouvoir, a su éliminer tous ses adversaires politiques pour mettre sa mainmise sur le pays. Le pays devenait une prison à ciel ouvert où on diffusait uniquement les idées folles de Kadhafi isolant de plus en plus la Libye. Durant cette période la Libye a peu évolué, car le régime refusait le modernisme. Citons à titre d'exemple, que le pays riche par ses ressources pétrolières ne possédait pas de lignes de train, pire encore n'avait pas de système postal. Ce régime totalitaire a mis les citoyens sous une telle pression que la société a fini par exploser en 2011, lorsque le régime a réprimé avec violence des manifestations pacifiques de citoyens réclamant leurs droits essentiels.

10.3 Le printemps arabe, et l'hiver Libyen.

Durant 42 ans la Libye a vécu dans une situation où le temps s'est quasiment figé. La grogne sociale montait en silence car ne pouvant se manifester par crainte de la prison ou de la mort.

La Libye n'était pas le seul pays à vivre cette situation de grogne sociale, de frustration et de perte d'espoir en ce qui concerne le futur du pays. Un mouvement de contestation sociale a commencé dans le monde arabe prônant plus de liberté et de justice sociale. Pour la Libye, les contestations ont commencé à Benghazi de manière pacifique, mais ont été violemment réprimées. Kadhafi est apparu à la télévision en s'adressant aux manifestants avec mépris et brandissant la menace plutôt que le dialogue. À son habitude le régime diffusait des messages qui essayaient de donner une mauvaise image des manifestants, en les accusant tantôt de délinquants, de drogués qui ne savent pas ce qu'ils font car ils sont sous l'effet de stupéfiants.

Des fois ils étaient accusés d'être complices de forces étrangères C'était la goutte qui a fait débordé le vase, car les Libyens voyant et entendant la réponse du régime ont décidé d'aller jusqu'au bout, puisqu'ils n'ont plus rien à perdre car ils n'ont rien. Kadhafi et son régime ont mobilisé toutes leurs forces pour réprimer et tuer. Il aura fallu une intervention étrangère pour venir au secours de la population. Kadhafi a fait venir des mercenaires d'Afrique subsaharienne, des professionnels de la terreur et des guerres, puis il a ouvert les stocks d'armes pour semer le chaos dans le pays. Cependant cela n'a pas empêché l'effondrement du régime et l'élimination de Kadhafi.

Figure 5. Photo illustrant une femme brandissant le nouveau drapeau libyen après la révolution.



Source : <https://wilpf.org/wp-content/uploads/2017/08/LIBYA-YEMEN-WEB.pdf>

Cet événement accueilli par les Libyens comme une fête nationale. La dépouille de Kadhafi a été exposée, comme si les Libyens n'en revenaient pas que leur souffre-douleur soit mort (même si ce geste a été mal compris par les observateurs étrangers). Un grand espoir a alors submergé la population qui voyait dans le futur du changement. Malheureusement le pays s'est embrasé dans une guerre civile qui a mis le pays dans le chaos total. La Libye n'a pas su gérer la période post révolution, car il n'y avait pas de force dominante et la concurrence tribale et régionale a pris le dessus. La Libye a été livrée à un destin inconnu, pour le moins on ne voit pas d'autres perspectives à part la destruction et le chaos. Avec une population qui manque de culture politique (car il n'y avait pas de parti politique durant l'ancien régime) et peu initiée à l'exercice démocratique, il faut sûrement attendre plusieurs années que la situation se stabilise. Peut-être alors que la guerre aura raison de tout le monde et qu'elle aura tellement fatigué et usé les Libyens qu'ils seront forcés de trouver une issue pacifique à leur devenir.

10.4 La Libye, histoire d'une transition ratée.

Il est clair que les événements de 2011 ont été porteurs d'espoir pour la population libyenne. Juste après la chute du régime de Kadhafi un conseil national de transition a été mis en place en février 2011 pour diriger les premiers mois de la transition, en attendant le déroulement d'élections démocratiques. À l'issue de ces élections en 2012, Congrès général national

(CGN) est nommé. Le pays entame la rédaction d'une nouvelle constitution et la mise en place d'institutions démocratiques capables de combler le vide politique et démocratique que le pays connaît. Le pays a vécu une vraie période d'espoir où tout le monde donnait son avis et voulait participer pour construire le nouvel État libyen. En août 2014, une nouvelle assemblée, la Chambre des représentants est élue et remplace le CGN. Les Libyens vivaient pour la première fois l'expérience démocratique avec des votes et un parlement capable d'exprimer la voix du peuple.

Tout le monde s'accordait à dire, qu'avec un territoire étendu, une faible population et des ressources de pétrole et de gaz gigantesques, la Libye allait rattraper son retard économique et social et vivre enfin l'embellie qu'elle mérite. Mais cela était sans compter sur les vieux démons de luttes tribales qui ont pris le dessus. Ces rivalités ont été exacerbées par la quantité d'armes laissées par l'ancien régime. Des forces sont alors apparues à Benghazi, à Misurata et à Tripoli. Daesch s'est constitué aussi un fief à Derna. Les dés étaient alors jetés, et chaque groupe voulant rafler la mise en s'imposant comme seule groupe légitime du pays.

Ne laissant aucune chance à une transition pacifique, l'absence de culture politique et de personnes capables de surpasser les problèmes d'égo et d'avidité de pouvoir ont contribué à l'instabilité du pays durant ces dernières années, au point où le pays a connu deux gouvernements celui de Tobrouk, dirigé par Abdullah al-Thani et celui de Tripoli, dirigé par al-Hassi puis par Khalifa al-Ghowel, et deux parlements lançant la Libye dans l'inconnu. En 2016, un gouvernement d'union nationale est nommé avec à sa tête Fayez el-Sarraj, Les armes circulent partout et l'absence d'autorité et d'État central ne fait que noircir le tableau.

Les évènements se sont précipités et les conflits inter-libyens se sont aggravés avec les interférences affichées de puissances régionales et internationales ¹⁴³. L'aggravation de la crise met face à face deux entités ou gouvernements, l'un à Tripoli et l'autre à El-Beydha, chacun ayant son parlement et sa force militaire ou son « *armée* ». Celui de Tripoli étant le gouvernement légitime reconnu à l'international.

¹⁴³ Voir, Ali BENSAAAD, « Libye, chaos politique ingérences étrangères » *Orient XXI*, février 2020.

Onze groupes armés soutiennent le gouvernement de Tripoli ; à savoir « les Forces de Fajr Libye », « le Bouclier de l'Ouest », « le Conseil consultatif des révolutionnaires de Benghazi », « les Brigades des boucliers », « les Rebelles de Misurata », « le Bouclier central », « Ansar Al-Charia », « le Conseil consultatif des moudjahidines de Derna et ses banlieues », « la Brigade de Rafallah Al-Sahati », « le Conseil consultatif de la jeunesse Islamique », et enfin, « la Brigade Al-Farouk ».

Par contre, douze entités militaires défendent le gouvernement de Tobrouk, à savoir « le Bouclier de l'Ouest », « les Brigades de Zintan », « la Garde de sécurité des installations pétrolières », « le Chef d'état-major », « la Brigade 319 de l'armée », « la Brigade Hassan Al-Joweifi », « Sahawat Al-Manateq » (les Soulèvements des régions), « les Brigades de Wersheffanah », « les Forces Saiqa », « la Brigade 21 Saiqa », « la brigade 204 de chars » et enfin « la Brigade de Mohammed Al-Maqrif »¹⁴⁴. Entre avancées et reculs militaires soutenus par des puissances extérieures, la Turquie et le Qatar d'une part, l'Égypte les Emirats-arabes-unis et la Russie d'autre part, la Libye s'enfonce dans la guerre. Et cette complexification du conflit ne laisse pas transparaître, même dans un moyen terme, la paix et l'émergence d'un Etat de droit qui puisse poser les conditions de la construction d'institutions légitimes et reconnues par toutes les composantes de la société.

L'équation qui est très difficile à résoudre aujourd'hui, est celle de trouver les moyens de stopper la guerre civile et de trouver un terrain d'entente minimal pour faire avancer le pays. Malgré toutes les médiations internationales, on ne peut que déplorer leurs échecs ou plutôt l'échec des Libyens à se prendre en main. Il ne se passe pas de jours sans que l'on entende que des combats ont éclaté à tel ou tel endroit. On voit bien que dans ces conditions qu'il est difficile de parler de sécurité et de paix ou d'organisation d'élections. Et ceci d'autant que la société internationale s'affronte sur le terrain libyen lieu et enjeu d'intérêts économiques et stratégiques.

¹⁴⁴ Saada El SABRI, *Le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye*, Thèse, Université Paris V René Descartes. 2017, p,336.

CHAPITRE 11 :

ORGANISATION ET HISTOIRE DE LA POLICE EN LIBYE

11.1 Aperçu historique.

Les institutions de Police sont parmi les institutions les plus anciennes et les plus durables de la Libye et ont leurs racines dans la Force arabe libyenne, qui a été créée avec un soutien britannique et a combattu sous le premier et unique roi de Libye, Idriss al-Senoussi, contre l'occupation italienne en 1940 et 1941¹⁴⁵.

Au début de l'ère monarchique, le roi Idriss Senoussi a ordonné de former le noyau de la force de Police par les combattants de la force arabe libyenne qui a combattu l'occupation italienne. Ces hommes, pour la plupart, étaient des bédouins issus des tribus fidèles au roi. En 1951, le pays étant toujours sous régime fédéral, avait une force de Police à l'est (la Police à l'est de la Libye était connue alors par la force de défense cyrénaïque) et une force de Police à l'ouest à Tripoli connue par la force de défense de Tripolitaine. En 1952, le roi décide alors de fusionner les deux pour constituer la première Police nationale de l'ère contemporaine libyenne.

Le rôle de cette force, durant la période monarchique, était de fournir une sécurité civile et d'accomplir les tâches de base que ferait une Police moderne. Durant son règne, le roi Idriss a subi un premier coup d'État en 1962 mené par l'armée. Cet événement a créé une crise de confiance du roi envers l'armée, au point d'avoir pensé à la dissoudre. Dans ce contexte, c'est la Police qui s'est rapprochée de l'institution monarchique. Les membres des forces de Police ont été recrutés parmi les tribus connues afin de garantir leur loyauté.

L'histoire de la Police libyenne commence dès la période postindépendance. Durant les années 1960, le souffle du panarabisme soufflait fort sur le monde arabe. Cette idéologie aspirait à un idéal qui est de former un État-nation arabe uni. Mais avant d'arriver à ce point il fallait créer les conditions permettant de le faire. À cet effet, les voix se sont levées appelant à lutter contre les effets de la période postcoloniale. Le plan des partisans de ces voix est de

¹⁴⁵ Saada El SABRI, *Le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye*. Thèse de doctorat, *op.cit*, p,135.

rompre avec les vestiges de la colonisation, de développer les pays et de combattre la corruption.

Souvent les monarchies étaient la cible de ces accusations. Pour cela les coups d'État se sont multipliés dans les pays arabes monarchiques pour mettre fin à ces régimes. En ce qui concerne la Libye, le mouvement Nassérien avait plusieurs adeptes parmi les étudiants. Ces derniers organisaient plusieurs manifestations hostiles au roi, lui reprochant la non-participation de l'armée avec les armées arabes surtout dans la guerre contre Israël. Bien sûr ces manifestations ont été réprimées en utilisant la force de Police. Il y avait de la part de la monarchie une crainte de l'armée et le pouvoir monarchique s'appuyait sur les tribus : « *Le roi Senoussi, craignait le soutien public accordé à l'Armée, ce qui pourrait menacer son régime. Donc, il a veillé à ce que l'Armée reste faible et écartée, avec une doctrine militaire légère dictée par l'étranger notamment les britanniques et les américains* »¹⁴⁶.

La monarchie a été marquée par une forte défiance vis-à-vis de l'armée : « *les officiers menant des activités pan-arabistes ont été la cible du roi qui les accusait de vouloir faire un coup d'État. Cette situation a augmenté la probabilité du coup d'État à partir de 1962. Le roi Idris envisageait une dissolution de cette institution, en se contentant de la Police nationale, sous prétexte que le pays n'avait plus d'ennemi. Or, le premier ministre l'a convaincu que cela aurait un impact sur la sécurité du pays et l'avenir de l'indépendance, le rassurant qu'il n'y avait pas d'ennemis de la Libye, et que l'armée est composée de tribus qui ne peuvent pas le trahir* »¹⁴⁷. Cette hostilité de la monarchie envers l'armée, et la répression a favorisé le coup d'État de 1969 mené par Kadhafi.

11.2 La Police sous la dictature.

Quand Kadhafi est arrivé au pouvoir, Kadhafi a réussi, selon des chercheurs comme Mohamed Ashour, à maintenir son pouvoir absolu tout au long de son règne en raison de la nature de l'État qu'il a créé. Il a cherché ainsi à s'assurer qu'il n'y ait pas d'institution assez forte capable

¹⁴⁶ Moncef, OUANNES, *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*. Paris, l'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes » 2009, p,43.

¹⁴⁷ Saada El SABRI, *Le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye*. Thèse de doctorat, université de Paris 5, 2017, p,111.

de défier son pouvoir ¹⁴⁸. Il a détricoté toutes les institutions de l'État, y compris celle de la Police. Kadhafi s'appuyait sur d'autres structures et une nouvelle organisation en ce qui concerne les questions sécuritaires. Le régime de Khadafi s'est constitué et a tenu grâce à un encadrement idéologique et sécuritaire de la société qui a évolué au cours des années. Le régime libyen tirait sa légitimité de l'idéologie définie par Kadhafi dans son ouvrage "*Le Livre Vert*".

La Jamahiriya a présenté une vision politique, économique et sociale, assez spéciale se déclarant sans références aux grandes idéologies, communisme et libéralisme, reposant sur les principes élaborés par Al Kadhafi dans son ouvrage "*Le Livre Vert*", paru pour la première fois en 1975. Cet ouvrage propose une voie à partir d'une "troisième théorie universelle" mettant en avant une forme nouvelle « *d'auto-gouvernance* », à savoir que les gens gèrent leurs propres affaires et parviennent, seuls, à des solutions à leurs problèmes économiques et sociaux. Il s'est également appuyé sur les comités révolutionnaires qui n'avaient de compte à rendre qu'à lui-même. Les comités ont créé leurs propres médias également, dont le journal Al-Zahf al-Akhdar (La marche verte), et ont établi des sièges dans chaque ville ou région ¹⁴⁹.

Néanmoins, nous pouvons distinguer les plus importantes structures sécuritaires qui ont marqué l'ère Kadhafi et que semble remplir la fonction de la Police.

11.3. La Police nationale.

Figure 6. Photo illustrant les célébrations de la fête de la Police en 2012.



Source : Journal Rissala dakhiliya (journal du Ministère de l'Intérieur libyen), 24/10/2012.

¹⁴⁸ Mohamed Mohammed ASHOUR, « La révolution libyenne : causes, retombées et perspectives d'avenir », Institut d'études de sécurité, Rapport pour la Conférence : (Regard critique sur les révolutions de 2011 en Afrique du Nord et leurs conséquences), Addis-Abeba, Ethiopie, 31 mai 2011 pp,14-16.

¹⁴⁹ Saada El SABRI, *Le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye*, op.cit. p,133.

À l'époque de Kadhafi, la Police nationale a été marginalisée et son rôle s'est trouvé restreint à des tâches de base majoritairement administrative comme (la circulation, la délivrance des pièces d'identité...). La loi n°6 de l'année 1972, définit la Police et ses fonctions. Ainsi l'article n°1 définit la Police comme « *un organe civil régulier lié au Ministère de l'intérieur* ». L'article n°3 définit les missions de la Police par « ... *maintien de l'ordre et de la sécurité publics, de la protection des vies, de l'honneur* et de l'argent, et en particulier la prévention et le contrôle des crimes, la circulation, la gestion des prisons, de la défense civile, des passeports, de la nationalité, de l'identité et d'autres questions imposées par la loi* ». Donc la Police à l'époque de Kadhafi se chargeait également des institutions pénitentiaires. Au niveau hiérarchique, la Police était sous les ordres du ministre qui était désigné comme « *le chef suprême de la Police* », puis le substitut qui avait la fonction du directeur général de Police. Le Policier avait une autorité, définie par la loi, qui ressemble à celle octroyée à n'importe quel autre Policier. L'utilisation de la force ou des armes est aussi encadrée par les textes de lois. Durant cette période l'institution policière a souffert et il n'y a pas de doute qu'il s'est créé un énorme fossé entre le Policier et le citoyen pour de nombreuses raisons. En effet la politique de traitement des Policiers adoptée par l'ancien régime était et irrationnel et illogique. En plus de la marginalisation de l'institution, le Policier vivait une situation précaire avec peu de perspectives d'évolution à la fois au niveau personnel ou au niveau de la formation.

La législation régissant la Police, évolue en 1992 avec la loi (10)¹⁵⁰ sur la sécurité et la Police, qui a chargé le Comité populaire général pour la sécurité publique (ministère de l'Intérieur ou et ses forces pour maintenir l'ordre public et la sécurité de l'État. Elle se double d'autres services et d'autres fonctions de sécurité.

Kadhafi a également créé organisme, à Bab –Al- Aziziya, qui va servir de lien qui a servi de lien entre lui et les chefs de brigades de sécurité formées en dehors de l'architecture de sécurité de l'État. Ces brigades ont été privilégiées par rapport à la Police nationale libyenne, qui va être progressivement purgée et marginalisée, d'abord par les comités révolutionnaires,

* Honneur dans le sens de, [en parlant de femme], dignité que confère une conduite sexuelle conforme à une norme valorisée socialement (chasteté, fidélité dans le mariage) (définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.com).

¹⁵⁰ Voir texte de la loi sur : www.Security-legislation.ly/ar/node/33625

puis par les brigades de sécurité. Les Policiers sont ainsi marginalisés et leur sort n'est pas enviable comme le relève ce Policier et cette enseignante interviewés :

« Il faut que le ministère de l'intérieur s'occupe mieux des Policiers, en augmentant les salaires pour les protéger de la tentation de la corruption. Il faut aussi les soutenir moralement en leur offrant, à eux et à leurs familles, des conditions de santé et d'éducation favorables »

Témoignage de Hussam Badr dine, Policier

« Auparavant [avant la révolution], on ne savait pas que la Police était au service du citoyen. Quand l'étincelle de la révolution du 17 février a éclaté nous avons pu constater que la Police ne s'est pas opposée à cette révolution et qu'elle n'a pas adopté une attitude hostile, mais au contraire, sa position était honorable. Son adhésion à la révolution est certaine depuis ses débuts. À cet endroit on doit apprécier et saluer l'attitude de la Police [...]. La Police doit recevoir toute l'attention et le soutien du gouvernement en commençant par relever du niveau de formation en proposant des stages locaux et à l'étranger. Il faut aussi assurer une vie digne aux Policiers en leur offrant des conditions de vie digne et une retraite à la hauteur. Au final les Policiers sont importants pour nous car ce sont les yeux qui nous gardent lorsque nous dormons »

Témoignage de Najia Mahdi Aoun, Institutrice

Les plans de formation de la Police étaient rudimentaires et manquaient de modernité et évoluaient très peu comme c'est le cas dans les autres pays. Ainsi le travail de la Police était restreint. Le Policier manquait de soutien moral et souvent été laissé seul sur le terrain. Le moral du Policier s'en trouvait affecté et cela se voyait au quotidien.

« Avant, on voyait souvent un Policier boudeur et triste qui souffrait au quotidien. Il avait des conditions de vie très

*pénibles. Franchement, aujourd'hui nous souhaitons voir un
Policier heureux et que l'état lui procure une vie digne »*

Témoignage d'Othmane Filali, ingénieur informatique

Les stages des formations qui étaient proposés étaient insuffisants et la sélection pour les peu de stages qui étaient organisés en partenariat avec d'autres pays arabes (car les Policiers libyens ne maîtrisaient pas une autre langue à part l'arabe) se faisait sur la base du favoritisme au lieu de la compétence. Au fond, rien n'encourageant le Policier à travailler et à bien performer. Dans ces conditions, le Policier était livré à lui-même.

11.4. La sécurité populaire.

Figure 7. Emblème du comité populaire de la sécurité publique à l'époque de Kadhafi.



Au côté de la Police nationale, un certain nombre d'institutions ont influencé ou exercé des fonctions de Police. Cela faisait partie du flou organisé voulu par l'ancien régime. Parmi les services créés on trouve la sécurité populaire.

En réalité, il s'agissait d'un service servant à espionner les citoyens. Kadhafi a fait donc émerger la notion de sécurité populaire et lui a donné une apparence de légalité grâce à la loi n°18 de l'année 1985. D'après cette loi, et dès son premier article, on définit la sécurité populaire comme une sécurité qui « ... incombe aux citoyens de la Jamahiriya arabe libyenne

populaire et socialiste. Elle doit être accomplie conformément aux dispositions de la présente loi ». Cette définition est du moins très peu claire sur la signification du mot sécurité.

En associant les citoyens aux missions de sécurité, le régime a couvert ses pratiques d'espionnages. Cela va se confirmer par la réforme de cette loi à travers la loi n°10 de l'année 1992, où la loi va être plus explicite. Ainsi l'article 2 de cette loi dispose que « *Chaque citoyen doit déclarer, de quelque manière que ce soit lui permettant de s'acquitter de son rôle en matière de sécurité, tout fait ou information susceptible de porter atteinte à l'ordre public établie sur l'autorité du peuple, ou susceptible de troubler l'ordre public ou de mettre en danger des vies, ou menacerait les biens et l'honneur* ». La loi de 1992, est claire dans l'intention, tout citoyen est responsable de fournir le type d'informations citées précédemment. En plus la loi garantie l'anonymat des déclarants, car l'article 5 dispose que « *les données sur l'identité des déclarants, en vertu de la présente loi, sont confidentielles et ne sont pas divulguées* ».

Tous les volontaires souhaitant « *contribuer au maintien de la sécurité et de l'ordre public* », comme le précise l'article (1) de la loi n° 10 de l'année 1992 sont recrutés ¹⁵¹. Ces volontaires ont été autorisés à porter les armes et équipements nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions. Autrement dit, le régime de Kadhafi mettait en place le « *citoyen Policier* » et le « *citoyen -soldat* », dans une forme plus développée que celle du modèle suisse ou du modèle israélien de la Haganah.

Cette tactique a permis, d'une part, au régime de contrôler les citoyens, et d'autre part, a créé un état de psychose chez le Libyen qui se méfiait de tout le monde et faisait donc attention à ne pas critiquer le régime ni son guide suprême. Il existait des tabous dans la société libyenne, comme Kadhafi, le régime et la révolution. Même quand les Libyens partaient à l'étranger pour les études, ils n'osaient pas parler de ces sujets de peur que leur interlocuteur fasse partie de la sécurité populaire. Par ailleurs, l'article 3 de la n°18 de l'année 1985, dispose que « *le service de sécurité populaire local assume toutes les fonctions attribuées à la Police* ».

On voit bien la place consacrée à la Police nationale qui a été marginalisée par l'ancien régime et rétrogradée à des fonctions symboliques comme la circulation.

¹⁵¹« La sécurité dans la société jamahirienne est la responsabilité de chaque citoyen et citoyenne ». Voir le site du ministère de la justice : <http://aladel.gov.ly/home/?p=1369>

Les membres de la sécurité populaire sont, selon cette loi, des volontaires qui se consacrent « à plein de temps [à ce travail], ou en complément de leur travail de base qu'ils soient ingénieurs, fonctionnaires... ». L'adhésion sur la base du volontariat ne veut pas dire que c'est un travail qui n'est pas rémunéré. En effet, tous les membres de ce service recevaient un salaire (même s'ils travaillent). Bien sûr, pour faire partie de ce service il faut l'accord des responsables locaux qui sont pro-régime. Non seulement la sécurité populaire s'occupait des questions de sécurité de la population au quotidien, mais aussi ses membres avaient la même autorité que les membres de la Police nationale. Les membres de la sécurité populaire doivent, selon l'article 7 de la loi n°10 de l'année 1992, être munis de cartes de fonction, ainsi que des armes et de l'équipement nécessaires pour accomplir leurs tâches. La loi n°10 fait clairement la différence entre la sécurité populaire et la Police nationale car selon l'article 11, la Police conserve quand même ces fonctions de poursuites des criminels, des tâches de circulation et de délivrance des pièces d'identité et des passeports ¹⁵².

L'ancien régime a mis en place un système de service secret interne au vu au su de tout le monde. Cependant ses membres étaient anonymes.

En 2005, la loi n° 2005 concernant l'intelligence, créera un Dispositif de Sécurité Intérieure (DSI) et un Dispositif de Sécurité Extérieure (DSE), dont les membres seront directement liés à Kadhafi. Durant ses années de pouvoir, Kadhafi s'appuiera sur ces nouvelles institutions et sur l'armée et mettra la Police nationale de côté. Mais la confiance de Kadhafi n'ira pas complètement envers un service en particulier, car à chaque fois il crée de petites structures soit pour contrôler [espionner] un autre service ou pour faire le lien directement avec une telle ou telle administration, à l'instar du bureau d'information qu'il a mis en place à Bâb al-Aziziyya, qui a servi de lien entre Kadhafi et les chefs de brigades de sécurité formées en dehors de l'architecture de sécurité de l'État. La Libye vivra dans cette ambiguïté et de redoublement d'institutions sécuritaires jusqu'à la révolution.

Le régime de Kadhafi ne prêtait pas d'intérêt pour établir la sécurité au sens de maintien de l'ordre public (sécurité publique - santé publique - tranquillité publique - morale publique).

¹⁵² *Ibidem.*

Le recrutement d'une partie du personnel comme les officiers et sous-officiers et membres, ne relevait pas de critères professionnels qui pouvaient produire des éléments qualifiés aptes à assurer la performance requise en matière de sécurité avec une grande efficacité.¹⁵³ mais de facteurs clientélistes et de soumission au chef.

11 .5. La Police municipale.

La Police municipale est une structure qui dépend des municipalités et prend en charge la surveillance et la bonne exécution des plans et des décisions prises par les conseils municipaux. Cette Police a été créée après l'indépendance par la loi n°13 de l'année 1951. Les municipalités ont été dotées d'une grande liberté pour mettre en place cette Police qui intervenait dans différents domaines comme la construction, les marchés publics, ou la santé ainsi la loi dispose qu'« *il est permis à chaque municipalité de constituer une Police municipale, après l'avis du ministre de l'Intérieur, afin de contrôler l'exécution des règlements et les décisions des municipalités* ». Les membres de la Police municipale sont nommés et désignés par le ministre des affaires municipales. Durant l'ère Kadhafi l'organisation de la Police municipale ne changera pas ainsi l'article 57 de la loi n°39 de l'année 1975 dispose que « *chaque municipalité constitue une Police municipale afin d'exécuter et de contrôler les lois et les règlements des municipalités ainsi que les décisions prises par les conseils municipaux, de ce fait, les membres de la Police municipale détiennent toute l'autorité de la Police judiciaire...* ». Cette loi insiste sur le fait que les membres de la Police municipale seraient traités comme les membres de la Police générale. C'est pour cela que chaque municipalité devait créer des centres de formations des Policiers municipaux leur permettant d'exercer leurs fonctions. Ainsi l'article 6 de la loi n°30 de l'année 1977 dispose qu'il est permis de constituer des instituts pour former les membres de la Police municipale, instituts qui seront créés par des décisions du conseil des ministres selon l'avis du ministre des affaires municipales ». Les Policiers municipaux dépendent du maire qui peut les utiliser même pour instaurer l'ordre public.

Quant aux compétences octroyées à cette Police, la loi donne quelques détails de ses champs d'action. Ainsi la Police municipale contrôle et suit les opérations

¹⁵³ Shuwail ASHOUR, « Tada'iyât ar-rabi' al-'arabi °âmniyan 'alâ lîbya : wâqi' wa rû'ya », « Les répercussions du Printemps arabe en matière de sécurité sur la Libye : Réalité et vision », papier de travail, Conférence sur la transformation du secteur de la sécurité arabe pendant la phase de transition, Centre Carnegie Moyen-Orient, Doha, janvier 2014, pp, 4-5.

d'exécution des planifications urbaines et l'organisation des villes et des villages. Elle doit vérifier le respect des plans adoptés afin de protéger les zones planifiées de toute anarchie possible. Elle prend en charge le contrôle dès les autorisations de construction délivrées par les mairies et leur conformité à la loi. En outre, la Police municipale doit contrôler les sociétés qui mettent en œuvre les plans d'eaux usées ainsi que les réseaux d'eau potable.

Dans le domaine commercial, la Police municipale contrôle les autorisations délivrées par la municipalité concernant l'exercice des différentes activités, qui nécessitent une autorisation. Elle contrôle aussi les boucheries, les boulangeries et les marchés publics afin de surveiller les prix minimums des marchandises pour empêcher toute exploitation commerciale en temps de crise. Au niveau des réseaux routiers, la Police municipale protège les routes publiques, et prévient les opérations de construction illégales sur ces routes. En plus, la Police municipale surveille les plages afin d'en assurer la propreté et les protéger de tout préjudice.

Elle contrôle aussi les hôtels touristiques afin de faire respecter l'ordre public et de lois comme l'interdiction de servir de l'alcool dans les restaurants et hôtels. Par contre la Police municipale n'a pas d'autorité pour contrôler les terres situées dans les zones rurales notamment les terres agricoles, car c'est une autre Police qui prend en charge ce type de mission, c'est la Police agricole.

11.6 La Police en milieu rural.

Figure 8. Photo illustrant la Police agricole en Libye à l'époque de Kadhafi Source :



www.facebook.com/pg/JhazAlshrthAlzrayh/photos/?tab=album&album_id=417976628270329&ref=pag_e_internal.

Cette Police a été instaurée par l'ancien régime en 2006, par la décision n°131 de comité populaire général (équivalent du conseil des ministres). Avant cette décision, la mission d'intervenir pour contrôler et faire respecter la loi était une responsabilité partagée entre différents appareils, ainsi l'article 16 de la loi n°46 de l'année 1975 partage cette responsabilité entre « *le personnel du ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, les membres des surveillants des terres agricoles, de la Police nationale et de la Police municipale* ». Ces membres peuvent intervenir quels que soient leur rang et jouissent des mêmes pouvoirs qu'un Policier judiciaire en matière de constatation des infractions à la loi nécessitant des poursuites.

Une fois créée, la Police agricole dépendait du ministère de l'agriculture. Cet organe jouit d'une personnalité juridique et d'une indépendance financière comme le précise l'article n°1 de ladite décision. L'administration générale de cette Police était à Tripoli et des bureaux locaux ont été établis partout dans le pays. Cette Police a pour mission, entre autres, de contrôler et surveiller les terres agricoles afin de les protéger ainsi que vérifier l'application de la loi n°5 de 1992 concernant la protection des terres agricoles. Cette Police doit aussi protéger les forêts de l'empiètement des champs, des incendies ou de l'exploitation forestière,

et assurer la protection des pâturages. La Police agricole a le droit d'empêcher l'abattage des arbres, leur déracinement ou encore le déversement d'ordures en forêt. Enfin la Police agricole doit protéger les produits des plantations ainsi que les productions animales des catastrophes naturelles et de prévenir les dommages.

Par ailleurs il existe d'autres services de sécurité comme la Police de l'électricité qui dépend de la société générale de l'exploitation de l'électricité en Libye (chargée entre autres de constater et de prévenir les infractions liées au détournement du réseau d'électricité et les installations sauvages), ainsi que d'autres services que nous ne pouvons tous les énumérer.

Néanmoins, ce qui est sûr est que l'époque de Kadhafi était caractérisée par une absence d'organisation manifeste et un chevauchement perpétuel entre les différents services de l'État qui reflète l'absence de vision et d'organisation clair du pouvoir aussi bien au niveau territorial qu'au niveau national.

CHAPITRE 12 :

LA POLICE ET LE CONTEXTE SÉCURITAIRE ACTUEL

Après la révolution de 2011, La Libye a essayé de reconstruire une institution policière digne de ce nom. Elle a souhaité mettre en place des institutions légitimes qui fonctionnent sous l'autorité de la loi. Cependant, à l'issue de plusieurs tentatives sur fond de conflit politique complexe qui a ouvert la voie à une guerre civile, la situation s'est aggravée. Le court terme libyen en matière de sécurité apparaît très obscur et complexe.

Après la chute de Kadhafi, le secteur de la sécurité est devenu une mosaïque composée de civils et des anciens de l'armée libyenne avec des intérêts divergents et des appartenances différentes. En fait, après plusieurs tentatives d'intégrer ces groupes dans le circuit officiel de la sécurité, une grande partie des brigades des différentes rébellions, ainsi que les milices ont rejoint les ministères de l'intérieur et de la Défense. Mais ces ministères ont montré une faiblesse à contrôler ce phénomène des milices qui préfèrent conserver leurs propres structures. En conséquence, les gouvernements libyens consécutifs n'ont pas réussi à mettre en place des forces de sécurité neutres et professionnelles, et se sont retrouvé avec un système juridique vulnérable devant les menaces constituées par les acteurs armés.¹⁵⁴

Figure 9. Photo illustrant des milices armées protégeant le ministère de la justice à Tripoli.



¹⁵⁴ Ronald POPPE et Daniel MÖCKLI, « La Libye après Kadhafi : transition politique et options occidentales », *Politique de sécurité*, n° 100, CSS ETH, Zurich, septembre 2011.

En dépit de plusieurs tentatives intérieures et étrangères pour reconstruire les appareils sécuritaires, la cacophonie reste le mot d'ordre du moment avec des conflits intestinaux majeurs qui opposent plusieurs parties et dont chacune veut étendre sa domination sur les autres. Cette situation chaotique mettant en jeu des forces disparates sur la scène libyenne ne cesse de s'élargir.

12.1 La restauration et la réforme de la sécurité.

La restauration et la réforme du secteur de la Police sont considérées comme l'une des tâches essentielles de la reconstruction de la Libye après la révolution de février 2011. Elles sont d'une importance cruciale pour l'image du service public, de l'État de droit et pour la protection des institutions élues.

Pourtant, les Libyens doivent faire face à de multiples défis. La Police officielle, au regard de son statut d'avant le conflit, s'est totalement fragmentée dans le développement d'un conflit communautaire et factionnel profond. En effet, les Policiers peuvent être désarmés par des acteurs non étatiques (des milices) plus puissants et plus armés, ce qui peut constituer une raison de se démobiliser. Pis encore, les Policiers peuvent avoir commis des violations des droits de l'homme ¹⁵⁵. La Libye plonge dans un contexte intrigant et ambigu qui invite à se poser des questions sur la forme de Police post-conflit la mieux adaptée aux défis de la reconstruction du pays.

Les spécialistes de la Police post-conflit affirment de plus en plus que durant une certaine phase, indéterminée, la Police officielle centrée sur l'État trouve l'impact de son influence au quotidien très restreint en faveur d'une certaine forme de sécurité informelle, qui peut dans certains cas, être plus adapté aux besoins du public. En effet dans un pays où le poids des tribus et leur contrôle est important, la conformité à la norme tribale semble assurer une certaine sécurité adaptée au fonctionnement quotidien. Comme le note une étude récente du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), « *l'accent mis principalement sur les acteurs de sécurité étatiques passe également sous silence l'existence*

¹⁵⁵ Onora O'NEILL, *Le côté obscur des droits de l'homme* site <https://doi.org/10.1111/j.1468-2346.2005.00459.x>

de formes alternatives de forces de sécurité », comme des milices ou des organisations sécuritaires de proximité par exemple ¹⁵⁶.

Par alternatifs, on désigne des formes de sécurité qui apparaissent de manière sporadique et en fonction d'un besoin local. Dans des phases de post-révolution, on se pose alors moins la question sur la légitimité ou non de ces forces, car la sécurité devient le besoin primaire du citoyen. Donc, tant que ces formes de forces de sécurité sont efficaces et répondent à ce besoin, plus elles sont acceptées. Cette phase peut durer jusqu'à ce que l'État central déploie son autorité sur tout le territoire. En attendant, on parle de plus en plus de modèle dit hybride, dans lequel on peut envisager un « *mixage* » des forces de sécurité étatiques et non étatiques ».

Certes ce modèle est loin de l'État wébérien mais il est édicté par le contexte du moment ¹⁵⁷,

La Libye est un terreau où le modèle hybride ne peut que converger les points de vue des acteurs de la sécurité qui prolifèrent sur l'échiquier libyen depuis 2012. En effet, l'analyse du secteur du maintien de l'ordre en Libye montre clairement que c'est un domaine à la fois fragile et complexe. À côté des forces de Police dites officielles ou régulières, il existe un certain nombre d'acteurs informels - à savoir des milices, des chefs de tribus et des groupes armés salafistes – qui jouent un rôle important dans le processus de maintien de l'ordre local.

Ceci invite à penser que l'hybridité est inévitable à court et à moyen terme, mais qu'il faut fournir un effort considérable pour mettre tous les acteurs autour de la table à la lumière de la situation politique actuelle de la Libye. Si aucun modèle n'est proposé on peut imaginer le pire avec des risques aggravés et une déstabilisation permanente de la situation sécuritaire de la société libyenne.

Comme nous l'avons souligné précédemment, le domaine de la sécurité en Libye a vécu, durant les 42 dernières années de règne de Kadhafi, un appauvrissement qui l'a vidé de sa substance. La corruption a également achevé de délégitimer l'institution. Les corps Policiers

¹⁵⁶ Denney et alii, site :

https://www.researchgate.net/publication/291833207_Achieving_security_progress_in_post-conflict_contexts_Between_liberal_peacebuilding_and_elite_interests

¹⁵⁷ Marck, SEDRA, Security Sector Reform in Conflict-Affected Countries: The Evolution of a Model, London, Routledge, 2016, pp.10-11.

étaient particulièrement marginalisés. Longtemps négligé par Kadhafi au profit des brigades de sécurité commandées par les fils du dictateur, les services de renseignement et les comités révolutionnaires, la situation de la Police nationale libyenne s'est encore détériorée après l'effondrement de l'ancien régime en 2011. Dans une situation de crise la Police a continué de pâtir de son image de corruption et de marginalisation. Les efforts successifs des autorités de transition libyennes, assistés par des États extérieurs, pour réformer la Police ont en grande partie échoué. Cela était dû en partie à des initiatives internationales disparates mais également à des fractures politiques du côté libyen et en particulier aux distorsions de l'économie pétrolière libyenne basée sur des rentes qui ont encouragé une culture de prédation et de pillage par les groupes armés¹⁵⁸. La lutte entre parties belligérantes souhaitant monopoliser le pouvoir se fait sur fond de lutte politique entre factions pour le contrôle des corps de Police et l'accès aux autres institutions de l'État, donnant lieu à la création de gouvernement parallèle et à des corps de Police parallèles.

Avec la fracture du pays en blocs de factions belligérants en 2014, la lutte politique pour le contrôle de la Police s'est intensifiée¹⁵⁹. Parallèlement, le développement des formations armées infranationales liées à des villes, des quartiers ou des groupes religieux a largement éclipsé le pouvoir de la Police en uniforme. Les procédures judiciaires ont cessé de fonctionner et le droit tribal coutumier a comblé le vide. Le résultat final de ce désordre a été une situation dans laquelle des organes de Police « officiels » faibles doivent coordonner leurs activités et coopérer avec les acteurs de la sécurité informels, à savoir les groupes armés puissants et les autorités locales de la société telles que « *les anciens* » des tribus.

12.2 Forces de la Police officielle : quelles fractures ?

Les forces du ministère de l'Intérieur en Libye font face à différents défis : conflit politique interne, pénurie d'équipements et absence de formation, mauvaise administration, difficultés dans la gestion des ressources, les défis des groupes armés locaux et des criminels, pour n'en nommer que quelques-uns.¹⁶⁰

¹⁵⁸ Irène COSTANTINI, (traduction de l'anglais) *Dynamique des conflits en Libye après 2011 : une perspective d'économie politique*, publié en ligne : <https://doi.org/10.1080/14678802.2016.1212534> 2016, pp, 405-422.

¹⁵⁹ Wolfram LACHER and Peter Cole. *Politics by Other Means Conflicting Interests in Libya's Security Sector*. Small Arms Survey, Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva 2014.

¹⁶⁰ Il y aurait en Libye en plus de 2000 groupes armés et milices, Voir Jean Glavany, « Rapport d'information sur les révolutions arabes ; quand les arabes se sont mis à danser », Rapport de la Commission des affaires étrangères, n° 1566, l'Assemblée Nationale, 20 novembre 2013, p. 93.

Nos entretiens avec des responsables de la Police ont révélé que les lacunes les plus pressantes concernaient les moyens technologiques surtout ceux qui concernent la communication des forces de sécurité (à l'époque de Kadhafi, ces équipements étaient destinés aux services de renseignement). Les Policiers manquent également de moyens, de gilets pare-balles, de laboratoires pour les enquêtes judiciaires et de véhicules blindés. La Libye manque également de centres de formation pour la Police dans le pays.

À cela s'ajoutent un système judiciaire et pénal en état d'incapacité, une concurrence entre différentes unités de Police pour obtenir des fonds et du matériel. Par ailleurs les directives des responsables restent floues et l'ombre du corps militaire dans les activités de maintien de l'ordre reste omniprésent. Les processus de nomination pour des postes clés à la Police et le système de promotion du personnel sont parfois non transparents et basés sur le favoritisme personnel et tribal. Les mécanismes de répartition des responsabilités entre les unités sont également opaques, souvent on a recours à des « *contrats* » spécifiques pour accomplir une tâche ou à des paiements en espèces directs pour le compte des groupes armés¹⁶¹. Les fonctions de Police à faible enjeu politique ou économique exercent une plus grande autonomie et moins d'ingérence politique, comme c'est le cas de la Police municipale (qui s'occupe de questions telles que la certification de l'hygiène des restaurants) et c'est le cas aussi de la Police de la circulation.

En théorie au niveau municipal, les capacités de maintien de l'ordre relèvent des directions de la sécurité, qui comprennent des enquêtes criminelles, des forces d'urgence ou de première intervention "*Kuwat najda*" et d'autres fonctions. Actuellement, la Police opère dans tout le pays, majoritairement, sur la base d'un bon nombre de lois de l'époque Kadhafi, en plus des nouveautés introduites depuis la promulgation de la nouvelle loi sur la Police en 2018. Actuellement la Police opère à travers le pays par le biais de directions localisées dans les villes les plus importantes. On répertorie 57 directions de la sécurité réparties dans tout le territoire libyen.

La réalité sur le terrain est cependant très différente. Au niveau national, le secteur de la sécurité à l'image du paysage politique est divisé en deux blocs concurrents, chacun revendiquant légitimité et souveraineté, à savoir, la Chambre des représentants et l'Armée

¹⁶¹ Wehrey, « Libya after ISIS », *Foreign Affairs*, février 2017.

nationale libyenne à l'est et le gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli. Ainsi on imagine bien la confusion qui règne sur le domaine de la sécurité. Plus de la moitié des directions de sécurité échappent au contrôle de Tripoli et sont placées sous le contrôle nominal du bloc de l'Est. Les directions de la sécurité sous le contrôle de l'Est semblent tirer leur autorité de la Résolution 705 publiée par le sous-secrétaire à l'Intérieur du gouvernement intérimaire libyen (le gouvernement basé à Baïda) à l'été 2017. Toutefois, ces résolutions sont souvent vagues, évoquant un contrôle par les autorités législatives, judiciaires et exécutives presque dénué de sens, car les deux protagonistes se livrent la guerre de la légitimité.

12.3 Organisation sécuritaire et évolution de la situation.

En dépit du schéma de l'État central auquel on veut converger en Libye, il existe des poches de gouvernance efficaces en ce qui concerne la sécurité dans certaines villes et régions. En particulier, les municipalités s'illustrent par un certain degré d'homogénéité sociale (selon les frontières tribales et ethnolinguistiques) qui a fait le succès, certes limité, du maintien de l'ordre par le biais d'arrangements de sécurité hybrides.

À l'endroit de ces poches, généralement sous l'égide d'un conseil municipal élu, la Police compose et coordonne, souvent avec difficulté, avec d'autres acteurs de la sécurité. Ceux-ci incluent des groupes armés qui ont été « *suppléés* » par des autorités politiques légalement couvertes. Cependant, dire que ces groupes travaillent en collaboration avec la Police est surréaliste car ils sont souvent très impliqués dans la contrebande et d'autres activités illicites et la sécurité, pour eux, ne représente guère qu'un simple racket en vue de livrer une prestation de protection à l'instar du « *pizzo* sicilien ».

Ces arrangements ont des racines profondes dans la Libye postrévolutionnaire, dans des structures telles que les « *Chambres de coordination de la sécurité* », mises en place en 2012 et 2013 par les gouvernements successifs de Tripoli et dont les résultats sont mitigés.

L'influence persistante des normes traditionnelles, en tant que cadre de règlement des différends, se superpose à cette coopération entre forces formelles et informelles. La résolution des crimes par le droit coutumier « *Ourf* » et les médiateurs sociaux « *Hukama* » continuent de prévaloir dans tout le pays, même si la majorité des Libyens, lors de récents sondages, expriment une préférence pour les mécanismes étatiques formels, légaux.

Le dilemme de la sécurité hybride est plus grave dans la capitale de Tripoli. En effet, la sécurité est ostensiblement maintenue grâce à la coordination entre la Direction de la sécurité officielle de Tripoli et un certain nombre de groupes armés qui dominent différents quartiers, tous liés théoriquement au ministère de l'Intérieur sous le gouvernement de l'union nationale (GNA). Ces arrangements sont à géométrie variable. En théorie, la direction de la sécurité de Tripoli peut patrouiller partout à Tripoli, mais elle doit souvent informer la milice régnante d'un quartier particulier de toute action qu'elle entreprend et, en raison de sa faiblesse, elle ne peut entreprendre d'action armée telle que des raids d'intervention spéciale (équivalent du RAID ou du GIPN en France). Il existe aussi une milice de références religieuses de type salafiste appelée la force spéciale de dissuasion ¹⁶².

Les limites de cet arrangement sont évidentes. Premièrement, la Police n'est rien de plus qu'une Police aux points de contrôle - visible pour l'observateur occasionnel, mais manquant d'autorité réelle pour exécuter le mandat de l'État pour intervenir en cas d'infractions graves.

Ce qui est plus dangereux encore, c'est la « *migration* » de force de Polices vers des milices qui contrôlent l'économie souterraine de la ville et exercent un poids politique considérable sur le gouvernement de l'union national formant ainsi une sorte de Cartels. Cet arrangement comporte des risques supplémentaires en raison de la présence de puissantes milices salafistes qui exploitent leur caractère Policier pour mener des attaques sur l'héritage soufi de la Libye, qu'elles jugent hérétique, en plus d'autres infractions de l'ordre des mœurs.

Dans l'est du pays, la sécurité émane généralement d'une coopération entre les tribus locales, la Police et les groupes armés locaux. À Benghazi, ces derniers sont particulièrement mis en avant sous la forme de miliciens de quartier et de paramilitaires urbains, connus dans le langage local sous le nom de « *forces de soutien* » « *Kuwwat Al-musanada* ». Les forces de soutien ont été formées juste avant et après le début de l'opération dignité « *Al-Karama* » du maréchal Khalifa Haftar en 2014. Selon certains chefs, ces milices constituaient plus de 80% des unités militaires qui conduisent l'opération dignité au plus fort des combats. À la suite de la guerre de Benghazi, ils ont assumé, de façon accrue, des fonctions de Police de quartier, certains sont sous l'autorité du commandement du maréchal Haftar.

¹⁶² Frédéric WEHREY et Wolfram LACHER, « Libya after ISIS », Foreign Affairs, février 2017.

L'une de ces forces de soutien, la Force de protection de Majuri, basée dans le quartier central de Majuri à Benghazi, comprend 200 personnes, principalement des jeunes civils, ainsi que des Policiers et des officiers de l'armée. Un grand nombre de ses membres étant originaires de la tribu Awaqir, l'unité a joué un rôle crucial dans les combats au cours de l'opération dignité, avant de passer à la Police, à Majuri et au-delà, dans des régions comme Sabri et l'Université de Benghazi à Gharyounis. Ce faisant, cette unité a coordonné via une « *Chambre d'opération* » avec la Police en uniforme, l'Armée nationale, ainsi qu'avec une autre force de soutien du quartier de Bu Hdeima. En juillet 2017, les forces de protection Majuri ont annoncé la cession de leurs quartiers généraux à l'unité antiterroriste de l'armée nationale libyenne (Anon, 2017). Bien que ce soit probablement une tentative de Haftar et du commandement général d'asseoir un plus grand contrôle sur ces paramilitaires locaux, il n'est pas clair que cela réduise réellement leur pouvoir.

Ce dernier processus met en évidence à l'épreuve le nouveau système hybride dans l'est du pays contrôlé par les pro-Haftar, à savoir, les conflits tribaux et communautaires concernant le maintien de l'ordre. Dans la pratique, cela s'est également traduit par une concurrence au sein des organismes du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur et par une militarisation progressive de la Police, par laquelle des organismes tels que les Forces spéciales contestent la Police du Ministère de l'intérieur. Souvent pratiquée sur la base du contre-terrorisme, cette militarisation reflète les rivalités personnelles et tribales complexes qui imprègnent les différents organes de sécurité. Les affrontements entre les forces spéciales - en particulier le 21^{ème} Bataillon (connu sous le nom de Brigade des martyrs de Zawiya) et le Département des enquêtes criminelles de Benghazi (CID) ont récemment conduit à la démission de son chef.

Comme le montrent d'autres cas dans le pays, la domination des acteurs de groupes militaires faisant office de force de sécurité intérieure perpétue la relégation à un statut inférieur la mission de la Police nationale et à ses agents de maintien de l'ordre. Cette position se surajoute au manque de formation, d'équipements, et d'infrastructures d'installations loin des normes convenues. Les hommes de Police sont exposés aux différentes déviances comme les pots-de-vin et la corruption systématique. L'absence de contrôle et la faible autorité de l'État, laissent les Policiers isolés sur le terrain et jugeant d'eux-mêmes des politiques à mettre en place. Cela devient dangereux lorsque les Policiers tirent des avantages de cette position privilégiée, laissant place à des pratiques qui se veulent contraire à l'éthique policière. Le flou

administratif et organisationnel conduit également à une absence de transparence concernant les données et les règles et les réglementations en rapport avec la Police s'en trouvent bafouées.

12.4 Interférences : nouveaux acteurs.

Depuis la révolution de nouveaux acteurs sont apparus sur la scène libyenne. La lutte armée a donné à certains acteurs une place privilégiée. Ainsi la Libye connaît depuis quelques années la domination des groupes armés de souche salafiste. Ces groupes s'associent des fois localement à la Police locale ou en font partie. Tout en faisant abstraction de leur doctrine qui théoriquement prône les méthodes douces.

Les salafistes libyens ont longtemps été présents dans le secteur de la Police sous Kadhafi, qui les considérait comme un contrepoids utile aux islamistes plus actifs sur le plan politique, comme le Groupe islamique combattant en Libye (GICL) et les Frères musulmans. Les forces de l'ordre salafistes ont peu à peu refait leur apparition à la suite de la révolution de 2011, en se concentrant d'abord sur les attaques contre la secte soufie rivale, puis sur la lutte contre le flot de stupéfiants et d'alcool dans le pays. Dans l'ouest de la Libye, la force spéciale de dissuasion susmentionnée, basée à l'aéroport Mitiga de Tripoli, incarne à la perfection leur présence et est de plus en plus présente dans d'autres villes de l'ouest où cette Brigade, a pris en charge les fonctions de Police.

Dans l'est de la Libye, de nombreux salafistes ont rejoint l'opération dignité du maréchal Haftar, soit à travers des unités de l'Armée nationale libyenne existantes, soit via de nouvelles formations hybrides composées de combattants civils et d'officiers en uniforme. D'autres encore ont rejoint une milice exclusivement salafiste, la brigade " *Tawhid* ", qui a été rebaptisée la 210 brigade d'infanterie mécanisée après la mort de son commandant. À la fin de 2017, la 210^{ème} Brigade était un acteur majeur de la Police dans tout Benghazi et du croissant pétrolier, mais en 2018, elle aurait été démantelée et dispersée.

Pour de nombreux Libyens à travers le pays, les salafistes sont une source de malaise. Alors que certains vantent leur lutte contre des crimes comme le trafic de drogue, de nombreux citoyens ont décrié leurs attaques idéologiques de plus en plus agressives, comme en témoignent la fermeture de mosquées soufies et des attaques contre des sanctuaires soufis, la

confiscation de livres qu'ils jugent hérétiques et la fermeture bien connue d'un journal qui a invité à la célébration du « *Jour de la Terre* » à l'Université de Benghazi, qu'ils ont accusé d'être « *maçonnique* ».

12.5 Perspectives sombres, et situation inextricable.

La situation générale des activités de Police en Libye reste sombre et partagée. D'une part, les citoyens sont confrontés à un état d'instabilité endémique, à la criminalité et au règne des milices, et d'autre part, à une militarisation de la Police, marquée par un retour aux restrictions des libertés civiles datant de l'époque de Kadhafi. Au-delà de tout ça, il existe une concurrence politique intense sur le corps de la Police, entre les principaux protagonistes, le gouvernement de l'union nationale et le bloc de l'Est. Par ailleurs le corps de la Police reste sous l'influence croissante des groupes armés salafistes qui participent au maintien de l'ordre et qui essayent d'imposer leurs normes.

Conscients de ce déficit, la Libye aidée par des organisations internationales et des donateurs a fait de la réforme et de la professionnalisation du secteur de la Police un impératif particulièrement urgent. Mais l'hybridité et le « *pluralisme de sécurité* » continueront probablement de dominer le paysage du secteur de la sécurité en Libye.

Le dilemme auquel est confronté le pays consiste à savoir comment exploiter les aspects bénéfiques de cette tendance à la coopération et à la volonté de construire une organisation pérenne, en particulier à travers des médiateurs communautaires, tout en limitant les risques et les dérives qui existent sur le terrain.

Ces risques et ces lacunes sont nombreux. Pourtant on se pose vraiment la question sur l'utilité et la possibilité de faire de la Police un organe efficace avec ce cocktail d'éléments explosifs qui la constituent. Le mélange des genres a ses limites et on ne peut pas, sous la justification de l'unité, inclure autant d'éléments douteux dans le corps de la Police libyen et ouvrir, par conséquent, la boîte de Pandore.

Il y a là des voies dangereuses qui ne peuvent être une solution consolidée en particulier dans le cas où on déléguerait aux tribus les responsabilités qui incombent essentiellement à l'État central. Il serait exagéré de considérer les tribus en tant qu'acteurs politiques distincts

et autonomes capables de fournir à l'État des services de Police et de justice. Dans certains cas, la notion de justice des tribus est entrée en conflit avec le secteur judiciaire formel, comme en témoigne le département des enquêtes criminelles de Benghazi selon lequel les « *anciens* » des tribus protègent les « *hors-la-loi* ».

Conscients de ces dilemmes, les responsables politiques libyens doivent suivre un processus qui régularise et professionnalise le secteur de la Police en uniforme tout en encourageant une plus grande responsabilisation, en veillant à instaurer un État de droit et une transparence accrue parmi les acteurs de la société informels de la sécurité. Le but ultime n'est pas l'abandon complet d'un modèle de type weberien « *légal-bureaucratique* », mais un arrangement provisoire qui tienne compte des réalités de la souveraineté tronquée de l'État sur le terrain.

CHAPITRE 13 :

LA PLACE DU CITOYEN LIBYEN DANS LE SYSTÈME SÉCURITAIRE LIBYEN

La Libye, à l'instar de plusieurs pays arabes, a essayé d'appliquer un modèle de sécurité basé sur la notion de Police communautaire. Cependant les applications ont été d'un niveau modeste et surtout influencées par les idées de la Jamahiriya diffusées pendant l'ère Kadhafi.

Ainsi et depuis le 2 mars 1977, le nouveau système de la sécurité populaire a vu le jour. Ce projet avait pour objet d'impliquer le citoyen dans les questions sécuritaires. Concrètement le citoyen avait la possibilité de participer à la sécurité locale (dans les quartiers et les commerces) et un autre système de sécurité appelé « *auto-sécurité* » (dans les écoles, les usines, les lieux publics et privés). Cette façon de participer du citoyen a commencé d'abord dans les grandes villes pour se propager après dans tout le pays.

13.1 Les libyens et le système sécuritaire.

Les citoyens bénévoles sont impliqués à un haut niveau de décision et d'exécution des plans sécuritaires. En effet, le citoyen bénévole participe à élaborer le plan de sécurité qui concerne son secteur (quartier par exemple). La loi n°10 de l'année 1992 et les règlements qui lui sont attachés décrivent clairement les missions du citoyen dans ce contexte. Ainsi le citoyen est chargé de diriger et d'appliquer les plans de sécurité populaires locaux dans tous les lieux (quartier, usine, école...). Il est aussi chargé de détecter tout acte suspect qui présente une menace à l'ordre public et les signaler. La loi donne au citoyen bénévole aussi le pouvoir d'arrêter les personnes qui commettent des infractions ou des crimes et de les garder dans le lieu où a été commis l'infraction ou le crime jusqu'à l'arrivée de la Police nationale. Ils ont aussi la possibilité de verbaliser les conducteurs ou de participer à des actes administratifs tels que la délivrance des cartes d'identité ou des passeports. Le citoyen est tenu aussi de sécuriser les lieux où se tiennent les congrès publics et d'exécuter le programme de défense civile en cas de besoin.

Afin qu'il soit identifié, le citoyen bénévole possède une carte d'identification en tant que bénévole à la sécurité populaire et il reçoit aussi un insigne. Il reçoit également une formation au maniement d'armes et il obtient le statut d'officier de justice pour que l'exercice de sa mission soit légal.

Le pays a ainsi instauré 350 centres de sécurité populaire local qui ont reçu en moyenne 40030 bénévoles. Ces derniers sont alors formés par des Policiers qui les orientent et leur montrent les différents aspects des tâches liées à la sécurité. D'ailleurs plusieurs bénévoles choisissent cette voie pour s'acquitter de leur service civiques ¹⁶³. En général, les plans des actes à accomplir par le citoyen se résument à travers les points suivants :

- Participer à créer des lycées de la sécurité populaire locale.
- Coopérer avec la permanence populaire pour sécuriser plusieurs emplacements ainsi que des objectifs vitaux.
- Continuer à appliquer l'auto-sécurité.
- Participer aux patrouilles de sécurité communes en voiture ou à pieds.
- Participer à l'organisation de la circulation sur les routes, les lieux publics, devant les écoles, les hôpitaux et les marchés.
- Assurer la surveillance de nuit dans les quartiers, les rues et dans les résidences.
- Adhérer aux équipes de secours et aux équipes de défense civile pour pouvoir les assister en cas de besoin de renforts.
- Créer des associations civiles ou des amicales de la Police afin de contribuer à des campagnes de sensibilisation et d'informations.
- Signaler les crimes, les infractions, les augmentations illégales des prix, les actes qui troublent l'ordre public, les actes de contrebande, de charlatanisme entre autres.
- Arrêter le criminel en flagrant délit.
- Collaborer avec les services de sécurité pour donner des informations quelconques qui pourraient les aider dans leur travail.

¹⁶³ Ibrahim MOHAMED, « Des chiffres et des indicateurs sur la sécurité populaire locale », *Revue de la sécurité populaire local*, n°2, 1995.

L'expérience du citoyen libyen par rapport à la question sécuritaire reste singulière dans un pays qui se voulait être gouverné par le peuple. L'idéologie de la république de la *Jamihiriya* est marquée par l'ADN de la gouvernance du peuple, dans la mesure où ce dernier devait être impliqué dans toutes les étapes du processus de la prise des décisions qui le concernent, depuis la mise en place jusqu'à l'exécution. Toutefois, derrière ces slogans qui utilisent des mots attractifs et audibles, on pouvait faire passer tout ce que l'on voulait. Le domaine de la sécurité ne déroge pas à cette règle. Kadhafi voulait un programme dans lequel le citoyen se trouve au cœur du dispositif. Comme nous l'avons évoqué précédemment, si la mission du citoyen est de s'impliquer à toutes les étapes et à tous les domaines qui sont liés à la sécurité, nous sommes en mesure de nous demander comment le citoyen pratiquait vraiment cette mission qu'il choisit de son propre chef.

En ce qui concerne l'exercice des activités sécuritaires. La loi précisait exactement ce que devait faire le citoyen et précisant les domaines.

13.2 La sécurité populaire au sein des congrès de base.

La sécurité locale a été confiée aux centres populaires locaux. Chaque centre assure la protection des congrès populaire de base au niveau de son périmètre d'action. Ces centres ont pour mission aussi, et pendant le déroulement des congrès, l'incitation des jeunes à s'engager dans ces activités sécuritaires. Ils organisent aussi des sessions d'informations et des séances de découverte des missions à accomplir, comme l'organisation de patrouilles nocturnes, les missions de filature et de prévention contre la délinquance. Les centres expliquent aussi la manière de fournir des services aux citoyens. Les bénévoles de la sécurité populaires peuvent aussi exercer des fonctions du tribunal populaire, à savoir rédiger des procès-verbaux, de réunir les preuves et de la garde à vue des suspects. Certainement ce sont des pouvoirs qui impliquent le citoyen dans les différentes étapes du processus judiciaire, mais cela reste quand même dangereux dans la mesure où cela peut être exploité pour des fins des personnels. Car on ne sait pas qui se charge du contrôle du travail de ces citoyens bénévoles, même si la loi dit qu'ils sont encadrés par des Policiers. En tout cas ce système voulait prévenir la délinquance et le crime dès sa naissance au milieu de la société.

Le fait de préparer le citoyen à détecter et à traiter les problèmes liés à la sécurité, on peut traiter le problème à la base et faire du citoyen le premier maillon dans la lutte sécuritaire.

Mais on est en mesure de se poser la question est ce que cette fonction n'était pas voulue par l'ancien régime pour installer ses espions parmi la population¹⁶⁴ En effet, on peut dire que les tâches sécuritaires exigent de consacrer un temps important de la part du citoyen. Cette exigence l'oblige soit à se consacrer totalement à cette mission soit d'exercer sa profession et d'être une espèce de mouchard. Dans tous les cas, l'ancien régime encourageait l'idée de généraliser le système pour inclure tous les bénévoles et leur famille.

13.3 La sécurité populaire dans le quartier.

Le processus de promotion du concept de sécurité locale dans la société libyenne a été basé sur l'engagement de chaque membre, dans les limites de ses compétences, de s'impliquer et de participer à la sécurité de tous. La première des étapes a été donc de sensibiliser les citoyens à l'importance du système, vient ensuite l'étape de l'engagement personnel et concret qui en fait la promotion de ce concept, à travers l'implication de chacun¹⁶⁵.

En se portant volontaire dans les centres de sécurité populaires locaux en coordination avec les autorités concernées. L'idée de la sécurité populaire locale dans le quartier, est basée sur l'engagement de 10 résidents du quartier. Chaque résident est responsable de la sécurité et contribue activement à la résolution des conflits à l'amiable des autres citoyens. Les bénévoles élaborent également des plans de surveillance du quartier impliquant tous les membres du quartier. Ils sont également chargés de développer un plan bien concernant la prévention des risques de criminalité et renvoyer les cas difficiles à résoudre au sein du quartier aux autorités concernées. C'est la substance de l'idée de l'auto sécurité. C'est-à-dire qu'il revient aux citoyens de mettre en place et d'exécuter des programmes de sécurité qui répondent localement aux besoins sécuritaires du quartier.

L'implication à la sécurité locale passe par la contribution à la sécurité des écoles, des usines et des entreprises, ainsi que la prévention des crimes et de la délinquance.

13.4 La sécurité dans les écoles.

L'école était un objectif, et une cible, importante pour l'ancien régime. C'est à l'école que l'on forme les futurs citoyens. Le travail le plus important qui s'effectuait au sein des écoles

¹⁶⁴ Ibrahim MOHAMED, *La contribution du public dans la sécurité populaire, la sécurité populaire comme exemple*, Alexandrie, édition Almaktab Alarabi, 1998, p,111.

¹⁶⁵ *Ibidem* p,115.

est d'apprendre aux enfants dès leur jeune âge de s'impliquer dans la sécurité dans leur école puis celle de leur quartier, de leur ville et enfin de leur pays. Ainsi des programmes d'informations étaient souvent organisés dans ce but. La sécurité dans les écoles revenait toujours à cette unité de base qui est le centre de sécurité populaire. La mission des bénévoles est de sécuriser les bâtiments des écoles et de préserver les biens qui s'y trouvent du vol, des abus et de la destruction. Ils organisent également l'entrée et la sortie de l'école ainsi que la surveillance pendant les événements et les examens.

Les observations historiques montrent que cela a relativement bien fonctionné, l'école étant en quelque sorte préservée. Les bénévoles sont en charge de mettre en place un plan pour garder les écoles pendant les vacances en mobilisant le nombre nécessaire de personnes. Le travail de la promotion du programme est aussi important, c'est pour cela que les bénévoles invitent les élèves, les collégiens, les lycéens et les étudiants à l'université à rendre des visites au centres de sécurité populaires pour découvrir les différents aspects des missions qui les attendent. Les bénévoles sont aussi tenus d'organiser des campagnes visant à informer les élèves et les étudiants des dangers de la délinquance, de la criminalité, des stupéfiants ainsi qu'une sensibilisation aux comportements déviants. À cet effet des livrets et des flyers sont distribués.

13.5 La sécurité sur les lieux de travail.

La sécurité des citoyens est attachée aussi au lieu de travail du citoyen, qu'il s'agisse d'une usine, d'un entrepôt, d'une entreprise...L'idée de « *l'auto-sécurité* » dans ces endroits est de mobiliser les travailleurs sur place dans un programme de sécurité basé sur le principe de rotation des effectifs, et de façon continue afin de sécuriser les lieux. La mission des bénévoles, dans ce cas, est de protéger les lieux de travail du vol, du vandalisme. Ils sont aussi autorisés à porter une arme et de l'utiliser en cas de nécessité. Les personnes qui assurent cette mission sont formées. Par ailleurs, la direction du lieu du travail est obligée d'organiser ce travail et de l'encadrer en coordonnant avec le centre de sécurité populaire du lieu. Bien sûr les bénévoles sont tenus de dénoncer tout comportement suspect et doivent se mettre à disposition immédiatement au centre de sécurité populaire si les conditions l'exigent.

En 1995, des statistiques ont été présentées par l'ancien régime dans un rapport pour montrer les résultats de ce système d'auto-sécurité dans les grandes villes et par conséquent

d'en faire la promotion pour le diffuser à un large champ du territoire libyen. Ainsi sur l'ensemble des services fournis au citoyen (délivrance du passeport, de pièce d'identité, de permis...) 100.000 transactions ont été recensées pour l'ensemble du pays. Le nombre de litiges résolus sur le plan local a été de 3000 en moyenne. Les affaires relevant du pénal et qui ont été transférées aux autorités compétentes ont été de 1000. Les affaires liées à l'alcool et aux stupéfiants (consommation ou vente) ont été au nombre de 224. Les affaires liées au vol ont été de 224. Le nombre de bagarres qui ont nécessité l'intervention des bénévoles ont été de 254. Bien sûr ces chiffres qui concernent l'ensemble du pays sont présentés par les responsables de l'ancien régime et il n'y a aucun moyen de vérifier leur véracité.

Ce système veut alléger le travail sur les forces de Police nationale en incitant le citoyen à coopérer dans le cadre d'un travail actif dans le domaine de la sécurité. Mais est-ce vraiment le cas, où c'était une façon dissimulée de l'ancien régime afin « *fliquer* » tout le monde.

13.6 Autres modalités de mobilisation sécuritaire.

Le citoyen mobilisait d'autres façons pour participer à la question sécuritaire à travers des associations et d'autres organismes privés.

- Les associations de défense civile.

Ces associations ont vu le jour suite aux différentes recommandations faites à l'issue de conférences qui se déroulaient au niveau arabe et dont les termes conseillaient vivement les pays arabes à développer les activités des associations œuvrant pour la défense civile.

En Libye ces associations incitaient les gens à participer activement à la sécurité de la société. À cet effet, plusieurs canaux ont été utilisés comme l'école, les médias, la mosquée... des programmes ont été mis en place, basés sur la morale et les rappels religieux. Elles ont pour mission à former le public sur les gestes à accomplir en matière de défense civile en temps de guerre ou de paix. Ces associations ciblent différents bénévoles de différents âges et de niveaux différents.

- Les associations de lutte contre l'usage de l'alcool et les stupéfiants.

Ces associations, comme leur nom l'indique, avaient pour but de sensibiliser le public sur les dangers de l'usage des boissons alcoolisées et des produits stupéfiants. La première façon de faire est de diffuser des leçons de morale est de rappeler que ces pratiques sont contraires à la religion musulmane. La deuxième est de montrer les effets négatifs de ces produits par les études qui ont été faites sur le sujet ou par présenter des exemples de personnes qui sont tombées dans la dépendance à l'alcool ou aux stupéfiants. À cet effet, des petits livrets sont distribués et des conférences sont organisées.

-Les amicales de la Police.

Ces associations ont vu le jour pour encourager le rapprochement des citoyens des Policiers. Elles veulent être l'incarnation de l'admiration et du respect que le public exprime envers la Police. Ce type d'associations accroît la connaissance du public du travail accompli par la Police et les incite à participer activement à la sécurité de la société. Ainsi les jeunes peuvent rencontrer les Policiers au sein de ces associations et d'échanger avec eux, soit à travers les conférences ou les meetings qui sont organisés à cet effet. À ces occasions, on présente le travail Policier de manière claire et avec des exemples concrets. On sensibilise aussi le public à l'importance de la sécurité et les enjeux qui lui sont rattachés. La Police montre aussi, durant ces meetings, son attachement à travailler en étroite collaboration avec les citoyens et que ces derniers peuvent, grâce à leur engagement, améliorer la situation sécuritaire du pays. À cet effet, des sessions de formation sont organisées. C'est l'occasion aux participants de découvrir la nature du travail sécuritaire, de la manière de contribuer à la prévention et la lutte contre les différents problèmes sécuritaires. Ils peuvent aussi avoir des formations sur l'auto défense, l'organisation et le déroulement des patrouilles, sur les techniques de surveillance entre autres.

Le but de ces formations est d'inciter le public à aider le Policier à réaliser quelques tâches sécuritaires, mais avant tout à éduquer chaque personne d'être au premier rang pour face aux problèmes sécuritaires et ne pas attendre que la Police résolve tous les problèmes. Ces rapprochements doivent mener à terme à une collaboration totale de la part du citoyen. Ce dernier devrait alors signaler à la Police les violations à la loi et tout acte jugé menaçant à la sécurité publique. Ceci va lui permettre aussi à s'engager activement au sein des associations de sécurité locale pour participer à différentes missions comme l'organisation de la sécurité à

l'entrée et la sortie des écoles, la participation à des patrouilles ou autres activités présentées précédemment.

- La sécurité sous le prisme de la religion et du tribalisme.

Les normes qui régissent les comportements des individus de la société issues de la religion musulmane et de la culture tribale, fonctionnent en tant que solidarité mécanique fondée sur des normes et valeurs traditionnelles conservatrices, mêlant religion et traditions et sont propres à la société libyenne. Nous pouvons même affirmer que certaines règles constituent une loi morale pour les citoyens.

Ainsi on peut dire que le contrôle social dans la société libyenne passe aussi par les deux dimensions religieuses et tribales. Pour ce qui est de l'influence de la religion, on peut dire que l'islam invite l'individu à suivre des normes et des valeurs, ce qui fait que la religion inclut en elle les ingrédients du contrôle social, puisque chaque individu est invité à jouer un rôle précis dans une collectivité et respecter certaines règles. Le citoyen libyen est socialisé et imprégné de cette culture dès son jeune âge, soit au sein de sa famille, ou à l'école ou à la mosquée. En outre, dans la culture musulmane, l'individu est invité à suivre certains comportements, tout en observant les droits et les devoirs de chacun. Par exemple, il est interdit d'avoir des comportements violents envers les autres, de voler, de commettre des crimes ou de ne pas se laisser entraîner dans les voies de déviances (selon la compréhension religieuse). Ce qui fait du système des valeurs religieuses un moyen de contrôle social qui ne dépend pas seulement de l'État. Et souvent l'Etat reprend et reproduit ces valeurs et les utilise pour contrôler la société.

L'autre dimension qui régit la société libyenne, c'est la coutume tribale. En effet, malgré l'évolution de l'État libyen vers une forme moderne inaccomplie, la société elle-même a conservé l'organisation tribale et fonctionne dans la matrice de celle-ci. Cette coutume joue un rôle primordial au sein de la société libyenne. En effet, le chef de la tribu est souvent une personne qui est respectée et écoutée. Il a le rôle de résoudre les litiges entre les membres de sa tribu. Il peut aussi négocier avec d'autres tribus pour un conflit qui opposent leurs membres respectifs. L'adoption d'un tel système fait que l'on appelle moins à la Police pour résoudre les problèmes parce qu'on préfère le faire en « *interne* », c'est-à-dire à l'intérieur de la tribu.

La tribu prend aussi sa responsabilité et son rôle dans la stabilité d'une région dans la mesure où elle contrôle les agissements des individus et prévient les comportements déviants. Elle devient de fait un pilier de l'établissement du système de sécurité dans la société libyenne.

Le rôle des tribus a été bien visible pendant ces dernières années pendant lesquelles elles ont dû intervenir à plusieurs reprises et dans plusieurs quartiers pour rétablir la paix et la sécurité. D'ailleurs les protagonistes politiques ont très bien compris cette donnée et essayent de rallier certaines tribus influentes à leur cause. D'un autre côté on peut bien affirmer que toute déstabilisation de cette organisation tribale de la société libyenne risquerait d'aggraver la situation.

QUATRIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE ET SES MÉTHODES

INTRODUCTION

Le but de cette étude, qui se veut recherche-action aboutissant à des propositions, est d'identifier « *la nature* » de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne afin de montrer comment elle a évolué et comment elle pourrait se redéfinir pour une société stable, de paix et d'égalité. Pour atteindre cet objectif, nous allons dans ce chapitre, décrire la méthodologie, présenter la population étudiée ainsi que l'échantillon d'étude.

Nous allons aussi présenter l'outil adopté pour mener cette étude et les méthodes d'utilisation, les limites du champ d'étude et ensuite expliquer les méthodes statistiques utilisées.

CHAPITRE 14 :

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE

Dans le contexte libyen, contexte difficile voire dangereux de sortie de la dictature, la question d'aborder le terrain, de mener des enquêtes interroge sur les conditions sociales, politiques, sécuritaires qui doivent prévaloir dans la conduite du travail de recherche. Elle pose au-delà des techniques la fiabilité des informations collectées dans une situation de suspicion, d'inquiétudes et de dangers pour les personnes aussi bien enquêtés qu'enquêteurs. Que signifie faire des enquêtes en situation d'insécurité et de guerre ?

S'il existe toute une palette de techniques d'objectivation que l'on peut utiliser dans le domaine de la recherche sociale, allant de l'observation au questionnaire standardisé, en passant par l'entretien semi-directif ou compréhensif ¹⁶⁶, dans cette situation de menaces et compte-tenu de l'objet même de la recherche thème sensible portant sur les conditions de la sécurité publique en situation de conflits, nous avons privilégié de suivre une approche quantitative descriptive, pour s'arrêter sur l'état actuel de la relation entre le Policier et le citoyen en Libye.

Ainsi notre étude s'appuie principalement sur une étude quantitative basée sur une approche statistique de corrélation entre variables explicatives d'attitudes et de comportements qui décrivent des relations entre les deux protagonistes principaux à savoir les agents des services de Police et la population, précisément entre le présumé « *citoyen* », acteur en principe responsable, libre et le Policier. Dans ce type d'étude statistique, les tests de corrélation statistiques appropriés permettent à prendre de mesurer la validité ou non de certains aspects de la relation entre le Policier et le citoyen libyens. Il s'agit donc d'une étude descriptive parce qu'elle repose sur la caractérisation de la nature de la relation selon ses différentes facettes.

L'utilisation de la méthodologie descriptive statistique est, pour le chercheur, une façon d'objectiver le phénomène étudié tel qu'il existe dans la réalité. Ainsi, le chercheur commence

¹⁶⁶ Voir, Kauffman, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996. Et également pour le questionnaire, François de Singly, *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*. Paris, Armand Colin (séries 128), 2002.

par décrire avec précision le phénomène puis intervient ensuite l'approche de ses différents aspects qualitatifs ainsi que ses caractéristiques. L'étape quantitative peut fournir des données chiffrées concernant le phénomène, son ampleur ou son importance. Cette quantification passe par la présentation de données numériques à travers des tableaux et des graphiques qui résument les données recueillies auprès des participants à l'étude. L'approche qualitative à travers l'observation est également importante mais elle peut ici, compte tenu des conditions qui évoluent très vite, des incertitudes des réactions en situation de menaces et de la volatilité des faits, biaiser des interprétations. L'entretien que nous avons utilisé de manière informelle que dans certaines situations de recherche d'informations ponctuelles, paraît également difficile à utiliser dans une situation de menaces où les interviewés restent influencés par le contexte lui-même très instable.

14.1 Le choix du questionnaire en contexte de conflit.

L'étude vise à identifier les relations entre le citoyen libyen et le Policier dans la capitale libyenne, Tripoli. Pour atteindre cet objectif, nous avons privilégié l'instrument qui permet de collecter les données les plus larges sur le sujet.

La nature de l'étude nécessitait de faire des entretiens avec les citoyens et les Policiers, toutefois, la situation politique du pays et la situation sécuritaire instable qui durent depuis 2011 nous ont orienté vers l'emploi du questionnaire comme moyen pratique de recueillir des informations et des opinions afin de vérifier les hypothèses émises lors de l'élaboration de cette étude afin de répondre à certains questionnements concernant le sujet. L'entretien semi-directif ou même ouvert ne pouvait être organisé compte tenu de la situation où les personnes n'avaient plus confiance en qui que ce soit. Même si certains pouvaient accepter de passer des entretiens cela ne pouvait se faire de manière sereine et libre et les questions posées pouvaient apparaître comme des pièges pour les interviewés et els réponses pouvaient être biaisées.

L'utilisation du questionnaire par contre permettait d'atteindre un grand public sur une grande partie du territoire. Le questionnaire pouvait être rempli chez soi et rendu. Et certains pouvaient le faire en étant à côté. La collecte de données, s'en trouve aussi facilitée contrairement à l'emploi de l'entretien qui peut induire des refus voire une certaine hostilité compte tenu de la suspicion ambiante. En outre la participation des répondants à un questionnaire en partie en libre accès est plus rassurante, surtout dans le contexte de notre

étude, car il permet une certaine confidentialité, ce qui encourage le répondant à donner son point de vue fidèlement et aussi répondre à des questions qui semblent sensibles ou gênantes. Souvent, les personnes refusent de participer à des enquêtes par crainte ou par gêne, cependant le questionnaire permet de dissiper ce genre d'obstacles et donne aux répondants une certaine liberté et souplesse pour participer à l'enquête et donner ainsi ses réponses de manière franche et honnête. Les questions d'opinion, d'attitudes et de comportements peuvent contourner les obstacles des questions fermées et donner la possibilité d'avoir des avis nuancés.

Grâce au questionnaire, il est également possible de collecter suffisamment d'informations sur les deux échantillons de l'étude qui ont ainsi le temps nécessaire pour répondre avec exactitude et objectivité aux informations requises. L'anonymat des membres de l'échantillon est garanti, ce qui incite ces derniers à fournir des informations fiables et correctes.

14.2 La préparation du questionnaire.

La consultation des études précédentes traitant de sujets proches de notre étude nous a permis de tirer profit des informations concernant certains aspects importants. Ceci nous a beaucoup aidés dans l'élaboration du questionnaire de l'étude. Notre questionnaire a été construit sur la base de ses lectures et les items ont été arrêtés en fonction du contexte et de la culture du pays tout en gardant une dimension comparatiste qui pouvait caractériser des pays différents notamment occidentaux.

Lors de l'élaboration du questionnaire, il a été prévu d'utiliser des questions fermées, auxquelles les réponses sont limitées et encadrées. Ainsi à chaque question il est demandé au répondant de choisir une ou plusieurs réponses, ce qui permet de recueillir facilement les données collectées. Ce type de questions a aussi l'avantage d'avoir un taux de réponses élevées.

On a utilisé également des questions ouvertes qui permettent au répondant d'avoir une certaine liberté de s'exprimer à sa manière. Ce type de questions a été utilisé à chaque fois qu'on avait besoin d'informations détaillées et approfondies sur le sujet de l'étude. Ces questions ont pu se substituer à des entretiens que nous n'avons pu mener au bout du fait de la situation de conflit.

Un questionnaire a été préparé pour l'échantillon de citoyens et un autre pour l'échantillon des Policiers afin d'atteindre les objectifs de cette étude et de répondre aux différentes questions soulevées par le sujet.

Ainsi le questionnaire des citoyens comporte neuf axes :

- le premier axe comprend les données de base sur chaque répondant qui incluent les variables du talon sociologique (sexe, âge, situation familiale, nombre d'enfants, profession, et le niveau d'étude).

- Le deuxième axe comprend les données relatives au degré de coopération du citoyen avec l'agent de Police et inclus dans 14 items "questions".

- Le troisième axe traite de la satisfaction des citoyens à l'égard des services fournis par la Police à travers les huit départements de Police (Police judiciaire, Police de la circulation, Police de secours, enquêtes criminelles, passeports, autorité de l'immigration et de la nationalité, service des prisons, Police de défense civile et de l'électricité).

- Le quatrième axe comprend la nature des tâches observées par le citoyen lors de l'exercice du Policier de ses fonctions et comprend six tâches (sécuriser des lieux publics tels que les marchés et les parcs publics, organiser la circulation dans des quartiers résidentiels, participer à la résolution des conflits et des différends entre les citoyens, contribuer à l'organisation de diverses activités sociales, donner aux citoyens des instructions sur la sécurité personnelle et la prévention de la criminalité. En plus, cet axe comprend deux items : le Policier est-il arrogant lorsqu'il traite avec le citoyen lorsqu'il exerce ses fonctions ? Et la raison pour laquelle le Policier ne coopère pas avec le citoyen.

- Le cinquième axe comprend les facteurs qui relèvent de ce qui s'oppose à la coopération entre le citoyen et l'agent de Police et constituent par la même occasion des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération, et comprend 7 items.

- Le sixième axe comprend les lacunes et les inconvénients dans le travail des Policiers, et inclus 17 items.

- Le septième axe comprend six facteurs qui contribuent à la nature et aux modalités de coopération entre le Policier et le citoyen, traités à travers 6 items.

- Le huitième axe traite de la forme appropriée de la participation des citoyens au travail de la Police pour contribuer au développement de la société et comprend 13 items.

- Le neuvième axe traite des facteurs qui conduisent à la réussite de la coopération entre le Policier et le citoyen et comprend 25 items, (voir la version française du questionnaire en annexe n°1).

Le questionnaire des Policiers comporte quant à lui neuf axes :

- le premier axe recueille les données de base données des caractéristiques sociologiques (le sexe, l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants, la fonction occupée, le niveau d'étude, l'ancienneté et le revenu mensuel).

- Le deuxième axe comprend trois items qui reflètent la relation entre le citoyen et le Policier du point de vue de dernier.

- Le troisième axe comprend huit items qui donnent une image de la nature de la coopération entre le Policier et le citoyen.

- Le quatrième axe contient quatre items qui renseignent sur la satisfaction du Policier concernant la compréhension du citoyen de la nature du travail Policier.

- Le cinquième axe, présente les obstacles à la coopération entre la Police et les citoyens, et comprend 4 items.

- Le sixième axe, aborde les carences dans le travail de la Police qui peuvent avoir une incidence sur les relations entre le Policier et le citoyen et comprend 3 items.

- Le septième axe, soulève les avantages et les inconvénients de la coopération entre la Police et les citoyens et comprend 9 items.

- Le huitième axe, aborde les facteurs qui peuvent améliorer la relation entre Policier et le citoyen, qui sont au nombre de 15.

- Le neuvième axe, traite des objectifs futurs pour atteindre une stratégie de sécurité communautaire intègre. Il s'agit de 11 objectifs (voir la version française du questionnaire en annexe n °2).

14.3 Remarques générales sur la construction du questionnaire.

- La formulation des questions prenait en compte le niveau d'étude des personnes des deux échantillons de l'étude. Les mots ainsi que les énoncés ont tenu compte du niveau d'études.

- Lors de l'élaboration des deux questionnaires, il a été prévu que les questions soient progressives, en commençant par les plus générales, puis par les questions particulières qui abordent un aspect spécifique de l'étude. Cette démarche a pour but de susciter l'intérêt des membres de l'échantillon pour répondre aux informations demandées.

- On a veillé aussi à respecter la validité du construit dans le questionnaire en formulant de façon différente des questions qui pouvaient avoir les mêmes réponses.

- Les deux questionnaires ont été testés auprès de personnes étudiants, enseignants et amis qui ont l'expérience de passations de questionnaires.

- Les deux questionnaires ont été présentés aux deux professeurs qui supervisent cette étude et, en fonction de leurs opinions et suggestions, des modifications ont été apportées aux deux questionnaires.

- Les deux questionnaires ayant été écrits en français, ils ont été traduits en arabe et l'exactitude des termes et des expressions utilisées a été vérifiée.

- Des discussions ont été menées avec des représentants de la Police afin d'avoir leur accord et d'étudier la possibilité de mener cette étude dans les commissariats. Certains responsables ont refusé que les Policiers participent à cette enquête. Cela s'explique peut-être

par le fait qu'ils craignaient d'être exposés à des poursuites judiciaires, ou qu'ils n'ont jamais de précédente expérience ou tout simplement à cause du chevauchement des pouvoirs (entre partisans et opposants à l'enquête) qui rendaient impossible la distribution des questionnaires. Malgré ces difficultés, le questionnaire a été quand même bien accueilli par d'autres commissariats et d'autres personnes.

- Le chercheur a rencontré un certain nombre de citoyens pour établir une relation de confiance et tester la motivation du citoyen libyen de la ville de Tripoli, à participer à cette enquête.

- Le questionnaire a été testé sur un petit échantillon de 10 Policiers et de 10 citoyens afin de s'assurer que les questions sont bien comprises et n'avaient pas plus d'un sens. Les deux questionnaires ont été rédigés dans un langage clair. Le temps requis pour répondre au questionnaire a été mesuré, il a été en moyenne de 30 minutes alors que le temps moyen pour le questionnaire des Policiers a été de 25 minutes.

- Le chercheur a pris en compte les avis des personnes de l'échantillon test. Ainsi le nombre de questions ouvertes a été réduit et le nombre de réponses aux questions fermées a été limité à trois ou quatre choix.

- Au final, pour arriver à la forme finale du questionnaire, on a tenu compte des observations formulées par les « arbitres » étudiants et enseignants, et les membres de l'échantillon test (voir la forme finale en annexe n°1 et n°2).

- Le questionnaire a été passé pendant la période de mars à septembre 2017 et avec l'aide de l'équipe composée de M. Ibrahim Massoud et M. Adel Lamoud de l'Université Djbel Gharci en Libye.

14.4 L'enquête : conditions pratiques.

L'étude a été réalisée dans la ville de Tripoli, capitale de la Libye, située géographiquement au nord-ouest du pays. (voir plus bas présentation du terrain d'étude)

Comme il a été dit précédemment, une équipe de deux personnes a été mobilisée dans le but de distribuer les questionnaires aux citoyens et aux Policiers de la ville de Tripoli. À cet

effet, le chercheur et ses assistants ont organisé une réunion à Tripoli afin de suivre et respecter la même procédure lors de la distribution du questionnaire à savoir :

- Le citoyen et l'agent de Police sont entièrement libres d'exprimer leur opinion lorsqu'ils répondent aux informations contenues dans les questionnaires.

- Aucun citoyen ni agent de Police n'est tenu de répondre immédiatement aux questionnaires après les avoir reçus, mais ils sont libres de le faire au moment qu'ils estiment opportun pour eux. (voir plus loin le taux de non réponses)

- L'équipe s'est efforcée d'avoir un panel de sujets assez disparates en ce qui concerne l'âge, le niveau d'étude, ainsi que ce qui concerne les autres paramètres de l'étude. Le but étant de recueillir des réponses très variées de la part des échantillons des citoyens et des Policiers afin d'avoir suffisamment de données pour cerner les opinions et les avis permettant de décrire les relations entre le citoyen et la Police dans la société libyenne.

14.5 Les limites de l'étude.

Les limites de l'étude, principalement par questionnaires, en situation de conflit et d'incertitude quant à l'accueil et à l'acceptation, ont influencé certainement le déroulement de l'étude, le recueil d'informations et l'interprétation des résultats. La généralisation des résultats de cette étude, nécessite de prendre en compte, la nature de ses objectifs, la taille de l'échantillon sélectionné et l'outil utilisé, ainsi que la réalité de la situation sécuritaire de la ville de Tripoli au moment de l'administration du questionnaire.

- les méthodes statistiques.

Pour le dépouillement de cette étude nous avons utilisé un logiciel statistique souvent pratiqué dans les sciences sociales à savoir le logiciel (SPSS) (Statistical Package for Social Sciences).

C'est aussi l'un des programmes les plus importants utilisés pour analyser des informations statistiques dans le domaine de la sociologie ou dans d'autres sciences naturelles ou humaines.

Ce logiciel est apparu pour la première fois en 1968. C'est un programme statistique qui permet de lire et d'analyser les données de la plupart des types de fichiers et de les mettre sous

forme de tableaux statistiques croisés ou de rapports. Ce programme convient à la fois au chercheur expérimenté et au chercheur débutant.

- Le processus d'analyse des données pour cette étude est passé par quatre étapes.
- Le codage des données de chacun des questionnaires des citoyens ou des Policiers.
- La mise en place de données dans le programme statistique SPSS.
- La sélection d'une analyse statistique adaptée à la nature des données et aux objectifs de l'étude et des questions.
- La présentation des résultats de l'analyse statistique dans des tableaux et des graphiques.

En ce qui concerne l'aspect technique statistique, nous avons utilisé les méthodes statistiques suivantes :

- Fréquences et pourcentages.

Ils ont été utilisés pour voir plus clair dans les réponses des deux échantillons de l'étude. Ceci est particulièrement intéressant lorsqu'on a des réponses à choix multiples. Nous avons construit des tableaux croisés en fonction des variables dépendants et indépendantes. Dans le cas de tableaux de distribution selon deux grandes variables, le calcul des pourcentages a été fait en colonnes ou en lignes sur une base de 100 afin de distribuer les réponses par rapport aux choix proposés. Le calcul des fréquences en tant que quotient de l'effectif par l'effectif total permet de représenter chaque valeur du caractère et de comparer.

- Mesure des indicateurs de tendance centrale (moyenne, médiane et mode)

Ces mesures ont été utilisées pour des données qui nécessitent une échelle continue, comme l'âge, le nombre d'années d'expérience et le nombre d'enfants. Elles montrent par ailleurs la tendance des données de converger vers le centre qui est la moyenne arithmétique.

- Mesure de la dispersion (étendue, variance et écart type)

Ces mesures ont été utilisées pour des données qui nécessitent une échelle continue, comme l'âge, le nombre d'années d'expérience et le nombre d'enfants. Elles montrent par ailleurs la dispersion des données par rapport au centre qui est la moyenne arithmétique.

-Test de la qualité de l'ajustement avec le test du khi-carré

C'est un test de statistique non paramétrique qui permet de tester les différences entre les doublons pour une classe ou une variable nominale. Sachant que toutes les variables du questionnaire de l'étude qui sont liées à des classes ou à des variables nominales. L'hypothèse du test indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les fréquences observées et les fréquences attendues.

-Test du Chi-carré pour l'indépendance

Ce test est utilisé avec deux variables nominales. Il est utilisé pour savoir si les fréquences de l'une des deux variables diffèrent de manière significative statistiquement des fréquences de la deuxième variable ou lorsque l'on veut savoir s'il y a absence de lien statistique entre les deux variables.

- Test des rangs signés de Wilcoxon.

Le test non paramétrique de Wilcoxon est utilisé pour tester l'hypothèse zéro qui indique que la distribution médiane est égale à une valeur donnée. Le test s'intéresse à la position médiane, le but étant de voir s'il existe un changement sur la médiane. Dans cette étude, il a été utilisé pour tester les différences entre le rang du support de l'échantillon et le degré de neutralité de la réponse. Il a été utilisé pour des réponses de type échelle (fortement d'accord, d'accord, désaccord, fortement en désaccord) ou du type échelle (très satisfait, satisfait, insatisfait, très insatisfait).

CHAPITRE 15 :

LA POPULATION ÉTUDIÉE

La littérature, concernant la recherche scientifique, indique que la population étudiée est l'ensemble des objets, des sujets ou des individus qui ont en commun certaines spécificités qui peuvent les opposer à certaines autres catégories.

Pour ce qui est de notre étude, qui examine la relation entre le citoyen libyen et la Police, il existe deux populations : la première composée de citoyens libyens âgés de plus de 16 ans vivant à Tripoli, la capitale libyenne, qui ont eu recours aux divers services de la Police. La deuxième population est constituée de citoyens libyens qui travaillent dans les divers services de Police situés dans la ville de Tripoli. Notre enquête porte ainsi sur des populations de la ville de Tripoli capitale de la Libye. Ce choix de la ville qui est la capitale exprime une représentativité relative puisque les libyens sont plutôt dans les villes et que Tripoli est le lieu de mixage de toutes les composantes sociales libyennes et par ailleurs la Police est là la plus proche des autorités et où on trouve toutes les catégories de fonctionnaires.

Cependant nous n'avons pas pu déterminer avec précision le cadre de la population étudiée en raison de la nature spécifique de la présente étude et du manque d'informations précises dans les ministères concernés, en particulier auprès du département de la statistique et du recensement. En effet, si nous avons pu nous procurer les données du recensement de 2012, celui-ci est assez incomplet et n'inclut pas par exemple les données sur les âges qui pourraient servir notre étude. En outre, il a été difficile de déterminer, dans la situation instable que traversait la société libyenne, avec précision le nombre de citoyens qui ont eu recours aux différents services de la Police. La Police libyenne ne recueillait pas ce type d'informations.

En ce qui concerne la population des Policiers, le chercheur ne pouvait pas disposer de données officielles. En effet, malgré le rapprochement auprès du ministère de l'Intérieur à Tripoli, et appuyé par une lettre officielle de l'ambassade de Libye à Paris aux autorités compétentes, nous n'avons pas été en mesure d'avoir des informations. Le ministère compétent avançait comme raison la sensibilité des données statistiques relatives au nombre de Policiers, à leur rang et surtout à leur situation sécuritaire dans un contexte de conflit. Ces informations sont d'autant compliquées à avoir que le pays vit encore sous la division

politique avec deux gouvernements et une guerre interne qui s'installe en Libye. Pour les raisons susmentionnées, il n'a pas été possible de déterminer la taille de la population étudiée.

On observe ainsi que la situation sécuritaire, el contexte de guerre n'est pas sans influences sur une enquête qui elle-même porte sur les principaux acteurs du retour à la paix et à la stabilité. Aussi bien certains résultats peuvent paraître incomplets et nécessitant des compléments à travers des entretiens et des données extérieures qui eux aussi ont fait défaut.

15.1 La limite géographique de la recherche.

Cette étude a été menée dans la ville de Tripoli qui est la capitale du pays même si dans le moment elle représente une partie des acteurs du conflit. Outre que les informations et les données sont relativement plus accessibles qu'ailleurs dans le pays, cette ville est le condensé de ce qui se passe dans tout le pays. Cette ville a été fondée par les Phéniciens au 7ème siècle avant J-C. C'est la capitale administrative et politique de l'État de Libye. Tripoli occupe une position surplombant la mer Méditerranée dans le nord-ouest de la Libye. C'est la première des villes libyennes en termes de superficie et s'étend sur plus de 400.000 mètres carrés. Elle est limitée au sud par la région d'El Sawani, à l'est par la région de Tajoura, à l'ouest par la région de Ganzour et au nord par la Méditerranée. Selon les statistiques de 2014, la population de Tripoli est estimée à 1.126. 000 habitants ¹⁶⁷.

Figure 10. Carte de la capitale Tripoli Source : URL. roum 52com /capitalesdumaghreb.html



¹⁶⁷ Voir : <http://worlapopulationreview.com>.

15.2 Les échantillons étudiés.

Pour notre population d'enquête nous avons souhaité tirer des échantillons représentatifs des populations cibles. Notre étude comporte deux échantillons : le premier représente la population « *des citoyens* » libyens vivant dans la ville de Tripoli, la capitale libyenne, le second représente la population des forces de Police situées dans la ville de Tripoli.

Les deux échantillons ont été sélectionnés de manière non probabiliste. Ce type d'échantillonnage non probabiliste ne donne pas à chaque membre de la population une chance égale de représenter la population, cela ne signifie pas pour autant que les échantillons non probabilistes ne représentent pas la population étudiée ou sont faibles et peu fiables de manière à généraliser les résultats obtenus à la population d'origine. Les échantillons non probabilistes, raisonnés, (quelque peu sur la base de la méthode des quotas tirés non pas sur des taux mais basée sur des critères de choix raisonnés) peuvent donner de bons résultats et servir les objectifs de la recherche. Le chercheur a eu recours à ce type d'échantillons en raison de nombreuses considérations, notamment de la nature et de la spécificité de l'étude, qui font que tous les citoyens n'ont pas la même expérience ou le même recours aux services de la Police. En plus, de nombreuses personnes s'abstiennent de donner leurs opinions concernant les différents services de Police. En outre, un grand nombre de citoyens n'ont pas la culture de la recherche scientifique, ce qui les motive moins à participer à des études ou à des enquêtes. À côté de ses déterminants, les facteurs temps et coûts ont également orienté le chercheur à adopter l'échantillon non probabiliste représentatif des populations étudiées.

- *Echantillon des citoyens.*

Nous avons procédé par échantillonnage non probabiliste. Cet échantillon est constitué de « *citoyens* » libyens âgés d'au moins 16 ans et qui ont eu recours aux divers services de Police.

Cet échantillon a été constitué par nous-même et ceux qui nous ont aidé dans la passation des questionnaires et qui sont des collègues enseignants et sociologues également. Le nombre total d'individus sélectionnés est de 150. Pour constituer cet échantillon, l'équipe de quatre personnes a approché les citoyens qui sortaient des commissariats de Police. Elle a également abordé certaines personnes dans d'autres lieux comme les bibliothèques, les espaces

commerciaux, les espaces publics et les milieux qui ont déjà eu recours à des services de la Police.

Une fois le contact établi, un questionnaire est remis au citoyen tout en lui expliquant le sujet de l'étude et son importance sur le plan scientifique. Afin de motiver les citoyens et pour les rassurer, on leur expliquait qu'en plus de l'importance de l'étude pour construire la nouvelle société libyenne, l'étude allait respecter la confidentialité des informations recueillies, dont l'utilisation servirait uniquement à des fins de recherche scientifique. Ceux qui ont accepté ont rempli le questionnaire directement sur place et certains autres afin de donner des réponses plus complètes ou en raison de temps ont décidé de répondre plus tard et le ramener personnellement, le lendemain de la rencontre, à l'équipe de recherche.

La collecte des questionnaires et un premier dépouillement ont montré que 23 questionnaires étaient incomplets et 7 avaient été rendus sans réponse, vierges. Nous avons donc retiré ces questionnaires de l'étude et gardé 120 questionnaires pour les exploiter. Ces questionnaires constituent 80 % du total distribué. Néanmoins, ce pourcentage reste élevé en raison de la sensibilité du sujet de l'étude, car de nombreux citoyens estiment que le fait de donner des informations personnelles sur l'agent de Police peut les exposer ultérieurement à une poursuite judiciaire. La situation sécuritaire n'a pas été sans effet sur la disponibilité à répondre. La surprise est que nous avons pu collecter 120 répondants ce qui dans le contexte peut être interprété comme une réussite et un intérêt des populations pour trouver des solutions qui pourraient aider à restaurer la stabilité et la paix.

- Echantillon de la Police.

En ce qui concerne le deuxième échantillon de l'étude, qui comprend des agents de la Police travaillant dans la capitale libyenne Tripoli, nous avons tenté d'inclure un groupe important d'agents de Police (officiers, personnels et fonctionnaires) traitant avec des citoyens dans différents services. Nous avons expliqué la nature de la recherche et ses objectifs aux responsables administratifs des quartiers généraux des services de Police afin d'obtenir leur consentement pour distribuer le formulaire de recherche à plusieurs employés. La nature de l'étude et ses objectifs ont été expliqués aux autorités administratives pour lesquels il a été souligné l'importance des résultats que l'on allait obtenir afin de formuler des conseils et des recommandations pouvant servir à l'élaboration de la future stratégie des services de Police.

Pour cette catégorie de la population, 150 questionnaires ont été distribués. A la suite des réponses recueillies, il s'est avéré qu'un service, celui du contrôle de l'immigration a refusé de participer à l'enquête au motif que les informations en la matière étaient très sensibles. Ce qui a représenté 15 questionnaires en moins. En plus 28 autres questionnaires ont été rendus incomplets et nous les avons retirés de l'échantillon. Ce sont donc 107 questionnaires soit 71,3 % du total distribué qui ont fait l'objet de notre exploitation. Ceci étant, le chercheur nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés à cause d'un manque de coopération évident d'un certain nombre de membres de la Police. Cela est justifié par la sensibilité du sujet de l'étude et par le fait que cette catégorie est apparue peu sensibilisée sur l'importance de la recherche scientifique dans ce domaine.

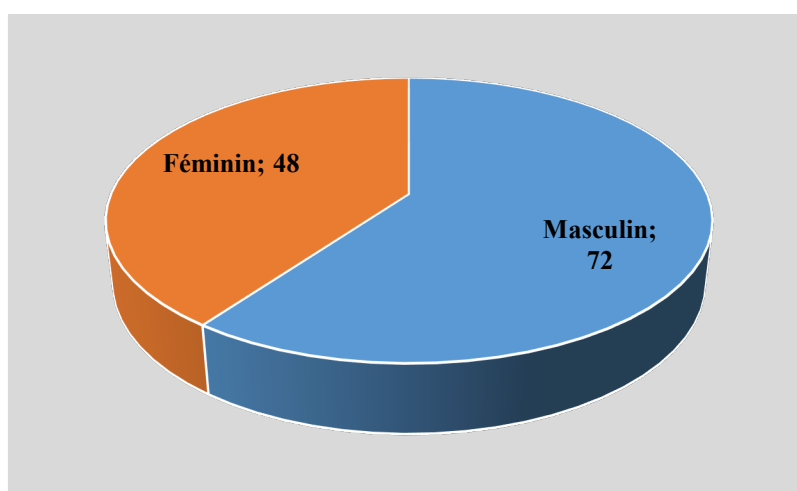
15.3 Caractéristiques démographiques des échantillons de l'étude

- Le rapport Hommes / Femmes.

Tableau 1. Distribution de l'échantillon des citoyens selon le sexe.

Sexe	Fréquence	%
Masculin	72	60.0
Féminin	48	40.0
Total	120	100.0

Figure 11. Graphique distribution selon le sexe.



Le tableau 1 montre que l'échantillon de citoyens comprend 120 personnes, dont 72 hommes représentant 60 % de l'échantillon, et 48 femmes représentant 40 % de l'échantillon. Il est à noter que la participation des femmes à l'étude, dans le contexte de la société libyenne où les femmes restent largement marginalisées, contribue à la diversification des points de vues des citoyens sur la relation entre le citoyen et la Police dans la société d'étude.

Tableau 2. Présentation statistique de l'échantillon des citoyens selon l'âge.

Variable	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Nouveau	120	16	60	38.03	10.13

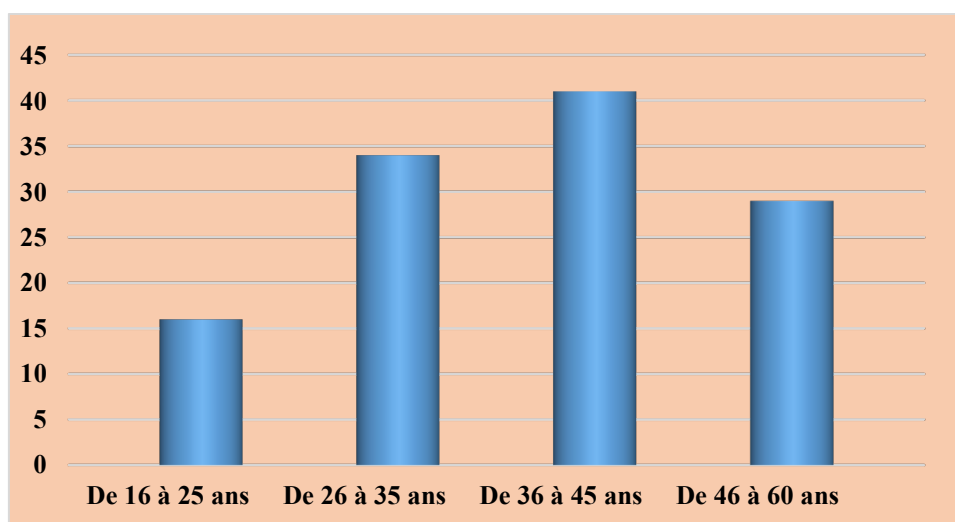
Les données du tableau (2) montrent que l'échelle des âges de l'échantillon des citoyens se distribue entre 16 et 60 ans. L'âge moyen étant de 38,0 ans et l'écart type est de 10,13.

Cette dernière valeur est assez élevée car le chercheur a voulu obtenir un échantillon comprenant une distribution la plus large possible (selon l'âge). Pour notre étude statistique selon la variable âge, l'échantillon des citoyens a été réparti selon des groupes de tranches de 10 ans.

Tableau 3. Répartition des fréquences des groupes d'âges de l'échantillon des citoyens.

Age	La fréquence	%
De 16 à 25 ans	16	13.3
De 26 à 35 ans	34	28.3
De 36 à 45 ans	41	34.2
De 46 à 60 ans	29	24.2
Total	120	100.0

Figure 12. Diagramme représentant la répartition des groupes d'âges de l'échantillon des citoyens.



D'après le tableau (3) qui illustre la distribution de la fréquence des groupes d'âges de l'échantillon des citoyens, nous pouvons constater que la catégorie la moins représentée est celle des plus jeunes soit celle des 16-25 ans, suivie du groupe d'âges des 46-60 ans. Le groupe le plus représentatif est celui des 36-45 ans, suivi du groupe des 26-35 ans. Comme le montre la figure (12).

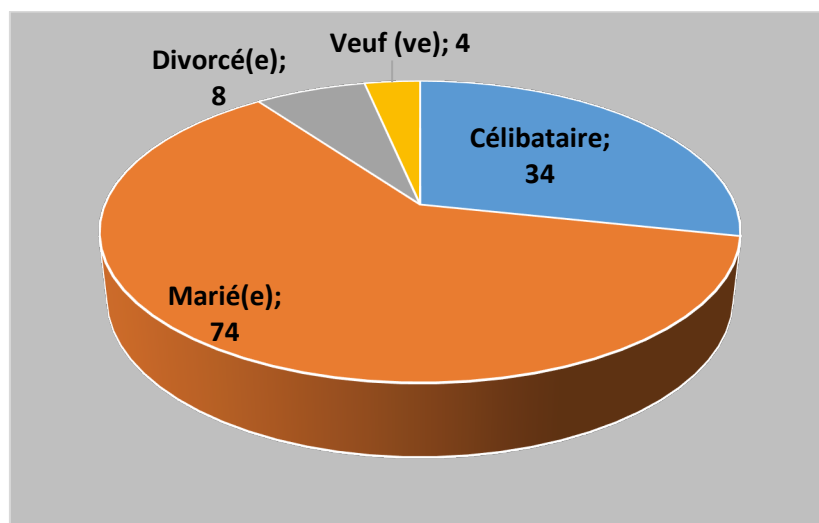
Nous en concluons que le groupe d'âges des 36-45 ans est la catégorie qui a la plus haute fréquence parmi les groupes d'âges de l'échantillon de citoyens. Cette étape de la vie humaine se caractérise par une maturité intellectuelle et cognitive en plus d'une interaction sociale avec les autres lors de la construction de relations sociales. Ceci aide beaucoup à décrire la réalité des relations entre le citoyen et la Police dans la société libyenne, car cette catégorie bénéficie souvent des services de la Police.

- La situation familiale.

Tableau 4. Distribution des fréquences de l'échantillon des citoyens selon la situation familiale.

Situation familiale	Fréquence	%
Célibataire	34	28.3
Marié(e)	74	61.7
Divorcé(e)	8	6.7
Veuf (ve)	4	3.3
Total	120	100

Figure 13. Graphique représentant la répartition de l'échantillon des citoyens selon la situation familiale.



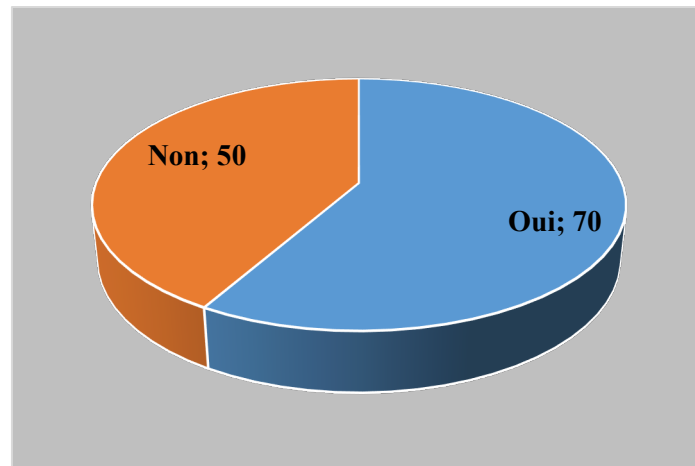
D'après le tableau (4) et la figure (13), on peut constater que plus de la moitié de l'échantillon des citoyens (61,7 %) est constituée de personnes mariées, 28,3 % sont célibataires et très peu divorcées ou veuves. Il ressort clairement du tableau que la population la plus représentée dans l'échantillon de citoyens est celle des personnes mariées, car la majorité des citoyens libyens se marient très tôt. Aussi, la plupart de ces personnes ont besoin de divers services de la Police (surtout au niveau administratif). En effet les familles, surtout avec des enfants, ont besoin de divers papiers et ont recours à différentes démarches auprès de la Police. Donc, les réponses de cette catégorie sont utiles pour comprendre certaines variables qui impactent la nature de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

- Le nombre d'enfants.

Tableau 5. Tableau représentant les résultats de la question « avez-vous des enfants ? »

Réponse	Fréquence	%
Oui	70	58.3
Non	50	41.7
Total	120	100.0

Figure 14. Représentation des réponses à la question « avez-vous des enfants ? »



Parmi les 74 personnes mariées, 70 ont des enfants tel qu'il est illustré dans le tableau (5) et la figure (14).

Tableau 6. Données statistiques sur le nombre d'enfants.

Variable	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Nouveau	70	1	8	3.74	1.674

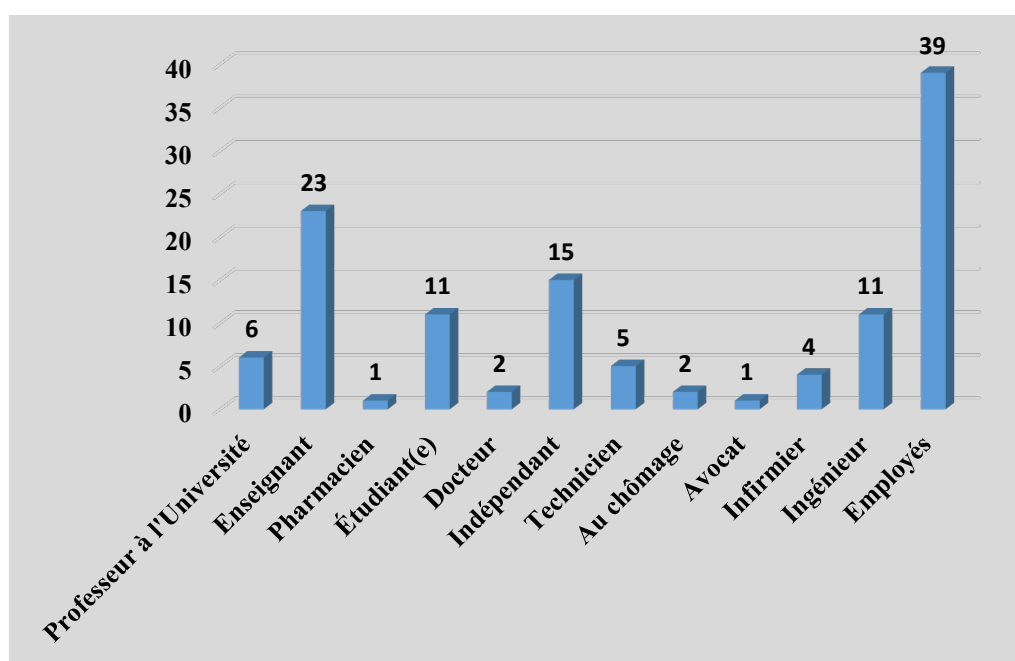
Lorsque l'on analyse les données statistiques du tableau (6), on constate que le nombre moyen d'enfants est de 3,74. Le nombre d'enfants minimum est de 1, tandis que la valeur maximale est de 8. D'après la moyenne arithmétique on peut dire que le nombre d'enfants dans les familles libyennes de l'échantillon des citoyens se situe entre la moyenne et la valeur maximale. Cela peut s'expliquer par le fait que la famille libyenne a généralement beaucoup d'enfants et que la nature de l'environnement social et économique, les traditions, comme c'est le cas dans d'autres sociétés comparables, pousse les familles à avoir beaucoup d'enfants comme un signe de fierté et de force au sein de la société libyenne.

- La profession.

Tableau 7. Répartition de l'échantillon des citoyens selon la profession.

Profession	Fréquence	%
Professeur à l'Université	6	5.0
Enseignant	23	19.2
Pharmacien	1	0.8
Étudiant(e)	11	9.2
Docteur	2	1.7
Indépendant	15	12.5
Technicien	5	4.2
Au chômage	2	1.7
Avocat	1	0.8
Infirmier	4	3.3
Ingénieur	11	9.2
Employés	39	32.5
Total	120	100

Figure 15. Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon la profession.



Les personnes de notre échantillon sont plutôt des diplômés. Elles exercent des professions différentes. Il y a très peu de chômeurs (2). Les employés représentent 32.5 % de notre échantillon, suivi des enseignants dans l'éducation nationale qui représentent 19.2 % de l'échantillon, 12.5 % exercent des professions libérales, 9.2 % sont des étudiants ou des ingénieurs et 5.0 % des professeurs à l'université, les techniciens représentent 4.2 %, les infirmiers 3.3 %. Les autres professions (avocat, docteur...) ainsi que les demandeurs d'emploi sont très peu représentés. Employés et enseignants forment les catégories centrales des répondants. Les répondants se distribuent sur 12 professions différentes. Cette diversité permet de comprendre le point de vue des répondants sur la réalité de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne. Il s'agit de professions représentatives du monde social conscientisées quant aux rapports avec les institutions.

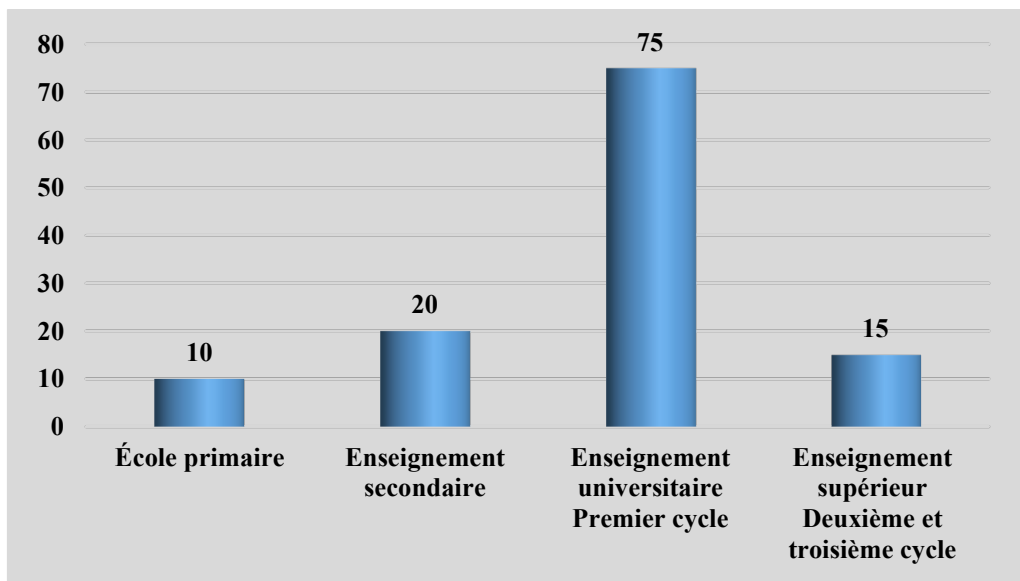
Ainsi on pourrait penser que le contact avec la Police est différent selon le métier exercé. Aussi, on pourrait penser aussi, que les Policiers ne s'adressent pas de la même façon aux citoyens selon leur statut social, ce qui pourrait indiquer que le statut social est un déterminant de cette relation, tableau (7), Figure 15.

- Le niveau de diplôme.

Tableau 8. Répartition de l'échantillon des citoyens selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Fréquence	%
École primaire	10	8.3
Enseignement secondaire	20	16.7
Enseignement universitaire Premier cycle	75	62.5
Enseignement supérieur Deuxième et troisième cycle	15	12.5
Total	120	100

Figure 16. Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme.



Les données du tableau (8) et de la figure (16) montrent que plus de la moitié de l'échantillon des citoyens (62.5 %) est titulaire d'un diplôme universitaire. Les titulaires d'autres diplômes supérieurs représentent 12.5 % de l'échantillon. 16.7 % de l'échantillon sont titulaires d'un certificat d'études secondaires et moins de 8.3 % ont un niveau d'enseignement primaire. Un grand nombre des répondants possèdent donc un diplôme universitaire supérieur et ont en principe un bon niveau culturel ce qui peut à la fois renforcer la crédibilité des réponses aux différents items du questionnaire et leur intérêt et niveau de conscience quant à l'exercice d'une citoyenneté active dans la solution aux problèmes que vit la société. C'est un avantage qui peut contribuer à obtenir des résultats scientifiques de valeur et permet de décrire la relation entre le citoyen et le Policier de façon pertinente. La diversité des niveaux permet de comprendre aussi l'attitude des citoyens à l'égard de la Police et d'évaluer le degré de satisfaction à l'égard des services fournis par la Police dans la société libyenne.

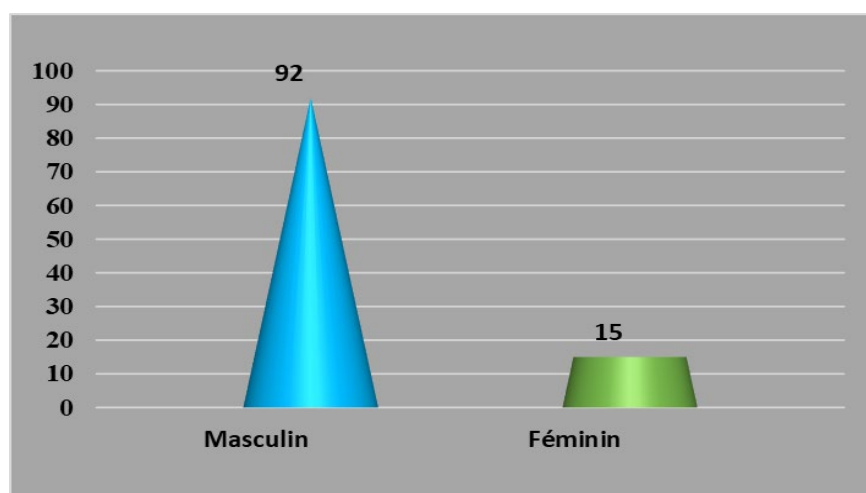
15.4 caractéristiques démographiques de l'échantillon des Policiers.

- Le rapport Hommes / Femmes.

Tableau 9. Présentation de l'échantillon des Policiers selon le sexe.

Sexe	Fréquence	%
Masculin	92	86.0
Féminin	15	14.0
Total	107	100.0

Figure 17. Graphique représentant la répartition de l'échantillon des Policiers selon le sexe.



D'après le tableau (9) et la figure (17), l'échantillon des Policiers comprend 107 personnes dont 92 hommes représentant 86.0 % de l'échantillon et 15 femmes représentant 14.0 % de l'échantillon. On peut expliquer la faible représentation des femmes dans l'échantillon des Policiers par le manque en effectif de femmes dans les rangs de la Police.

Ceci s'explique par la nature du travail effectué par les Policiers qui repousse beaucoup de femmes à ne pas intégrer cet appareil. Mais au-delà de cette raison, il existe aussi des obstacles culturels à ce qu'une femme intègre la Police, car il est mal vu qu'une femme mette l'uniforme de la Police pour se montrer dans la société libyenne ou qu'elle ait un contact avec les autres hommes de manière suivie et directe et dans des heures indues. Le cas des « amazones » les gardes du corps de Khadafi peut être analysé comme une exception, celle du leader, du chef qui destine l'image aux étrangers et qui souhaite montrer la voie un peu comme Bourguiba à l'émancipation des femmes et peut-être plus pragmatiquement, parce

qu'obsédé par la trahison, de chercher à s'entourer de femmes qui seraient plus fiables. Les femmes qui portent des uniformes sont celles qui travaillent dans un cadre fermé comme dans certaines administrations ou dans les prisons pour femmes. Il existe un code vestimentaire pour la femme qui doit être respecté dans la société libyenne surtout lorsqu'il s'agit de fréquenter les lieux publics. En outre, certaines missions de la Police nécessitent de rester à des heures tardives, surtout lorsqu'il s'agit d'interventions en pleine nuit. Par ailleurs, pour intégrer la Police il faut être en mesure d'accepter des déplacements loin de son domicile ou d'être muté dans des endroits où on a besoin d'effectifs, ce qui est une chose inenvisageable pour la femme libyenne qui est encore inscrite dans un environnement archaïque patriarcale où le mâle domine tous les aspects de la vie, y compris les décisions qui concernent les femmes. Dans cette configuration la femme est cantonnée à un rôle classique de mère de famille, même lorsqu'elle travaille. La femme n'a pas le droit de voyager loin de chez elle qu'accompagnée d'un homme de sa famille (père, frère ou mari...). Un travail où la femme est au contact permanent avec d'autres hommes ou qui a des horaires qui imposent à la femme de rester dehors en public est mal vu en Libye. Les femmes libyennes sont soumises aux coutumes et traditions sociales ancestrales qui régissent encore la société libyenne. Les seuls secteurs où le travail de la femme est accepté sont l'enseignement, la santé et d'autres domaines de même nature.

-L'âge.

Tableau 10. Données statistiques concernant l'âge de l'échantillon des Policiers.

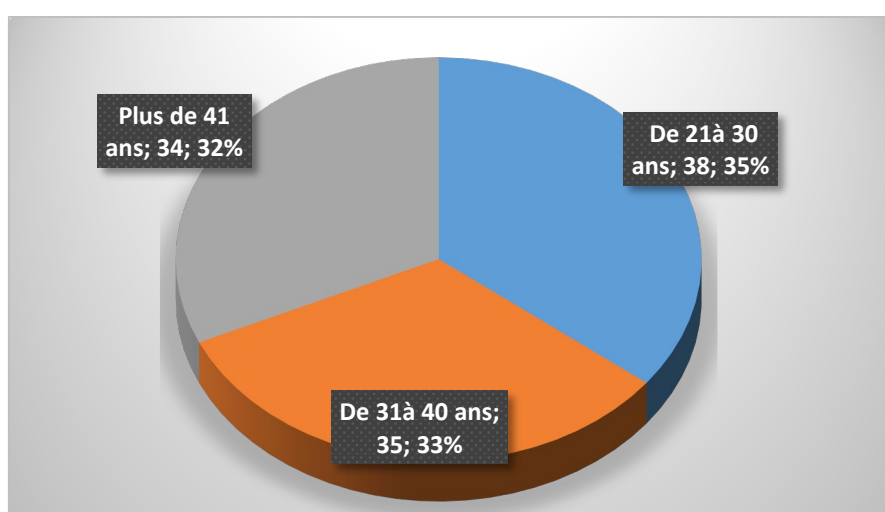
Variable	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Nouveau	107	21	62	37.19	9.811

Les âges de notre échantillon des Policiers varient de 21 à 62 ans. L'âge moyen est de 37.19 ans, tandis que l'écart type est de 9.811 ans, ce qui est une valeur élevée, indiquant la différence d'âge entre les membres de l'échantillon, (voir tableau (10)).

Tableau 11. Répartition des fréquences des groupes d'âges des Policiers.

Âge	Fréquence	%
De 21 à 30 ans	38	35.5
De 31 à 40 ans	35	32.7
Plus de 41 ans	34	31.8
Total	107	100.0

Figure 18. Diagramme représentant la répartition des fréquences des groupes d'âges des Policiers.



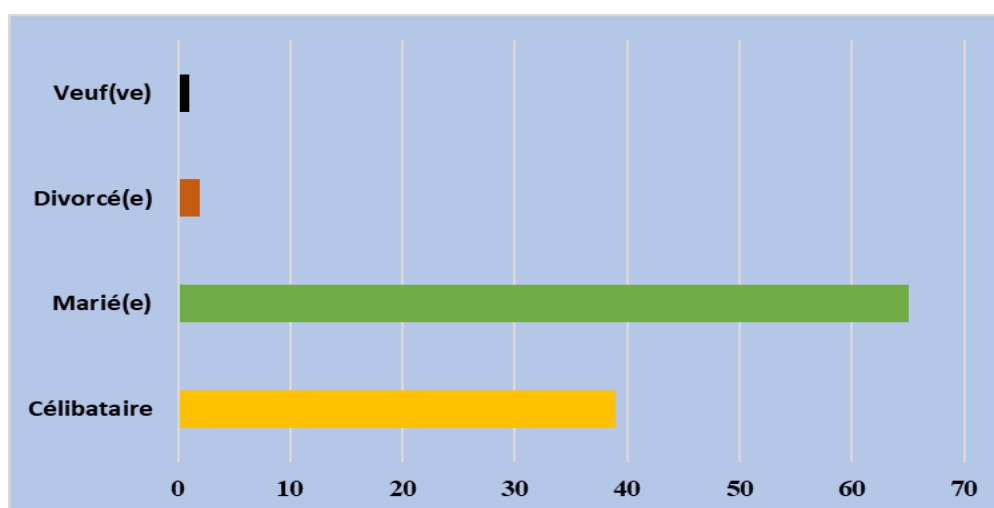
Afin d'identifier clairement la composition des âges de l'échantillon des Policiers, l'échantillon a été réparti en trois catégories d'âges, comme indiqué dans le tableau 11 et la figure 18. Finalement l'échantillon est composé de trois groupes d'âges. Ce qui nous permet d'obtenir des données des répondants caractérisés par une convergence, à la fois en nombre et en points de vue sur leur description de la réalité des relations entre le citoyen et la Police dans la société libyenne.

-La situation familiale.

Tableau 12. Distribution des fréquences de l'échantillon des Policiers selon la situation familiale.

Situation familiale	Fréquence	%
Célibataire	39	36.4
Marié(e)	65	60.7
Divorcé(e)	2	1.9
Veuf (ve)	1	0.9
Total	107	100.0

Figure 19. Diagramme représentant la répartition de l'échantillon des Policiers selon la situation familiale.



Les données statistiques du tableau (12) et de la figure (19) montrent que le plus grand pourcentage de l'échantillon des Policiers est représenté par les personnes mariées avec un taux de 60.7 %, tandis que les célibataires représentent 36.4 %, les divorcés représentent un faible pourcentage 1.9 % et les veufs 0.9 %. Le fait d'être marié et père de famille donne conforté l'idée dans une société traditionnelle de marque de respectabilité de sagesse et de responsabilité.

Si on compare ces données avec celles de l'échantillon des citoyens (voir le tableau 4), on trouve qu'on est pratiquement dans les mêmes proportions, avec pour rappel 61 % de personnes mariées chez l'échantillon des citoyens et 28.3 % de célibataires. Cela confirme

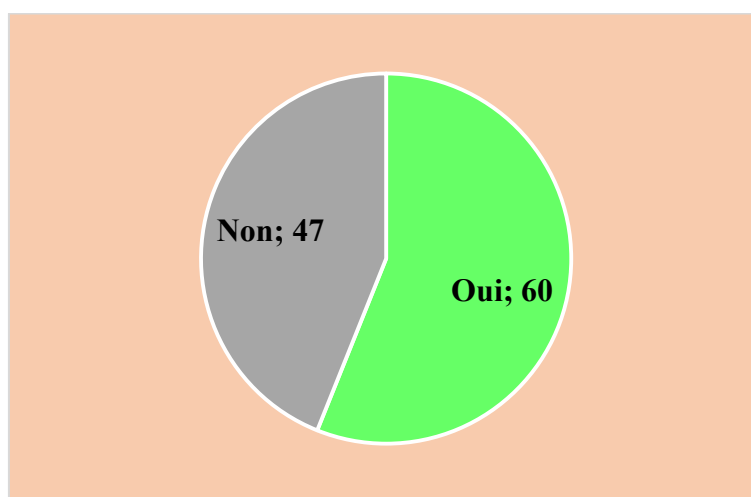
que les deux échantillons sont très proches en pourcentages selon la variable de situation familiale

- Le nombre d'enfants.

Tableau 13. Représentant les résultats de la question « avez-vous des enfants ? »

Réponse	Fréquence	%
Oui	60	56.1
Non	47	43.9
Total	107	100.0

Figure 20. Représentation des réponses à la question « avez-vous des enfants ? »



Le nombre de Policiers ayant des enfants sont au nombre de 60, ce qui représente 56.1 % de l'échantillon, tandis que les 43.9 % restants n'ont pas d'enfants. Ces 43.9 % sont des personnes célibataires ou mariées sans enfants (tableau 13 et graphique 20).

Tableau 14. Données statistiques sur le nombre d'enfants de l'échantillon des Policiers.

Variable	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Avez-vous des enfants	60	1	12	4.35	2.455

Le tableau 14 montre que le nombre d'enfants dans l'échantillon des Policiers varie entre 1 et 12. Le nombre moyen d'enfants est de 4.35, ce qui indique que les Policiers de l'échantillon ont en moyenne 4 enfants. L'écart type est de 2.455 ce qui est une valeur élevée pour notre échantillon et qui montre la disparité entre les membres de l'échantillon en ce qui concerne le nombre d'enfants. La valeur de la moyenne arithmétique montre que la taille des familles de l'échantillon des Policiers est importante. Lorsque le chercheur prend en compte la taille de la famille du Policier et ses exigences au quotidien, ce qui pourrait constituer un élément déterminant dans la relation entre le citoyen et le Policier. Étant donné l'interaction entre les modèles de familles dans la société et l'impact que pourrait avoir chaque modèle sur un autre, la taille de la famille pourrait représenter un paramètre affectant le travail du Policier.

Par exemple, le Policier peut être soumis, selon la taille de sa famille, à une pression psychologique et sociale, et donc cela peut se refléter dans l'exercice de ses fonctions au quotidien ainsi qu'avec ses rapports avec le citoyen.

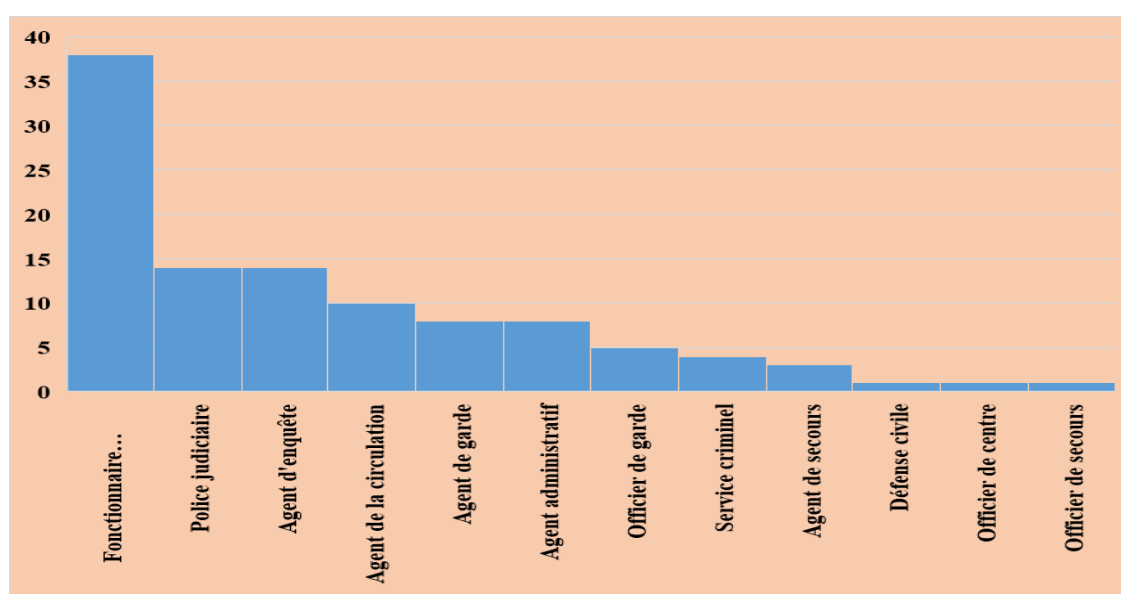
-La fonction occupée par le Policier.

Tableau 15. Répartition de l'échantillon des Policiers selon la fonction.

Profession	Fréquence	%
Service criminel	4	3.7
Défense civile	1	0.9
Police judiciaire	14	13.1
Agent de garde	8	7.5
Agent de la circulation	10	9.3
Agent de secours	3	2.8
Agent administratif	8	7.5
Agent d'enquête	14	13.1
Officier de garde	5	4.7
Officier de centre	1	0.9
Officier de secours	1	0.9
Fonctionnaire administratif	38	35.5
Total	107	100.0

Les fonctions occupées par les différents membres de l'échantillon des Policiers illustrées dans le tableau 15 montrent la variabilité des services de Police auxquels appartiennent les membres de l'échantillon. Ainsi on peut citer : le service d'enquête criminelle, la défense civile, la Police judiciaire, la Police de la circulation, la Police de secours, le personnel administratif des divers services de Police et les différents gardiens des bâtiments importants de la capitale libyenne Tripoli, en plus des officiers administratifs dans les différents services.

Figure 21. Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon la fonction.



Les tableaux 15 et la figure 21 montrent clairement que les membres de la Police remplissent différentes fonctions, de sorte que la nature des contacts et des services fournis aux citoyens varient. Ceci nécessite, de la part du Policier, des méthodes différentes pour traiter, directement et indirectement, avec le citoyen. Cela nous permettra d'avoir des données précises sur l'étendue des relations entre le citoyen libyen et le Policier dans la ville de Tripoli.

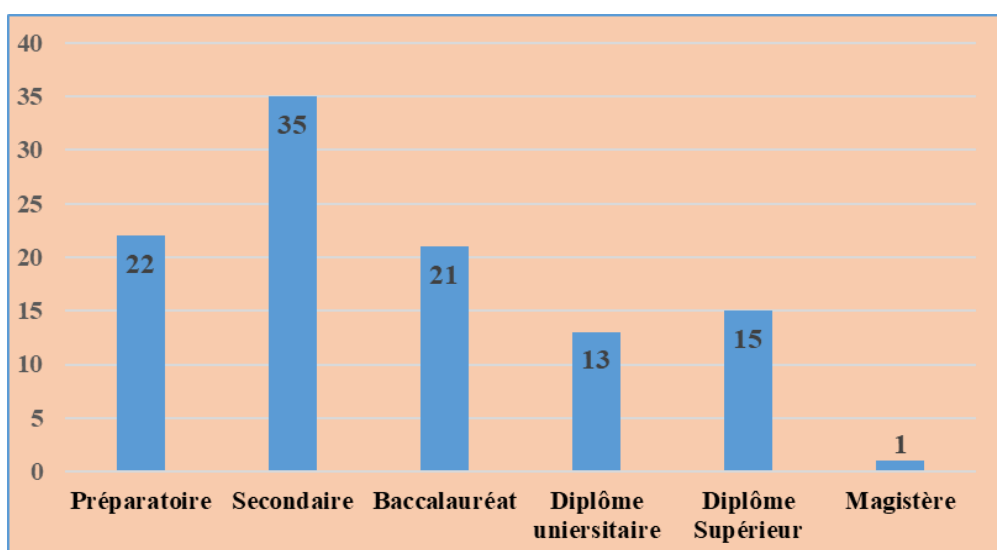
Cela nous permettra aussi de savoir, de manière objective, le point de vue du Policier concernant la compréhension du citoyen de la nature de son travail.

- Le niveau de diplôme.

Tableau 16. Répartition de l'échantillon des Policiers selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Fréquence	%
Préparatoire	22	20.6
Secondaire	35	32.7
Baccalauréat	21	19.6
Diplôme universitaire	13	12.1
Diplôme Supérieur	15	14.0
Magistère	1	0.9
Total	107	100.0

Figure 22. Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme.



Le tableau 16 et la figure 22 montrent qu'il existe six niveaux d'éducation différents pour les membres de l'échantillon des Policiers, allant du niveau primaire au niveau du Magistère équivalent d'un troisième cycle français. Il est à noter que la moitié de l'échantillon a un niveau d'enseignement secondaire ou inférieur, tandis que l'autre moitié a un niveau d'études secondaires ou universitaires ou est titulaire d'un diplôme d'institut supérieur proche du niveau universitaire, un seul répondant a un diplôme de Magistère. Peu de personnes de l'échantillon ont un très haut niveau d'études. Cela témoigne de l'absence de soutien de l'état à la poursuite de hautes études supérieures à travers une politique incitative à travers des bourses d'études supérieures ou des bourses en vue de préparer un diplôme supérieur à l'étranger. La plupart des Policiers qui ont un diplôme supérieur ont pu poursuivre leurs études par leurs propres moyens. Il est à noter aussi que le faible pourcentage des répondants qui détiennent un diplôme

supérieur au dû au fait que la plupart des étudiants qui atteignent ce niveau évitent de travailler dans la Police à cause du manque d'incitations matérielles ou morales au sein de la Police. Ces étudiants cherchent alors une meilleure situation et un autre type de carrière dans d'autres institutions. La proportion la plus élevée de l'échantillon des Policiers selon le niveau de diplôme possède un niveau d'études secondaires. Ce niveau d'étude dominant chez les forces de Police en Libye confirme que le Policier a un niveau d'étude limité et au regard de la formation que les Policiers reçoivent en Libye, il y a une insuffisance quant à la connaissance des lois et des règlements en vigueur, sans parler de l'investissement en connaissance de sciences sociales, d'histoire de psychologie nécessaire dans la prise en compte de l'environnement et dans la façon d'interagir avec les autres en tant que représentant de la loi.

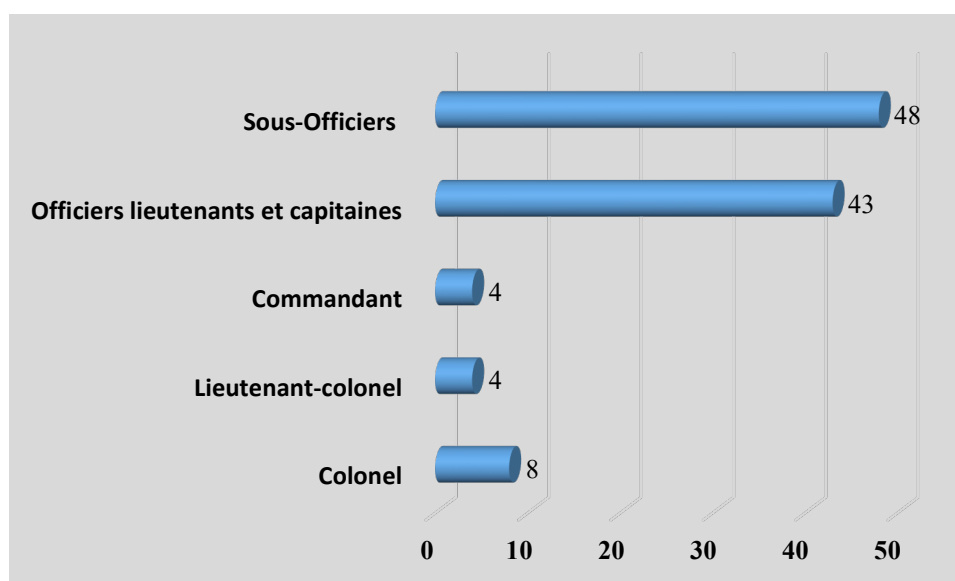
Si on met ces données en perspective avec le niveau des citoyens cela pourrait nous dévoiler les carences dans les relations qui existent entre le citoyen et le Policier. En effet l'échantillon des citoyens est comparativement plus diplômé que celui des Policiers et révèle un décalage dans le niveau de communication à partir des capitaux culturels.

-Le grade.

Tableau 17. Répartition de l'échantillon des Policiers selon les catégories de grade.

Grade	Fréquence	%
Colonel	8	7.5
Lieutenant-colonel	4	3.7
Commandant	4	3.7
Officiers lieutenants et capitaines	43	40.1
Sous-Officiers	48	44.8
Total	107	100.0

Figure 23. Graphique représentant l'échantillon des Policiers selon le grade détaillé.



D'après les données précédentes, on constate que les grades des Policiers se distribuent selon tous les grades allant d'officiers de haut commandements aux officiers subalternes.

Ainsi on trouve 8 colonels 4 lieutenants colonels ainsi que 4 commandants, 9 capitaines, 8 lieutenants ou sous lieutenants. Les autres grades regroupent les sous-officiers. D'après le tableau 17 et la figure 23, il ressort clairement que les effectifs de la Police sont diversifiés selon la variable grade, ce qui permet d'avoir accès à des données qui permettent de fournir des différents points de vues des Policiers sur la relation entre le citoyen et la Police et sur les différentes façons d'interaction et de coopération entre les deux pôles : population et Policiers, sachant que les grades de sous-officiers, ceux qui sont plus au contact des populations, ont une forte représentation.

-L'ancienneté dans la Police.

Tableau 18. Données statistiques concernant l'ancienneté des Policiers de l'échantillon.

Variable	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Ancienneté dans la fonction	107	1	42	11.64	9.386

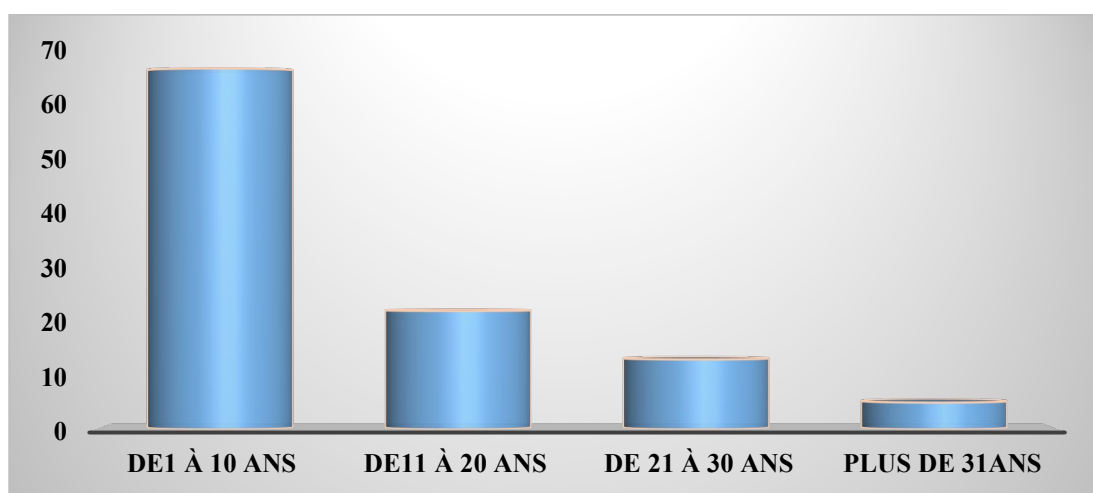
Les indicateurs statistiques de la durée variable ancienneté des membres de la Police montrent que cette durée varie entre 1 an à 42 ans. La valeur moyenne étant de 11.46 et l'écart type est de 9.386, c'est un score élevé qui indique la disparité de la durée de l'ancienneté des répondants.

La longue période de service des membres de l'échantillon indique qu'ils ont suffisamment d'expérience pour traiter des différentes situations avec le citoyen. Cela permet aussi aux Policiers d'avoir suffisamment de recul pour évaluer cette relation et décrire avec précision ses points forts et faibles.

Tableau 19. Répartition des Policiers de l'échantillon selon les années d'ancienneté.

Années d'ancienneté	Fréquence	%
De 1 à 10 ans	67	62.6
De 11 à 20 ans	22	20.6
De 21 à 30 ans	13	12.1
Plus de 31ans	5	4.7
Total	107	100.0

Figure 24. Graphique représentant la répartition des Policiers de l'échantillon selon les années d'ancienneté.



Pour mener cette étude, les différents répondants ont été répartis selon des catégories dont l'amplitude de chacune est de 10 ans d'expérience dans la Police. Le tableau 19 et la figure 24 montrent que plus de la moitié des répondants ont des années de services qui varient

entre 1 an et 10 ans, suivis de ceux qui ont entre 11 et 20 ans d'expérience, ce qui représente 20.6 % du total des répondants. 12.1 % des répondants ont une expérience qui varie de 21 à 30 ans puis ceux qui ont une expérience de plus de 31 ans représentent 4.7 % de l'échantillon.

On observe que la durée de service des Policiers est utile pour obtenir des données reflétant l'expérience des Policiers et leur évaluation de la relation avec les citoyens, car plusieurs années d'expérience professionnelle du Policier donnent beaucoup d'indications sur l'évolution de la dite relation et révèle les différents comportements qui la caractérisent. On peut raisonnablement penser en effet que l'ancienneté joue un rôle dans le regard que ces Policiers portent sur leurs relations avec les citoyens.

-Le salaire.

Tableau 20. Répartition des Policiers de l'échantillon selon le salaire.

Salaire	Fréquence	%
Moins de 500 dinars libyens	8	7.5
De 501 à 700 dinars libyens	28	26.2
Plus de 701 dinars libyens	71	66.4
Total	107	100.0

Figure 25. Graphique représentant la distribution de l'échantillon selon le salaire.

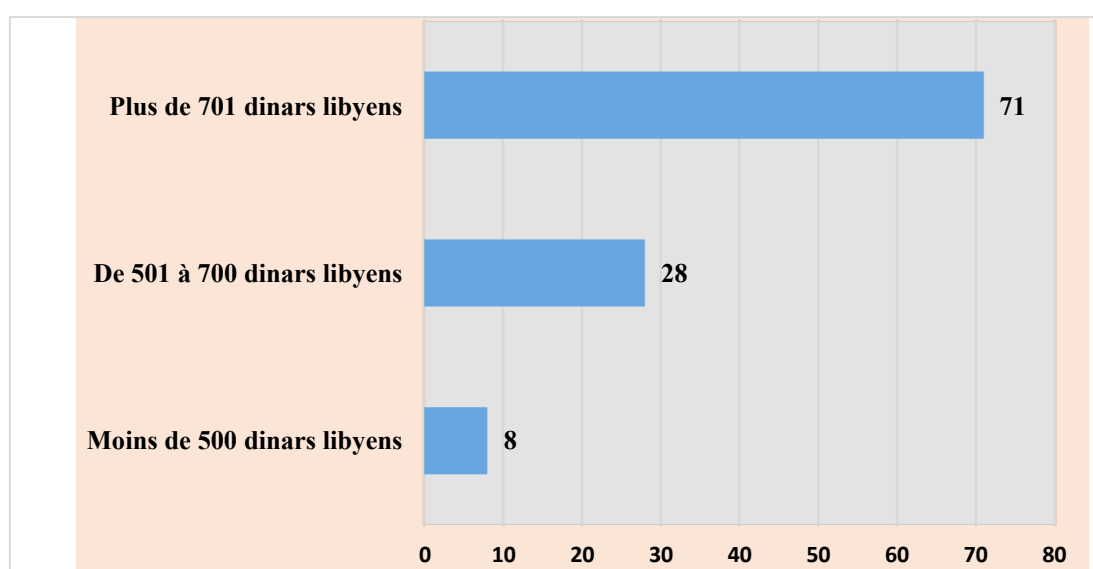


Tableau 20.1. Revenus en Libye.

Données 2014	Libye	Moyenne Afrique	Moyenne monde
Revenu mensuel brut / habitant	652 \$	156 \$	858 \$
Revenu annuel brut / habitant	7 820 \$	1 877 \$	10 295 \$

Source Banque mondiale.

D'après le tableau 20 et la figure 25, on peut remarquer qu'il existe trois catégories de répondants selon le revenu mensuel. La plupart des répondants de l'échantillon ont des revenus de plus de 701 dinars, ce qui représente 66.4 % de notre échantillon. Après on trouve une catégorie qui reçoit un salaire situé entre 501 et 700 dinars, ce qui représente 26.2 % de notre échantillon. Enfin les répondants ayant un revenu inférieur à 500 dinars représentent 7.5 % de l'échantillon. En général, au regard du salaire moyen en Libye soit 870 dinars, on trouve que les salaires des Policiers ne répondent pas à leurs besoins surtout que la majorité des répondants¹⁶⁸ ont de grandes familles et de grands besoins. On peut donc estimer que la pression financière qui résulte de cette situation constitue un fardeau pour le Policier, ce qui peut se répercuter sur son travail au quotidien et la manière avec laquelle il va traiter avec les citoyens (situations de stress et exposition à la corruption...).

¹⁶⁸ Les salaires (l'administration et le secteur public en Libye représentent 60 % des emplois) sont trop bas pour permettre au plus grand nombre de subvenir aux besoins élémentaires, estime l'universitaire Ayman Seif Ennasr, qui a réalisé une enquête sur un échantillon de familles, composées des parents et de quatre enfants. In *Jeune Afrique*, « La Libye au quotidien », 7 septembre 2009.

CINQUIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE ET SES RÉSULTATS

INTRODUCTION

Les questionnaires distribués aux échantillons, des citoyens et des Policiers ont comporté plusieurs questions fermées et semi-ouvertes et ouvertes afin de clarifier la relation entre les citoyens et la Police dans la société libyenne. Il faut prendre avec précaution les réponses aux questionnaires. Outre la situation que vit la Libye, comme les rapports devenus très suspicieux entre les gens, certaines réponses peuvent en effet être des contournements et donc biaisées mais compte tenu de l'intérêt soulevé par l'enquête et du niveau d'instruction relativement « *élevé* » des répondants certaines réponses traduisent des points de vue qui traduisent des attitudes généralement communément partagées sur les questions sécuritaires et les institutions. Étant donné que cette étude comporte deux échantillons, les réponses de l'échantillon de citoyens ont été analysées en premier, suivies d'une analyse directe des réponses de l'échantillon des Policiers à chaque question afin de faciliter la comparaison entre les réponses des échantillons.

CHAPITRE 16 :

LA RÉALITÉ DE LA RELATION ENTRE LE CITOYEN ET LE POLICIER DANS LA SOCIÉTÉ LIBYENNE

- Interrelations Citoyens / Policiers : points de vue.

Tableau 21. Représentant les résultats de la question Avez-vous déjà été en contact avec la Police (en vue d'obtenir un service) ?

Réponse	Fréquence	%
Oui	120	100.0

Le tableau 21 montre que l'ensemble des répondants ont déjà eu à faire avec des Policiers pour obtenir des services, ce qui leur permet de donner une idée plus précise de la relation entre le citoyen et le Policier. Il s'agit ici de contacts réels et non à travers des représentations comme : j'ai entendu parler, ou mon voisin a... ou j'ai assisté à L'expérience réelle du sujet ici participant à l'étude est différente de celle d'un autre sujet qui n'a fait qu'entendre ou rapporter des événements ou des expériences d'autres citoyens concernant leur vécu avec la Police libyenne.

Tableau 22. Les réponses concernant la nature du service demandé auprès de la Police.

Réponse	Fréquence	%
Retirer une carte d'identité	101	84.2
Retirer un passeport	104	86.7
Retirer un permis	79	65.8
Faire un signalement	29	24.2
Convocation pour un interrogatoire.	12	10.0

Le tableau 22 montre que les services les plus courants demandés par les citoyens auprès des services de Police sont la délivrance d'un passeport, puis l'extraction de la carte d'identité et du permis de conduire. En ce qui concerne la nature des autres contacts, certes moins

fréquentes, on peut citer le signalement d'un incident particulier et la convocation pour un interrogatoire. Ces réponses indiquent que des membres de l'échantillon des citoyens ont eu directement affaire à la Police pour des raisons différentes, ce qui indique l'existence d'une interaction entre les deux parties.

Tableau 23. Les réponses à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? »

Réponse	Fréquence	%
Oui	27	22.5
Non	93	77.5
Total	120	100.0

$$\chi^2 = (1, N 107) = 36.00, p < .05.$$

Sur cette question de la peur de la Police, le tableau 23 montre que la majorité des répondants de l'échantillon des citoyens (77.5 %) disent ne pas craindre la Police, tandis que 22.5 % de l'échantillon éprouvent ce sentiment de peur. Même si les questionnaires ont été remplis sans la présence des enquêteurs, les réponses peuvent être en effet biaisées sachant que les enquêtés dans une situation de conflit ne souhaitent pas exprimer leur point de vue crûment sur la Police et les autorités en général. La valeur du test du chi-carré 36.00 indique la signification des différences entre les fréquences dans les paires de réponses car la plupart des citoyens ne craignent pas le Policier. Ce résultat indique que les citoyens sont disposés à traiter avec la Police dans le cadre de services fournis par cet appareil au citoyen. Dans la situation libyenne, l'exigence de sécurité étant forte on peut penser que les personnes interrogées sont en attente d'un service de Policier efficace et du même coup ils sont favorables à tout ce qui pourrait le consolider. Il s'agit d'une tendance positive qui ouvre sur une relation de coopération fondée sur la confiance entre les deux parties car la Police est sensée fournir des services de sécurité entre autres et participant à la stabilité de la société. En particulier durant la période actuelle, caractérisée par des troubles et une instabilité générale présentant un défi majeur pour la transition vers une situation plus stable en plus d'une sécurité attendue par tous et à tous les niveaux sur le territoire libyen.

Tableau 24. Les réponses concernant les raisons de la peur de la Police Si oui, pourquoi ?

Causes de la peur	Fréquence	%
Sans réponse	115	95.8
J'ai peur de la loi et de l'injustice de certains Policiers	1	0.8
Certains d'entre eux demandent des pots de vin	2	1.8
Parce que certains d'entre eux n'appliquent pas la loi	1	0.8
Oui parfois dans certaines portes (où on applique des contrôles) parce que certains d'entre eux n'appliquent pas la loi	1	0.8
Total	120	100.0

Les données précédentes du tableau 23 montrent que les personnes qui ont exprimé une peur de la Police sont au nombre de 27. Afin d'identifier les causes de la peur de la Police chez certains citoyens, les résultats du tableau 24 indiquent que seules cinq personnes ont mentionné les raisons de la peur du Policier, Certains officiers de Police ont demandé des pots-de-vin en échange de services rendus à des citoyens, que ce soit pour accomplir des démarches administratives ou pour fermer les yeux sur certaines actions ou faits en raison d'absence de preuves de la part de plaignants. En Libye, il n'est pas anodin que certains Policiers s'autorisent ce type de comportements pour différentes raisons (voir paragraphe sur la Police en Libye).

Dans ces cas de corruption le citoyen et le Policier sont plutôt complices de situations illégales. C'est un fait qui pousse les autres citoyens à se méfier de la Police. En ce qui concerne la peur de la loi et de l'injustice des Policiers évoquées dans les réponses, il est à regretter que les outils de contrôle sont inexistantes ou que s'ils existent dans la théorie ils ne sont pas appliqués dans les faits. Nous savons que la loi est garante de la préservation des systèmes d'organisation dans toutes les sociétés afin de préserver la dignité humaine et de donner le droit à tout un chacun tout en imposant l'ordre public au sein de la société. La forme de la peur du citoyen de la loi s'exprime dans le sens où le Policier l'utilise pour la retourner contre lui et ses intérêts en utilisant le pouvoir qui lui est conféré. La négligence de certains Policiers et de leur violation manifeste de la loi, auquel s'ajoute l'abus de pouvoir, semblent être les principaux obstacles aux relations entre le citoyen et le Policier. Le citoyen a toujours peur que le Policier n'applique pas la loi alors qu'il est censé la faire respecter. Ceci nous nous

explique le point de vue de certains citoyens envers la Police. Cette situation affecte négativement la relation entre les deux parties. Dans le même contexte, l'un des répondants rapporte le fait que certains Policiers exploitent les postes de contrôle sur les principaux axes routiers reliant les villes libyennes pour obtenir des avantages de quelque nature que ce soit. Nombre d'histoires reprises par les citoyens attestent de dépassements des Policiers qui ne se gênent pas à racketter des citoyens

Tableau 25. Les réponses à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police » ?

Réponse	Fréquence	%
Oui	44	36.7
Non	76	63.3
Total	120	100.0

$$\chi^2 = (1, N 107) = 8.53, p < .05$$

Le tableau 25 montre que 63.3 % de l'échantillon des citoyens n'ont pas été confrontés à une situation de discrimination en traitant avec la Police pour obtenir des services. À l'opposé plus du quart des personnes interrogées, 36.7 %, ont des expériences négatives concernant ce fait. La valeur du test du chi-carré est de 8.53 statistiquement significative, ce qui indique que les différences entre les fréquences des réponses étaient statistiquement significatives. Il ressort de l'échantillon des citoyens, que certains d'entre eux indiquent qu'ils ont ressenti de la discrimination par les Policiers lorsqu'ils essayaient d'accomplir certaines démarches administratives ou autres services nécessaires pour eux. On peut expliquer ce ressenti par la nature du traitement des Policiers libyens de certaines démarches en privilégiant les relations d'amitié, de parenté ou tribales ce qui est une monnaie courante dans l'administration libyenne, y compris au sein de la Police. Les réseaux clientélistes, tribaux, régionalistes fonctionnent dans la solution aux problèmes administratifs, juridiques, de Police et de justice.

Cette situation est encouragée par l'absence de contrôle et de sanctions de la part du ministère de l'intérieur et le suivi de certaines affaires impliquant des responsables de la Police.

Tableau 26. Les réponses à la question « Êtes-vous membre d'une association de bénévolat ou d'une structure à caractère civique ou social ? »

Réponse	Fréquence	%
Oui	6	5.0
Non	114	95.0
Total	120	100.0

$$\chi^2 = (1, N 107) = 81.0, p < .05$$

Les données du tableau 26 indiquent la nature de la participation de l'échantillon de citoyens dans des activités de bénévolat. D'après les données, la grande majorité 95,0% d'entre eux n'a jamais fait de bénévolat, alors que pour les autres, ils ne sont que 5,0% à participer à ce type d'activité. Ceci est la résultante de lois liberticides sur les associations et les seules associations tolérées sont celles courroies de transmission du pouvoir.

La valeur du test du chi-carré était statistiquement significative, ce qui révèle l'absence de la culture de bénévolat ou de participation à des associations de la part des membres de l'échantillon des citoyens. Ce type d'activité a été abordé dans notre questionnaire car il existe de nombreuses activités qui peuvent être organisées par les organisations de la société civile dans différents domaines pour aider la Police à bien faire son travail ou pour mieux travailler la relation entre le citoyen et la Police. Par exemple les associations peuvent organiser des campagnes pour promouvoir la conduite en toute sécurité, ou pour respecter les règles de la circulation ou organiser des ateliers sur le rôle de la Police. Ces associations peuvent aussi mettre en avant le rôle du citoyen pour prévenir les actes dangereux de certaines personnes qui peuvent nuire à la société en général.

Tableau 27. La nature du travail de l'association.

La réponse	Fréquence	%
Sans réponse	114	95.0
Œuvres de charité	3	2.5
Association d'assistance	2	1.7
Association pour l'assistance aux personnes ayant des besoins spéciaux (personnes handicapées)	1	0.8
Total	120	100.0

Le tableau 27 montre que la nature du travail de l'association ou de l'organisation auxquelles appartiennent les membres de l'échantillon des citoyens est de nature humanitaire.

Ce sont essentiellement des œuvres de charité, des activités pour porter assistance en temps de crise, comme c'était le cas lors de la révolution libyenne de 2011, ou des activités pour aider des personnes handicapées. Les résultats des réponses montrent que la majorité des personnes interrogées n'appartenaient pas à des associations ou à des organisations ayant des activités politiques, sociales ou de défense des droits de l'homme. Ceci s'explique par la politique de l'État libyen sous l'ancien régime de Kadhafi qui interdisait de former des partis politiques ou de fonder des organisations par le public, par crainte qu'ils critiquent la politique gouvernementale de l'époque. Les seules associations et organisations fondées durant cette époque faisaient le rôle de figurants et étaient dirigées par le gouvernement et pour son compte. Mais cela ne signifie pas qu'en ce moment il n'existe pas d'associations ou d'organisations sociales, politiques qui jouent un rôle clair dans la société à tous les niveaux, mais elles sont encore à leur début ou en cours de création et elles ont beaucoup de chemin à parcourir.

Les réponses de l'échantillon des citoyens aux questions liées à la première question concernant la relation entre eux et la Police ont permis de constater que tous les membres de l'échantillon ont eu un contact avec la Police pour obtenir divers services. Cette expérience leur a permis d'évaluer objectivement leurs relations avec la Police. En particulier, les citoyens ont sollicité les services de Police pour des démarches administratives comme l'obtention d'une pièce d'identité, d'un passeport ou d'un permis de conduire. Si une grande partie des répondants disent ne pas éprouver de peur vis-à-vis de la Police, cette attitude reste ambiguë comme nous l'avons vu. Outre qu'ils ne souhaitent pas être dans l'affrontement et l'éventuelle répression, Ils sont de bonne volonté dans la mesure où ils manifestent une attitude positive ce qui pourrait construire un service efficace et améliorer la relation entre Police et citoyens.

Toutefois, la majorité des membres de l'échantillon n'ont aucune expérience d'engagement au sein d'une association ou d'une organisation proposant des activités pour la société. Il y a une faible volonté de la part du citoyen pour participer à un travail de volontariat avec la Police. Il y a ainsi comme une distanciation des citoyens des institutions. On souligne qu'il est

urgent que ce type de coopération voit le jour car l'État libyen souffre d'un niveau sécuritaire précaire. De cette façon on fait appel à la responsabilité directe du citoyen en ce qui concerne la question sécuritaire. En général, il faut que la loi définisse un cadre général de la relation entre le Policier et le citoyen. En plus, le citoyen demande plus de respect de la part du Policier au quotidien.

**Tableau 28. Représentant les réponses à la question
« la relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? »**

Réponse	Fréquence	%
Oui	37	34.6
Assez	64	59.8
Non	6	5.6
Total	107	100.0

$$\chi^2 = (2, N 107) = 47.234, p < .05$$

Le tableau 28 montre clairement que, dans l'échantillon des Policiers, il existe une mauvaise relation entre le citoyen et l'agent de Police. Ceux qui ont répondu par oui sont de 34.6 %, 59.8 % ont répondu que cette relation est mauvaise dans une certaine mesure et seulement 5.6 % ont répondu non. Les Policiers sont conscients que leur rapport au public n'est pas bon. La valeur du test du chi-carré est de 47.234 est statistiquement significative. Ce résultat révèle que le Policier pense que la relation avec le citoyen est négative. Il met en évidence le fait que les relations posent problèmes. Cette mauvaise qualité de la relation tient au fait que les Policiers ne répondent pas aux doléances des citoyens dans la mesure où ils n'en ont pas les conditions et les moyens ou peut être à l'image qu'ils donnent du fait qu'ils répriment plus qu'ils ne préviennent. S'ajoute également le fait que les conditions de sécurité instables en Libye imposent également à la société libyenne, en général, et aux Policiers en particulier de lourdes tâches avec des conditions de vie difficiles pour tous. Cette situation ne donne pas perspectives positives sur le futur de la relation entre le Policier et le citoyen.

**Tableau 29. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question
« La relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? »**

La question	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
-------------	---------	------	---------------------------	-----

La relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ?	2.0	2	**4.727	.000
---	-----	---	---------	------

Lorsque l'on affecte des scores aux trois réponses précédentes (oui, assez, non) par respectivement (1, 2, 3), on trouve que la médiane théorique ou le degré de neutralité de la réponse est de 2.0.¹⁶⁹ . On peut confirmer ainsi que l'échantillon des Policiers estime qu'il existe une mauvaise relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

Si les membres de la Police pensent fortement qu'il existe une mauvaise relation avec les citoyens, cela peut induire à un déséquilibre dans les relations entre les deux parties. En effet plus la coopération des citoyens avec la Police, et à tous les niveaux, est importante plus le niveau des services fournis par la Police aux citoyens l'est. Ce qui veut dire sociologiquement que toutes les petites unités composées de relation simple entre acteurs sont la base de toutes les structures sociales ultérieures. En effet l'action du Policier nécessite l'existence d'un autre acteur le citoyen les objectifs de cette interaction dès lors qu'une certaine satisfaction des deux parties est éprouvée, c'est la théorie de l'interaction sociale dont nous avons parlé précédemment.

Tableau 30. Les réponses à la question « Si la réponse est oui, qui en est le responsable ? »

Réponse	Fréquence	%
Le Policier	10	9.3
Le citoyen	19	17.8
La société en général	42	39.3
La faiblesse de la législation et de la réglementation qui organise cette relation.	23	21.5
Le manque de législation et de la compréhension de la nature du travail du Policier.	13	12.1
Total	107	100.0

$$\chi^2 = (4, N 107) = 29.589, p < .05$$

¹⁶⁹ Ainsi on a utilisé le test de classement de Wilcoxon pour déterminer si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative. Il ressort clairement du tableau que la valeur du test qui est 4.727 est statistiquement significative car le niveau de signification est inférieur au niveau de 0,05, on peut en déduire que la médiane de la réponse 2.0 est fondamentalement différente de la médiane théorique.

Pour expliquer les raisons de la mauvaise relation entre le citoyen et le Policier, les réponses de l'échantillon des Policiers ont été divisées en cinq catégories. Ainsi 39.3 % pensent que la société en général est responsable de la mauvaise relation, tandis que les 21.5% estiment que la faiblesse de la législation qui régit cette relation est la principale raison de la mauvaise relation. Pour les autres répondants 17.8 % d'entre eux estiment que c'est le citoyen qui en est responsable et 12.1 % estiment que le citoyen ne comprend pas assez la nature du travail du Policier ce qui contribue à la détérioration de la-dite relation. 9.3 % de l'échantillon restant estiment que le Policier est à l'origine de la mauvaise relation (voir tableau 30). D'après ces résultats, il paraît que la mauvaise relation entre le citoyen et le Policier est causée par la société libyenne dans son ensemble, tant au niveau du citoyen que de la société elle-même.

Les résultats du tableau 26 donnent un indicateur qui va dans le même sens parce que ce tableau montrait que la majorité des citoyens n'ont jamais travaillé dans le domaine des bénévoles dans des associations ou dans d'autres organismes de services sociaux. Les citoyens sont assez passifs. Cet indicateur montre que les citoyens ne savent pas comment faire connaître leurs droits et leurs devoirs ni coopérer avec la Police pour élaborer une stratégie dans le but d'améliorer la relation entre le citoyen et le Policier.

Tableau 31. Les réponses à la question « La coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ? »

Réponse	Fréquence	%
Oui beaucoup	57	53.3
Oui, un peu	50	46.7
Pas du tout	0	0.0
Total	107	100.0

$$\chi^2 = (2, N 107) = 54.187, p < .05$$

D'après le tableau 31, on remarque que les membres de la Police donnent de l'importance à la coopération entre le Policier et les citoyens pour réduire les taux de criminalité dans la société libyenne, on peut même dire que c'est une idée partagée par tous les répondants. En tout cas aucun des répondants n'affirme le contraire. La valeur du test du khi-deux indique les différences entre les fréquences car celles-ci ne sont pas réparties de

façon uniforme entre les trois choix de réponse mais réparties uniquement entre deux réponses (oui beaucoup, oui un peu).

Selon les réponses de l'échantillon des Policiers, qui évaluent la relation avec les citoyens, il existe une mauvaise relation entre le citoyen et le Policier, et que la société en général en serait le principal responsable, en plus d'une législation faible. Mais les Policiers considèrent, d'un autre côté, que la coopération entre les deux contribue à la baisse du taux de criminalité dans la société libyenne. Ceci en effet contribuant à pallier les insuffisances des institutions.

Sur la base des réponses des deux échantillons des Policiers et des citoyens, nous concluons que les citoyens considèrent que la relation est positive entre eux et la Police, tandis que les membres de la Police estiment qu'il existe une mauvaise relation entre eux et les citoyens. Dans une situation de tensions et de conflit la réponse des citoyens, sans doute craintifs, est à prendre avec précaution.

En tout cas l'existence de bonnes relations entre la Police et les citoyens donne une prédisposition importante pour renforcer la confiance entre la Police et les citoyens, faute de quoi l'efficacité des services de Police en serait considérablement réduite. Ainsi toutes les sociétés doivent améliorer cette relation et la développer dans le but de maintenir une relation durable et de confiance entre les deux parties. La contradiction de ces positionnements interroge sur les meilleurs moyens d'y pallier puisqu'en effet les citoyens et les Policiers sont deux parties de l'équation et sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette relation afin que la société entière en bénéficie.

Tableau 32. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « La coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ? »

La question	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
La coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ?	3.0	3	7.550**	.000

Pour vérifier si la médiane de l'échantillon des Policiers, concernant la question « *la coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ?* », est égale ou diffère du degré de neutralité de la réponse qui est de 2,0, nous avons utilisé le test de classement de Wilcoxon avec une valeur statistiquement significative ¹⁷⁰.

Par conséquent, nous concluons que la coopération du citoyen avec le Policier contribue à réduire le taux de criminalité dans la société en général. C'est un point positif qui peut accroître la confiance mutuelle entre les deux parties et encourage un travail de soutien vis-à-vis des Policiers. L'objectif étant, bien sûr, que le Policier se retrouve dans une position où il peut exercer ses fonctions de fournir aux citoyens les services adéquats en matière de sécurité et d'ordre public dans la société, entre autres (voir tableau 32).

16.1 Les représentations réciproques citoyens / Police.

Le questionnaire distribué aux citoyens comprenait deux questions, chacune comprenant des items qui concernent la satisfaction du citoyen à l'égard des services de la Police et des fonctions que le Policier remplit.

À cet effet deux questions ont pu recueillir les réponses des citoyens sur ce point. La première question est : « *Quel est votre degré de satisfaction concernant les services fournis par un agent de Police dans les domaines suivants ?* » et la deuxième question est question :

« *Quelles sont les choses (tâches et missions) que vous avez observées quand le Policier fait son travail ?* ».

Tableau 33. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « Quel est votre degré de satisfaction concernant les services fournis par un agent de Police dans les domaines suivants ? »

Services	Niveau de satisfaction à l'égard des services			Chi-square Sig
	Satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait	

¹⁷⁰ La valeur du test indique une différence importante entre les valeurs des deux valeurs. Ainsi la valeur de la médiane de l'échantillon est en hausse avec une valeur statistiquement significative par rapport au degré de neutralité.

Département de la Police judiciaire.	47 39.2	48 40.0	25 20.8	8.450* .015
Département de Police de la circulation.	52 43.4	40 33.3	28 23.3	7.200* .027
Département de la Police de secours.	26 21.6	44 36.7	50 41.7	7.800* .020
Département des enquêtes criminelles.	43 35.8	47 39.2	30 25.0	3.950 .139
Passeports, immigration et nationalité.	57 47.5	45 37.5	18 15.0	19.950** .000
Service pénitentiaire.	41 34.2	38 31.6	41 34.2	.150 .928
Département de la Défense civile.	58 48.3	48 40.0	14 11.7	26.600** .000
Service de Police de l'électricité.	37 30.8	32 26.7	51 42.5	4.850 .084

** χ^2 p < .01 * χ^2 p < .05

Les données du tableau 33 montrent que 8 services de Police sont concernés par cette question de satisfaction concernant les services fournis. Avec trois réponses possibles (satisfait, plutôt satisfait et insatisfait). Le département de la Défense civile a obtenu la majorité des réponses, suivi du département des passeports, de l'immigration et de la nationalité, puis le département de la Police de la circulation puis le département de la Police judiciaire. Tandis que le département de la Police de secours et le département de l'administration pénitentiaire ont recueilli la majorité des réponses des personnes insatisfaites de leurs services. De fait c'est sur l'urgence de la réaction aux faits (secours) et la répression (emprisonnement) que les services de Police sont perçus comme négatifs. Dans le même moment où tout ce qui est administratif, passeports et défense civile sont les mieux perçus.

Nous notons que les valeurs du test khi-deux étaient toutes statistiquement significatives, à l'exception des deux valeurs de test du département des enquêtes criminelles et du service pénitentiaire, ce qui veut dire que les différences entre les trois fréquences des réponses (satisfait, plutôt satisfait, insatisfait) n'étaient pas statistiquement significatives.

Lorsque l'on affecte des scores aux trois réponses précédentes (satisfait, plutôt satisfait, insatisfait) par respectivement (1, 2, 3), on trouve que la médiane théorique ou le degré de

neutralité de la réponse est de 2,0. Ainsi on a utilisé le test de classement de Wilcoxon pour déterminer si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative.

Rappelons que le test de classement de Wilcoxon est un test non paramétrique ou sans distribution. Ce test est utilisé pour tester l'hypothèse nulle selon laquelle la médiane d'une distribution est égale à une valeur.

Le tableau 34 montre les valeurs de la médiane, du mode, des valeurs du test de Wilcoxon et les niveaux de signification correspondant aux valeurs du test.

Tableau 34. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant les services fournis par la Police.

Services	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
Département de la Police judiciaire	2.0	3	2.692**	.007
Département de Police de la circulation	2.0	2	1.455	.146
Département de la Police de secours	2.0	1	-.619	.536
Département des enquêtes criminelles	2.0	3	1.937	.053
Passeports, immigration et nationalité	2.0	2	3.402**	.001
Service pénitentiaire	2.0	1	-.338	.736
Département de la Défense civile	2.0	2	4.318**	.000
Service de Police de l'électricité	2.0	1	-2.086*	.037

Le tableau 34 montre que la médiane du niveau de satisfaction des citoyens correspond au niveau de satisfaction (assez satisfait), sa valeur est de 2 et concerne tous les services fournis par la Police dans tous les départements. Cependant, la valeur du mode (valeur la plus fréquente parmi un ensemble de valeurs) concernant la satisfaction des citoyens diffère selon le département concerné. Ainsi, le degré de (satisfait) est atteint pour les services de Police de la circulation, le département des passeports, de l'immigration et de la nationalité et le

département de la défense civile. Par contre la valeur du mode est de 1 concernant le département de la Police de secours, les services pénitentiaires et la Police de l'électricité ce qui correspond à un état avéré d'insatisfaction. Les départements de la Police judiciaire et les services des enquêtes criminelles obtiennent un niveau de satisfaction de 3, qui est supérieur au niveau médian. Les résultats du test Les résultats montrent l'application du test de classement de Wilcoxon, pour savoir si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative, montrent que les valeurs du test étaient statistiquement significatives et que le degré de la médiane dépasse le degré de neutralité, avec des différences statistiquement significatives. Ceci concerne les départements de la Police judiciaire, des passeports et de la défense civile. Ce qui veut dire que le citoyen est satisfait des services fournis par ces trois services de Police. De fait il s'agit ici des services administratifs classiques assignés à la Police alors que ceux qui mettent en jeu la responsabilité des citoyens dans leurs rapports à la Police comme celui de l'électricité est perçu négativement. Ainsi concernant le département de la Police de l'électricité, la médiane était inférieure au degré de neutralité avec une différence significative cela indique la faiblesse du niveau de satisfaction des citoyens vis-à-vis de ce service. Ce résultat est à prendre avec attention car ce service est très actif en matière d'abus commis par les citoyens sur la manière de détourner les méthodes de câblage à l'intérieur des maisons ou des magasins privés de façon illégale. Ces pratiques consistent à voler de l'électricité publique ou d'utiliser des méthodes illégales pour réduire les factures d'électricité en manipulant les tableaux électriques, ce qui cause des situations de fraudes manifestes et des cas de gaspillage d'énergie. En quelque sorte les citoyens expriment, de manière contradictoire, le fait que ce service de Police accomplit à bien sa mission et à faire respecter la loi. Et que d'autre part ils peuvent pour certains vivre mal la lutte contre ces pratiques. En ce qui concerne les quatre autres services de Police, les différences de la médiane avec le degré de neutralité ne sont pas statistiquement significatives, ce qui indique que les services étaient quelque peu satisfaisants pour les citoyens.

Tableau 35. Représentant les réponses à la question « Quelles sont les choses (tâches et missions) que vous avez observées quand le Policier fait son travail ? »

Services	Non	Oui	Chi-square Sig
Sécurisation des lieux publics tels que les marchés et les parcs.	76 63.3	44 36.7	8.533** .003

Réguler la circulation dans les quartiers résidentiels.	50 41.7	70 58.3	3.333 .068
Présence à la sortie des écoles pour aider les élèves à traverser.	62 51.7	58 48.3	.133 .715
Proposer en cas de litige des intermédiations entre les citoyens.	65 54.2	55 45.8	.833 .361
Contribuer à organiser diverses activités dans la société.	73 60.8	47 39.20	5.633* .017
Fournir des conseils aux citoyens en matière de sécurité et en matière de prévention du crime.	76 63.3	44 36.7	8.533** .003

** χ^2 p < .01 * χ^2 p < .05

En ce qui concerne les tâches et les missions observés par les membres de l'échantillon des citoyens lors de l'exercice du Policier de ses fonctions, le tableau 35 reprend les fréquences de la réponse « oui », qui portait sur les services de régulation de la circulation dans les quartiers résidentiels, mais la valeur du test du Chi-carré de 3.333 n'était pas statistiquement significative en raison du niveau de signification de 0.068 est supérieure au niveau de 0.05.

Ce qui indique que les différences entre les fréquences des deux réponses « oui » et « non » sont faibles, et par conséquent pas statistiquement significatives. Cela nous amène à penser que la satisfaction du citoyen à l'égard de ce service de la circulation est moyenne.

Pour ce qui est des autres services, la fréquence de la réponse « non » est supérieure. Les valeurs du test du chi-carré sont statistiquement significatives uniquement pour les services de sécurisation des lieux publics tels que les marchés et les parcs publics, la contribution à organiser diverses activités dans la société et fournir des conseils aux citoyens en matière de sécurité et en matière de prévention du crime. On peut en déduire de ces résultats que le citoyen est généralement insatisfait de ces trois services et qu'il estime qu'ils accomplissent une prestation faible. Concernant les autres services (présence à la sortie des écoles pour aider les élèves à traverser ou proposer en cas de litige des intermédiations entre les citoyens) les valeurs du test du chi-carré n'étaient pas statistiquement significatives, ce qui montre que les différences entre les fréquences des réponses « oui » et « non » n'étaient pas statistiquement significatives. Nous concluons, par conséquent, que les services proposés par la Police ne sont pas à la hauteur de la satisfaction des citoyens. Ces services sont en dessous du niveau requis.

Ceci montre que la Police de la ville de Tripoli a des carences concernant les services proposés au citoyen, en particulier des services liés au quotidien et qui impliquent des relations directes avec les citoyens. Les citoyens reprochent en particulier aux Policiers de ne pas être impliqués dans le cas des embouteillages ou pour la traversée des élèves dans les rues au début et à la fin des heures de classe ou lors de conflits entre les citoyens qui se produisent dans des lieux publics et autres. Le citoyen exige donc une présence policière lors de ces situations, le cas échéant le citoyen ressent un mécontentement envers la Police, ce qui crée un fossé entre lui et le Policier et favorise un climat de la coopération et l'implication du citoyen est absente.

Tableau 36. Présentant les résultats à la question
« Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la compréhension du citoyen de votre travail »

Les questions	Niveau de satisfaction à l'égard de la coopération				Chi square Sig
	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	
Êtes-vous satisfait de la façon dont les citoyens comprennent votre travail ?	7 6.5	25 23.4	58 54.2	17 15.9	54.757** .000
Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ?	8 7.5	25 23.4	58 54.2	16 15.0	54.084** .000

** $\chi^2 p < .01$ * $\chi^2 p < .05$

Afin d'évaluer le degré de satisfaction du Policier concernant la compréhension du citoyen de la nature de ses fonctions, 4 choix de réponses ont été proposés. Dans le tableau 36, on remarque que la fréquence la plus élevée est de 58, elle concerne la réponse « *insatisfait* », ce qui représente 54.2 % de la taille de l'échantillon. Elle concerne l'incompréhension du travail Policier par les citoyens. Et cette insatisfaction est également forte sur la représentation de la coopération durant leur travail (Policier) entre citoyens et eux-mêmes. Tandis que les autres fréquences ont été assez réparties sur les autres réponses.

Cependant vu que les fréquences des réponses aux quatre choix ne sont pas proches, la valeur du test du khi-carré (54.757) est statistiquement significative.

Lorsque les scores des quatre options de réponse (pleinement satisfait, satisfait, insatisfait, pas complètement satisfait) et respectivement (1, 2, 3, 4) sont donnés, la médiane ou la neutralité est de 2.5, ainsi un échantillon de test de rang signé par Wilcoxon Que le médiateur soit égal au degré de neutralité ou diffère en termes statistiques.

Lorsque l'on affecte des scores aux quatre réponses précédentes (très insatisfait, satisfait, insatisfait, très insatisfait) par respectivement (1, 2, 3, 4), on trouve que la médiane théorique ou le degré de neutralité de la réponse est de 2.5. Ainsi on a utilisé le test de classement de Wilcoxon pour déterminer si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative.

Tableau 37. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la compréhension du citoyen de votre travail ».

Les questions	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
Êtes-vous satisfait de la façon dont les citoyens comprennent votre travail ?	2.0	2	-3.873**	.000
Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ?	2.0	2	-3.557**	.000

Le tableau 37 montre que les valeurs du test de Wilcoxon étaient statistiquement significatives puisque les valeurs médianes étaient toutes deux inférieures au degré de neutralité 2.5, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle, étant donné que les valeurs médianes des deux réponses « *très satisfait* » et « *satisfait* » sont inférieures donc à 2.5.

D'ailleurs c'est un indicateur sur le mécontentement des Policiers sur la question de la compréhension des citoyens de la nature de leur travail. Ceci implique, en tout cas selon le point de vue des Policiers, une absence de coopération de la part des citoyens au quotidien.

Les insatisfaits dans le regard que les citoyens ont de leur travail ont quasiment le même poids d'insatisfaction dans la coopération des citoyens. Cela nous donne des éléments d'explications de l'insatisfaction des Policiers. Ce constat ne relève pas seulement d'une

insatisfaction générale mais renvoie au contexte qui ne cesse de se dégrader. L'insatisfaction s'est renforcée durant les dernières années durant lesquelles la situation sécuritaire du pays s'est détériorée avec la diffusion des armes au sein de la société. L'absence de pouvoir central fort a encouragé les incivilités, un manque de respect voire une opposition envers les représentants de la loi. Ainsi certains citoyens dénigrent le travail Policier estimant qu'il n'est pas à la hauteur des défis posés au quotidien. Cependant on ne peut pas reprocher aux Policiers la détérioration de la sécurité dans le pays, car c'est la situation politique instable et la diffusion des armes qui alimentent cette insuffisance sécuritaire. Dans un contexte où la violence s'installe et les rapports de force ont changé, le résultat est que certains citoyens ne respectent pas les officiers de Police et ne coopèrent pas avec eux, surtout lorsque ces derniers essayent d'arrêter et de traduire en justice ceux censés violer la loi. Le respect dû aux institutions s'amointrit dans une situation où c'est la force qui prime. Dans ces conditions, il est très difficile pour les Policiers de jouer leur rôle, du fait de l'incivilité de certains citoyens qui souhaitent continuer à servir leurs intérêts personnels.

Le tableau suivant nous donne plus d'éléments sur les raisons de l'insatisfaction des Policiers envers la question de la compréhension et de la coopération des citoyens. Les réponses ont présenté cinq raisons principales (tableau 38).

Tableau 38. Présentant les raisons de l'insatisfaction des Policiers concernant la compréhension des citoyens de leur travail.

Les raisons	Fréquence	%
Le citoyen ne comprend pas la nature de mon travail	24	22.4
Le citoyen n'a pas tendance à appliquer la loi	9	8.9
Certains Policiers nuisent à l'image de la profession en violant les lois	23	21.5
Le public ne se soucie pas de rapprocher la Police des citoyens	12	11.2
Je pense que c'est un vieil héritage culturel que la société devrait changer	7	6.5
Total	75	70.1
Pas de réponse	32	29.9
Total	107	100.0

Le tableau 38 montre que les membres de la Police qui ont manifesté leur mécontentement sur la question de la compréhension et de la coopération des citoyens, ont donné cinq raisons.

En analysant les résultats, nous pouvons constater que 24 d'entre eux en ont choisi la première raison « *le citoyen ne comprend pas la nature de mon travail* », 23 d'entre eux ont choisi « *certaines Policiers nuisent à l'image de la profession en violant les lois* », 12 d'entre eux avancent comme raison « *le public ne se soucie pas de rapprocher la Police des citoyens* », 9 répondants ont choisi la réponse « *le citoyen n'a pas tendance à appliquer la loi* » et finalement 7 ont choisi la réponse « *je pense que c'est un vieil héritage culturel que la société devrait changer* ». Il y a une vraie conscience au sein de la Police que son image est abimée au sein de la société. On remarque par ailleurs que les réponses des Policiers étaient objectives puisqu'ils assument une partie de la responsabilité de la mauvaise compréhension et de la coopération des citoyens en invoquant les abus de collègues comme l'une des principales raisons de la mauvaise compréhension et de la faible coopération des citoyens.

Les abus de certains Policiers et la manière avec laquelle ils traitent les citoyens lors de l'exercice de leurs fonctions, comme l'usage de la force, de la violence ou d'agressions verbales et autres abus sont considérés comme des violations manifestes de la loi. Ces comportements ont pour conséquence une insatisfaction des citoyens et conduisent par conséquent à un manque de compréhension et de coopération des citoyens avec la Police à tous les niveaux. Ces tendances confirment les résultats de l'étude de Cao Liqun et Huang Bu, intitulée « *Determinants of Citizen Complaints Against Police Abuse of Power* » (voir 1^{ère} partie).

16.2 La coopération citoyens / Police : distance et proximités.

Il s'agit de la question concernant relative aux raisons du manque de coopération entre les deux parties, du point de vue du citoyen et du Policier, dans la société libyenne.

Tableau 39. Représentant les résultats des réponses à la question « On dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ?

Question	Réponse	Chi square	
----------	---------	------------	--

	Fortement d'accord	D'accord	Désaccord	Fortement désaccord	sig	Wilcoxon signed rank test
On dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ?	10 8.3	46 38.3	60 50.0	4 3.3	**45.520 .000	-.098 .922

** χ^2 p < .01

Pour en savoir plus sur la nature du comportement de l'agent de Police à l'égard des citoyens lors de l'exercice de ses fonctions, le questionnaire a inclus une question demandant au citoyen de qualifier l'attitude du Policier. Cette question est évidemment quelque peu osée mais le fait que beaucoup de répondants pouvaient donner leur avis sans témoins n'est pas inintéressante.

Le tableau 39 montre que les citoyens ne sont pas tous du même avis sur la nature « *hautaine* » de l'agent de Police dans ses relations avec les citoyens. On a tout de même un grand nombre en désaccord. Cela correspond au fait que les citoyens voient globalement positivement la Police. Ainsi, il y a 10 citoyens qui sont « *fortement d'accord* », 46 sont « *d'accord* », 60 sont en « *désaccord* » 4 « *fortement en désaccord* ». La valeur du test du chi-carré est de 45.520, ce qui indique que les différences entre les fréquences des réponses sont significatives. Ceci signifie que les citoyens ne sont pas du même avis sur le comportement du Policier face aux citoyens, en particulier s'ils le trouvent arrogant, ce qui peut influencer alors la coopération du citoyen avec le Policier.

Lorsque l'on affecte des scores aux quatre réponses précédentes (fortement d'accord, d'accord, désaccord, fortement en désaccord) par respectivement (1, 2, 3, 4), on trouve que la médiane théorique ou le degré de neutralité de la réponse est de 2.5. Ainsi on a utilisé le test de classement de Wilcoxon pour déterminer si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative.

Tableau 40. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « On dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ? »

La question	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
On dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ?	2.0	2	-.098	.922

D'après le tableau 40, la valeur du test de Wilcoxon n'est pas statistiquement significative, ce qui nous permettrait d'accepter l'hypothèse nulle, car il n'y a pas de différence statistiquement significative entre la valeur médiane du score des réponses « *fortement d'accord* » et « *d'accord* » et le degré de neutralité de 2.5. Ainsi les citoyens sont globalement partagés, ils ne sont pas d'accord et ne sont pas en même temps en désaccord sur le fait que le Policier est arrogant lorsqu'il traite avec eux lors de l'exercice son service. Ceci nous permet d'affirmer que le citoyen ne voit pas l'agent de Police comme arrogant. Ce résultat est conforme avec le regard positif que le citoyen a du Policier. Nous avons voulu savoir aussi le point de vue du citoyen sur la question 12 « *il est souvent affirmé que Policier ne collabore pas avec le citoyen. Quel en est la cause de votre point de vue ?* ». Le tableau 41 nous donne un aperçu des réponses recueillies.

Tableau 41. Représentant les résultats des réponses à la question « il est souvent affirmé que Policier ne collabore pas avec le citoyen. Quel en est la cause de votre point de vue ? »

Les raisons	Fréquence	%
Le Policier n'est pas enclin à coopérer avec le citoyen.	17	14.2
Le citoyen ne comprend pas le rôle de l'agent de Police.	26	21.7
À cause de la faiblesse des lois et des règlements qui régissent les relations entre eux.	49	40.8
Le citoyen refuse d'obéir à la loi et à l'ordre.	28	23.3
Total	120	100.0

$$\chi^2 = (3, N 120) = 18.333, p < .05$$

D'après le tableau 41, les fréquences des réponses indiquent clairement la raison pour laquelle l'agent de Police n'est pas coopératif, notamment parce que les lois, les règlements qui régissent les relations entre les deux sont faibles (on trouve 49 réponses). Parmi les autres

résultats, la raison « *le citoyen refuse d'obéir à la loi et à l'ordre* » recueille 28 réponses. 26 répondants trouvent que « *Le citoyen ne comprend pas le rôle de l'agent de Police* ». Tandis que 17 répondants trouvent que « *le Policier n'est pas enclin à coopérer avec le citoyen* ». La valeur du test du chi-carré est de 18.333 est statistiquement significative, indiquant l'écart entre les fréquences des réponses de l'échantillon des citoyens concernant les raisons qui expliquent que le Policier ne collabore pas avec le citoyen. En ce qui concerne le choix des réponses des citoyens pour les raisons de cette attitude de la part du Policier, 40.8 % des membres de l'échantillon des citoyens avancent comme raison la faiblesse de la législation et de la réglementation régissant la relation citoyen-Policier. Ce qui nous amène à souligner la nécessité de revoir la législation et la réglementation relatives en vigueur par le ministère de l'intérieur libyen. Ainsi il est important d'inclure des textes et des articles juridiques visant à développer les formes et les méthodes de coopération entre les institutions de la société civile et la Police, comme l'indiquent les résultats de l'étude de Mahmoud Mohamed Abdellah Kensaoui, intitulée « *les cadres pour soutenir la coopération et la coordination entre la Police et les institutions de la société* » (voir 1^{ère} partie).

Tableau 42. Représentant les résultats des réponses à la question « Quels sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ? »

Les obstacles	Oui	Assez	Non	Chi square
Le citoyen n'est pas convaincu que le Policier se préoccupe de ses intérêts et de ses droits.	67 62.6	29 27.1	11 10.3	**45.830
Des Policiers ont parfois des comportements violents envers les citoyens.	41 38.3	54 50.5	12 11.2	**25.920
La réticence du citoyen à coopérer avec le Policier.	42 39.3	52 48.6	13 12.1	**23.00
Les coutumes et traditions qui limitent parfois le recours à la Police.	55 51.4	36 33.6	16 15.0	**21.320

** χ^2 p < .01

En ce qui concerne les réponses de l'échantillon des Policiers à la question 12 « *quelles sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ?* », le tableau 42 présente 4 obstacles à cette coopération. Les répondants avaient trois possibilités de réponses. Selon les Policiers de l'échantillon, le premier obstacle donné est que « *le citoyen n'est pas convaincu que le Policier se préoccupe de ses intérêts et de ses droits* ». Ce choix a

recueilli 67 « *oui* » parmi les répondants. Le reste des réponses ont été réparti sur les autres choix « *assez* » et « *non* » réponses, la valeur du chi-carré de 45.830 est statistiquement significative.

En ce qui concerne le second obstacle à savoir que « *des Policiers ont parfois des comportements violents envers les citoyens* » : la réponse qui a recueilli la plus haute valeur était « *assez* » avec 54 réponses, la réponse « *oui* » a recueilli 41 réponses et la réponse « *non* » n'a pas que 12. La valeur du chi-carré de 25.920 est statistiquement significative.

Pour le troisième item à savoir « *la réticence du citoyen à coopérer avec le Policier* » les réponses étaient quasi-similaires à l'item précédent avec une valeur du test du chi-carré de 23.00 qui est statistiquement significative.

En ce qui concerne le quatrième item « *les coutumes et les traditions qui limitent parfois le recours à la Police* », 55 Policiers ont répondu « *oui* », 36 ont répondu « *assez* » et 16 ont répondu « *non* ». La valeur du test du khi-carré de 21.320 est statistiquement significative.

En général, les membres de l'échantillon des Policiers ont montré leur accord avec les quatre propositions d'obstacles qui limitent la coopération entre la Police et les citoyens.

Tableau 43. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « Quels sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ? »

Les questions	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
Le citoyen n'est pas convaincu que le Policier se préoccupe de ses intérêts et de ses droits ?	3.0	3	6.341**	.000
Des Policiers ont parfois des comportements violents envers les citoyens ?	2.0	2	3.983**	.000
La réticence du citoyen à coopérer avec le Policier ?	2.0	2	3.910**	.000
Les coutumes et traditions qui limitent parfois le recours à la Police ?	3.0	3	4.628**	.000

Lorsque l'on affecte des scores aux trois réponses précédentes (oui, assez, non) par respectivement (1, 2, 3), on trouve que la médiane théorique ou le degré de neutralité de la réponse est de 2.0. Ainsi on a utilisé le test de classement de Wilcoxon pour déterminer si la médiane est égale ou différente du degré de neutralité avec une valeur statistiquement significative.

Le tableau 43 montre que la valeur du test de Wilcoxon est statistiquement significative, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle. Ainsi, il existe des différences statistiquement significatives entre la médiane théorique ou le degré de neutralité qui est de 2.0 et la médiane des réponses de l'échantillon des Policiers. Toutefois, cette différence penche pour le côté de la médiane de l'échantillon, ce qui nous permet d'affirmer que les membres de l'échantillon des Policiers sont d'accord pour dire qu'il existe quatre obstacles.

En résumé, les réponses des membres de l'échantillon des citoyens à la question « *on dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ?* » indiquent que les citoyens, pour autant que les réponses soient sincères, ne sont pas tous d'accord quant à la nature du comportement du Policier lorsqu'il traite avec eux, précisément si le Policier est arrogant ou non. En même temps, les répondants soulignent la faiblesse de la législation et des règlements qui régissent la relation entre les deux parties.

En ce qui concerne les membres de l'échantillon des Policiers, la majorité d'entre eux confirment qu'il existe des raisons qui font obstacle à la coopération entre le Policier et le citoyen. Les réponses de l'échantillon des Policiers indiquent que les obstacles (mentionnés dans le tableau 42) posent des problèmes. En effet les réponses renvoient au citoyen qui manque de connaissance sur la législation et qui ne voit pas la Police comme un organe qui a pour objectif de protéger les citoyens et leurs intérêts contre les dangers de la criminalité ou autres. Il est par ailleurs mentionné dans les réponses la culture sociale qui domine et les coutumes et les traditions qui limitent le recours à la Police. La pratique est celle de s'appuyer sur les réseaux traditionnels. En effet, la société libyenne est encore largement gouvernée par le système tribal. Dans cette configuration, c'est au sein de la tribu, que l'on résout d'abord les litiges entre les citoyens. Ainsi on est plus soumis aux lois de la tribu et à la pratique tribale, quel que soit le conflit. C'est pour cette raison que l'on ne fait pas appel à la Police. Les Policiers ont ainsi un rôle restreint en ce qui concerne les conflits entre les citoyens.

16.3 Difficultés des rapports citoyens / Police.

Il s'agit de la question concernant les principales difficultés qui font face à la coopération entre le citoyen et le Policier de leur point de vue ?

Tableau 44. Représentant les résultats des réponses à la question « à votre avis, quels sont les facteurs qui s'opposent à la coopération entre les citoyens et les Policiers et posent des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération ? »

Les facteurs	Oui	Assez	Non	Chi square Sig
Le manque de communication entre le Policier et le citoyen et l'absence de mécanismes efficaces pour le faire.	93 77.5	25 20.8	2 1.7	111.950** .000
Certains Policiers n'acceptent pas l'idée de la participation des citoyens dans le domaine de la sécurité.	52 43.3	58 48.4	10 8.3	34.200** .000
Certains Policiers manquent de compétences en ce qui concerne l'établissement de relations humaines.	69 57.5	47 39.2	4 3.3	54.650** .000
Le manque de sensibilisation à la sécurité chez certains citoyens surtout à l'idée de coopération avec la Police.	77 64.2	41 34.2	2 1.7	70.350** .000
Le manque d'une bonne coordination entre le citoyen et le Policier.	66 55.0	47 39.2	7 5.8	45.350** .000
Certains citoyens refusent de coopérer avec la Police.	69 57.5	45 37.5	6 5.0	50.550** .000
Certains citoyens ignorent la nature de services proposés par la Police.	56 46.7	51 42.5	13 10.8	27.650** .000

** χ^2 p < .01

Le tableau 44 montre présente sept facteurs qui s'opposent à la coopération entre le citoyen et le Policier et posent des difficultés quant à atteindre les objectifs de cette coopération. On note que tous les facteurs ont obtenu des fréquences élevées concernant la réponse « oui », tandis que les résultats des réponses concernant « non » sont très faibles.

Toutes les valeurs du test du khi-deux sont statistiquement significatives, indiquant un niveau élevé d'approbation de l'échantillon de citoyens vis-à-vis de ces facteurs.

Tableau 45. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « à votre avis, quels sont les facteurs qui s’opposent à la coopération entre les citoyens et les Policiers et posent des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération ? »

Les facteurs	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
Le manque de communication entre le Policier et le citoyen et l'absence de mécanismes efficaces pour le faire.	3.0	3	9.336**	.000
Certains Policiers n’acceptent pas l’idée de la participation des citoyens dans le domaine de la sécurité.	2.0	2	5.334**	.000
Certains Policiers manquent de compétences en ce qui concerne l’établissement de relations humaines.	3.0	3	7.608**	.000
Le manque de sensibilisation à la sécurité chez certains citoyens surtout à l'idée de coopération avec la Police.	3.0	3	8.438**	.000
Le manque d'une bonne coordination entre le citoyen et le Policier.	3.0	3	6.905**	.000
Certains citoyens refusent de coopérer avec la Police.	3.0	3	7.275**	.000
Certains citoyens ignorent la nature de services proposés par la Police.	2.0	3	5.177**	.000

Le tableau 45 montre que les valeurs du test de Wilcoxon sont toutes statistiquement significatives, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle. Il existe des différences statistiquement significatives entre la valeur de la médiane théorique ou le degré de neutralité qui est de 2.0 et la médiane des réponses. Ainsi la valeur de la médiane de la majorité des facteurs est de 3. On peut en déduire que les membres de l'échantillon des citoyens s'accordent sur l'importance des facteurs, présentés dans le tableau, qui entravent la coopération entre le citoyen et le Policier, ce qui constitue des difficultés empêchant l'évolution de cette coopération.

Cela peut s'expliquer par le fait que les citoyens sont conscients des facteurs qui constituent de réelles difficultés à la coopération et au travail commun entre le citoyen et le Policier concernant certains domaines. Une vraie coopération ne peut être réalisée que si les

deux parties s'impliquent. Il est impossible d'imaginer une relation ou une quelconque coopération sans une interaction ou de relations sociales qui relient tous les acteurs. Cette responsabilité incombe aux individus eux-mêmes en plus des institutions gouvernementales.

Chaque partie exerce une influence sur l'autre que ça soit au niveau des idées et au niveau des pratiques. Mais pour satisfaire les attentes mutuelles, à la lumière d'une interaction existante, il est important de développer un sentiment d'appartenance et de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux parties. Pour atteindre ces objectifs chacun des deux doit connaître son rôle et sa place au sein de cette relation.

Tableau 46. Représentant les résultats des réponses à la question « Quelles sont les principales difficultés susceptibles d'entraver la coopération entre la Police et le citoyen ? »

Les difficultés	Oui	Assez	Non	Chi square
Le manque de sensibilisation à la sécurité et le refus de beaucoup de citoyens de coopérer avec la Police.	71 66.4	32 29.9	4 3.7	63.495**
Le manque de clarté chez le citoyen du rôle du Policier.	34 31.8	54 50.0	19 17.8	17.290**
Faible motivation chez les Policiers pour adopter l'idée d'une coopération entre Policier et citoyen.	57 53.3	41 38.3	9 8.4	33.495**
Le citoyen est insatisfait du comportement du Policier.	37 34.6	62 57.9	8 7.5	40.953**

** $\chi^2 p < .01$

En ce qui concerne les réponses de l'échantillon des Policiers à la question : « *quelles sont les principales difficultés susceptibles d'entraver la coopération entre la Police et le citoyen ?* ».

Le tableau 46 présente quatre choix de réponses présentées aux Policiers. Pour chaque réponse il y a trois possibilités de réponses « *oui* », « *assez* » et « *non* ». On constate que les réponses ont été réparties de façon inégale. En ce qui concerne la première proposition « *le manque de sensibilisation à la sécurité et le refus de beaucoup de citoyens de coopérer avec la Police* » la majorité des réponses (71) ont été pour le choix « *oui* ». Pour la deuxième proposition « *le manque de clarté chez le citoyen du rôle du Policier* », la majorité des répondant (54) on choisit la réponse « *assez* ». Pour la troisième proposition, à savoir « *la Faible motivation chez les Policiers pour adopter l'idée d'une coopération entre Policier et citoyen* », 57 des répondants ont répondu « *oui* », ce qui représente de la moitié des réponses.

Pour la dernière proposition « *le citoyen est insatisfait du comportement du Policier* » plus de la moitié des répondants (62) ont choisi la réponse « *assez* ». Ces distributions des fréquences des réponses sont irrégulières ce qui fait que les valeurs de test du chi-carré sont statistiquement significatives.

Tableau 47. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « Quelles sont les principales difficultés susceptibles d’entraver la coopération entre la Police et le citoyen ? »

Les difficultés	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
Le manque de sensibilisation à la sécurité et le refus de beaucoup de citoyens de coopérer avec la Police.	3.0	3	7.736**	.000
Le manque de clarté chez le citoyen du rôle du Policier.	2.0	2	2.060*	.039
Faible motivation chez les Policiers pour adopter l'idée d'une coopération entre Policier et citoyen.	3.0	3	5.908**	.000
Le citoyen est insatisfait du comportement du Policier.	2.0	2	4.323**	.000

Le tableau 47 montre que les valeurs du test de Wilcoxon sont toutes statistiquement significatives, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle. Il existe des différences statistiquement significatives entre la valeur de la médiane théorique ou le degré de neutralité qui est de 2.0 et la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon des Policiers. Ce qui nous permet de dire que les membres de l'échantillon des Policiers sont d'accord sur la première et la troisième difficulté avec des scores très élevées (on peut en déduire que les Policiers pensent que leur travail n'est pas bien compris par les citoyens) tandis que la deuxième et la quatrième difficulté ont recueilli moins d'adhésion de la part des Policiers. En tout cas les difficultés avancées empêchent la mise en place favorable d'une coopération entre le Policier et le citoyen.

Ces résultats indiquent qu'il est important qu'il existe un terrain d'entente entre les deux parties de la relation et qu'il est impossible de réussir la coopération dans la relation uniquement si l'on dépasse les obstacles qui ont un impact négatif sur la relation citoyen-Policier. À cet effet il faut renforcer la sensibilisation des citoyens à la culture de sécurité et

mettre en place de mécanismes propres aux Policiers visant à stimuler cette coopération et qui visent à favoriser le rôle de l'agent Policier de façon à améliorer les relations entre les deux parties. Pour cela, il faut un mécanisme ou une stratégie adoptée par le ministère de l'Intérieur libyen, soit par la modification des lois en vigueur, qui concernent les services fournis aux citoyens ou qui concernent le comportement des Policiers, surtout en temps de crises et en temps de manifestations populaires. Ces objectifs seront atteints par une politique de longue haleine à travers l'éducation et la sensibilisation du personnel Policier et par la formation aux méthodes de traitement basées sur le dialogue et la paix. Nous retrouvons ici les mêmes conclusions que celle de l'étude de Naji Mohamed Hilal, intitulée « *la réalité de la relation entre le public et la Police : étude sociale* » (voir 1^{ère} partie).

16.4 La Police : points de vue sur le travail du Policier.

Il s'agit de la question concernant l'existence de des lacunes et des insuffisances dans le travail du Policier du point de vue du citoyen et du Policier.

Tableau 48. Représentant les résultats des réponses à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes et des insuffisances dans le travail du Policier ? »

Réponse	Fréquence	%	Médiane	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Oui	50	41.7	2.0	**51.800 .000	**6.260 .000
Assez	66	55.0			
Non	4	3.3			
Total	120	100.0			

$$\chi^2 = (2, N 107) = 51.80, p < .05$$

D'après le tableau 48, plus de la moitié de l'échantillon soit 66 citoyens estiment qu'il existe, dans une certaine mesure, des lacunes et des carences dans le travail de la Police. Ils sont soutenus par 50 autres personnes qui ont choisi la réponse « *oui* », contre seulement 4 répondants qui ont répondu par « *non* ». La valeur du test du khi-deux de 51.800 est statistiquement significative, indiquant une divergence de la distribution des fréquences de la réponse sur les trois réponses possibles de réponses « *oui* », « *assez* » et « *non* ». La valeur du test de Wilcoxon est statistiquement significative, indiquant que la médiane des réponses

de l'échantillon était statistiquement significative. Nous nous appuyons donc sur l'échantillon des citoyens qui soulignent qu'il existe des lacunes et des carences dans le travail du Policier.

Tableau 49. Représentant les résultats des raisons de la carence du travail Policier.

Les raisons	Fréquence	%
Une lenteur et une lourdeur dans l'exécution des tâches.	51	42.5
Les heures de travail des Policiers sont trop nombreuses.	21	17.5
Certains Policiers sont corrompus.	44	36.7
Total	116	96.7
Pas concerné	4	3.3
Total	120	100.0

$$\chi^2 = (2, N 116) = 12.741, p < .05$$

Selon le point de vue des citoyens, le travail du Policier présente des lacunes et des carences, notamment la lenteur et la complexité dans l'accomplissement des tâches administratives ou autres. On évoque aussi le fait que certains Policiers sont corrompus ou qu'ils s'adonnent à des activités de favoritisme et d'intermédiation. D'autres évoquent des raisons liées à la nature même du travail Policier comme le nombre élevé des heures travaillées par le Policier qui l'empêchent de mener à bien ses fonctions (voir tableau 49).

Il ressort clairement des réponses des citoyens que le travail de la Police dans la ville de Tripoli présente des lacunes et des carences : la lenteur et la complexité lors de la réalisation de services nécessaires au citoyen. Le fait que les Policiers pensent que leur travail n'est pas bien compris aurait en effet nécessité des entretiens approfondis avec ces derniers que nous n'avons pu mener du fait de la situation sécuritaire. Ceci révèle le manque de moyens technologiques ou humains disponibles pour mener à bien de nombreuses tâches policières.

La conséquence en est des retards dans l'accès aux services par les citoyens. Par ailleurs, les conditions de travail des Policiers constituent aussi un obstacle qui empêche le Policier d'accomplir à bien sa mission. On peut citer à cet endroit le faible salaire des agents de Police et le retard dans les paies, en plus de l'absence d'incitations, pour une meilleure production,

comme les récompenses et l'incompatibilité des heures travaillées avec le salaire payé. Les revenus de plus de 60 % des fonctionnaires, dont les Policiers représentent une catégorie la moins bien payée, sont à la limite du minimum nécessaire de vie. Ce sont des conditions qui mettent le Policier sous pression et affectent son rendement au quotidien et cela se ressent forcément lorsqu'il traite avec le citoyen au quotidien. Parmi les autres raisons qui expliquent les carences dans le travail Policier, on peut citer le favoritisme pratiqué par certains Policiers pour privilégier les membres de leurs tribus. Ce sont des situations qui ont un impact évident sur le traitement avec les citoyens, et empêchent le contrôle social formel et non formel et la désapprobation des citoyens de certains actes sociaux.

Tableau 50. Représentant les résultats des carences et points négatifs concernant le travail Policier.

Carences et points négatifs	Oui	Moyennement	Non	Chi square Sig
1-La Police respecte le citoyen	25 20.8	88 73.3	7 5.8	90.45** .000
2- La Police est au service du citoyen	25 20.8	88 73.3	7 5.8	90.45** .000
3- Le travail Policier légitime l'usage de la force	48 40.0	44 36.7	28 23.3	5.600 .060
4- La Police doit défendre le pouvoir en place	54 45.0	29 24.2	37 30.8	8.150* .016
5- La Police manque de formation surtout en ce qui concerne la façon de s'adresser au citoyen.	84 70.0	30 25.0	6 5.0	79.80** .000
6- Avez- vous l'impression d'être écouté par la Police lorsque vous sollicitez l'un de ses services ?	46 38.3	65 54.2	9 7.5	40.550** .000
7-La Police réagit rapidement aux appels	9 7.5	72 60.0	39 32.5	49.650** .000
8- L'uniforme Policier est agréable et donne aux Policiers une image attrayante	67 55.8	48 40.0	5 4.2	50.450** .000
9- La Police s'adresse de façon polie au citoyen	13 10.8	97 80.8	10 8.3	121.950** .000
10- Connaissez-vous le numéro qu'il faut composer pour appeler la Police ?	33 27.5	87 72.5	0 0.0	96.450** .000
11- Estimez-vous que la Police connaît bien son travail ?	60 50.0	14 11.7	46 38.3	27.800** .000

** χ^2 p < .01

Le tableau 50 contient onze items (sans doute de niveau différent) qui expriment les insuffisances et les points négatifs qui concernent le travail des Policiers. La majorité des réponses « oui » concernent les items 3, 4, 5, 8 et 11. La part relevée pour l'absence de

formation, de professionnalisme est la plus massive et révèle bien une image négative de la Police qui est considérée comme peu professionnelle, mal ou peu formée ; la Police est considérée comme en connaissant pas bien son travail. Plus d'un sur deux répondants considèrent qu'elle est au service du pouvoir. Manifestement les citoyens sont assez mécontents du travail Policier bien que certains trouvent que l'uniforme donne une image attrayante au Policier suggérant que leur désaccord est objectif et porte sur le fond du travail et non sur l'institution elle-même. Tandis que la réponse « moyennement » a concerné les six autres items restants.

Toutes les valeurs du test du khi-deux sont statistiquement significatives, ce qui indique que la répartition des fréquences des réponses différerait entre les différents items. Ce résultat indique les membres de l'échantillon des citoyens identifient les carences et les points négatifs énumérés dans le tableau précédent dans le travail de la Police.

Concernant l'item 11 du tableau précédent « *estimez-vous que la Police connaît bien son travail ?* », les répondants par « non » ont montré leurs points de vues résumés dans le tableau 51. Il y a là une défiance vis-à-vis non d'une institution mais de son personnel qui serait mal formé et peu professionnel :

Tableau 51. Représentant les résultats des raisons pour lesquelles la Police ne connaît pas bien son travail (selon le citoyen).

Raisons pour lesquelles la Police ne connaît pas bien son travail (selon le citoyen)	Fréquence	%
Non réponse	87	72.5
Le personnel Policier n'est pas qualifié et manque de formation et des cours pour mieux connaître le travail Policier	10	8.3
Ingérence de tierces personnes du gouvernement dans les affaires Policières	1	.8
Les Policiers ne respectent pas leurs devoirs.	5	4.2
La prolifération des armes réduit l'intervention Policière	1	.8
Faible connaissance des lois de la part des Policiers et une carence dans la façon de traiter avec les citoyens	10	8.3
À l'heure actuelle, certains Policiers ne méritent pas leurs salaires car ils ne travaillent pas comme il le faut	1	.8
La Police est ouverte à tout le monde surtout à ceux qui sont en échec dans les études	3	2.5

Il y a des Policiers qui ne travaillent qu'en présence de corruption	1	.8
Parce qu'il n'applique pas la loi à tout le monde de façon équitable	1	.8

Afin de clarifier les raisons pour lesquelles la Police ne connaît pas bien son travail ils, 33 répondants de l'échantillon des citoyens, ont expliqué que, selon eux, ces raisons tiennent au fait que le Policer libyen n'est pas assez qualifié et qu'il a besoin de formation et il a besoin de cours pour compléter ou pour améliorer sa formation. On cite aussi la faible connaissance des Policiers, de la loi et les carences concernant le traitement avec les citoyens, le non-respect des devoirs et le manque de sensibilisation à leurs devoirs, le manque d'éducation.

Si on se réfère au tableau 16 et à la figure 12, on pourrait déceler quelques éléments qui montrent que l'échantillon des Policiers était composé de 78 % de personnes qui ont un niveau d'étude compris entre les niveaux préparatoire et secondaire. Ces données corroborent les justifications données par certains répondants sur le fait que les Policiers n'ont pas suivi d'études supérieures ni de formation professionnelle dans leur domaine axées sur le traitement avec les citoyens et la façon de fournir un service de qualité. Cela se ressent par le manque de connaissances des Policiers sur les lois et règlements qui régissent leur fonction et sur la manière de fournir des services aux citoyens ou sur les moyens de gérer des situations délicates et critiques comme par exemple lors des manifestations. Cet état entraîne des collisions ou des malentendus avec les citoyens, en particulier lorsque la Police recourt à la force et à la violence envers les citoyens. Dans ce cas on ne peut parler de relations sereines entre les Policiers et les citoyens.

Il est à noter qu'en Libye, la Police représente un recours pour de nombreux de jeunes qui n'ont pas réussi leurs études et pour ceux qui ne parviennent pas à poursuivre leur cursus faute de moyens ou de motivations. Le métier de Policier est aussi une solution pour de nombreux chômeurs qui peinent à trouver un travail. Le fait qu'elle reste une institution où les jeunes y vont faute de mieux et qu'elle attire des catégories de personnes qui sont en échec fait que l'institution policière a une mauvaise image auprès du citoyen ; Si on rajoute à cela la façon de recruter les Policiers, car certaines sections de la Police ne se basent pas sur des critères de niveau d'étude, ou des capacités requises pour exercer le métier mais uniquement sur des considérations basées sur les relations personnelles de parenté, ou sur certains critères physiques (taille et tonus), peu importe le niveau du candidat. Après, il ne faut pas s'étonner

que certains Policiers ignorent tout des lois et des règlements régissant la Police. Ce constat se renforce avec la maigre formation reçue des candidats. Sur le terrain, nous constatons qu'il y a une grande différence entre le Policier qui a un niveau scolaire rudimentaire et celui qui est titulaire d'un diplôme universitaire de la Police. En effet la méthode de s'adresser et de traiter avec les citoyens est totalement différente lorsqu'il s'agit de l'un ou de l'autre. À partir de là, le ministère de l'Intérieur libyen est tenu de mettre en place des procédures strictes et claires lors des recrutements, en se basant sur des conditions et des critères objectifs. Parmi ces critères on peut citer le niveau d'étude surtout celui qui est axé sur les sciences de la sécurité. La formation du Policier doit lui fournir, bien avant le maniement des armes, des connaissances solides sur la manière de traiter avec les citoyens. S'agissant des armes cela confirme les réponses analysées plus haut, la prolifération de armes est actuellement une question sensible et grave, c'est un problème clé auquel est confronté la Police car en effet de nombreux citoyens se font justice eux-mêmes ou font la Police à leur façon dans des zones contrôlées par mes groupes armés et les milices.

Après la révolution libyenne de 2011, en effet la diffusion des armes est devenue un défi majeur au sein de la société libyenne. Les armes ne font pas seulement qu'affaiblir la situation sécuritaire dans la société, mais ils réduisent aussi le champ d'action des Policiers qui peuvent sentir une menace réelle et légitime. Donc le ministère de l'Intérieur libyen est confronté à de réelles difficultés, ce qui l'a conduit à chercher des mécanismes alternatifs permettant de surmonter cette réalité. Notamment, le ministère est impliqué dans la construction, sous son égide, ce qu'on appelle les forces de sécurité hybrides qui intègrent certains groupes armés très présents sur le terrain. En plus de la situation sécuritaire complexe qui caractérise la société libyenne, il existe d'autres problèmes liés à la corruption de certains agents de Police.

Ces derniers appliquent loi de manière variable à tout le monde, selon leurs intérêts. Selon les répondants, certains agents de Police ne travaillent qu'en présence de corruption, mais on explique cela par la faiblesse des moyens officiels de contrôle des Policiers ainsi que l'absence d'application des lois et des règlements en vigueur.

À cet égard, ce n'est pas la faiblesse des lois qui est en cause mais un manque dans les moyens et des outils mis en place pour appliquer ces lois et règlements à tous et sans exception. En effet l'absence de contrôle et de poursuites envers ceux qui commettent des

abus encouragent les irrégularités de certains agents de Police à l'égard des citoyens. La relation citoyen-Policier s'en trouve alors impactée négativement.

Tableau 52. Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant les carences et les points négatifs dans le travail du Policier.

Carences et points négatifs	Médiane	Mode	Wilcoxon Signed Rank Test	Sig
1- La Police respecte le citoyen	2.0	2	**3.182	.001
2- La Police est au service du citoyen	2.0	2	**3.182	.001
3- Le travail Policier légitime l'usage de la force	2.0	3	*2.294	.022
4- La Police doit défendre le pouvoir en place	2.0	3	1.782	.075
5- La Police manque de formations surtout en ce qui concerne la façon de s'adresser au citoyen	3.0	3	**8.222	.000
6- Avez- vous l'impression d'être écouté par la Police lorsque vous sollicitez l'un de ses services ?	2.0	2	**4.989	.000
7- La Police réagit rapidement aux appels	2.0	2	** -4.330	.000
8- L'uniforme Policier est agréable et donne aux Policiers une image attrayante	3.0	3	**7.307	.000
9- La Police s'adresse de façon polie au citoyen	2.0	2	.626	.532
10- Connaissez-vous le numéro qu'il faut composer pour appeler la Police ?	2.0	2	**5.745	.000
11- Estimez-vous que la Police connaît bien son travail	2.5	3	1.360	.174

Afin de tester les différences entre le niveau de la médiane de l'échantillon sur chaque item et le degré de neutralité qui est de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. Les valeurs du test sont statistiquement significatives sur tous les items, à l'exception des items (4, 9 et 11) où les valeurs du test ne sont pas statistiquement significatives. Cela nous permet de rejeter

l'hypothèse nulle car il existe des différences statistiquement significatives entre la valeur de la médiane théorique ou le degré de neutralité qui est de 2.0, et la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon des Policiers. Cette différence penche plus pour la médiane de l'échantillon, c'est-à-dire qu'il existe un accord sur les huit items. Ceci étant les différences ne sont pas significatives sur les trois choix de réponses, ce qui veut dire que les citoyens sont plutôt d'accord avec ces trois points.

Tableau 53. Représentant les résultats à la question « la présence Policière vous rassure-t-elle ?

La question	Rassurant	Un peu rassurant	Pas rassurant	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
La présence Policière vous rassure-t-elle ?	62 51.7	12 10.0	46 38.3	32.600** .000	1.540 .124

** $\chi^2 p < .01$

Le tableau 53 montre que les fréquences des réponses concernant le sentiment du citoyen sur la présence policière ne sont pas réparties de façon uniforme sur les trois choix de réponses, mais elles sont réparties plutôt sur les deux extrémités de la réponse, « rassurante » et « pas rassurante ». Par conséquent, la valeur du chi-carré est de 32.600 ce qui est statistiquement significatif. Pour tester les différences entre le degré de médiane de l'échantillon sur chaque item et le degré de neutralité qui est de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. La valeur du test a été de 1.540 ce qui n'est pas statistiquement significatif car son niveau de signification est de 0.124 qui est supérieure à 0.05 indiquant que la valeur médiane de l'échantillon n'est pas significativement différente de la valeur du degré de neutralité 2.0. Il en ressort clairement que les membres de l'échantillon des citoyens sont quelque peu rassurés par la présence policière.

Tableau 54. Représentant les résultats à la question « Avez-vous été directement touché par la corruption Policière ?

La question	Oui	Non	Chi square sig
Avez-vous été directement touché par la corruption Policière ?	55 45.8	65 54.2	.833 .361

$\chi^2 p > .05$

En ce qui concerne l'impact direct des citoyens par la corruption policière, le tableau 54 montre que les membres de l'échantillon ne sont pas tous d'accord sur la question de la corruption policière. Ainsi 55 ont répondu « oui » et 65 ont répondu « non ». Par conséquent, la valeur du test du chi-carré a été de 0.833, elle n'est pas statistiquement significative, car son niveau de signification est de 0.361 ce qui est supérieur à 0.05. Cela indique que près de la moitié de l'échantillon a été touchée par la corruption policière. Cette proportion est assez élevée au regard de la nature du sujet, ce qui indique la prévalence de la corruption au sein de la Police. On peut dire que la corruption est systémique. L'institution policière est mandatée par l'État pour être au service des citoyens et de la société qui en lui donnant le pouvoir d'arrêter et de détenir des citoyens ordinaires pour des raisons de sécurité sans justifications la dévie de son rôle par des pratiques de corruption qui ont tendance à se généraliser. Certains Policiers abusent de leur autorité pour commettre des infractions de manière délibérée ou non.

Ce qui nuit à la réputation de cet organe auprès des citoyens, affectant négativement la relation entre le Policier et le citoyen.

Tableau 55. Représentant les résultats des circonstances liées à la corruption Policière.

Dans quelles circonstances	Fréquence	%
Sans réponse.	105	87.5
Favoriser les personnes influentes et les riches.	1	0.83
Certains Policiers utilisent la violence.	1	0.83
La fusillade sur le public pendant un match.	1	0.83
Certains Policiers sont corrompus.	1	0.83
Propagation des crimes ce qui reflète une absence policière	3	2.4
Le citoyen a fourni des pots de vin à la Police.	1	0.83
Un Policier a volé mes papiers dans ma voiture.	2	1.7
Ne pas statuer sur les cas et de ne pas donner suite à des poursuites judiciaires.	1	0.83
Manque de sécurité.	4	3.42
Total	120	100.0

Les réponses de l'échantillon des citoyens précisant les circonstances liées à la corruption policière révèlent que le nombre de répondants est de 15 sur un total de 55 qui ont été touchés

directement par la corruption policière. 4 répondants avancent le manque de sécurité, 3 d'entre eux répondent que c'est dans le cadre de propagation des crimes et le vol des papiers dans la voiture a été cité deux fois. Il ressort clairement des données du tableau que les Policiers ont commis certaines violations flagrantes à l'encontre des citoyens, soit en manquant à leurs obligations vis-à-vis des citoyens en termes de sécurité, de traque des criminels afin de les présenter devant la justice ou de lutter dans l'ensemble contre le crime. Dans certaines situations, les Policiers arrêtent les citoyens fouillent leurs voitures et volent par la même occasion les papiers de la voiture, pour accuser finalement les citoyens de conduire sans papiers dans le but de faire pression sur eux et de le contraindre à payer une somme d'argent.

Ce sont des cas qui confirment la négligence manifeste du ministère de l'intérieur libyen pour faire face et poursuivre les éléments corrompus et de les traduire devant la justice.

Tableau 56. Représentant les résultats à la question « Avez-vous été, personnellement, (ou une personne de votre entourage), témoin de scènes choquantes commises par la Police ?

La question	Oui	Moyenne	Non	Chi square Sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Avez-vous, personnellement, (ou une personne de votre entourage) été témoin de scènes choquantes commises par la Police ?	30 25.0	20 16.7	70 58.3	**35.00 .000	**-.4.000 .000

** χ^2 p < .01

Il ressort du tableau 56 que les fréquences aux réponses à la question « *Avez-vous été, personnellement, (ou une personne de votre entourage), témoin de scènes choquantes commises par la Police ?* », ne sont pas réparties de manière uniforme. Elles sont plutôt concentrées sur la réponse « non » avec 70 réponses. La réponse « oui » a recueilli 30 réponses et la réponse « moyennement » a recueilli 20 réponses. La valeur du test du khi-carré a été de 35.000 ce qui est statistiquement significatif. Afin de tester les différences entre la médiane de l'échantillon sur cette question et le degré de neutralité de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. La valeur du test correspond à - 4.00 ce qui est statistiquement significatif car son niveau de signification 0.000 est inférieur à 0.05. Ce qui veut dire que la médiane de l'échantillon qui est égale à 1 est inférieur à la valeur de la neutralité de 2.0.

Tableau 57. Représentant des exemples de scènes choquantes commises par la Police.

Les scènes choquantes	Fréquence	%
Sans réponse.	106	88.3
La Police dénigre le citoyen et utilise son pouvoir pour commettre des abus envers lui.	1	.8
Certains Policiers « aiment la corruption ».	5	4.0
Certains Policiers utilisent la force pour traiter avec le citoyen.	1	.8
Utilisation des véhicules de service à des fins personnelles.	1	.8
Utilisation de la force envers les manifestants de la révolution de 2011.	2	1.7
Un Policier de la circulation a volé mon téléphone dans la voiture.	1	.8
Certains Policiers frappent des innocents.	1	.8
Mener des raids sans vérifier les informations.	1	.8
Total	120	100.0

Les réponses de l'échantillon des citoyens à propos des scènes choquantes commises par la Police ont montré que le nombre de répondants est de 13 sur le nombre total de 30 personnes qui ont témoigné être touchées par des scènes choquantes commises par la Police. 5 répondants ont été témoins de situation de corruption d'agents de Police et ce de manière récurrente, 2 personnes ont été choqué par des scènes d'arrestation de manifestants lors de la révolution libyenne de 2011, les autres items du tableau 57 ont recueilli une seule réponse.

De manière générale, les réponses des citoyens concernant cette question se limitent à deux problèmes. Le premier concerne la corruption des Policiers qui n'hésitent pas à prendre ou à réclamer des pots-de-vin aux citoyens en contrepartie de services rendus ou pour fermer les yeux sur des infractions commises. Au fond l'absence de mécanismes de contrôle social formels et informels ne contribue pas à limiter les actions de corruption qu'il s'agit des citoyens ou des Policiers. Ceci encourage les Policiers à enfreindre les réglementations et les lois anti-corruption. Le deuxième problème concerne l'usage excessif de la force de la part des Policiers pour défendre le gouvernement en place, ce qui considéré comme une exploitation politique. Ces agissements choquants sont considérés comme contraires au travail de la Police et entraînent par la suite un fossé entre le citoyen et le Policier. Ils constituent donc un obstacle de taille à la coopération entre les deux parties, ce qui nécessite la mise en

place de programmes de sensibilisation et d'éducation visant à expliquer les points négatifs de ces actes répréhensibles. Le citoyen doit être informé que les actes de corruptions commises par les agents de Police sont répréhensibles et qu'il faut lutter contre ce phénomène de plusieurs manières sociales ou juridiques. On peut atteindre cet objectif, par exemple, grâce à l'interaction sociale entre les institutions de la société civile et les organismes gouvernementaux lors de l'élaboration de plans visant à lutter contre ces abus afin d'éviter leur propagation dans la société. C'est sur le terrain concret des actions communes avec la réforme de la réglementation et des lois que les choses peuvent bouger. Il faut également que la justice puisse se libérer et qu'elle intervienne dans les dépassements pour rendre confiance aux citoyens et conforter les Policiers qui font leur travail honnêtement. L'agent de Police corrompu ou qui enfreint est une personne chez qui le système de valeurs a été déséquilibré.

Si en plus le citoyen aide ou contribue à ses agissements qui violent la loi alors la situation va s'empirer. Ainsi, il est nécessaire de rééquilibrer le système des valeurs par des programmes éducatifs, une éducation sociale à tous les niveaux et des lois interdisant ce type de corruption. Ce travail passe par les journalistes, les professionnels des médias, les mosquées, les écoles, les universités qui jouent un rôle important dans l'implantation et la diffusion de cette culture qui s'oppose à la corruption et qui rétablit la justice. En plus le ministère de l'Intérieur et d'autres institutions sociales, peuvent contribuer à informer et à former autant le citoyen que le Policier.

Tableau 58. Représentant les résultats à la question « Avez-vous, personnellement, (ou une personne de votre entourage) été témoin d'un acte de bravoure à la place de la Police ?

La question	Oui	Non	Chi square Sig
Avez-vous, personnellement, (ou une personne de votre entourage) été témoin d'un acte de bravoure à la place de la Police ?	58 48.3	62 51.7	.133 .715

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

Il ressort clairement du tableau 58 que les fréquences aux réponses « oui » et « non » sont proches. Ce qui permet de dire que les réponses sont partagées concernant cette question.

Tableau 59. Représentant des exemples d'actes d'engagements citoyens.

Les actes d'engagements citoyens	Fréquence	%
Sans réponse	98	81.7
J'ai signalé la présence d'explosifs	1	0.8
Ce sont des citoyens qui organisent la circulation à la place des Policiers	6	5.0
Intervention dans la résolution des litiges entre citoyens	1	0.8
Un voleur a été arrêté avant l'arrivée de la Police	2	1.7
L'arrestation des criminels et les confier à la Police	5	4.2
Le citoyen se propose bénévolement devant les écoles pour aider les élèves à traverser	1	0.8
Le citoyen défend une personne qui a failli être volée	1	0.8
Sécurisation des édifices de l'État en l'absence de la Police	1	0.8
Protéger une personne âgée du vol	1	0.8
La poursuite d'un des auteurs d'accident de la circulation	1	0.8
Les voisins d'une école l'ont protégée d'un vol	1	0.8
Arrêter une personne devant la Police	1	0.8
Total	120	100.0

La plupart des réponses de l'échantillon des citoyens vont pour les situations pendant lesquelles les citoyens régulent la circulation à la place de la Police ou dans les cas d'arrestation de criminels. Les autres réponses sont réparties avec une réponse pour chaque item (par exemple, signaler des explosifs, protéger une personne âgée contre le vol à main armée, sécuriser des bâtiments gouvernement et des citoyens en l'absence de la Police et la poursuite de l'un des auteurs d'un accident de la route) voir le tableau 59.

On peut considérer que tous les actes mentionnés dans le tableau 59 comme étant des actes civiques. Ce qui confirme que le citoyen libyen aime son pays et qu'il fait acte d'engagement citoyen et d'abnégation surtout durant la période difficile que le pays traverse. Il n'est pas découragé par la situation et continue à contribuer par son engagement à l'ordre social. En effet, la société libyenne vit actuellement une période d'instabilité et d'insécurité propice à la propagation de nombreux crimes. La situation sociale, juridique et économique encourage

beaucoup de personnes d'âmes faibles à ne pas respecter la loi et à courir derrière des intérêts personnels. C'est une période aussi difficile car les Policiers n'arrivent plus à remplir leur rôle au niveau requis et de fournir des services de qualité au citoyen. Cette situation particulière de la société libyenne a conduit les individus à participer et à contribuer par des actions courageuses à la situation sécuritaire. Ceci qui s'explique aussi par la théorie des besoins de Maslow, où le besoin humain de sécurité se fait sentir pour atteindre une certaine situation de stabilité sociale et psychologique lui permettant de communiquer et d'interagir avec les autres.

Ce besoin est nécessaire pour pouvoir atteindre ses objectifs, grâce à son libre arbitre, et de les atteindre en respectant les lois en vigueur et les normes de la société. Cela doit inclure la préservation des libertés humaines et œuvrer en faveur de la sécurité et de la stabilité sociale.

Dans ce cadre, on peut garantir la participation de tous les membres de la société pour le progrès de tous. Ce qui souligne donc le besoin d'interaction et de coopération entre les citoyens et la Police, en travaillant ensemble, pour répondre à ce besoin primaire de sécurité.

Sans la réalisation de ce besoin de sécurité, l'homme ne peut pas évoluer ni se projeter dans le futur pour vivre dans une société où on peut s'épanouir ¹⁷¹.

Tableau 60. Représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des « lacunes » des « dysfonctionnements » dans le travail de la Police qui influencent les relations entre le Policier et le citoyen.

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Non	62	57.9	57.551**	-7.874**
Assez	45	42.1	.000	.000
Oui	0	0.0		
Total	107	100.0		

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

¹⁷¹ Abdelghani HANANE, *La santé psychologique*, Oman, Dar Al-Fikr, 2005, p, 107.

La question est en effet abrupte et peut sembler attaquer de front le travail de la Police mais elle peut aider sous le mode de changer les choses, de réformer, les problèmes qu'affrontent la Police elle-même dans son travail quotidien. Le tableau 60 présente les réponses des membres de l'échantillon des Policiers sur cette question. 62 répondants ont répondu « non » et 45 ont répondu « assez », tandis que le choix « oui » n'a recueilli aucune réponse. La valeur du chi-carré de 57.551 est statistiquement significative, indiquant que la distribution des réponses sur les trois options de réponse n'est pas uniforme. Afin de tester les différences entre la valeur de la médiane des réponses dont le score est égal à 1.0 et le degré de neutralité 2.0, on a utilisé le test de classement de Wilcoxon dont la valeur est de -7.874.

Cette valeur est statistiquement significative car son niveau de signification de 0.000 est inférieur à 0.05. On peut en conclure que la valeur de la médiane de l'échantillon est nettement inférieure à la valeur de la neutralité 2.0. Il ressort clairement de cette analyse que les membres de l'échantillon des Policiers ne confirment pas l'existence de lacunes dans le travail Policier qui affectent la relation entre le Policier et le citoyen. Ceci peut être justifié par le fait que le Policier a tendance à se défendre psychiquement pour protéger son ego.

16.5 Présentation et analyse des résultats de la sixième question.

Il s'agit de la question concernant les facteurs qui peuvent améliorer la relation entre le citoyen et le Policier.

Tableau 61. Représentant les résultats à la question « Êtes-vous d'accord pour une coopération conjointe entre le citoyen et le Policier pour le bien de la société ? »

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Oui	63	52.5	57.650** .000	7.750** .000
Assez	56	46.7		
Non	1	.8		
Total	120	100.0		

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

Afin d'étudier l'amélioration des relations entre le Policier et le citoyen, le questionnaire comprenait un certain nombre d'items pour évaluer la volonté des deux parties de coopérer et

de créer des liens de confiance. La question posée peut en effet attirer à chaque fois la réponse positive mais elle pouvait également révéler les oppositions franches à certaines formes de collaboration. Le tableau 61 confirme bien que tous les membres de l'échantillon des citoyens sont dans une volonté de coopération avec la Police, à l'exception d'une seule personne qui aurait mérité sans doute d'être interviewé plus au fond : 63 personnes ont ainsi répondu « oui », 56 ont répondu « assez ». La valeur du khi-deux de 57.650 est statistiquement significative, indiquant que la répartition des réponses aux trois choix possibles n'est pas uniformément distribuée. Pour tester les différences entre la valeur de la médiane des réponses qui est de 3,0 avec le degré de neutralité qui est de 2.0. On a utilisé le test de rang de Wilcoxon dont la valeur est de 7.750, ce qui signifie qu'elle est statistiquement significative car son niveau de signification de 0.000 est inférieur à 0.05, ce qui indique que la valeur de la médiane de l'échantillon est nettement inférieure à la valeur de neutralité 2.0. À partir de là, on peut dire que les membres de l'échantillon des citoyens approuvent la coopération avec la Police pour servir la société libyenne.

Il ressort clairement des données du tableau 61, que les citoyens approuvent la nécessité d'une coopération entre eux et le Policier afin de servir la société dans son ensemble en échange d'avantages et d'intérêts communs. C'est une base pour une bonne coopération conjointe et pour maintenir des relations sociales dans le but d'échanger les expériences et les opinions, tout en préservant les droits et les devoirs de chacun. Dans cette optique on peut atteindre la sécurité, la paix et la stabilité sociale, comme le confirme la théorie de l'échange social de George Homans, où l'échange d'activités sociales se passe par une contribution au processus de transfert entre deux parties. Dans le cadre de notre étude, la première partie est le citoyen, et la deuxième est la Police. Le citoyen contribue par des activités sociales et attend en échange des services de la part de la Police.

Tableau 62. Représentant les résultats à la question « La coopération entre le Policier et le citoyen contribue-t-elle à changer la mauvaise image traditionnelle dans l'esprit du citoyen au sujet du Policier. ? »

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig
Oui	76	63.3	8.533** .003
Non	44	36.7	
Total	120	100.0	

** χ^2 p > .01 * χ^2 p > .0

En ce qui concerne le rôle de la coopération entre le Policier et le citoyen pour changer la mauvaise image que le citoyen a du Policier. Sur cette question 76 personnes ont répondu « *oui* », tandis que 44 ont répondu « *non* ». La valeur du test du Khi-carré est de 8.533, ce qui est statistiquement significatif. Ce résultat affirme que les citoyens ont besoin de changer l'image stéréotypée qu'ils ont du Policier. Le citoyen porte des images composées et complexes sur les Policiers. Ces images sont imprégnées d'éléments positifs et négatifs, mais les éléments négatifs sont prédominants. Dans la perception de l'image des Policiers, les membres de l'échantillon des citoyens ne croient pas trop à la contribution de la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen pour changer l'image traditionnelle stéréotypée du Policier auprès du citoyen.

Il ressort clairement des réponses des membres de l'échantillon des citoyens que 36.7 % ne pensent pas que la coopération entre les citoyens et les Policiers modifiera l'image traditionnelle dans leurs esprits. C'est peut-être parce qu'ils ont une image mentale négative de l'appareil Policier, qui est un outil de répression et de terrorisme pour la société. Cette idée est véhiculée à travers les générations, ce qui a contribué à creuser le fossé entre les membres de la société et les différentes institutions de sécurité, la Police à leur tête. À côté, on peut aussi parler des situations où les intérêts « *illégaux* » de certains citoyens se trouvent confrontés au devoir Policier. Par ailleurs, l'interaction quotidienne entre les citoyens et les Policiers est souvent perçue comme négative par les individus car ils sont souvent soumis à des verbalisations en particulier des Policiers de la circulation. Il est donc nécessaire d'avoir une communication plus améliorée de la part du bureau des relations publiques du ministère de l'Intérieur libyen, utilisant tous types de médias pour faire la promotion des mécanismes de coopération entre les institutions de la société civile et l'institution policière. C'est un travail qui contribuera à améliorer le contact avec les citoyens et permettra de mettre en avant l'évolution réelle des pratiques policières quotidiennes avec les citoyens. Cela amènera à donner une image des attitudes positives des Policiers. C'est ce qu'a recommandé par exemple l'étude d'Abdelhakim Amer Sayed Amer, intitulée « *Rôle du département d'information et des relations publiques du ministère de l'intérieur pour former une représentation du Policier égyptien auprès du citoyen* ».

Tableau 63. Représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? »

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Satisfait	93	77.5	110.850** .000	9.186** .000
Plutôt satisfait	24	20.0		
Insatisfait	3	2.5		
Total	120	100.0		

** $\chi^2 p > .01$ * $\chi^2 p > .05$

Afin d'enquêter sur la satisfaction des citoyens à l'égard de la manière dont le Policier coopère avec eux, le tableau 63 montre que la majorité de l'échantillon des citoyens est satisfaite. Pour les résultats obtenus : 93 ont répondu « *satisfait* », 24 ont répondu « *plutôt satisfait* » et 3 seulement ont répondu « *insatisfait* ». La valeur du test du khi-deux de 110.850 est statistiquement significative. Ce qui indique que la répartition des fréquences des réponses sur les trois choix possibles n'est pas uniformément distribuée. Afin de tester les différences entre le rang de la médiane des réponses dont la valeur est de 3.0 avec le degré de neutralité de 2.0, on a utilisé la valeur du test de rang de Wilcoxon qui était de 9.186 qui se révèle r statistiquement significative car son niveau de signification de 0.000 est inférieur à 0.05, ce qui indique que la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon est nettement supérieure à la valeur du degré de neutralité de 2.0. Cela indique que les membres de l'échantillon des citoyens sont satisfaits de la manière dont l'agent de Police coopère avec le citoyen pendant le service.

Tableau 64. Représentant les résultats à la question « Que faites-vous si vous constatez une infraction pénale ? »

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig
Je signale immédiatement.	86	71.7	79.550** .000
Je suivrais les procédures de justice	19	15.8	
Je ne m'en occupe pas par crainte d'être le sujet d'un interrogatoire	15	12.5	
Total	120	100.0	

** $\chi^2 p > .01$ * $\chi^2 p > .05$

Le tableau 64 montre que l'attitude des citoyens à l'égard des infractions pénales est plutôt positive. Ainsi, 86 membres de l'échantillon de citoyens ont indiqué qu'ils signaleraient immédiatement, 19 d'entre eux affirment qu'ils vont poursuivre la personne qui a commis l'infraction et 15 disent qu'ils ne s'en occuperaient pas. La valeur du test du khi-deux qui est de 79.550 est statistiquement significative. Ce qui indique que la distribution des fréquences des réponses aux trois items possibles n'est pas régulièrement répartie tend plutôt vers le premier item. Il est clair que les réponses du tableau 59 et du tableau 64 sont presque concordants, ce qui confirme que les citoyens sont prêts à signaler des violations de la loi lorsqu'ils l'observent. Cela traduit une attitude positive qui coule dans le sens d'une coopération avec la Police et contribue à améliorer les relations entre le citoyen et le Policier au sein de la société libyenne.

Tableau 65. Représentant les résultats à la question « Que faites –vous si l'un de vos proches est recherché par la Police ? »

Réponse	Fréquence	%	Chi square sig
J'essaie d'aider la Police	55	45.8	43.550** .000
Je ne dis rien	59	49.2	
Je l'aide à se cacher	6	5.0	
Total	120	100.0	

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

En lien avec la question précédente, et pour révéler l'impact de l'aspect émotionnel et social sur le comportement du citoyen en termes de coopération avec la Police, le tableau 65 montre que 55 citoyens déclarent dénoncer leur proche et aider la Police, 59 d'entre eux déclarent qu'ils gardent le silence ou pour certains d'aider leurs proches et de les cacher. Il y a là l'effet du poids de la culture traditionnelle d'aider les siens et de les défendre. Il en ressort que les coutumes libyennes surtout celles liées à l'allégeance à la tribu contrôlent toujours le comportement des citoyens de la société libyenne. Ainsi on privilégiera toujours d'aider son proche au lieu d'appliquer la loi limitant ainsi le rôle de la Police. Ceci apparaît comme un frein à la mise en œuvre de coopération Police – citoyens.

On sait bien que la loi criminalise souvent quiconque qui dissimule des informations pouvant conduire à arrêter une tierce personne. La loi considère même n'importe quelle personne qui aide un criminel de quelque façon que ce soit, comme un complice et susceptible d'être sanctionnée. Indépendamment de sa relation avec le délinquant, la loi considère que chaque personne est capable de signaler un crime. Cela signifie aussi que certains citoyens ne connaissent pas leur rôle positif dans le signalement de tout ce qui porte atteinte à la sécurité publique. Il y a là tout un travail d'éducation à mener pour sensibiliser et conscientiser les populations. A montrer que ces contournements et oppositions aux lois auront un effet de déstabilisation sur l'ensemble de la société.

Tableau 65. Représentant les résultats de la position du citoyen vis-à-vis du Policier.

La question	Oui	Moyennement	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ?	33 27.5	77 64.2	10 8.3	57.950** .000	**3.507 .000
Le citoyen a une bonne image de la Police ?	28 23.3	71 59.2	21 17.5	36.650** .000	1.000 .317
À votre avis le Policier accomplit-il bien son rôle ?	17 14.2	66 55.0	37 30.8	30.350** .000	-2.722** .000

** χ^2 p > .01 * χ^2 p > .05

Le questionnaire comprenait trois items permettant d'identifier la position du citoyen à l'égard de l'agent de Police. Concernant le premier item « *avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ?* », 33 personnes affirment la coopération de l'agent de Police avec les citoyens ; 77 d'entre eux trouvent que le Policier coopère moyennement alors que seulement 10 personnes répondent par « *non* ». La valeur du test du khi-deux indique une différence significative entre les fréquences des réponses. Afin de tester les différences entre la valeur de la médiane des réponses qui est de 2.0 et la valeur du degré de neutralité 2, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon dont la valeur est 3.507 qui se révèle statistiquement significative car son niveau de signification 0.000 est inférieur à 0.05. Ceci indique que la valeur de la médiane de l'échantillon est nettement supérieure à la valeur de la neutralité 2.0.

Ainsi, les membres de l'échantillon des citoyens considèrent que l'agent de Police coopère avec le citoyen lors de l'exercice de son service.

Dans le même contexte, les réponses de l'échantillon des citoyens sur le deuxième item concernant la perception d'une bonne image du Policier, la valeur du test du chi-carré 36.650 est statistiquement significative. Ce qui indique l'importance des différences entre les fréquences des réponses. Par contre le test de rang de Wilcoxon était de 1.0 ce qui n'est pas statistiquement significatif car son de signification de 0.317 est supérieur à 0.05. Cela nous montre que la valeur des médianes des réponses de l'échantillon ne diffère pas de manière significative de la valeur du degré de neutralité qui est de 2.0. On peut donc dire que l'échantillon des citoyens a une bonne image de l'agent de Police. Ce résultat confirme aussi que l'attitude du citoyen envers le Policier est ambiguë, ambivalente.

Ce que confirme l'opinion des citoyens sur le rôle joué par la Police, la fréquence des réponses était située entre « moyennement » et « non », ce qui indique une différence dans la répartition des fréquences des réponses entre les trois choix de réponses possibles. On peut voir ça grâce à la valeur du test du khi-deux 30.350. Par ailleurs, la valeur du test de classement de Wilcoxon était négative avec -2.722, ce qui est une valeur statistiquement significative car son niveau de signification 0.000 est inférieur à 0.05. En résumé la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon est inférieure à la valeur du degré de neutralité qui est de 2.0. Cela indique, qu'en général, les membres de l'échantillon des citoyens ne sont pas d'accords sur l'idée que la Police joue bien son rôle. Ce qui montre aussi que les Policiers ne coopèrent pas tout le temps avec les citoyens.

Tableau 66. Représentant les résultats à la question « Si la réponse est oui, veuillez préciser les raisons ?

Réponse	Fréquence	%
Il fait bien son travail	6	5.0
Il penche au côté humain	2	1.7
Il croit fermement que c'est son devoir	9	7.5
Total	17	14.0
Sans réponses	103	85.8
Total	120	100.0

Afin d'identifier les raisons pour lesquelles les citoyens soutiennent l'idée que la Police joue bien son rôle, on observe que 17 personnes partagent cette idée. On peut voir qu'à partir du tableau 67 que 9 citoyens croient que le Policier a le sens du devoir, 6 personnes considèrent que le Policier s'acquitte bien de ses fonctions, 2 personnes confirment qu'un Policier reste un homme et que par conséquent il a tendance à accomplir son devoir envers ses semblables.

De manière générale ceux qui pensent que le Policier ne joue pas son rôle sont plus nombreux (37 contre 17 des enquêtés) que ceux qui pensent qu'il accompli bien sa fonction.

Tableau 67. Représentant les résultats à la question « Selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la réussite de la coopération entre le citoyen et le Policier ? »

Les facteurs	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1- La coopération des citoyens avec la Police pour prévenir le crime.	95 79.2	24 20.0	1 .8	120.050* * .000	9.594** .000
2- La confiance de l'agent de Police dans les informations fournies par le citoyen.	60 50.0	55 45.8	5 4.2	46.250** .000	6.822** .000
3-Que le citoyen aide le Policier dans son travail.	60 50.0	51 42.5	9 7.5	37.050** .000	6.140** .000
4-La nécessité que le citoyen respecte les lois et ne les viole pas.	96 80.0	22 18.3	2 1.7	122.600* * .000	9.495** .000
5-L'engagement à être impartial dans l'application de la loi.	89 74.2	26 21.7	5 4.2	95.550** .000	8.664** .000
6-La sensibilisation des citoyens au rôle du Policier dans le progrès de la société.	97 80.8	22 18.3	1 .8	127.350* * .000	9.697** .000

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

Il est clair que les six items cités dans le tableau, et qui sont censés représenter les facteurs qui contribuent au succès de la coopération entre la Police et les citoyens (voir tableau 68), ont tous reçu une réponse favorable de la part de l'échantillon des citoyens. Les fréquences des réponses sont situées entre les réponses « oui » et « assez ». Par conséquent, toutes les valeurs du test du chi-carré sont statistiquement significatives. Afin de tester les différences entre la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon des citoyens et le degré de neutralité

2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. Toutes les valeurs du test étaient statistiquement significatives car leur valeur de signification est 0.000 ce qui est inférieur à 0.05. Ceci indique que les valeurs de la médiane des réponses de l'échantillon sont statistiquement significatives et supérieures au degré de neutralité de 2.0. À partir de là, on peut dire que les membres de l'échantillon des citoyens sont d'accord sur les six facteurs qui font le succès de la coopération entre le Policier et le citoyen dans la société libyenne. Grâce à la coopération des citoyens avec la Police dans la prévention des crimes, on peut faire reculer les taux de criminalité. Ce travail peut se faire grâce à la participation des organisations de la société civile aux campagnes de sensibilisation au risque de la criminalité dans la société. Le crime ne pose seulement problème à la stabilité de la société mais il conduit également à des problèmes familiaux et sociaux. On peut donc prévenir ce problème par le biais des médias ou en organisant des réunions avec des institutions de la société civile qui traite ces thématiques. Un autre travail qui consiste à accompagner les criminels libérés des prisons dans la mesure où on peut essayer de les intégrer à la société afin qu'ils retrouvent un intérêt à vivre en communauté.

La Police devrait également avoir confiance dans les renseignements et les informations reçus de la part du citoyen pour signaler des infractions et des crimes commis en sa présence.

Le citoyen devrait aussi avoir une facilité lorsqu'il demande de l'aide à la Police lorsque cela est nécessaire. Ce sont des actions qui peuvent accroître la confiance entre les citoyens et la Police. Parmi les facteurs qui peuvent contribuer à la réussite de la coopération entre le citoyen et le Policier c'est la prise de conscience de la part du citoyen, du rôle joué par le Policier dans le maintien de la sécurité au sein de la société dans son ensemble. Ainsi, il est nécessaire que le citoyen comprenne ce rôle et œuvre pour la réussite de la mission de la Police au lieu de s'y opposer pour des considérations tribales qui contrôlent toujours un grand nombre de citoyens de la société libyenne. Cela ne veut pas dire que la tribu ne doit pas jouer pas un rôle important dans les sociétés arabes en général et dans la société libyenne en particulier. En effet combien de fois on a pu résoudre de nombreux différends et litiges entre plusieurs familles (partisans et opposants à Kadhafi) grâce à l'intervention des coutumes tribales. Surtout que ces litiges se sont multipliés après la révolution libyenne de 2011. La tribu a aussi contribué à lutter contre le crime et à instaurer la paix dans certains quartiers. Enfin, il est nécessaire que la coopération entre le citoyen et la Police s'inscrit dans un système de contrôle social officiel et non officiel, qui veille à son tour que le citoyen respecte la loi et les normes

et connaître ses droits et devoirs. Cela vaut également pour l'agent de Police qui est censé être un représentant de la loi qui doit bien mener sa mission de maintien de l'ordre public et de respect des lois. Cela ne peut se faire que s'il y a un respect mutuel entre les deux parties.

Tableau 68. Représentant les résultats à la question « Selon vous, quels sont les facteurs qui favoriseraient la coopération entre le citoyen et le Policier ?

Les facteurs	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1-La sécurité de la société est une responsabilité qui doit être partagée par toutes les composantes de la société	73 68.2	27 25.3	7 6.5	64.224** .000	3.379** .000
2-La réponse rapide de l'agent de Police à la demande du citoyen	75 70.1	28 26.2	4 3.7	73.140** .000	7.988** .000
3-La nécessité que le Policier applique la loi à tout le monde, sans exception	72 67.3	32 29.9	3 2.8	67.308** .000	7.967** .000
4-Moderniser les services fournis aux citoyens en ayant recours aux nouvelles technologies	55 51.4	50 46.7	2 1.9	48.019** .000	7.020** .000
5-Le citoyen doit comprendre la pression de travail que subit le Policier	58 54.2	43 40.2	6 5.6	40.168** .000	6.500** .000
6-intervenir pour la signalisation routière et la circulation	69 64.5	34 31.8	4 3.7	59.346** .000	7.608** .000
7-La nécessité d'une présence Policière partout	62 57.9	40 37.4	5 4.7	46.336** .000	6.964** .000
8-La nécessité d'un programme médiatique quotidien pour sensibiliser aux services de l'appareil Policier	55 51.4	51 47.7	1 .9	50.766** .000	7.216** .000
9-Le Policier ne doit pas exploiter son autorité dans son traitement avec le citoyen	71 66.3	31 29.0	5 4.7	61.981** .000	7.571** .000
10-Visiter les écoles pour sensibiliser aux services de Police	50 46.8	47 43.9	10 9.3	27.832** .000	5.164** .000
11-Vérifier les informations fournies à la Police avant d'accomplir la mission	53 49.5	52 48.6	2 1.9	48.672** .000	6.877** .000
12-Élaborer des guides à l'attention des citoyens afin de sensibiliser à la façon de prévenir la criminalité	61 57.0	42 39.3	4 3.7	**47.234 .000	7.070** .000
13-Profiter de l'expérience des pays qui sont en avance par rapport à nous en ce qui concerne le rôle du Policier dans la société	58 54.2	40 37.4	9 8.4	34.449** .000	5.986** .000
14-Le citoyen est une source d'information importante pour le Policier	5 4.7	38 35.5	64 59.8	49.028** .000	-7.103** .000
15-Mener des enquêtes sur le terrain pour comprendre les problèmes de sécurité posés à la société et l'étendue de la propagation du crime	3 2.8	39 36.4	65 60.8	54.355** .000	-7.519** .000

** χ^2 p > .01 * χ^2 p > .05

Le tableau 69 contient quinze items représentant les facteurs qui améliorent la relation entre le Policier et le citoyen. Toutes les fréquences des réponses sont concentrées sur la réponse « *oui* » et « *assez* ». Ce résultat est valable pour tous les items sauf les items 14 et 15 dont les réponses se concentrent sur « *non* ». Toutes les valeurs du test du khi-deux sont statistiquement significatives et ne sont pas distribuées avec des fréquences proches sur les trois possibilités de réponses. Pour tester les différences entre la médiane des réponses de l'échantillon des Policiers et le degré de neutralité de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. Ainsi toutes les valeurs du test étaient statistiquement significatives car leur niveau de signification de 0.000 est inférieur à 0.05. On peut alors dire que les valeurs de la médiane de l'échantillon sont statistiquement significatives et sont supérieures au degré de neutralité.

Les membres de l'échantillon des Policiers sont, en général, d'accord avec les 13 facteurs qui contribuent au succès de la coopération entre le Policier et le citoyen. On remarque aussi d'après le tableau que les répondants rejettent les deux derniers items à savoir « *le citoyen est une source d'information importante pour le Policier* » et « *mener des enquêtes sur le terrain pour comprendre les problèmes de sécurité posés à la société et l'étendue de la propagation du crime* ». Les citoyens ne veulent pas apparaître comme des supplétifs de la Police ni se substituer au travail de la Police. Les deux valeurs du test du rang de Wilcoxon concernant ces deux items sont négatives et statistiquement significatives ce qui veut dire qu'il existe des différences statistiquement significatives entre la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon sur ces deux items, dont la valeur est égale à 1 et le degré de neutralité correspondant à la réponse « *assez* » et dont la valeur est 2.0.

Parmi les résultats liés aux facteurs qui amélioreraient la coopération entre le citoyen et le Policier, nous constatons que la réponse de l'échantillon des citoyens concernant ces facteurs va dans le sens de l'amélioration de ladite relation. On trouve aussi que le citoyen porte en lui des images composites et contradictoires des Policiers et que ces images portent des composantes positives et d'autres négatives. Cependant ce sont les éléments négatifs qui dominent l'image mentale négative que le citoyen se fait du Policier dans l'État libyen. En même temps les membres de l'échantillon des citoyens sont satisfaits de la manière dont les agents de Police traitent avec eux. Par ailleurs, les coutumes et l'allégeance à la famille et à l'appartenance tribale contrôlent toujours l'attitude des citoyens en matière de coopération avec la Police. Ainsi le citoyen est prêt à défendre un parent ou un proche ou un membre de la tribu même s'il a tort et enfreint la loi. Les résultats ont montré que les membres de

l'échantillon des citoyens, en général, ne soutiennent pas l'idée que la Police fait bien sa part du travail. Cela nous confirme des carences concernant les services fournis par la Police aux citoyens. C'est-à-dire fournir des services conformes aux exigences et aux besoins du citoyen, en particulier les besoins en sécurité.

Les résultats de l'échantillon des Policiers soutiennent tous les facteurs qui permettent l'amélioration des relations entre le citoyen et le Policier. C'est-à-dire le rôle de l'État libyen en général et du ministère de l'Intérieur en particulier et de toutes les organisations de la société civile dans l'adoption d'une culture qui défend les droits de l'homme et les libertés fondamentales et l'adoption d'une loi renforçant les relations entre la société et la Police. En partant de l'idée que la société est un ensemble un groupe de parties liées les unes aux autres et travaillent ensemble pour atteindre un objectif supérieur, qui est la sécurité de la société, auquel tous les membres de la société doivent participer. Ceci n'est pas évident dans une société où le poids des tribus et des valeurs traditionnelles concurrencent les lois et s'y opposent souvent. Et que chaque tribu se définit par ses propres solidarités face aux autres.

Toutefois, les membres de l'échantillon des Policiers rejettent l'idée selon laquelle le citoyen est une source importante d'informations pour la sécurité et ne soutiennent pas non plus l'idée de mener des enquêtes sur le terrain pour connaître les problèmes de la société en matière de sécurité et l'ampleur de la criminalité, en raison, peut-être, de la faible importance de la recherche scientifique pour ces Policiers, et la méconnaissance du rôle de la recherche scientifique face aux problèmes de la société comme la criminalité et la sécurité. Les membres de l'échantillon des Policiers ignorent peut-être que ce travail scientifique se fait selon une base de recherche de connaissance de la société, ce qui peut en effet permettre d'identifier les attitudes et les comportements des individus, qu'il s'agisse de citoyens ou de Policiers, afin de proposer des solutions et des procédures pratiques appropriées face aux problèmes, mais aussi qui risque de déboucher sur des remises en cause de l'état des rapports de force existants.

16.6 Quelles coopérations possibles entre Police et citoyens ?

Il s'agit de la question concernant les moyens les plus importants proposés pour réaliser la coopération entre le citoyen et le Policier et leurs effets selon le point de vue de chacun.

Tableau 69. Représentant les résultats à la question « Selon vous, quelle est la forme la plus appropriée de la participation des citoyens au travail de la Police pour faire avancer la société ? »

Les items	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1-La participation des citoyens devrait être faite de façon volontaire	69 57.5	36 30.0	15 12.5	37.050** .000	5.892** .000
2-Créer des groupes appelés « amis de la Police » pour signaler des irrégularités	68 56.7	37 30.8	15 12.5	35.450** .000	5.818** .000
3-Octroyer des pouvoirs aux « amis de la Police » pour régler quelques différends entre les citoyens	38 31.7	49 40.8	33 27.5	3.350 .187	.593 .553
4-Selon vous, l'adhésion aux « amis de la Police » devrait inclure différents groupes d'âge des deux sexes	32 26.7	51 42.5	37 30.8	4.850 .088	-.602 .547
5-La contribution des citoyens dans les programmes de sensibilisation à la sécurité et à la prévention contre les dangers de la criminalité	83 69.2	32 26.7	5 4.2	78.450** .000	8.315** .000
6-L'attachement du citoyen aux valeurs et aux normes sociales qui limitent l'apparition du crime	95 79.2	22 18.3	3 2.5	117.950** .000	9.293** .000
7-Prendre des mesures préventives pour préserver les biens privés et publics	96 80.0	19 15.8	5 4.2	120.050** .000	9.055** .000
8-Signaler toute violation à la sécurité	95 79.2	18 15.0	7 5.8	114.950** .000	8.713** .000
9-Développer le sentiment d'intérêt général au détriment de l'intérêt individuel	98 81.7	15 12.5	7 5.8	126.950** .000	8.881** .000
10-Éduquer les jeunes à faire confiance aux agents de Police	87 72.5	28 23.3	5 4.2	89.450** .000	8.549** .000
11-Participer aux colloques et festivals organisés par la Police	69 57.5	49 40.8	2 1.7	59.150** .000	7.951** .000
12-Mettre l'accent sur la coopération entre le citoyen et le Policier pour trouver des solutions afin de prévenir le crime	80 66.7	40 33.3	0 0.0	13.333** .000	8.944** .000
13-La nécessité de mettre l'accent sur le rôle du citoyen dans la réduction de la criminalité et le comme le premier « agent » de sécurité	90 75.0	27 22.5	3 2.5	100.950** .000	9.021** .000

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

Le questionnaire distribué aux citoyens comprenait 13 items qui suggèrent des propositions de moyens pouvant contribuer à renforcer la coopération entre le citoyen et le

Policier et ses effets sur chacun (voir le tableau 70). Le nombre d'items et leur niveau différent ne permettent pas de trancher de manière nette entre les différents moyens choisis par les répondants. C'est ainsi qu'il ressort des résultats que des fréquences des réponses de l'échantillon des citoyens se sont concentrées sur les choix « *oui* » et « *assez* », et ce pour tous les items sauf pour les items 3 et 4 pour lesquels les réponses étaient réparties sur les trois choix de réponses. Toutes les valeurs du test du khi-deux sont statistiquement significatives indiquant la tendance des membres de l'échantillon des citoyens à accepter les moyens proposés. Quant aux items 3 et 4, « *octroyer des pouvoirs aux "amis de la Police" pour régler quelques différends entre les citoyens* », « *l'adhésion aux "amis de la Police" devrait inclure différents groupes d'âge des deux sexes* », il apparaît que les répondants ne sont pas tous d'accord. Les répondants sont plutôt en faveur clairement d'une action de prévention en amont : prendre des mesures préventives pour préserver les biens privés et publics, Signaler toute violation à la sécurité, développer le sentiment d'intérêt général au détriment de l'intérêt individuel, éduquer. On remarque que les deux items concernent des organisations de la société civile et leurs obligations en matière de sécurité envers la société sont également mis en avant et indiquent que cette prévention nécessite leur participation. Peut-être que les membres de l'échantillon des citoyens ne souhaitent pas qu'il y ait des chevauchements de pouvoirs ou de conflits d'intérêts, en particulier du fait que la société libyenne est toujours contrôlée par les loyautés tribales.

D'après le tableau précédent, les valeurs du test de rang de Wilcoxon sont toutes statistiquement significatives pour indiquer que les valeurs des médianes de tous les items sont supérieures à la valeur neutre de 2.0. Ceci confirme l'approbation des membres de l'échantillon concernant les items proposés, à l'exception des items 3 et 4 pour lesquels les valeurs du test ne sont pas statistiquement significatives. Ce qui veut dire que la valeur de la médiane des réponses sur ces deux items n'est pas différente du degré de neutralité. Ces résultats indiquent l'acceptation des membres de l'échantillon des citoyens des moyens proposés pour améliorer la coopération entre le citoyen et la Police dans la société libyenne.

Tableau 70. Représentant les résultats à la question « Selon vous, la coopération entre le Policier et le citoyen améliorerait-t-elle les services de sécurité ? »

La question	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Pas beaucoup	Pas du tout	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
Selon vous, la coopération entre le Policier et le citoyen améliorerait-t-elle les services de sécurité ?	57 53.3	32 29.9	18 16.8	0 0.0	21.888** .000	**7.980 .000

** $\chi^2 p > .01$ * $\chi^2 p > .05$

Pour connaître le point de vue des Policiers sur l'idée que la coopération entre le Policier et le citoyen conduit à l'amélioration des services de sécurité. Le tableau 71 montre que la majorité des Policiers de l'échantillon souscrivent à cette idée, où les réponses se concentrent principalement sur le choix « *oui* » et « *oui un peu* ». La valeur du test du khi-carré de 21.888 indique la signification des différences entre la distribution des fréquences car elles se focalisent sur les réponses « *oui, beaucoup* » et « *oui, un peu* ». La valeur du test du rang de Wilcoxon est de 7.980 indique des différences entre la valeur médiane des réponses de l'échantillon qui est de 4 et la valeur de neutralité 2.0. Ce qui indique que l'échantillon des Policiers estime que la coopération entre la société et les forces de Police améliore les services de sécurité.

Ce résultat prouve qu'il existe une relation de coopération entre le citoyen et la Police pour obtenir des services de sécurité satisfaisants de la part de la Police. Plus la coopération entre les deux parties est étroite, meilleurs sont les services de Police. L'unité de base étant constituée d'une relation simple entre deux acteurs sur laquelle repose toutes les structures sociales ultérieures. En outre, l'action entreprise par un acteur particulier, requiert la présence d'un autre acteur. L'acteur cherche à atteindre ses objectifs par de multiples moyens, mais ceux-ci sont finalement déterminés à la lumière des conditions régissant la situation d'interaction. La réalisation des objectifs, avoir des services de sécurité satisfaisants, sont les buts d'actions convergentes de citoyens et de Policiers motivés pour arriver à leurs fins. Il s'agit ici d'un but ultime qui motive les deux parties ¹⁷².

¹⁷² Voir Talcott PARSONS « The Structure of Social Action », ou les fondements d'un programme de recherche » in François CHAZEL *Aux fondements e la sociologie*, Paris PUF 2000, pp111-130.

Tableau 71. Représentant les résultats à la question « La coopération conjointe entre le Policier et les citoyens a-t-elle des effets positifs ou négatifs ? »

Les items	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1-La coopération conjointe améliore la relation entre le citoyen et le Policier	74 69.2	32 29.9	1 .8	75.271** .000	8.429** .000
2-La Police doit développer des services pour accroître la confiance des citoyens	73 68.2	31 29.0	3 2.8	69.607** .000	8.030** .000
3-Le déploiement de la sensibilisation à la sécurité dans la société contribue à assurer la stabilité de la société	82 76.6	25 23.4	0 0.0	30.364** .000	**9.055 .000
4-La coopération mutuelle entre le citoyen et le Policier à réduire la propagation du comportement criminel	45 42.1	58 54.2	4 3.7	44.542** .000	5.857**
5-La coopération entre le citoyen et l'homme aide la Police à arrêter les auteurs des crimes	61 57.0	43 40.2	3 2.8	49.421** .000	7.250** .000
6-Réduire les excès Policiers augmente la confiance du citoyen en la Police	67 62.6	31 29.0	9 8.4	48.075** .000	6.653** .000
7- La Police adopte la voie électronique au lieu des points de contrôle fixes et mobiles	36 33.6	43 40.2	28 26.2	3.159 .206	1.000 .317
8-La coopération entre le citoyen et le Policier ne profite pas nécessairement à la stabilité de la société	19 17.8	41 38.3	47 43.9	12.187** .000	-3.447** .001
9-On doit restructurer le système sécuritaire avant de penser à soutenir la relation citoyen Policier	68 63.6	28 26.1	11 10.3	48.019** .000	6.417** .000

** $\chi^2 p > .01$ * $\chi^2 p > .05$

La plupart des items du tableau 72 indiquent que la coopération entre le Policier et le citoyen donne des réponses positives et que la majorité de l'échantillon des Policiers approuvent les items cités. Pour l'item 8 « *la coopération entre le citoyen et le Policier ne profite pas nécessairement à la stabilité de la société* », la réponse est majoritairement négative. Ce qui prouve que les membres de l'échantillon rejettent cette idée et cela veut dire aussi que la coopération entre les deux parties profite plutôt à la stabilité de la société et que le contraire n'est pas vrai. Pour l'item 7 « *La Police adopte la voie électronique au lieu des points de contrôle fixes et mobiles* », les membres de l'échantillon ne sont pas tous d'accord.

Ainsi les réponses sont réparties entre les trois choix de réponses. Pour identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon des Policiers et les fréquences théoriques qui sont supposées être répartie également entre les trois possibilités de réponse, on a utilisé le test du khi-carré. Toutes les valeurs du test sont statistiquement significatives car leur niveau de signification est inférieur au niveau de signification de 0.05. Excepté la valeur du test du 7^{ème} item, pour lequel la valeur n'est pas statistiquement significative car la répartition des fréquences des réponses sur les trois choix est uniforme.

Pour tester les différences entre la valeur de la médiane des fréquences des réponses des membres de l'échantillon sur chaque item et la valeur neutre de l'item qui est de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. Toutes les valeurs sont statistiquement significatives, indiquant des différences entre la médiane des réponses de l'échantillon et le score neutre.

Ceci exprime l'approbation des membres de l'échantillon de la majorité des items cités, à part le 7^{ème} item « *la Police adopte la voie électronique au lieu des points de contrôle fixes et mobiles* », pour lequel la valeur du test n'est pas statistiquement significative, indiquant qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon et le degré de neutralité. » Cela veut dire que les Policiers ne partagent pas cette idée et qu'ils la rejettent en général. Notez que la valeur du test du 8^{ème} item est négative, ce qui indique que la valeur de la médiane des réponses de l'échantillon est inférieure à la valeur neutre car les répondants n'étaient pas d'accord avec le contenu de l'item.

L'échantillon des Policiers estime que la coopération entre le Policier et le citoyen donne des réponses positives et n'a pas de répercussions négatives.

On peut déduire des résultats précédents, concernant l'échantillon des Policiers, que les répondants confirment que la coopération entre le citoyen et le Policier joue un rôle positif pour nouer des relations entre eux et le citoyen. Elle est également utile pour sensibiliser le citoyen aux problèmes liés à la sécurité dans la société. Cela peut passer par exemple par le signalement de tout ce qui porte atteinte à l'ordre public et à la dénonciation des abus Policiers.

Il est évident qu'il n'y a pas de stabilité dans la société sans une coopération entre le citoyen et la Police, ce qui confirme que la coopération est une question très importante pour les deux

parties. Ce travail nécessite un plan d'action impliquant toutes les institutions impliquées dans les questions de sécurité au sein de la société et l'institution policière.

Quant à l'adoption de la Police des voies électroniques, plutôt que des points de contrôle fixes et mobiles, c'est une façon de moderniser le travail Policier. En effet, l'adoption de nouveaux moyens est utile pour réduire les crimes et les abus, tant au niveau de la Police que des citoyens. La voie électronique permet au citoyen d'obtenir les mêmes services sans avoir à être en contact avec les Policiers ce qui permet de réduire ainsi les probabilités de friction.

En utilisant les nouvelles technologies (caméras et internet...), le Policier peut aussi constater l'infraction et appliquer l'amende sans arrêter les voitures. Cependant, les résultats du questionnaire montrent que cette idée n'est pas encore la bienvenue auprès des Policiers.

Cela s'explique peut-être par la faible maîtrise des nouveaux moyens cités, à la nature géographique et urbaine des villes libyennes qui ne permettent pas une surveillance aisée des entrées et sorties des routes. En effet, compte tenu du développement de la ville tous azimuts et du développement urbain anarchique, la circulation elle-même est devenue chaotique et beaucoup de pratiquants de l'informel sont dans l'évitement des axes surveillés. Peut-être existe-t-il d'autres explications, mais dans tous les cas les Policiers ne sont pas prêts à utiliser ces moyens de sitôt.

Tableau 72. Représentant les résultats à la question « Pour parvenir à une stratégie de sécurité complète au sein de la société, il faut concentrer la coopération conjointe entre le citoyen et le Policier sur un ensemble d'objectifs futurs ».

Les objectifs	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1-Soutenir le rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre les phénomènes de violence dans la société	71 66.4	34 31.8	2 1.9	66.860** .000	8.076** .000
2-Mener diverses études pour identifier les phénomènes de société nécessitant ce type de coopération	63 58.9	40 37.4	4 3.7	49.589** .000	-7.208** .000
3-Le dialogue conjoint entre le citoyen et le Policier soutient le travail de sécurité	64 59.8	39 36.4	4 3.7	50.935** .000	7.276** .000
4-L'application d'un partenariat de sécurité avec le citoyen contribue à la réussite du système de sécurité	43 40.2	51 47.7	13 12.1	22.505** .000	4.009** .000
5-Tenir des réunions régulières avec les membres de la société civile pour	45 42.1	45 42.0	17 15.9	14.654** .000	3.556** .000

discuter des moyens d'activer le rôle de sécurité					
6-La stabilité sociale va de pair avec de forts appareils de sécurité.	69 64.5	27 25.2	11 10.3	50.318** .000	6.485** .000
7- Il n'existe aucun moyen pour les services de sécurité de réussir sans parvenir à la stabilité sociale	54 50.5	34 31.8	19 17.7	17.290** .000	4.096** .000
8-Il n'y a aucun empêchement à ce que les sociétés de sécurité privées soient impliquées au côté des appareils de sécurité	45 42.1	35 32.7	27 25.2	4.561 .102	2.1231* .034
9-Les médias contribuent à répandre l'idée de coopération des citoyens avec les agents de Police	61 57.0	37 34.6	9 8.4	37.981** .000	6.215** .000
10- Former des groupes d'amis de la Police pour documenter la participation des jeunes au maintien de l'ordre	50 46.7	46 43.0	11 10.3	25.813** .000	4.993** .000
11-La mise en place de salons sur la sécurité et organiser des compétitions qui tournent autour du travail de la sécurité et du rôle du citoyen	52 48.6	50 46.7	5 4.7	39.607** .000	6.225** .000

** $\chi^2 p > .01$ * $\chi^2 p > .05$

Afin de parvenir à une stratégie de sécurité intégrale au sein de la société, la coopération entre la Police et les citoyens devrait être axée sur une série d'objectifs futurs. Le questionnaire a comporté 11 objectifs futurs représentent des actions futures à mettre en place pour renforcer la sécurité de la société libyenne. Ces actions ont pour but aussi de renforcer le rôle positif de la Police libyenne, en particulier après le chaos sécuritaire vécu par le pays en raison de la crise politique que la Libye traverse. Cela inclut aussi l'activation du rôle des organisations de la société civile afin de sensibiliser le citoyen sur les questions de sécurité et sur la nécessité de coopérer avec la Police. L'analyse du tableau 73 révèle que les membres de l'échantillon des Policiers ont montré une très grande approbation de ces objectifs, pour lesquels les fréquences des réponses se sont concentrées sur les choix « oui » et « assez ».

Les résultats du test du khi-deux indiquent les différences significatives entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Toutes les valeurs du test sont statistiquement significatives car les niveaux de signification sont inférieurs au niveau de signification neutre de 0.05. Pour tester les différences entre la valeur médiane des réponses de l'échantillon pour chaque item et la valeur neutre de l'item qui est de 2.0, on a utilisé le test de rang de Wilcoxon. Toutes les valeurs sont statistiquement significatives, indiquant des différences entre la médiane des réponses de l'échantillon et le degré de neutralité. À partir de là on peut dire que les répondants sont quasi unanimes sur l'importance de ces objectifs futurs pour réaliser une stratégie de sécurité communautaire intégrée basée sur la coopération entre

le Policier et le citoyen. Ces objectifs conduisent la Police libyenne à sortir de son travail traditionnel pour développer un esprit de coopération et une responsabilité partagée avec le citoyen. Cela contribuera à accroître le rapprochement entre la Police et les citoyens. En effet, la Police et les citoyens sont condamnés à être les deux mains d'un seul corps, la nation libyenne. L'objectif de la stratégie proposée ne devrait pas de proposer une image idéale, car c'est impossible d'en avoir et de l'atteindre. Cependant, on peut travailler sur l'amélioration des relations entre les deux parties et sur une image de la Police libyenne auprès du citoyen.

Des plans prévoyant la contribution des citoyens à la sécurité de la société peuvent aussi être envisagés, c'est-à-dire que les individus et les organisations de la société civile aident la Police à maintenir l'ordre dans la société.

Les résultats de la septième question révèlent l'approbation des membres de l'échantillon des citoyens sur l'ensemble des moyens proposés pour réaliser la coopération entre le citoyen et le Policier. L'échantillon des Policiers estime que la coopération entre la société et la Police permet d'améliorer les services de sécurité. Cette coopération entre le Policier et le citoyen a plutôt des effets positifs et n'a pas de répercussions négatives. Il ressort aussi que les Policiers soutiennent les objectifs futurs visant à mettre en place une stratégie de sécurité communautaire intégrée reposant sur une coopération conjointe entre le Policier et le citoyen au sein de la société libyenne.

16.7 Domaines facteurs et moyens d'une coopération possible.

Il s'agit de la question concernant les domaines de coopération conjointe entre le Policier et le citoyen dans la société libyenne

Tableau 73. Représentant les résultats à la question « Selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la coopération entre le citoyen et le Policier ? »

Les facteurs	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1-Favoriser le dialogue entre la Police et le citoyen pour promouvoir le concept de travail de sécurité .	99 82.5	21 17.5	0 0.0	50.700** .000	9.950** .000

2-La tenue de réunions régulières avec les citoyens pour discuter des moyens d'activer leur rôle dans la sécurité.	82 68.3	36 30.0	2 1.7	80.600** .000	8.792** .000
3-Développer des méthodes pour attirer les citoyens et les inciter à coopérer avec le Policier.	83 69.2	35 29.1	2 1.7	82.950** .000	8.786** .000
4-La nécessité de la prise de conscience du citoyen de son rôle dans la prévention du crime .	89 74.2	28 23.3	3 2.5	97.850** 000.	8.966** .000
5-Former des comités locaux de citoyens pour coordonner les efforts de lutte contre la criminalité et d'en faire le suivi.	57 47.5	51 42.5	12 10.0	97.850** .000	5.417** .000
6-La nécessité que «la culture sécuritaire» ¹⁷³ soit enseignée dans les programmes scolaires .	75 62.5	37 30.8	8 6.7	29.850** .000	7.354** .000

** χ^2 p >.01 * χ^2 p >.05

Le tableau 74 inclut six facteurs qui aideraient à réaliser la coopération entre le Policier et le citoyen. À partir de la répartition des fréquences des réponses sur les propositions de réponses, nous constatons que tous les facteurs ont été acceptés par l'échantillon des citoyens.

Ainsi la plupart des fréquences se sont concentrées sur la réponse « oui ». Ce qui veut dire que les citoyens sont prêts à aller au contact des Policiers. Toutes les valeurs du test du chi carré sont statistiquement significatives, ce qui indique que l'échantillon des citoyens a accepté ces facteurs. En outre, les valeurs du test de rang de Wilcoxon sont également statistiquement significatives, indiquant des différences entre les valeurs de la médiane des réponses de l'échantillon et le degré de neutralité de 2.0. Cela montre aussi la grande approbation de l'échantillon pour les six facteurs permettant de parvenir à une coopération entre la Police et le citoyen. Activer le rythme des interactions sécuritaires avec divers acteurs de la société civile ne nécessite pas forcément un travail spécifique sur la sécurité, mais plutôt une participation de tous les acteurs pour développer des relations interactives et pour sensibiliser davantage les membres de la société de leur rôle dans la réalisation de la stabilité et de la sécurité sociale par le biais de diverses contributions. Il y a ainsi à insister sur le « faire ».

Cependant ce travail nécessite aussi une confiance mutuelle qui permet d'impliquer chaque partie.

¹⁷³ La culture sécuritaire est entendue ici comme les enseignements de prévention de tout ce qui touche à l'ordre social (maux sociaux, délinquance etc...)

Tableau 74. Représentant les résultats des domaines de coopération.

Domaines de coopération	Oui	Assez	Non	Chi square sig	Wilcoxon Signed Rank Test
1 -Sensibiliser les citoyens pour comprendre le rôle de la Police.	79 73.8	27 25.2	1 .9	**88.449 .000	**8.721 .000
2-La Police coopère avec les organisations de la société civile dans la préparation des programmes d'orientation.	53 49.5	44 41.1	10 9.3	**28.841 .000	**5.417 .000
3-Coopérer ensemble à diffuser une sensibilisation à la sécurité afin de protéger les jeunes de la criminalité et de la délinquance.	73 68.2	28 26.2	6 5.6	**65.402 .000	**7.534 .000
4-Collaborer avec les associations caritatives pour réduire les problèmes liés à la pauvreté.	36 33.6	38 35.5	33 30.8	.355 .837	.361 .718
5-Coopérer avec les organisations de la société civile dans l'adoption de lois pour protéger les droits du citoyen.	52 48.6	39 36.4	16 15.0	**18.636 .000	**4.366 .000
6- Travailler ensemble dans la préparation des programmes pour occuper le temps libre des jeunes de façon bénéfique (à l'instar des clubs sportifs qui organisaient des activités entre les Policiers et les jeunes).	43 40.2	52 48.6	12 11.2	**24.692 .000	**4.180 .000
7-Travailler ensemble pour trouver des solutions et des façons de traiter les problèmes de la société.	49 45.8	49 45.8	9 8.4	**29.907 .000	**5.252 .000
8- Travailler ensemble pour développer un sentiment de responsabilité des individus envers la société.	50 46.7	36 33.6	21 19.6	**11.794 .003	**3.442 .000

Pour en savoir plus sur les domaines de coopération conjointe entre le Policier et le citoyen dans la société libyenne, le questionnaire des Policiers comprenait 8 items qui donnent quelques idées de la nature de cette coopération (voir tableau 75). À partir de la répartition des fréquences des réponses sur les items sur les trois choix de réponses possibles, nous constatons que tous les membres de l'échantillon des Policiers acceptent les idées de ces items (réponses majoritaires de « oui »), à l'exception de l'item 4, pour lequel la fréquence de la réponse était distribuée uniformément sur les trois alternatives de réponse. Pour le reste des items, la plupart des réponses ont été concentrées donc sur le choix « oui ». Toutes les valeurs du test du chi-deux sont statistiquement significatives, indiquant que les répondants sont d'accord avec les idées de domaines de coopération entre le Policier et le citoyen cités, à l'exception du 4^{ème} item car la valeur du test n'est pas statistiquement significative étant donné que les réponses sont dispersées de manière équilibrée sur les trois choix de réponses.

Les valeurs du test de rang de Wilcoxon sont également statistiquement significatives, indiquant des différences entre les valeurs médianes des réponses de l'échantillon et le degré de neutralité de 2.0. Nous en déduisons l'approbation élevée de l'échantillon des Policiers concernant tous les items sauf pour le 4^{ème} item pour lequel la valeur du test n'est pas statistiquement significative, car l'approbation de l'échantillon n'est pas élevée. À partir de là, on peut dire que les membres de l'échantillon des Policiers partagent les idées proposées dans les propositions du tableau et qui concernent les domaines de coopération entre le citoyen et le Policier qui se traduisent dans les faits par une prise de conscience du public sur la sécurité, en particulier chez les jeunes, et montrer la responsabilité sociale de chacun afin de coopérer avec la Police par le biais d'organisations et d'associations de la société civile. Avec une réticence marquée pour les associations caritatives. Sans doute parce que celles-ci sont plutôt idéologisées. D'autant plus que la société libyenne est majoritairement jeune et que la plupart des crimes constatés touchent cette tranche d'âge. En effet, les jeunes sont exposés à des changements physiologiques et psychologiques qui se répercutent sur leur comportement, et subir des effets de la délinquance ouvrant la voie à la criminalité. En particulier, les jeunes sont exposés davantage aux déviances lorsque leur situation économique est précaire (problèmes financiers ou chômage). Ce constat est plus marqué dans la société libyenne où les jeunes manquent d'activités éducatives ou sportives qui les empêchent de penser à des comportements déviants qui conduisent à des crimes et à des affrontements avec des Policiers.

Cette situation contribue à creuser le fossé qui sépare les deux parties. Dans ces cas, il est préconisé de créer des associations ou des organismes qui proposent des activités pour les jeunes et qui les accompagnent en les aidant à canaliser leur énergie et exploiter leur potentiel dans le bon sens. Cela ne veut pas dire forcément que la délinquance va baisser considérablement mais au moins cela participera à informer les jeunes des dangers de la délinquance et à répondre à des questions qui peuvent se poser à leur âge et qui concernent leur futur.

16.8 Le poids du statut dans les représentations.

Il s'agit de la question concernant l'existence de différences statistiquement significatives entre les membres de l'échantillon de l'étude, différences déterminées par les variables (sexe, situation familiale, niveau d'éducation) qui affectent leur évaluation de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne. Si les différences ne sont pas globalement significatives sur les grandes catégories elles montrent néanmoins si l'on considère chaque

variable, des nuances quant aux représentations développées à l'égard de la Police. Ainsi nous avons quand même un peu moins du quart des effectifs qui déclarent avoir peur de la Police.

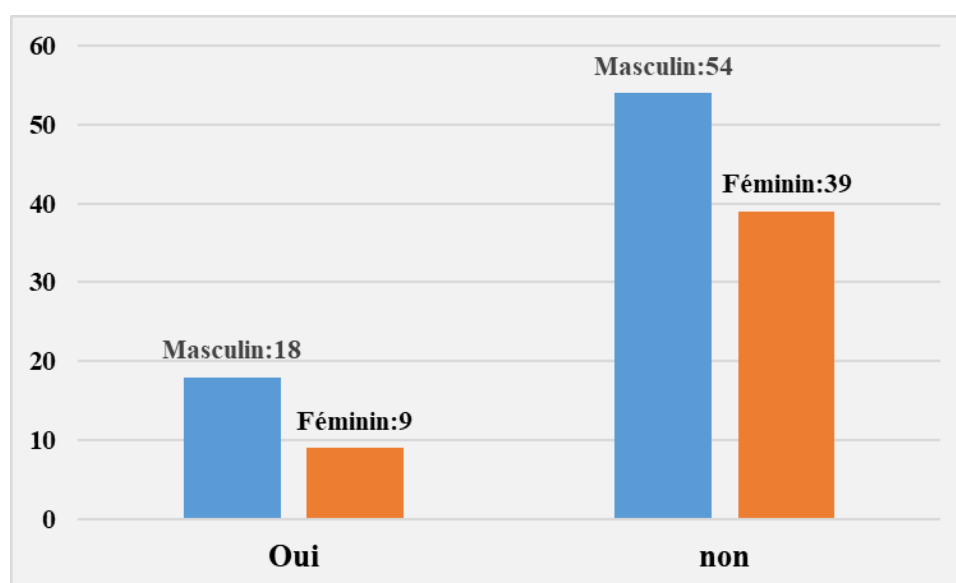
Un certain nombre de questions ont été sélectionnées à partir du questionnaire, qui reflètent, selon nous, les points de vue rapprochés des deux parties pour clarifier la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne, afin d'identifier l'existence de différences statistiquement significatives dans les réponses des deux échantillons en fonction des variables (sexe, situation familiale, niveau d'éducation).

Tableau 75. Représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » selon le sexe.

Sexe	Oui	Non	Total
Masculin	18	54	72
	15.0%	45.0%	60.0%
Féminin	9	39	48
	7.5%	32.5%	40.0%
Total	27	93	120
	22.5%	77.5%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 120) = .645 \quad \text{Sig} = .422$$

Figure 26. Graphique représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » selon le sexe.



Ce sont un peu moins du quart des répondants qui déclarent ne pas avoir peur de la Police. Ces réponses peuvent être interprétés dans la situation comme une volonté de ne pas se mettre au-devant de la scène comme opposant à la Police. Ils témoigneraient par un effet de contournement a contrario d'une certaine peur de la Police. Cependant l'anonymat des réponses et dans un contexte de débridement de la violence, la Police qui paraît plus légitime peut susciter quelque peu par comparatisme une institution légale et stable qui rassure. La part faible des femmes qui indiquent que les femmes ont moins à voir de manière directe avec la Police.

Afin de déterminer les différences des réponses entre les membres de l'échantillon des citoyens en fonction du sexe, sur la question du sentiment de peur du Policier. On a appliqué le test d'indépendance du chi-carré.

Rappelons que le Chi-carré est un outil statistique non paramétrique (sans distribution) conçu pour analyser les différences dans un groupe lorsque la variable dépendante est mesurée à un niveau nominal.

Le tableau 76 et la figure 26 représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens. On constate que la majorité de l'échantillon, indépendamment du sexe, n'a pas peur de l'agent de Police. Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses des membres de l'échantillon en fonction du sexe, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur est de 0.645. Cette valeur n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification 0.422 est supérieur à 0.05. Ce résultat montre, à premier abord, (il faut en effet confirmer le résultat par des entretiens et de l'observation) que le citoyen n'a pas peur du Policier et, deuxièmement, la variable sexe n'a aucun effet sur le sentiment de peur qu'éprouver le citoyen envers le Policier.

Ce résultat est cohérent avec les conclusions de l'étude de Muhammad Ibrahim Al-Tarawneh ¹⁷⁴ selon laquelle dans le monde arabe, il n'y a pas de différences dans les attitudes

¹⁷⁴ Mohammed IBRAHIM AL-TARAWNEH, *Les attitudes du citoyen arabe envers l'homme de la sécurité*, une étude appliquée à la société jordanienne, Université Naif des sciences sécuritaires, 2008.

des citoyens envers le Policier en fonction du sexe. Cependant, une autre étude menée par Jospeter M. Mbuba ¹⁷⁵confirme que les femmes manifestent plus de peur envers le Policier.

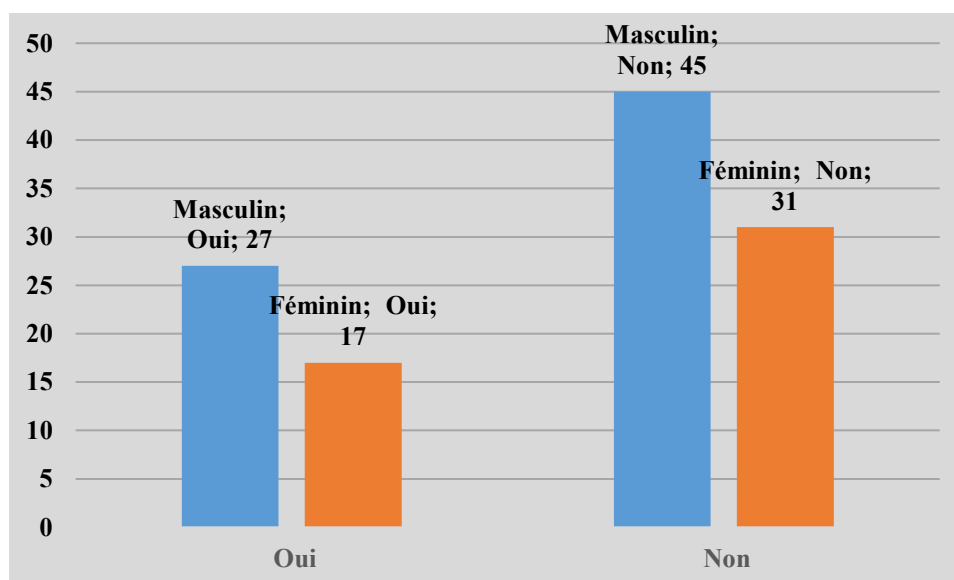
Tableau 77. Représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police » selon le sexe.

Sexe	Oui	Non	Total
Masculin	27	45	72
	22.5%	37.5%	60.0%
Féminin	17	31	48
	14.2%	25.8%	40.0%
Total	27	93	120
	22.5%	77.5%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 120) = .054 \quad \text{Sig} = .817$$

La variables sexe a été ici choisie pour mesurer les discriminations du fait qu'en situation de société traditionnelle où les femmes ont en statut dominée, les femmes seraient plus discriminées que les hommes et en tous le cas moins considérées.

Figure 27. Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon le sexe.



Les statistiques présentées dans le tableau 77 et la figure 27 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon de citoyens. Il est clair que la majorité de

¹⁷⁵ Jospeter M. MBUBA, " Attitudes Toward the Police: The Significance of Race and Other Factors Among College Students », *Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, Vol 8, Issue 3. 2010.

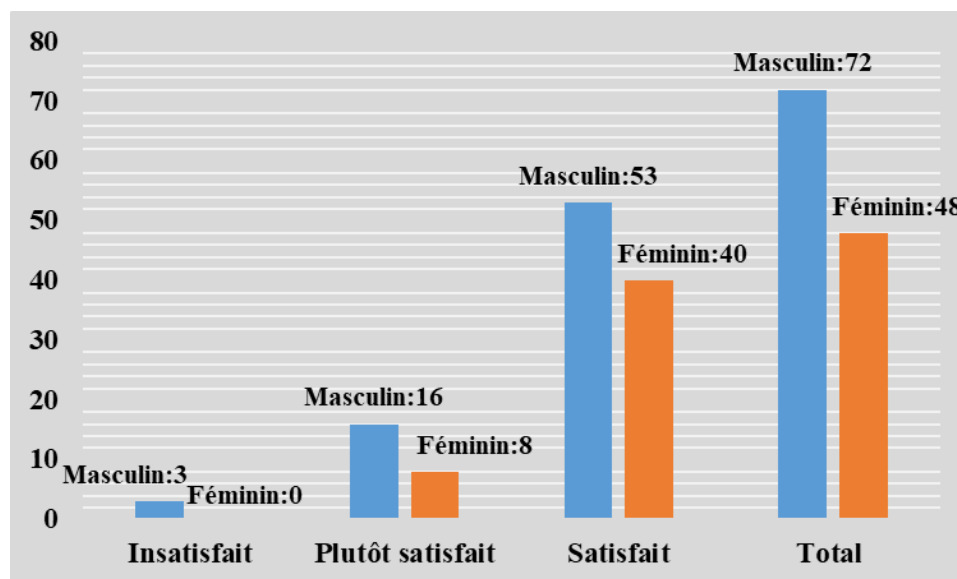
l'échantillon, et pour les deux sexes, n'ont pas constaté de discrimination lors de leurs relations avec les Policiers. Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses des membres de l'échantillon des citoyens selon le sexe, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur a été de 0.054 qui n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.817 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les citoyens des deux sexes n'ont pas constaté de discrimination lors de leurs échanges avec les Policiers dans différentes situations. Ce résultat reflète une relation positive entre les citoyens hommes et femmes avec l'agent de Police au sein de la société libyenne. De fait l'inéquité de traitement semble passer par d'autres variables comme l'appartenance ethnique et tribale. Comme par exemple le fait d'être membre de la tribu dominante. L'appartenance aux minorités ethniques, celle noire ou touarègue semble être également à l'origine de faits discriminatoires avérés comme nombre de médias l'ont rapportés, en dévoilant l'existence de marchés aux esclaves de migrants sub-sahariens.

Tableau 76. Représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le sexe.

Sexe	Satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait	Total
Masculin	53	16	3	72
	44.2%	13.3%	2.5%	60.0%
Féminin	40	8	0	48
	33.3 %	6.7%	0.0%	40.0%
Total	93	24	3	120
	77.5 %	20.0%	2.5%	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 120) 2.796 \quad \text{Sig} = .247$$

Figure 28. Graphique représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le sexe.



En ce qui concerne la satisfaction des citoyens quant à la manière dont les agents de Police coopèrent avec eux, il ressort clairement du tableau 78 et de la figure 28 que plus des deux tiers des citoyens de l'échantillon, des deux sexes, sont satisfaits de la manière dont l'agent de Police coopère avec eux lors de l'exercice de ses fonctions. Il y a seulement trois personnes qui sont insatisfaites. La valeur du test Chi-deux 2.796 indique qu'il n'y a aucune différence entre les réponses sur la satisfaction des citoyens à l'égard du Policier en fonction du sexe. La satisfaction est un sentiment psychologique de conviction et d'aisance envers l'agent de Police et est donc un signe d'une attitude positive du citoyen à l'égard de sa relation avec l'agent de Police. Robert C. Davis et autres soulignent que la variable de sexe a une influence très limitée sur l'attitude de l'individu envers le Policier ¹⁷⁶. Il y a sans doute à approfondir les enquêtes sur les rapports différenciés selon le sexe à la Police. Outre que les différences socio-culturelles définissant la division du travail et des caractéristiques entre les sexes, la montée des violences à l'égard des femmes a changé les modes de représentations vis-vis es institutions comme la Police et la justice dans les sociétés aussi bien occidentales que celles des pays du tiers-monde.

¹⁷⁶ Robert C. DAVIS, Nicole J. HENDERSON, John Markovic Christopher W. Ortiz. Joel Miller, *Public Opinions of the Police, the Influence of Friends, Family and News Media*, Vera Institute of Justice Summary Research Report to the National Institute of Justice December 2003.

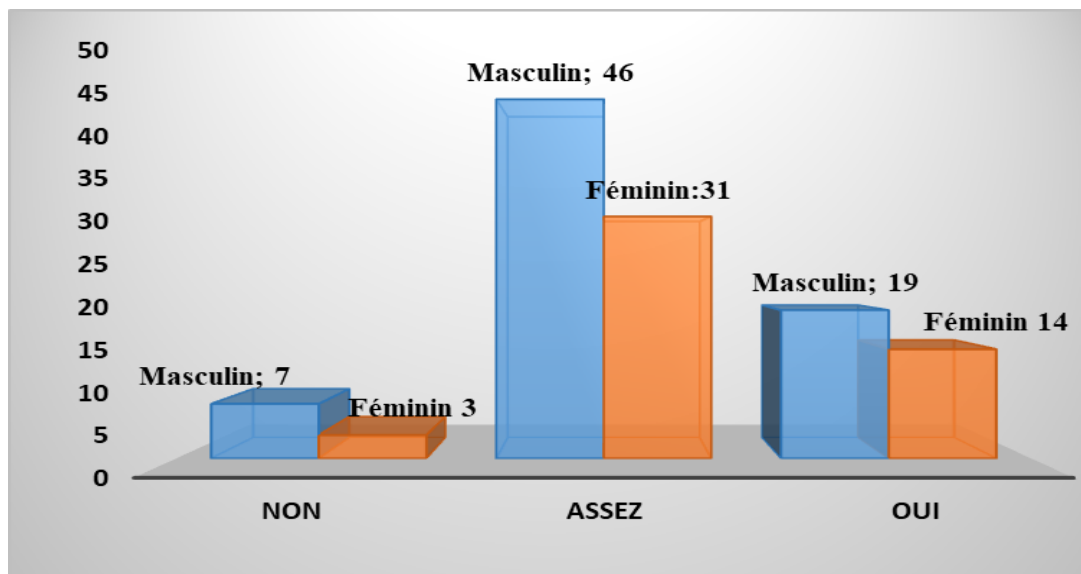
Et on observe que la variable sexe a au moins dans les sociétés modernes une importance de plus en plus accrue dans les attitudes envers les institutions que sont la Police et la justice.

Tableau 77. Représentant les résultats à la question Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ?» selon le sexe.

Sexe	Oui	Assez	Non	Total
Masculin	19	46	7	72
	15.8%	38.3%	5.8 %	60.0%
Féminin	14	31	3	48
	11.7%	25.8%	2.5%	40.0%
Total	33	77	10	120
	27.5%	64.2%	8.3%	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 120) = .500 \quad \text{Sig} = .779$$

Figure 29. Graphique représentant les résultats à la question Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ?» selon le sexe.



Le tableau 79 et de la figure 29 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction de la variable sexe. Il en ressort clairement que la majorité des membres l'échantillon des deux sexes n'ont pas trouvé une entière coopération de la part des Policiers. Ainsi la majorité des réponses ont été concentrées sur le choix « assez ».

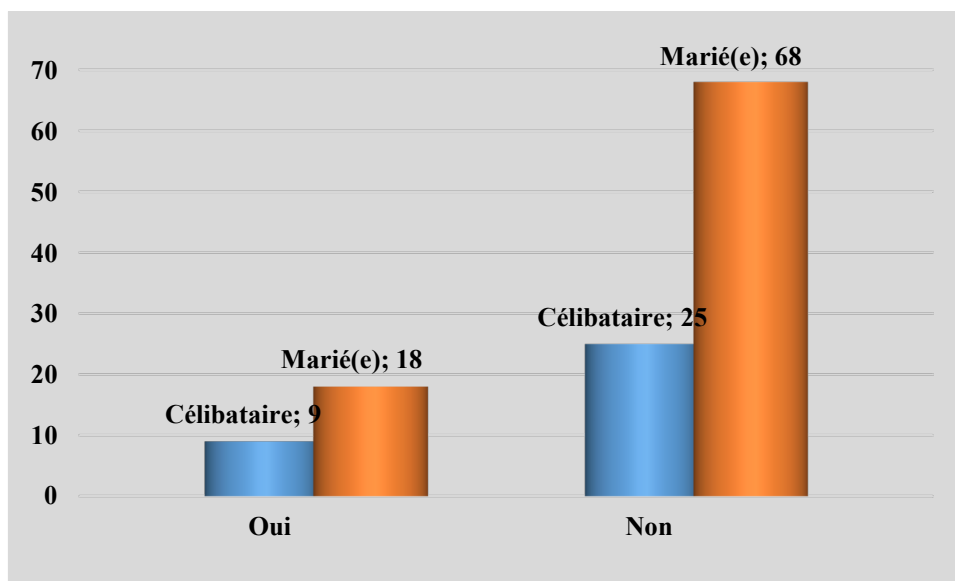
Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses des membres de l'échantillon en fonction de la variable sexe, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur du test a été 0.500. Cette valeur n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.779 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les citoyens, et des deux sexes, ne divergent pas sur l'idée de coopération avec le Policier en répondant majoritairement « assez ». On peut dire que la relation entre un citoyen et un Policier n'est pas nécessairement positive dans tous ses aspects. En effet, comme dans notre cas, les résultats sur la satisfaction et sur la peur de la Police sont plutôt positifs, mais le citoyen estime que la coopération de l'agent de Police est en deçà des attentes. Cependant la relation reste positive entre les deux parties. On peut expliquer les résultats de l'échantillon des citoyens, « assez » et « non », par des paramètres liés au Policier lui-même comme le niveau d'étude, la durée de l'expérience ou l'utilisation des outils modernes dont dispose la Police pour fournir des services.

Tableau 78. Représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » selon la situation familiale.

Situation familiale	Oui	Non	Total
Célibataire	9	25	34
	7.5%	20.8%	28.3%
Marié(e)	18	68	86
	15.0%	56.7%	71.7%
Total	27	93	120
	22.5%	77.5%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 120) = .429 \quad \text{Sig} = .514$$

Figure30. Graphique représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » selon la situation familiale.



Le tableau 80 et la figure 30 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction de la variable de la situation familiale sur la question de la peur de la Police. C'est un peu moins du quart de l'échantillon qui déclare avoir peur de la Police. Parmi ceux qui ont peur de la Police il y a plus de mariés que de célibataires. Ces réponses apparaissent correspondre au fait que les mariés sont plus vulnérables en tant qu'ils ont une famille à préserver. Les jeunes célibataires depuis la révolution sont plus dans une logique de rupture avec le système et n'ont rien à perdre à s'opposer à la Police. Il reste qu'ici ils sont relativement peu nombreux à être dans la crainte de la Police, sans doute que la majorité doit être embrigadé ailleurs. La majorité des citoyens de l'échantillon, mariés ont plus peur de la Police que les célibataires. Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon en fonction de la situation familiale, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur a été de 0.429, ce qui n'est pas statistiquement significatif car son niveau de signification de 0.514 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique, premièrement, que la personne mariée ou célibataire n'a pas peur du Policier.

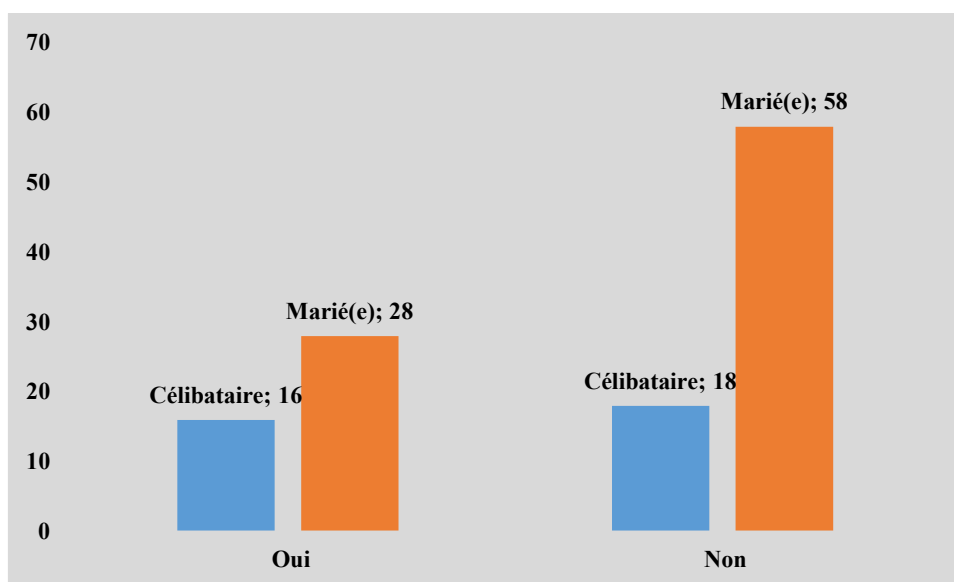
On peut donc affirmer que la situation familiale est une variable qui a un effet relatif sur le sentiment de peur du Policier chez les membres de l'échantillon des citoyens.

Tableau 79. Représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ?» selon la situation familiale.

Situation familiale	Oui	Non	Total
Célibataire	16	18	34
	13.3%	15.0%	28.3%
Marié(e)	28	58	86
	23.3%	48.3%	71.7%
Total	44	76	120
	36.7%	63.3%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 120) = 2.206 \quad \text{Sig} = .137$$

Figure 31. Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ?» selon la situation familiale.



Le tableau 81 et la figure 31 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction de la variable de la situation familiale sur la question de la discrimination de la part de la Police. Il ressort des résultats que la majorité des citoyens de l'échantillon, mariés ou célibataires, n'ont pas trouvé d'acte discriminatoire de la part du Policier lors de l'exercice de ses fonctions. Ils sont quand même un peu plus du tiers à relever qu'ils ont eu à un moment ou un autre le sentiment d'être stigmatisé par la Police.

Pour identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon en fonction de la situation familiale, on a utilisé le test du chi carré

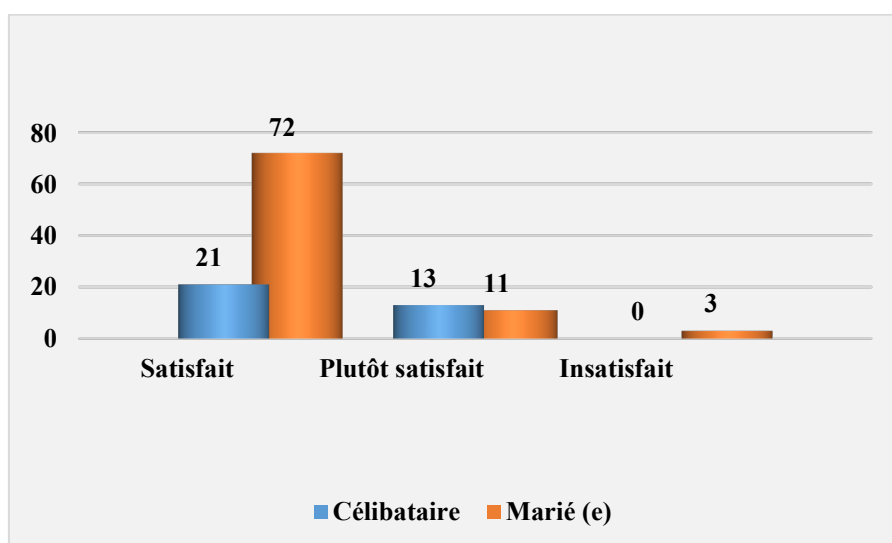
dont la valeur a été de 2.206, ce qui n'est pas statistiquement significatif car son niveau de signification de 0.137 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique les membres de l'échantillon, mariés ou célibataires, n'ont pas subi d'actes de discrimination de la part des Policiers. On peut donc affirmer que les citoyens mariés ou célibataires ont globalement une relation positive avec les agents de Police, même si les faits de discrimination ressentis sont importants. Sans doute des entretiens plus approfondis auraient mieux révélé ici les ressentis des citoyens face aux Policiers.

Tableau 80. Représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon la situation familiale.

Situation familiale	Satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait	Total
Célibataire	21	13	0	34
	17.5%	10.8%	0.0%	28.3%
Marié (e)	72	11	3	86
	60.0%	9.2%	2.5 %	71.7
Total	93	24	3	120
	77.5%	20.0%	2.5 %	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 120) = 10.590 \quad \text{Sig} = .005$$

Figure 32. Graphique représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon la situation familiale.



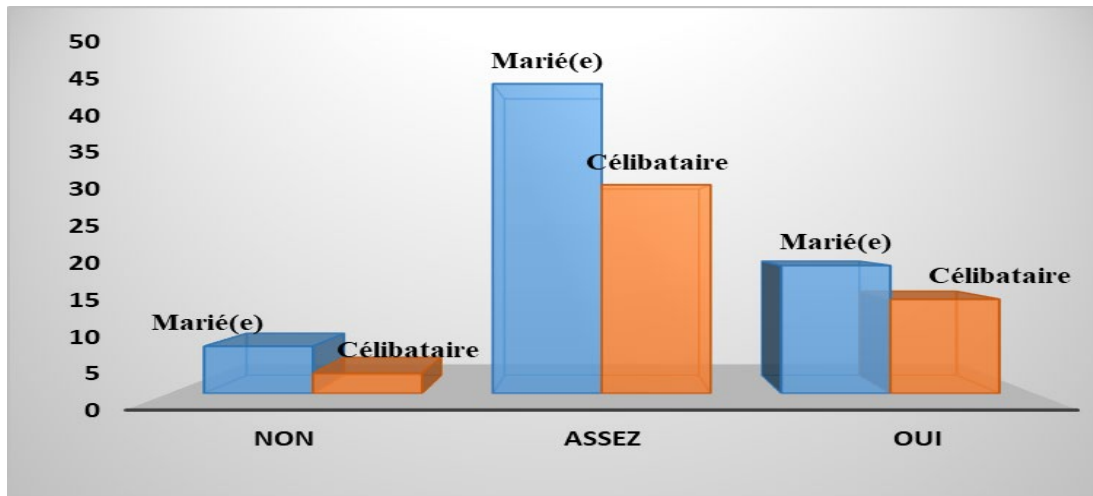
En ce qui concerne la satisfaction des membres de l'échantillon des citoyens de la coopération de la part de l'agent de Police vu sous le prisme de la situation familiale, le tableau 82 et la figure 32 montrent que plus des deux tiers des 93 citoyens de l'échantillon, célibataires et mariés, sont satisfaits de la coopération du Policier. La valeur du test du Chi-deux de 10.590 indique qu'il existe des différences concernant la satisfaction des citoyens de la coopération du Policier en fonction de la situation familiale. Ainsi l'échantillon des célibataires est divisé entre deux réponses « *satisfait* » et « *plutôt satisfait* ». Tandis que la majorité des personnes mariées, sont satisfaits de la façon de faire du Policier. Ceci montre que le degré de satisfaction varie selon la situation familiale, étant donné que les personnes mariées sont plus satisfaites que les autres. Dans la société libyenne, les personnes mariées ont souvent une vie plus stable et sont plus matures, ils ont une vision plus objective des choses et un engagement plus fort envers les lois et les réglementations en vigueur dans le pays. Ceci ne veut pas dire que tous les mariés sont satisfaits de la Police. La satisfaction concernant la relation avec les Policiers reflète une tendance plutôt positive dans ce milieu. Globalement c'est un bon indicateur de l'existence d'une relation positive entre les citoyens et les Policiers, ce constat est particulièrement vrai dans notre étude pour les couples mariés.

Tableau 81. Représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon la situation familiale.

Situation familiale	Oui	Assez	Non	Total
Célibataire	10	20	4	34
	8.3%	16.7%	3.3%	28.3
Marié(e)	23	57	6	86
	19.2%	47.5%	5.0%	71.7%
Total	33	77	10	120
	27,5%	64,2%	8,3%	100

$$\chi^2 = (2,120) = .944 \text{ Sig} = .624$$

Figure33. Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon la situation familiale.



Le tableau 83 et la figure 33 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction de la variable de la situation familiale sur la question de la coopération des Policiers lorsque les citoyens les sollicitent pour un service. Ils sont plus du quart à déclarer que les Policiers coopèrent franchement, un peu plus des deux tiers à relever que cette coopération est moyenne et très peu à dénoncer le manque de coopération. Il y a donc une majorité des citoyens de l'échantillon, mariés ou célibataires, qui trouvent que le Policier est « assez » coopératif, car la majorité des réponses sont concentrées sur le choix « assez ». Assez quantificateur vague est ici entendu comme la moyenne. On peut dire que les citoyens pensent que le Policier est moyennement coopératif. Cette attitude confine à une espèce de neutralité dans l'appréciation qui peut s'expliquer toujours par la crainte d'afficher directement son opposition. En effet cette opinion rapportée à celle plus haut manifestant que la Police fait mal son travail que les Policiers sont mal formés ne peut s'expliquer que par une volonté de ne pas se couper d'une institution qui reste dans un contexte de violences et d'émergence de groupes armés, perçue comme une base de retissage de liens sécuritaires qui pourraient conforter une certaine stabilité.

Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon en fonction de la situation familiale, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur a été de 0.944, ce qui n'est pas statistiquement significatif car son niveau de signification de 0.624 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique qu'en général, les citoyens ne

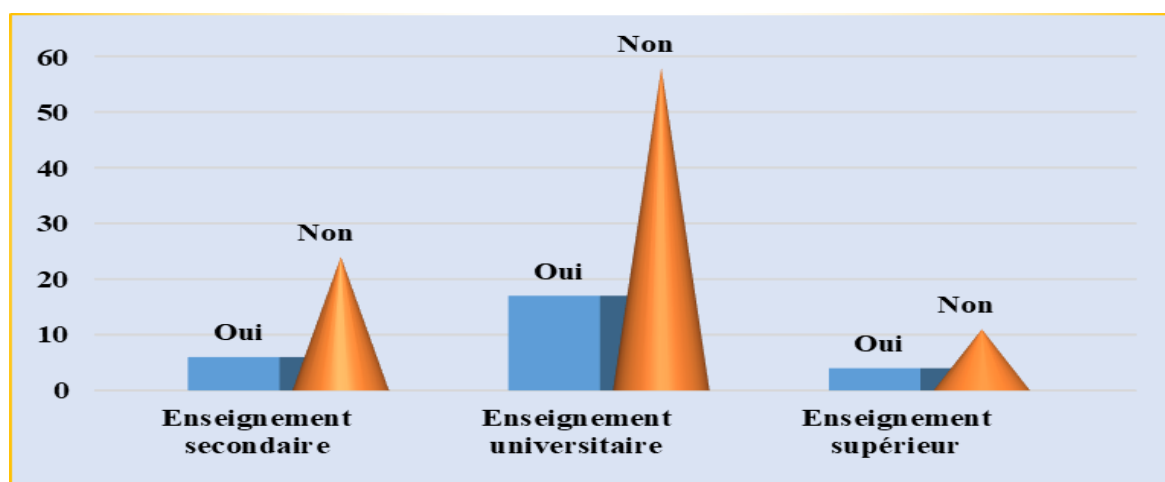
divergent pas sur la question de la coopération du Policier, et ce sans distinction entre les personnes mariées et célibataires.

Tableau 82. Représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » Selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Oui	Non	Total
Enseignement secondaire	6	24	30
	5.0%	20.0%	25.0%
Enseignement universitaire	17	58	75
	14.2%	48.3%	62.5%
Enseignement supérieur	4	11	15
	3.3%	9.2%	12.5%
Total	27	93	120
	22.5%	77.5%	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 120) = .258 \quad \text{Sig} = .879$$

Figure34. Graphique représentant les résultats à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? » selon le niveau de diplôme.



Le tableau 84 et la figure 34 représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens sur la question de la peur de la Police en fonction de la variable niveau de diplôme. Il y a un peu moins du quart de la population enquêtée qui déclare avoir peur de la Police. Cette peur est plus élevée chez les hauts diplômés de l'enseignement. Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses des

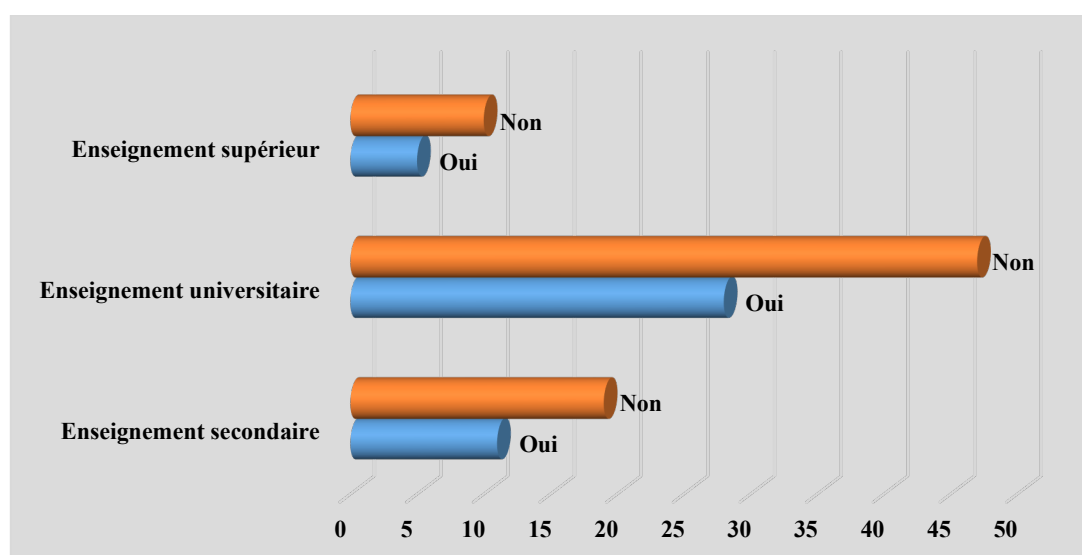
membres de l'échantillon en fonction du niveau de diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur est de 0.258. Cette valeur n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification 0.879 est supérieur à 0.05. Il reste que parmi, ceux moins nombreux à avoir peur les diplômés du supérieur universitaire et hauts diplômés sont plus nombreux que ceux du secondaire à avoir peur (ils sont 27.5 % contre 9.2 % du secondaire sur l'ensemble qui déclare avoir peur de la Police).

Tableau 83. Représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » Selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Oui	Non	Total
Enseignement secondaire	11	19	30
	9.2%	15.8%	25.0%
Enseignement universitaire	28	47	75
	23.3%	39.2%	62.5%
Enseignement supérieur	5	10	15
	4.2%	8.3%	12.5%
Total	44	76	120
	36.7%	63.3%	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 120) = .086 \quad \text{Sig} = .958$$

Figure 35. Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon le niveau de diplôme.



Les résultats du tableau 85 et la figure 35 qui présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction de la variable niveau du diplôme sur la question d'une éventuelle discrimination ressentie de la part des citoyens lorsqu'il traite avec le Policier, il s'avère que plus de la moitié des répondants de l'échantillon, indépendamment

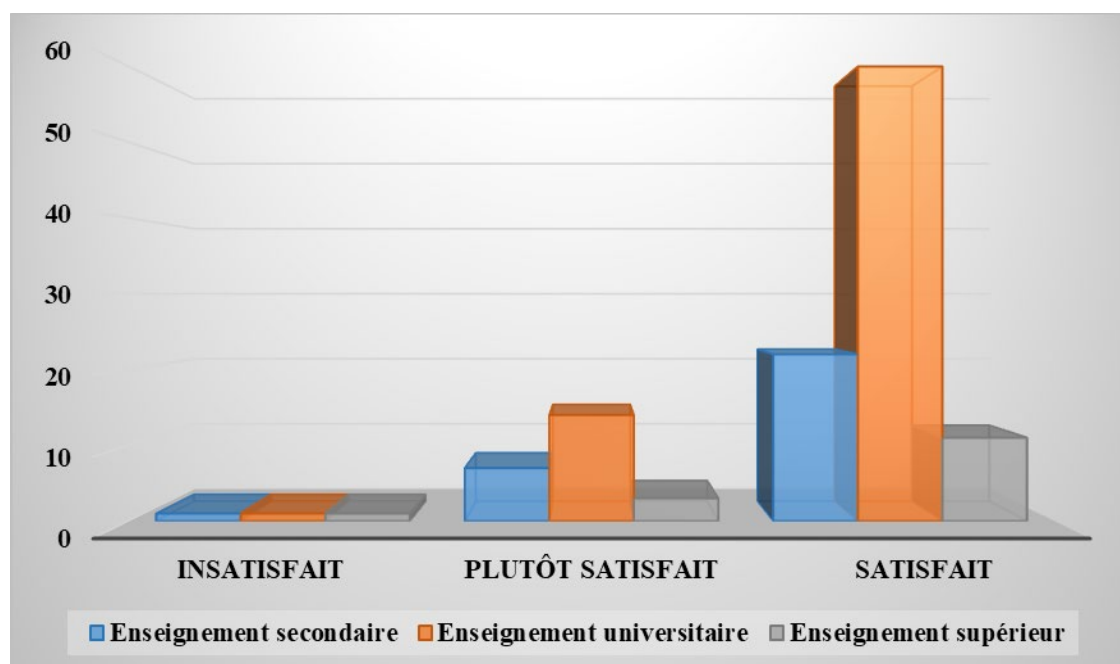
du niveau de diplôme, n'ont pas subi de discrimination de la part des Policiers. Afin d'identifier les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon en fonction du niveau du diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur a été de 2.206, ce qui n'est pas statistiquement significatif car son niveau de signification de 0.086 4 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les citoyens de manière générale n'ont pas subi de discrimination dans l'ensemble et peu importe leur niveau de diplôme. Cependant les moins- diplômés, ainsi que ceux de diplômes intermédiaires sont un peu plus nombreux à dire qu'ils ont en subies. Alors que les hauts diplômés sont les plus nombreux à dire ne pas en avoir subies.

Tableau 84. Représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme

Niveau de diplôme	Satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait	Total
Enseignement secondaire	22	7	1	30
	18.3 %	5.8 %	0.8 %	25.0 %
Enseignement universitaire	60	14	1	75
	50.0 %	11.7 %	0.8 %	62.5 %
Enseignement supérieur	11	3	1	15
	9.2	2.5 %	0.8 %	12.5 %
Total	93 %	24	3	120
	77.5%	20.0 %	2.5%	100.0%

$$\chi^2 = (4, N 120) = 1.928 \quad \text{Sig} = .749$$

Figure36. Graphique représentant les résultats à la question « Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.



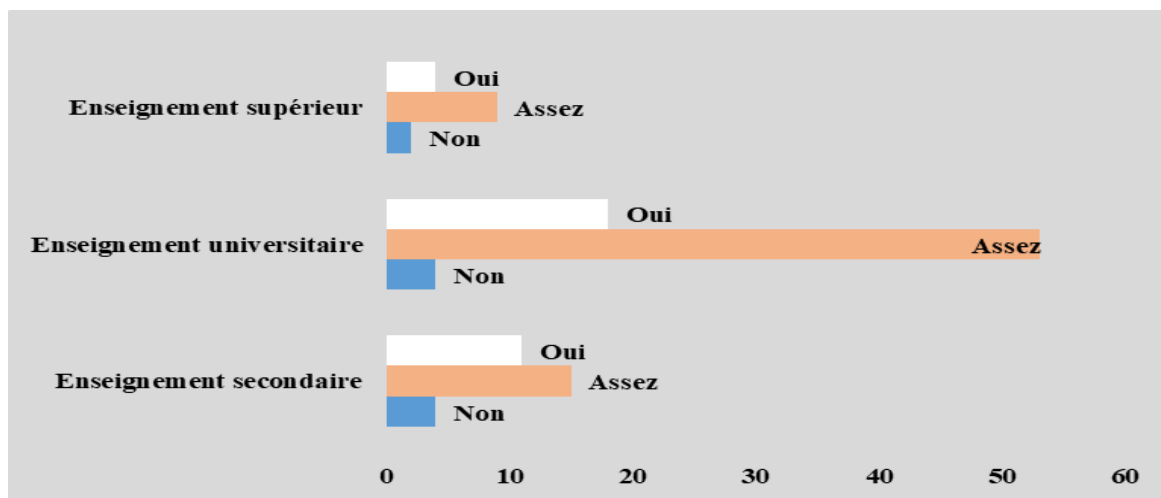
En ce qui concerne la satisfaction des membres de l'échantillon des citoyens de la manière avec laquelle l'agent de Police coopère en fonction du niveau d'études, le tableau 86 et la figure 36 montrent qu'un grand nombre de l'échantillon des citoyens, des trois niveaux d'études, sont satisfaits de ce point et de la façon de faire du Policier. La valeur du test du Chi-deux 1.928 indique qu'il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses sur la satisfaction du citoyen à l'égard de la coopération des Policiers en fonction du niveau.

Tableau 85. Représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Oui	Assez	Non	Total
Enseignement secondaire	11	15	4	30
	9.2%	12.5%	3.3%	25.0%
Enseignement universitaire	18	53	4	75
	15.0%	44.2%	3.3%	62.5%
Enseignement supérieur	4	9	2	15
	3.3%	7.5%	1.7%	12.5%
Total	33	77	10	120
	27.5%	64.2%	8.3%	100.0%

$$\chi^2 = (4, N 120) = 4.887 \quad \text{Sig} = .29$$

Figure37. Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.



Les statistiques du tableau 87 et de la figure 37 représentent les fréquences et les pourcentages des réponses de l'échantillon des citoyens en fonction du niveau du diplôme.

Elles indiquent que la majorité des répondants l'échantillon, quel que soit leur niveau d'étude, trouvent une coopération de la part du Policier. La plupart des réponses étaient concentrées sur « oui » et « assez ». Pour déterminer les différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon selon le niveau du diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur est de 4.887. Cette valeur n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification est de 0.299, ce qui est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les citoyens, en général, ne divergent pas à propos de leur évaluation de la coopération du Policier avec eux indépendamment de la variable niveau du diplôme.

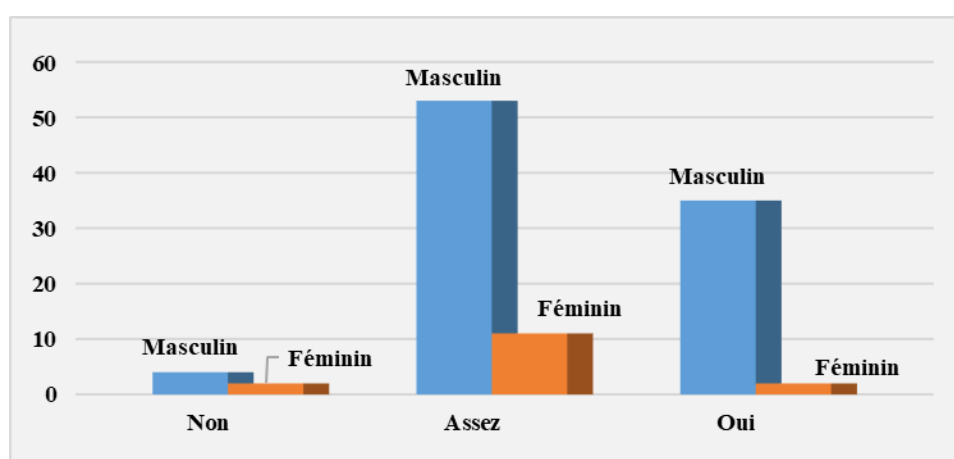
Les résultats à la neuvième question concernant l'échantillon des citoyens ont montré que les variables sexe, situation familiale et niveau du diplôme ne permettent pas de déceler des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon des citoyens. Les réponses des citoyens montrent plutôt que la relation entre eux et le Policier n'est pas négative et se caractérise par une certaine coopération. Il existe même une satisfaction à l'égard des services fournis par les Policiers aux citoyens dans la société libyenne.

Tableau 86. Représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen et l’agent de Police est-elle mauvaise ?» selon le sexe.

Sexe	Oui	Assez	Non	Total
Masculin	35	53	4	92
	32.7%	49.5%	3.7%	86.0%
Féminin	2	11	2	15
	1.9%	10.3%	1.9%	14.0%
Total	37	64	6	107
	34.6%	59.8%	5.6%	100.0%

$\chi^2 = (2, N 107) = 4.668$ Sig= .097

Figure38. Graphique représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen et agent de Police est-elle mauvaise ?» selon le sexe.



Les résultats du tableau 88 et de la figure 38 représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers selon la variable sexe. Ces statistiques indiquent que la majorité de l'échantillon des Policiers pensent que la relation entre le citoyen et le Policier est mauvaise. Les Policiers ont une mauvaise image de leurs rapports avec les citoyens.

Ainsi la plupart des réponses se sont concentrées sur « oui » et « assez ». Pour déterminer s'il y a des différences statistiquement significatives entre les réponses des répondants de l'échantillon selon la variable de sexe, on a appliqué le test du chi carré. La valeur du test de 4.668 n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.097 est supérieur à 0.05.

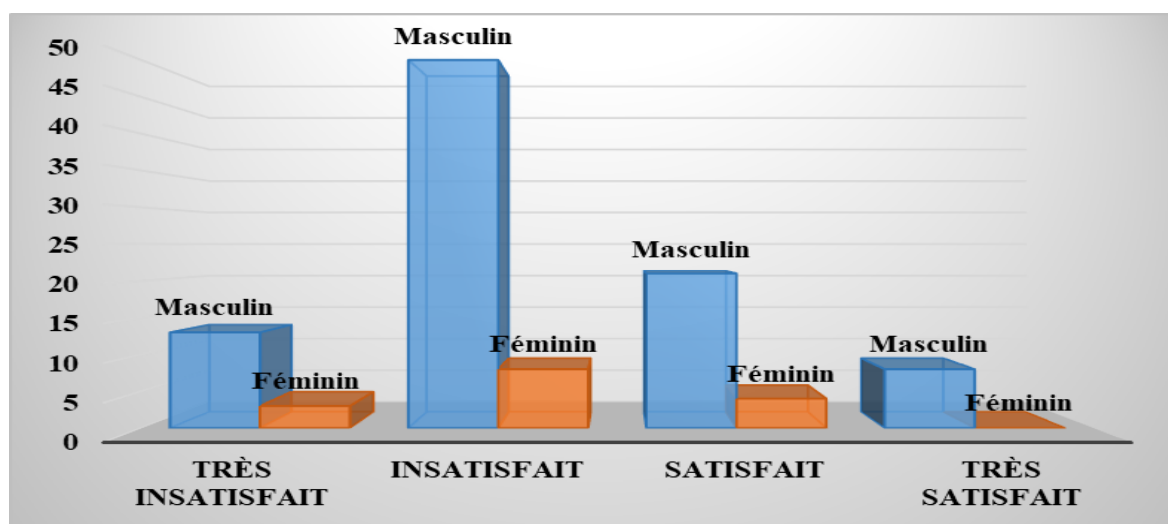
Ce résultat indique que les Policiers sont d'accord quant à leur évaluation de la relation qu'ils ont avec les citoyens, selon la variable sexe. Le sex-ratio n'est pas ici clivant. La majorité des membres de l'échantillon des Policiers pensent qu'il existe une mauvaise relation entre le citoyen et la Police dans la société libyenne.

Tableau 87. Représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le sexe.

Sexe	Très Satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très Insatisfait	Total
Masculin	8	21	50	13	92
	7.5%	19.6%	46.7%	12.1%	86.0%
Féminin	0	4	8	3	15
	0.0%	3.7%	7.5%	2.8%	14.0%
Total	8	25	58	16	107
	7.5%	23.4%	54.2%	15.0%	100.0%

$$\chi^2 = (3, N 107) = 1.685 \quad \text{Sig} = .640$$

Figure 39. Graphique représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le sexe.



Les statistiques du tableau 89 et de la figure 39 représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers selon la variable sexe indiquant que la majorité de l'échantillon des Policiers n'est pas satisfaite concernant l'étendue de la coopération du citoyen avec eux pendant leur travail (qu'il soit administratif ou sur le terrain).

La majorité des réponses sont concentrées sur les choix « *insatisfaits* » et « *très insatisfaits* ». Pour déterminer des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon sur cette question selon le sexe, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur est de 1.685.

Cette valeur n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification est de 0.640, ce qui est supérieur à 0.05. Ce résultat confirme bien ce que nous avons observé plus haut à savoir que les Policiers ne sont pas satisfaits dans l'exercice de leur service de la coopération avec les citoyens.

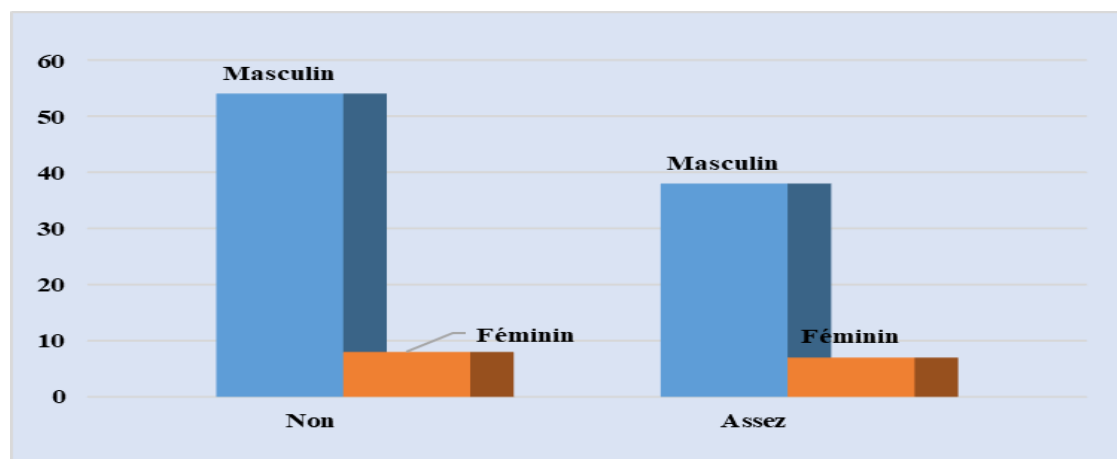
En comparant avec l'évaluation de l'échantillon des citoyens concernant cette question de coopération des deux côtés, on trouve des résultats contradictoires. D'un côté les citoyens trouvent que la Police coopère, dans une certaine mesure, avec eux. Tandis que de l'autre côté on trouve que les Policiers se plaignent du fait que les citoyens ne manifestent pas de coopération pendant leurs heures de service. On peut supposer que les citoyens n'osent pas totalement affirmer leur point de vue. Ou d'une autre manière ils sont attentistes et assez distancés.

Tableau 88. Représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le sexe.

Sexe	Oui	Assez	Non	Total
Masculin	0	38	54	92
	0.0	35.5%	50.5%	86
Féminin	0	7	8	15
	0.0	6.5%	7.5%	14.0%
Total	0	45	62	107
	0.0	42.1%	57.9%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 107) = .152 \quad \text{Sig} = .696$$

Figure 40. Graphique représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? selon le sexe.



Les Policiers sont majoritaires, sans surprise, à dire, que les lacunes dans le travail n'affectent pas leurs relations avec les citoyens. Il reste quand même, qu'un peu moins de la moitié de l'échantillon accorde qu'elles peuvent moyennement (assez) affecter les relations avec les citoyens.

Les statistiques du tableau 90 et de la figure 40, représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers sur la question de l'effet des lacunes dans le travail du Policier sur la relation entre ce dernier et le citoyen selon la variable de sexe.

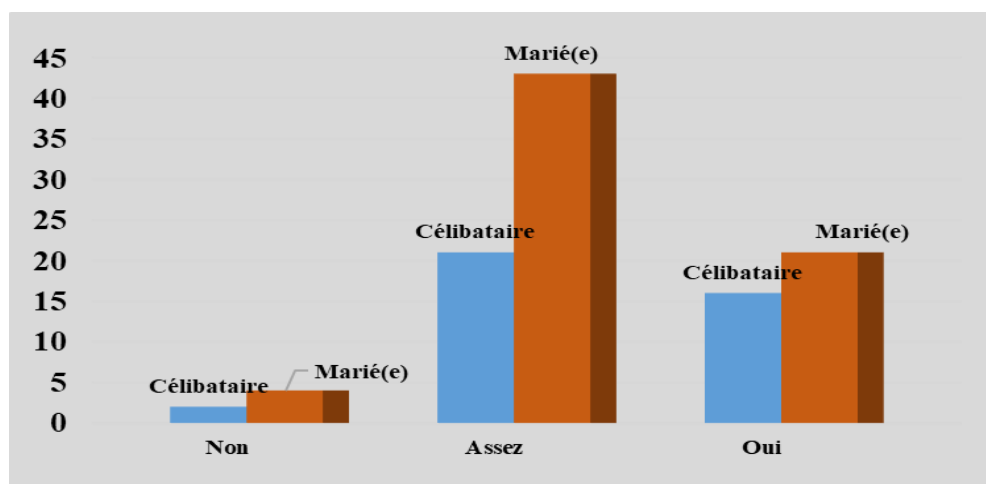
Elles montrent que la majorité des répondants estiment que le travail de la Police n'affecte pas la relation entre le Policier et le citoyen. Ainsi les réponses se sont concentrées sur les choix de réponse « non » et « assez ». Afin d'identifier des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon des Policiers selon la variable sexe, on a utilisé le test du khi-deux dont la valeur est de 0.152, indiquant qu'elle n'est pas statistiquement significative car sa signification est de 0.696, ce qui est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les Policiers ne croient pas que qu'il y a une carence dans leur travail qui pourrait affecter leur relation avec le citoyen. D'ailleurs ce résultat ne dépend pas de la variable sexe.

Tableau 89. Représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen e l’agent de Police est-elle mauvaise ?» selon la situation familiale.

Situation familiale	Oui	Assez	Non	Total
Célibataire	16	21	2	39
	15.0%	19.6%	1.9%	36.4%
Marié(e)	21	43	4	68
	19.6%	40.2%	3.7%	63.6%
Total	37	64	6	107
	34.6%	59.8%	5.6%	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 107) = 1.128 \quad \text{Sig} = .569$$

Figure 41. Graphique représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen et l’agent de Police est-elle mauvaise ?» selon la situation familiale.



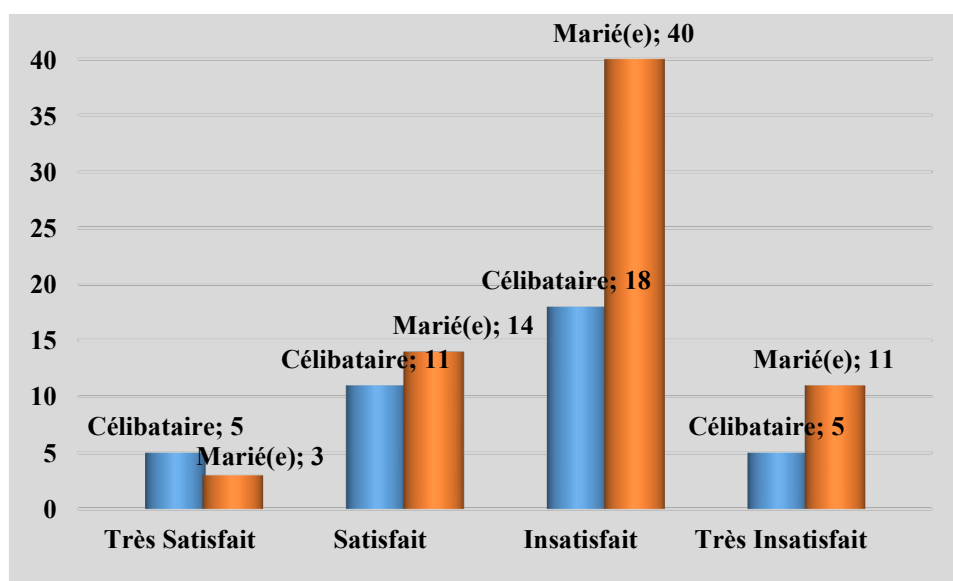
Les données du tableau 91 et de la figure 41 présentent les fréquences et les pourcentages, des réponses de l’échantillon des Policiers, selon la variable situation familiale, sur cette question de mauvaise relation entre le citoyen et le Policier. On remarque que la majorité des personnes interrogées estiment que la relation entre le citoyen et la Police est mauvaise. Ainsi la majorité des réponses se sont concentrées sur les choix de réponse « assez » et « oui ». Pour identifier des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses des répondants selon la situation familiale, on a utilisé le test du Chi-carré dont la valeur de 1.128 n’est pas statistiquement significative, car son niveau de signification de 0.569 est supérieur au niveau de 0.05. Ce niveau de score indique que quel que soit leur statut familial, les Policiers pensent que la relation entre Policiers et citoyens n’est pas satisfaisante.

Tableau 90. Représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ?» selon la situation familiale.

Situation familiale	Très Satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très Insatisfait	Total
Célibataire	5	11	18	5	39
	4.7%	10.3%	16.8%	4.7%	36.4%
Marié(e)	3	14	40	11	68
	2.8%	13.1%	37.4%	10.3%	63.6%
Total	8	25	58	16	107
	7.5%	23.4%	54.2%	15.0%	100.0%

$$\chi^2 = (3, N 107) = 3.880 \quad \text{Sig} = .275$$

Figure 42. Graphique représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ?» selon la situation familiale.



Les statistiques présentées au tableau 92 et la figure 42, concernent les fréquences et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers en fonction de la variable de la situation familiale. Elles indiquent que le Policier n'est pas satisfait de la coopération du citoyen quand qu'il traite avec lui pendant son service. Les données montrent que plus de la moitié de l'échantillon des Policiers est insatisfait. Les réponses des Policiers sont majoritairement « *insatisfait* » et « *très insatisfait* ». Pour déterminer des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon selon la situation familiale, on a appliqué le test du chi carré. La valeur du test de 3.880 n'était pas

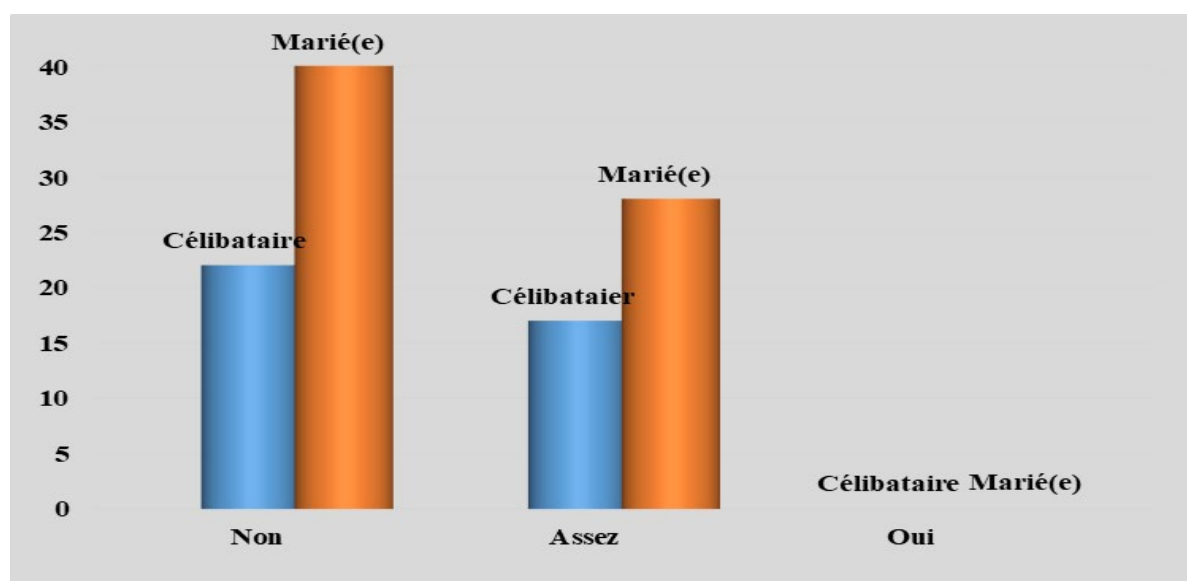
statistiquement significative car son niveau de signification était de 0.275, ce qui est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les Policiers de l'échantillon ne sont pas satisfaits de la coopération du citoyen pendant leur service, et ce, en dehors du fait qu'ils soient célibataires ou mariés.

Tableau 91. Représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon la situation familiale

Situation familiale	Oui	Assez	Non	Total
Célibataire	0	17	22	39
	0.0	15.9%	20.6%	36.4%
Marié(e)	0	28	40	68
	0.0	26.2%	37.4%	63.6%
Total	0	45	62	107
	0.0	42.1%	57.9%	100.0%

$$\chi^2 = (1, N 107) = .059 \quad \text{Sig} = .808$$

Figure 43 représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon la situation familiale.



Les statistiques du tableau 93 et de la figure 43, qui représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers en fonction de la variable de la

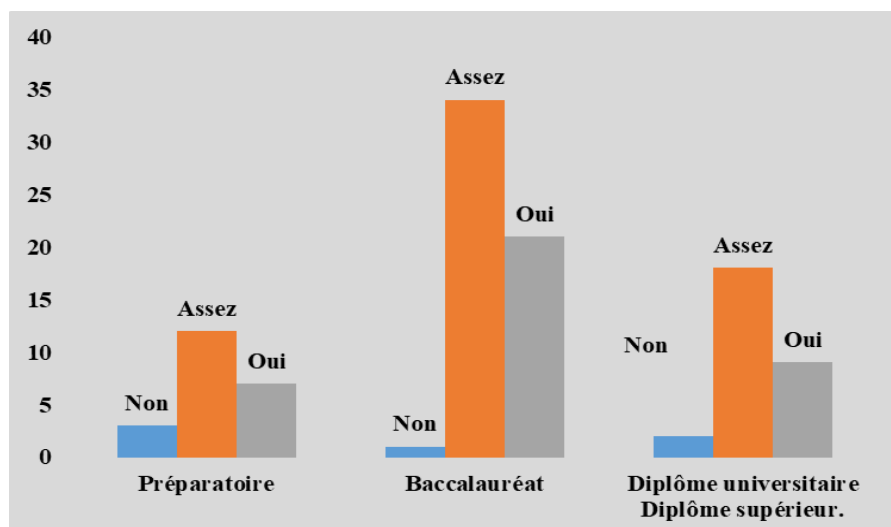
situation familiale, indiquent que la majorité des répondants Policiers estiment qu'il n'y a pas de lacunes dans le travail du Policier qui affecte la relation entre le Policier et le citoyen. De fait tout se passe comme s'ils rejetaient la responsabilité des mauvaises relations sur les citoyens. Les réponses sont concentrées essentiellement sur les choix de réponses « *assez* » et « *non* ». Afin d'identifier des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon selon la variable situation familiale, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur de 0.059 n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.808 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les Policiers de l'échantillon ne trouvent pas de lacunes dans leur travail qui affecteraient les relations entre eux et le citoyen, cette réponse est indépendante de la situation familiale du répondant.

Tableau 92. Représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Oui	Assez	Non	Total
Préparatoire	7	12	3	22
	6.5%	11.2%	2.8%	20.6%
Baccalauréat	21	34	1	56
	19.6%	31.8%	0.9%	52.3%
Diplôme universitaire Diplôme supérieur	9	18	2	29
	8.4%	16.8%	1.9%	27.1%
Total	37	64	6	107
	34.6%	59.8%	5.6%	100.0%

$$\chi^2 = (4, N 107) = 4.500 \quad \text{Sig} = .343$$

Figure 44. Graphique représentant les résultats à la question « La relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le niveau de diplôme.



Les données du tableau 94 et de la figure 44 présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers en fonction de la variable niveau de diplôme. Elles indiquent que la majorité des répondants estiment qu'il existe une mauvaise relation entre le Policier et le citoyen. Et ceci quel que soit le niveau de diplôme. La majorité des réponses étaient « oui » et « assez ». Afin de déterminer des différences statistiquement significatives entre les fréquences des réponses de l'échantillon selon le niveau de diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur de 4.500 n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.343 est supérieur à 0.05. Ce résultat indique que les Policiers estiment qu'il existe une mauvaise relation entre eux et le citoyen, cet avis est partagé quel que soit le niveau de diplôme du répondant.

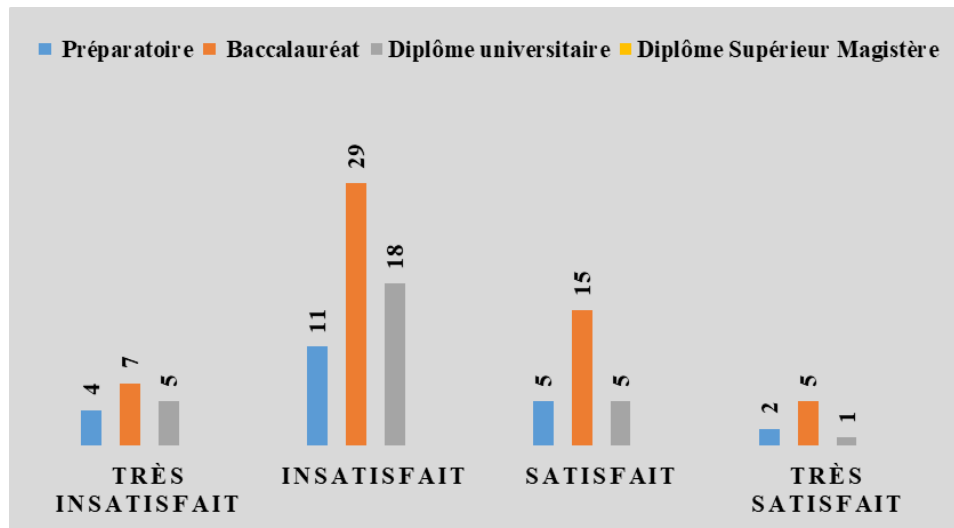
Tableau 93. Représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Très Satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très Insatisfait	Total
Préparatoire	2	5	11	4	22
	1.9%	4.7%	10.3%	3.7%	20.6%
Baccalauréat	5	15	29	7	56
	4.7%	14.0%	27.1%	6.5%	52.3%
Diplôme universitaire	1	5	18	5	29

Diplôme Supérieur Magistère	0.9%	4.7%	16.8%	4.7%	27.1%
Total	8	25	58	16	107
	7.5%	.234%	54.2%	15.0%	100.0%

$$\chi^2 = (6, N 107) = 2.557 \quad \text{Sig} = .862$$

Figure 45. Graphique représentant les résultats à la question « Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le niveau de diplôme.



Les données du tableau 95 et de la figure 45, présentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers selon la variable niveau de diplôme. Elles indiquent que la majorité des répondants sont insatisfaits de la coopération du citoyen lors du service de l'agent de Police. La majorité des réponses sont du type « *insatisfait* » et « *très insatisfait* ». Il y a peu de répondants « *satisfaits* » et très peu de « *très satisfaits* ». Pour déterminer des différences statistiquement significatives entre les réponses des Policiers de l'échantillon en fonction de la variable niveau de diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur de 2.557 n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.862 est supérieur à 0.05. Ce résultat affirme que les Policiers ne sont pas satisfaits de la coopération du citoyen avec eux lorsqu'ils sont en service indépendamment du niveau du diplôme.

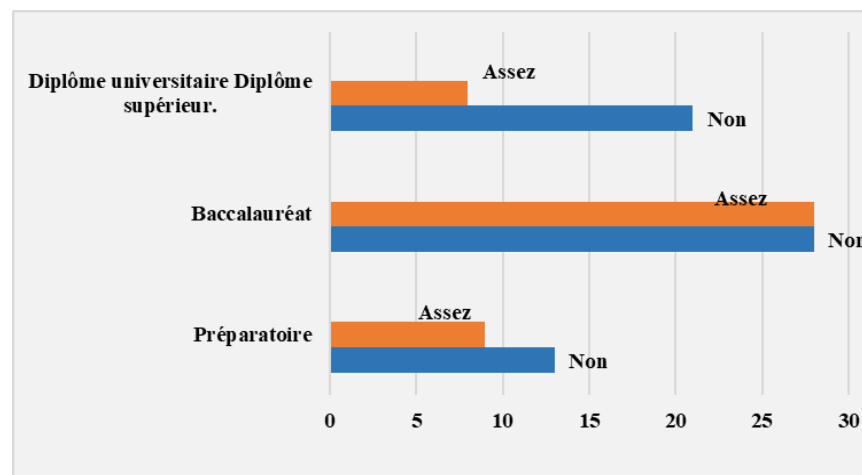
Tableau 94. Représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le niveau de diplôme.

Niveau de diplôme	Oui	Assez	Non	Total
Préparatoire	0	9	13	22

	0.0%	8.4%	12.1	20.6%
Baccalauréat	0	28	28	56
	0. 0%	26.2%	26.2	52.3%
Diplôme universitaire Diplôme Supérieur Magistère.	0	8	21	29
	0. 0%	7.5%	19.6	27.1%
Total	0	45	62	107
	0. 0%	42.1%	57.9	100.0%

$$\chi^2 = (2, N 107) = 3.954 \quad \text{Sig} = .139$$

Figure 46. Graphique représentant les résultats à la question « À votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le niveau de diplôme.



Les données du tableau 96 et de la figure 46, représentent les valeurs et les pourcentages des réponses de l'échantillon des Policiers en fonction de la variable niveau de diplôme. Ces données indiquent que la majorité de l'échantillon des Policiers estime qu'il n'existe pas de lacunes dans le travail des Policiers qui pourraient affecter la relation entre le Policier et le citoyen. Il reste tout de même qu'à nombre égal, ceux qui ont le bac pensent que oui ils affectent la relation entre le Policier et le citoyen. Les réponses sont majoritairement « assez » et « non ». Afin d'identifier des différences statistiquement significatives entre les réponses de l'échantillon en fonction de la variable niveau du diplôme, on a utilisé le test du chi carré dont la valeur du test de 3.954 n'est pas statistiquement significative car son niveau de signification de 0.139 est supérieur à 0.05.

Ce résultat révèle que les Policiers ne pensent pas qu'il existe des lacunes dans leur travail qui pourraient affecter leur relation avec le citoyen. Cette idée est partagée indépendamment du niveau du diplôme.

À travers les réponses des échantillons des Policiers, quels que soient leur sexe, leur statut familial et leur niveau de diplôme, ils estiment que la relation entre le citoyen et le Policier dans la ville libyenne de Tripoli n'est pas bonne. Ce constat est récurrent pendant le service du Policier et concerne différentes prestations, comme les démarches administratives, et la circulation entre autres. Par contre les Policiers estiment aussi qu'il n'y a pas de carences dans leur travail qui influenceraient leur relation avec le citoyen. Les Policiers estiment faire le travail et que la qualité de la relation avec le citoyen n'est pas de leur fait. De fait les conditions d'une bonne coopération entre les deux partenaires semble ne pas être données. Ce résultat concorde avec le résultat d'une étude de terrain réalisée dans la province de Gaza pour identifier les compétences des Policiers en matière de relations avec le public et leurs effets sur l'efficacité de la prestation de services de sécurité. Cette étude confirme qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative du point de vue des personnes interrogées au sujet des compétences des Policiers pour traiter avec le public. L'étude a montré aussi que l'efficacité du travail de sécurité des Policiers dépend des variables situation familiale, grade, niveau d'instruction et le nombre d'années de service ¹⁷⁷.

En comparant les réponses de l'échantillon des Policiers, qui confirment que la relation avec les citoyens est mauvaise, aux réponses formulées par l'échantillon des citoyens qui n'ont pas cette vision négative de la relation, on constate la dissymétrie de la perception de la relation entre les deux parties. Les Policiers pensent bien faire leur travail, point de vue que ne partagent pas les citoyens. Donc, cette relation inégale nécessite un travail soutenu de la part du ministère de l'Intérieur libyen pour raffermir la relation. Celui-ci doit également mener des études sur les attitudes des Policiers à l'égard des citoyens en menant de nombreuses enquêtes scientifiques, ainsi qu'en organisant des réunions et des séminaires communs avec des organisations de la société civile particulièrement intéressées par la sécurité du pays. Ce travail va contribuer à renforcer la confiance entre les deux parties.

¹⁷⁷ Tanani, RAMI, L'habileté du Policier à traiter avec le public et son impact sur l'efficacité de la prestation de services de sécurité : étude empirique sur les Policiers dans le gouvernorat de Gaza, 2010.

CHAPITRE 17 :

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

17.1 Résultats généraux.

- L'étude a montré que les citoyens croient qu'il existe une relation positive entre eux et la Police concernant les différents services. En revanche, les Policiers croient que la relation entre eux et les citoyens n'est pas positive (mauvaise). Ce cas signifie qu'il n'existe pas beaucoup d'enquêtes et de plans de la part du ministère de l'intérieur libyen, pour chercher les raisons de cette vision dissymétrique. En tout cas, c'est une tendance dangereuse qui fait obstacle à la coopération mutuelle entre le citoyen et le Policier concernant les questions de sécurité et d'autres services.

- Selon les résultats de l'étude empirique, les réponses des membres de l'échantillon des Policiers sont de 59.8 % pour « assez », et 34.6 % pour « oui » concernant l'existence d'une mauvaise relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne, contrairement à l'échantillon des citoyens qui pense le contraire.

- Les résultats de l'étude ont révélé que les citoyens portent des images composites des agents de la Police. Ces images portent des facettes positives et négatives, mais les facteurs négatifs sont prédominants dans la perception de l'image de la Police en Libye par la majorité des citoyens.

- L'étude sur le terrain a montré que l'attitude du citoyen à l'égard du Policier était ambivalente.

- Les résultats de l'étude ont révélé que 54.2 % des Policiers sont insatisfaits de la compréhension des citoyens de la nature de leur travail.

- L'étude empirique a montré que le Policier lors de son service est insatisfait des citoyens.

Par contre, les citoyens se disent satisfaits des services fournis par certains services de Police et de insatisfaits à l'égard des services fournis par d'autres.

- Les résultats de l'étude sur le terrain ont montré que 77.5 % des réponses de l'échantillon des citoyens ont montré qu'ils étaient satisfaits de la façon dont le Policier a coopéré avec eux

pour fournir un service. Alors que 20.0 % des répondants étaient quelque peu satisfaits de la façon de faire du Policier. Tandis qu'un nombre très limité de 2.5 % étaient insatisfaits de la manière de traiter du Policier lorsque le citoyen sollicite un service.

- Les résultats de l'étude de terrain ont montré que la majorité des citoyens 77.5 % n'ont pas de sentiment de peur des Policiers. Alors que 22.5 % des personnes interrogées éprouvaient ce sentiment dans la société libyenne.

- Les résultats de l'étude ont révélé que 63.3 % des citoyens n'ont pas trouvé de discrimination lorsqu'ils traitaient avec les Policiers dans le but d'obtenir des services. Alors que 36.7 % de l'échantillon des citoyens ont jugé qu'ils étaient victimes de discrimination de la part des Policiers lorsqu'ils sollicitaient leurs services.

- L'étude a montré que la grande majorité des citoyens 95.0 % ne participent pas à des activités de bénévolat. En particulier, ils n'ont jamais été volontaires dans des activités liées à la sécurité. Ils n'ont pas non plus contribué à la sensibilisation aux questions de sécurité dans la société, ou dans le cadre d'associations et organisations de défense des droits de l'homme impliquées dans le suivi des abus et des violations des droits l'homme qui émanent des institutions gouvernementales. Seul 5.0 % de l'échantillon déclare adhérer à des associations ou organisations humanitaires qui ont des activités d'assistance, de secours ou de bienfaisance. Ce résultat confirme la faiblesse du bénévolat chez les citoyens dans la société civile libyenne.

- Les conclusions de l'étude de terrain ont révélé que les Policiers ont confirmé qu'il y avait des obstacles à la coopération entre la Police et les citoyens, puisque 62.6 % ont déclaré qu'ils pensent que le citoyen n'est pas convaincu que la mission du Policier est de protéger et se mettre au service du citoyen contre les dangers de la criminalité. Par ailleurs 50.5 % déclarent l'existence de comportements violents de la part de certains Policiers envers les citoyens. Ils pensent aussi que la Police n'est pas sollicitée à cause de la culture sociale dominante, des coutumes et des traditions qui limitent la demande d'aide de la Police.

Souvent, les citoyens s'en remettent au système tribal dans la résolution de nombreux conflits 51.4 % des réponses. Enfin, 48.6 % déclarent que le citoyen ne veut pas coopérer avec les Policiers pendant leur service.

- L'étude sur le terrain a montré que 57.9 % de l'échantillon des Policiers confirment qu'il n'y a pas de carences dans leur travail qui affecteraient leurs relations avec le citoyen dans l'État libyen. Tandis que les citoyens ont confirmé qu'il y avait des lacunes dans certains services de Police.

- Il ressort clairement des résultats de l'étude que les citoyens confirment l'existence et l'insuffisance du travail de la part de la Police. 42.5 % déclarent qu'il y a de la lenteur et de la complexité lorsque les citoyens sollicitent les services de la Police. En plus 36.7 % de l'échantillon dénoncent les abus des Policiers incarnés par des actions d'intermédiation pour accomplir des services.

- Les résultats de l'étude de terrain ont montré que 49.2 % des citoyens ne signalent pas les personnes recherchées à la justice. Aussi 5.0 % des membres de l'échantillon des citoyens tentent d'aider des personnes recherchées à se cacher de la Police. Ceci signifie soit que les traditions de loyauté à la tribu contrôlent encore un certain nombre de citoyens, ce qui a un impact négatif sur la limitation des pouvoirs de la Police nationale, soit qu'ils aient une vraie peur de la Police. Ces habitudes tribales peuvent éclipser le travail de la Police et empêcher l'évolution du processus de sécurité dans la société libyenne.

- Les résultats de l'étude ont montré, par le biais du tableau 69, que la Police soutient les facteurs qui conduisent à l'amélioration des relations entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne. Exception faite des propositions des deux lignes 14 et 15 qui révèlent que les Policiers rejettent l'idée que le citoyen soit une source importante d'informations pour la sécurité. Ils rejettent aussi l'idée que la recherche sur le terrain a une importance dans l'identification des problèmes de sécurité auprès de l'opinion publique, sur la façon de développer des solutions appropriées pour faire face à ces problèmes et sur l'identification de l'ampleur de la criminalité et sa propagation dans la société. On peut l'expliquer expliqué par le fait que les Policiers ont une réelle carence des connaissances dans le domaine de la recherche scientifique.

- Compte tenu des résultats du tableau 72, la Police a montré que la coopération entre le citoyen et le Policier a un rôle positif à jouer pour nouer des relations entre les deux parties.

Cette coopération jouera aussi un rôle important dans la sensibilisation du citoyen aux questions liées à la sécurité dans sa société. La plupart des réponses se sont limitées à « *oui* » (53.3 %) et « *assez* » (29.9 %).

- Les résultats de l'étude de terrain a montré que 53.3 % des réponses de l'échantillon des Policiers étaient par « *oui* », et 29.9 % « *assez* » sur le fait que les Policiers pensent que la coopération entre les citoyens et la Police améliore les services de sécurité.

- Les résultats de l'étude ont révélé que les variables sexe, situation familiale et niveau de diplôme ne conduisent pas à des différences statistiquement significatives entre les réponses des citoyens ou des Policiers concernant l'évaluation de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

17.2 Les modalités de coopération citoyens-Police.

Il ressort de nos résultats d'enquête que la coopération entre le citoyen et le Policier exige une connaissance plus approfondie des droits et des devoirs de la part de chacun d'entre eux afin de parvenir à construire un organe de Police qui obtient à un certain degré d'acceptation et de respect de la part des citoyens. Il faut aussi des organes de contrôle des Policiers afin de poursuivre ceux qui commettent des abus contre les citoyens. C'est en changeant les pratiques et la sensibilisation à l'information qu'on parviendra à changer le point de vue des citoyens sur la Police.

Afin de définir des politiques publiques efficaces il est nécessaire de :

- Identifier les difficultés et les problèmes rencontrés par la Police dans ses rapports avec le citoyen libyen dans l'exercice de ses fonctions.

- Étudier le rôle des médias dans l'évolution de l'image mentale de l'officier de Police auprès du citoyen de la société libyenne.

- Mener une étude sur l'impact de la loyauté envers la tribu qui influence le rapport au rôle des Policiers libyens afin de trouver des modalités d'association des tribus à participer à

valoriser le rôle de la Police et à en construire une légitimité qui dépasse les solidarités traditionnelles.

- Améliorer la performance de l'autorité policière de manière à obtenir la satisfaction des citoyens, de regagner la confiance en l'institution policière et de changer l'image négative qui lui colle, on doit appliquer un ensemble de principes qui contribueraient à atteindre ces objectifs. Ces principes reposent sur une base solide qui veut nettoyer ce corps des éléments corrompus, de pouvoir demander des comptes et faire des contrôles et affirmer la nature civile de l'appareil de Police. Le travail de la Police doit se décentraliser pour être plus local. La formation du Policier doit être aussi améliorée pour s'adapter aux évolutions de la société afin de faire de la Police un appareil qui sert la nation et les citoyens et non un outil d'asservissement politique.¹⁷⁸

La législation et les lois qui devraient éliminer les entraves à la relation entre les citoyens et la Police ne visent pas spécifiquement à éliminer ces obstacles, mais plutôt de réglementer le comportement social dans un domaine donné. Pour cela afin de supprimer les entraves et traiter la crise de confiance entre le citoyen et la force policière, il faut exiger des agents de Police d'appliquer la loi conformément aux critères de transparence, d'équité et d'égalité avec une nécessité de penser à un contrôle par le haut ou la mise en place d'une inspection des Polices comme en France (IGPN). L'objet de la loi doit être clair dans sa formulation et les règles juridiques qui réglementent la conduite dans un domaine donné doivent aussi être identifiées. C'est-à-dire déterminer les éléments matériels et moraux de la pénalité correspondante. Par ailleurs les normes de sanctions doivent aussi être respectées et proportionnées. Si ces conditions sont remplies la crise de confiance va être dépassée et un état de respect mutuel ça régner entre le Policier et le citoyen. Car la justice sociale passe aussi par la garantie du droit à tous sur la base d'égalité totale¹⁷⁹.

La relation entre le Policier et la société dans laquelle il vit n'est pas toujours claire, même si les Policiers sont souvent sensibilisés à la question de la relation avec les citoyens

¹⁷⁸ Majid MAMDOUH, Le Développement de la performance en matière de sécurité et de son impact sur l'amélioration des relations entre la population et la Police », *Colloque sur la sécurité et la société vision contemporaine*, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, Département général des médias et des relations, Le Caire, 2012, p,16.

¹⁷⁹ Albakli HICHAM, *Mesures, lois et législations nécessaires pour éliminer les entraves entre la société et les services de sécurité*, Le Caire, Académie de Police, le centre de recherche de la Police, le ministère de l'intérieur, 2012, p ,2.

et de l'importance de l'améliorer. Afin d'élargir et d'approfondir la compréhension entre la Police et les citoyens, on peut envisager plusieurs possibilités qui pourraient approfondir l'interaction entre les deux par des voies de coordination et de coopération. Nous en donnons dans ce qui suit quelques exemples.¹⁸⁰

- Faire participer les citoyens dans l'activité de sécurité, dans certaines tâches telles que l'organisation de patrouilles dans les quartiers. À travers ce travail, les citoyens identifient clairement sur le terrain de la nature du travail Policier et pourraient se montrer plus compréhensif envers cette fonction. Les citoyens auraient aussi plus de facilité à accepter l'autorité policière en effectuant quelques tâches sur le terrain de manière volontaire.

- Impliquer la Police dans des programmes sociaux d'intérêt public, afin d'élargir le domaine de compréhension et de coopération entre la Police et les citoyens.

- Impliquer la Police dans certains programmes éducatifs dans les écoles et donner des conférences aux étudiants sur le rôle et les fonctions de la Police qui est une exigence du public.

- Impliquer la Police dans la collaboration avec diverses associations civiles, telles que les associations sociales et bénévoles. Et participer aux programmes des associations pour incarner de nouveaux rôles pour les agents de Police autres que le rôle traditionnel connu du public.

- Améliorer la formation des Policiers.

Nous pensons que la reconstruction des relations entre les citoyens et la Police exige des efforts concertés de tous, que ce soit de la part de l'État, de la Police ou du citoyen.

17.3 La dimension psychologique de la coopération entre Police et citoyens.

- La sensibilisation des citoyens.

¹⁸⁰ Albichri Mohamed ALAMINE, « Concepts de la Police communautaire, applications et pratiques », séminaire sur la Police communautaire, méthodes, modèles et applications pratiques, Académie Nayef des sciences sécuritaires, Riad, 2001, pp,58-59.

S'il est nécessaire que les citoyens collaborent avec la Police pour appliquer la loi, pour prévenir ou dénoncer les crimes dès qu'ils surviennent, ou fournir toute information utile à des fins privées ou publiques, il convient aussi de sensibiliser les citoyens à l'importance de la participation au maintien de la sécurité et aux manières de cette participation à travers les médias disponibles, tels que les films, les programmes de radio et de télévision, les brochures, les panneaux publicitaires, les bannières et les affiches. Un programme de sensibilisation peut être mis en place pour atteindre cet objectif.

Il est également nécessaire de tirer parti de l'efficacité d'une communication personnalisée dans la diffusion de cette sensibilisation, en organisant des séminaires dans les écoles, les universités et les rassemblements populaires, dans les établissements et les départements gouvernementaux. Il est également nécessaire de profiter des occasions pour prodiguer des conseils et des orientations, qui développent la sensibilisation des citoyens et de les inciter à coopérer avec la Police ¹⁸¹ .

- Redonner le moral aux Policiers.

En se fondant sur le principe fondamental selon lequel la réforme doit commencer à l'intérieur, il est nécessaire de planifier et de mettre en œuvre un programme intégré à l'institution policière pour remonter le moral des membres de la Police à tous les niveaux ¹⁸²

- Développer la confiance entre citoyens et Policiers.

L'un des facteurs les plus importants qui contribue à la confiance entre la Police et les citoyens, c'est ce que Milton a souligné, dans son expression (les relations publiques sont la bonne performance et la communication qui l'accompagne), il est donc nécessaire de rester neutre dans les relations avec les citoyens. Le Policier doit être patient et traiter les gens d'une manière humaine et digne. Ainsi l'agent Policier doit être formé à une communication qui lui permette une relation facile avec le citoyen. C'est-à-dire être à l'écoute et de savoir réagir et rebondir lors de différentes situations afin de renforcer les liens avec les citoyens. Ainsi il faut mettre l'accent sur les devoirs « sociaux » de la Police, en particulier en présentant les condoléances et en partageant les événements agréables ou douloureux qui concernent le

¹⁸¹ Ajoua ALI, Les relations publiques et l'image mentale, 1ère édition, Le Caire, Alam Alkoutoub, 1983, p.60.

¹⁸² Albichri Mohamed ALAMINE, « Concepts de la Police communautaire, applications et pratiques », séminaire sur la Police communautaire, méthodes, modèles et applications pratiques, *op.cit.* p.59.

citoyen en fournissant les services possibles dans de telles situations. Il est également utile de participer à des festivités sportives ou à des compétitions culturelles organisées par les clubs, les organisations populaires et gouvernementales et les entreprises chaque fois que cela est possible ¹⁸³.

- Etude des tendances générales et des nouvelles variables et leurs effets sur le travail de la Police

Si l'institution policière s'emploie à régler la sécurité publique dans la société, il est essentiel que les tendances dominantes des problèmes généraux soient le centre d'intérêt du ministère de l'intérieur. Ainsi il est essentiel d'examiner les rapports d'opinion publique en relation avec les différents problèmes qui concernent la Police, et alerter les responsables de ces problèmes immédiatement. Cela conduit à une bonne planification pour faire face à ces problèmes.

Il est bien établi que l'effort pour éteindre le feu est beaucoup plus grand que l'effort déployé pour l'empêcher. Ainsi plus on anticipe les problèmes, plus il est facile de concevoir des solutions appropriées pour les empêcher d'éclater et de se propager. D'où la fonction des chercheurs qui est d'une grande importance dans la prévision des problèmes en collectant des informations et des tendances qui pourraient mener à une crise ou à des troubles dans les relations entre la Police et le citoyen¹⁸⁴.

- *La non-implication de la Police dans les affaires loin de leur juridiction.*

En Libye, la Police est souvent appelée à intervenir dans des affaires pour le compte d'autres ministères, ce qui les implique dans des problèmes non liés à la sécurité. Ce type d'intervention, qui nécessite normalement des solutions qui ne sont pas liées à la sécurité, peut aggraver la relation avec les citoyens. Ceci étant la Police peut traiter avec les différents ministères, dans un contexte de coopération et dans le cadre de sa juridiction. La Police œuvre toujours pour appliquer diverses lois visant l'intérêt général de la société, et réglemente la

¹⁸³ Majid MAMDOUH, Le Développement de la performance en matière de sécurité et de son impact sur l'amélioration des relations entre la population et la Police », *Colloque sur la sécurité et la société vision contemporaine*, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, Département général des médias et des relations, Le Caire, 2012 p,17.

¹⁸⁴ Ajoua ALI, *Les relations publiques et l'image mentale*, op.cit. p,65.

sécurité et l'ordre public. Ce travail exige une certaine diligence pour éviter tout malentendu dans l'interprétation de la nature des relations entre la Police et ces ministères ¹⁸⁵.

- *Consolider les relations avec les médias.*

Les chaînes médiatiques sont l'un des moyens les plus importants qui jouent un rôle important dans l'information de l'opinion publique. Elles l'influencent aussi lors d'événements graves. Les médias font des fois l'opinion publique et donnent une bonne ou mauvaise impression sur les personnes, les organes et les institutions publiques, selon les publications. En particulier, la diffusion d'informations peut avantager ou non une partie. Il est donc nécessaire d'entretenir de bonnes relations avec les médias, d'assurer la continuité des liens de coopération et de communication. Les médias à leur tour doivent éviter la diffusion de toute information non réelle ou fausse sur l'image des Policiers auprès de l'opinion publique ¹⁸⁶.

17.4 Proposition de solutions pour améliorer la relation entre les citoyens et la Police.

Il existe plusieurs solutions qui peuvent contribuer à l'amélioration de la relation entre le citoyen et la Police. Ces solutions sont appliquées à court terme, d'autres doivent être élaboré dans le temps pour prendre en compte les différents changements qui peuvent influencer cette relation.

- **Solutions urgentes.**

Parmi les solutions urgentes nous faisons les suggestions suivantes ¹⁸⁷ :

- Proposer de nouvelles formations aux agents de Police pour faire face aux nouveaux changements que connaît la société libyenne. Dans cette phase l'esprit de coopération entre la Police et les citoyens doit prévaloir afin de travailler ensemble pour assurer la sécurité et la sécurité pour tous.

- Limiter le travail de l'autorité policière uniquement à la protection des citoyens et la sécurisation des installations privées et publiques.

¹⁸⁵ Ajoua, *op.cit*, p, 65.

¹⁸⁶ Imam IBRAHIM, *L'art des relations publiques et les médias*, 2^{ème} édition, Le Caire, la bibliothèque anglo-égyptienne, 1968, p,192.

¹⁸⁷ Abousamara, 2012 : pp,13-14

- Mettre la lumière sur les bons exemples de la Police, en intensifiant la communication pour souligner l'importance du rôle de l'autorité policière dans le maintien de la sécurité de la société. Dans cette démarche le citoyen est invité à sympathiser et à coopérer avec la Police.

La communication médiatique doit être soutenue mettre en avant cette coopération et pour inciter à changer de comportement.

- La reconnaissance que la coopération entre la Police et les citoyens est une responsabilité partagée et qu'il n'est pas juste de simplement justifier le côté négatif de cette relation par le public seul. Ainsi la Police devrait améliorer sa performance et répondre aux demandes et aux remarques des citoyens dans leurs remarques afin de gagner leur confiance.

- *Solutions à long terme.*

- Réexaminer les salaires des Policiers afin qu'ils puissent mener une vie digne qui les empêche de commettre des actes inappropriés tels que la corruption ou le népotisme.

- Favoriser le rôle des organisations et institutions bénévoles œuvrant dans les domaines sociaux qui ont un accès direct aux tâches de la Police, de la prévention du crime. Par exemple les associations de lutte contre les stupéfiants et de la protection des personnes libérées, avec l'échange d'expériences et d'expériences locales pour élargir leur utilisation.

- Étudier et analyser les tendances de l'opinion publique concernant les services fournis par la Police aux citoyens et recevoir les plaintes des citoyens au sujet de ces services avec l'attention de les traiter.

- Créer un organe lié au centre national pour les droits de l'Homme dont l'objectif est d'évaluer la performance de la Police en termes de sécurité, de bonne conduite des citoyens et d'enquête sur les abus que les Policiers peuvent exercer contre les citoyens.

- Agir en vertu de la loi, qui stipule que la Police est un organisme civil régulier dont la tâche première est de servir le peuple et de protéger la sécurité et l'ordre public.

Ces propositions et solutions pourront bien sûr intégrer d'autres points, mais elles aideront à la restructuration de la Police et amélioreront la relation entre la Police et les citoyens.

17.5 Les applications concrètes où comment mettre en place une coopération effective.

Les solutions précédentes peuvent rester uniquement sur le papier si elles ne sont pas accompagnées de solutions concrètes. On en présente dans les points suivants quelques-unes de ces propositions ¹⁸⁸.

- la contribution de l'Etat.

L'État joue un rôle important dans la mise en place du cadre général de la relation entre le Policier et le citoyen. Ce rôle commence dans la proposition de lois, dans ses applications et dans la proposition d'outils qui aident à améliorer cette relation. Ainsi l'état peut travailler sur les points suivants :

- Réformer les relations entre les citoyens et la Police par tous les moyens disponibles.
- Affirmer et promouvoir l'idée que le service de Police sert les citoyens et non le régime au pouvoir.
- Travailler sur la participation des citoyens à certains actes de la Police qui ne présentent pas de danger pour eux.
- Travailler sur l'amélioration des routes, en particulier pour éviter les embouteillages et les incidents qu'ils peuvent provoquer avec les citoyens. Il faut aussi éviter de bloquer les routes, lors de la présence ou du passage de dirigeants ou de personnalités politiques.
- Éviter toute forme de violence envers les citoyens et s'abstenir d'utiliser la force et se tenir aux limites de la Loi.

¹⁸⁸ Sidki ABDERRAHIM, *La Police et le peuple*, Le Caire, Maktabat Nahda, 1986, pp,97-98.

- Ne pas impliquer les agents de Police dans des affrontements avec des citoyens pour défendre un parti ou une personnalité politique.

- la mission de l'institution policière.

Il faut restructurer l'institution policière, conformément aux développements sociaux et technologiques modernes, tant au niveau humain que matériel. En ce sens, il est nécessaire de modifier et d'ajouter les éléments qui transforment la mission de la Police de sa forme traditionnelle pour être une Police communautaire. Cette forme correspond à des changements dans la pensée sociale et compatible avec les outils modernes de communication. Cette nouvelle forme mettra la Police au plus proche du citoyen. Ce but peut être atteint-en suivant les propositions suivantes :

- Ancrer l'idée que la Police est au service des citoyens, dans l'esprit des Policiers.

- Réformer la Police, et proposer des formations aux agents Policiers en ce qui concerne le domaine psychologique et social et sur la façon de traiter et de coopérer avec les citoyens.

- Diffuser la culture des droits de l'Homme et des libertés parmi la Police et veiller à la respecter.

- Réfléchir à rétablir l'efficacité de la patrouille à pied de la Police, dans une situation de stabilité, qui permet de parler avec les citoyens et être au plus proche d'eux. Ces patrouilles sont une véritable source de sécurité pour les citoyens et un fort moyen dissuasif pour les contrevenants à la loi.

- Diffuser la politique de la récompense et de la sanction pour les Policiers et récompenser les performances exceptionnelles.

- Travailler sur un mécanisme qui facilite l'intégration de nouveaux éléments de Police sélectionnés, à la place de ceux qui ne répondent pas aux changements sociaux, pour parvenir à une évaluation objective et pratique des prochaines phases de la relation entre le citoyen et le Policier.

- Impliquer les citoyens dans certaines tâches de la Police, comme le trafic routier, qui aiderait indirectement à faciliter le trafic et à améliorer la relation.

- Veiller à produire un média de sécurité qui contribue à changer l'image négative des Policiers auprès des citoyens.

- La contribution des citoyens.

À travers les points suivants, nous allons présenter le rôle des citoyens dans l'amélioration de la relation entre la Police et le citoyen.

- Assurer la communication avec la Police par le biais d'Internet et par l'intermédiaire des sites de service de Police aux citoyens.

- Établir un concept civilisé de la relation entre les citoyens et les Policiers, dont les principes sont basés sur le respect et l'appréciation mutuelle selon la loi.

- Éviter d'isoler les Policiers, en organisant des cérémonies publiques, des matchs amicaux ou des visites aux citoyens. Également les Policiers peuvent recevoir des citoyens sur leurs lieux de travail. Ils peuvent également assister à des rassemblements comme dans les usines, les universités ou les syndicats.

- Rétablir la confiance du citoyen dans la Police.

Afin de promouvoir le sens des responsabilités et la confiance des citoyens dans les forces de Police, il faut respecter les exigences suivantes¹⁸⁹

- Choisir le Policier de façon à ce qu'il soit de bonnes mœurs et capable d'échanger positivement avec les autres.

- Se concentrer sur la formation de l'agent de Police culturellement, professionnellement et sur le plan de l'éducation citoyenne avant d'apprendre le maniement des armes.

¹⁸⁹ Chaouki Mostapha Mohamed AHMED, « Les axes de développement de la relation entre la Police et les citoyens », Colloque sur la sécurité et la société « *vision contemporaine* », Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, 2012, pp, 15-17.

- Fournir à l'agent de Police des informations dans le domaine de la psychologie et de la sociologie afin qu'il puisse comprendre les mentalités des citoyens et les cadres de relations et d'interaction sociale avec les autres.

- Encourager le Policier à poursuivre ses études pour obtenir des qualifications scientifiques élevées parce qu'on constate que la majorité des Policiers en Libye ont un niveau scientifique modeste.

- Fournir des stages de formation aux Policiers non qualifiés pour traiter avec d'autres personnes.

- Le Policier doit être flexible afin d'interagir avec les autres avec bienveillance et patience et éviter les échanges musclés et pas civilisés.

- Travailler pour que la Police émerge de l'isolement social et s'intègre aux membres de la société, parce que le sentiment d'isolement peut alimenter l'impopularité de la Police auprès du public.

- Diffuser le concept de coopération conjointe entre les Policiers et les citoyens. Par exemple les Policiers peuvent se rendre dans les écoles, les collèges et les universités pour faire des conférences dans le domaine de la sécurité afin d'approfondir les relations sociales avec les membres de la société.

- Inciter les Policiers à participer à des séminaires et à des conférences et participer à des travaux de recherche dans le domaine de la sécurité.

17.6 L'éducation des citoyens, participation et rôle de la Police.

Les citoyens ont une grande responsabilité dans le maintien de la sécurité et l'ordre public, ce qui sera d'une grande utilité pour tous les membres de la société. Il incombe donc aux citoyens de contribuer à la prévention du crime avant qu'il ne se produise. La Police, qui est l'une des institutions les plus importantes en contact avec les citoyens, doit faire face à l'opinion publique avec un grand tact, et une prise de conscience profonde de l'importance du relationnel. Cela affectera forcément l'opinion publique, d'une manière positive ou

négative, ainsi que sur le fonctionnement de la Police dans la société. Par conséquent, ces actions vont contribuer à restaurer la confiance dans l'institution policière. Ainsi si les membres de la société ont un sentiment général de sécurité et de stabilité dans un climat de respect, toute l'opinion publique va soutenir l'institution policière. À l'inverse, si le citoyen exprime un sentiment général d'anxiété et de peur, l'opinion publique va perdre confiance dans cette autorité. En tout cas il est nécessaire que la Police gagne l'adhésion de l'opinion publique pour appuyer son rôle afin d'améliorer le niveau de sécurité dans la société ¹⁹⁰.

Le citoyen doit comprendre également qu'il jouit de droits et qu'il n'est pas à la merci des pratiques abusives policières. Mais ces droits doivent être communiqués de façon à éclaircir le citoyen sur la question. Ainsi face à la Police le citoyen doit pouvoir faire valoir les droits fondamentaux suivants :

- Le droit à la vie : le citoyen doit comprendre que nul Policier ne peut le priver de vie.
 - L'interdiction de la torture : le citoyen ne doit pas subir de tortures ou d'actes dégradants qui touchent à sa dignité humaine.
 - L'interdiction des lois pénales rétroactives : le citoyen ne peut être reconnu coupable sur des faits non délictueux selon la loi.
- *Les moyens d'améliorer la relation entre les citoyens et les Policiers.*

Il existe plusieurs pistes sur ce sujet. Nous allons aborder quelques-uns qui ne semblent les plus utiles.

- *Identifier les problèmes et les besoins des Policiers.*

Il est nécessaire d'étudier et d'identifier les besoins psychologiques, sanitaires et économiques du Policier et travailler à les satisfaire. L'identification de ces problèmes permettra de développer des solutions immédiates. Il est important aussi de souligner

¹⁹⁰ Chaabane, HAMDI, Une nouvelle vision de la performance de la sécurité à la lumière du changement du printemps arabe, conférence : « la sécurité et la société, une vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, Centre de recherche de la Police, 2012, p. 400.

l'importance de la réhabilitation psychologique des Policiers, et de réexaminer le nombre d'heures de travail et les périodes de vacances. Il est important aussi de revoir les salaires de sorte que certains d'entre eux n'aient pas recours à la corruption ou au vol, car le faible niveau des salaires ou les retards de paiement pendant plusieurs mois contraint certains d'entre eux à pratiquer ce comportement inapproprié. Ce sont des actions cruciales qui contribueraient à une coopération avec le citoyen, basée sur le respect mutuel.

- Sensibiliser les Policiers aux comportements à adopter.

Le Policier étant l'incarnation physique de l'institution policière sur le terrain, il est essentiel de le former et de le sensibiliser sur certains comportements à adopter lorsqu'il est en mission.

En effet, en Libye et dans le monde arabe en général, la plupart des agents Policiers comprennent leurs missions de façon purement autoritaire et laissent de côté les autres aspects de leur mission qui dépasse largement ce cadre. Si les Policiers libyens pensent de cette façon c'est qu'ils ont été formés et se sont développés dans un environnement autoritaire où seule la force est argument à faire valoir. Dans d'autres cas malgré la formation reçue par les Policiers sur le sujet des comportements à adopter néanmoins lorsqu'ils commencent leur travail sur le terrain ils sont vite rattrapés par les mauvaises habitudes et par les pratiques autoritaires que leurs anciens collègues manifestent. Le Code de conduite des Nations Unies pour les forces de Police rappelle quelques-uns de ces comportements que le Policier doit adopter (CICR : 3) :

- Se poser des questions à tout moment sur le devoir qu'incombe au Policier par la loi en se mettant au service de la société.

- Respecter la dignité humaine et protéger les droits fondamentaux.

- Comprendre que la force est utilisée uniquement en cas de nécessité.

- Ne pas recourir aux actes de torture ou d'humiliation dans ses pratiques.

-Veiller sur la santé des personnes gardées.

-Se protéger contre la corruption et la divulgation d'informations.

- Développer une communication efficace de la Police.

Les sociétés, les nations, les peuples et les tribus ont été formés à partir de rassemblements humains. Chaque rassemblement a développé sa propre culture, ses concepts et ses lois qui régissent les relations entre ses membres. L'être humain est lui-même un système très complexe qui intègre des émotions, des idées et des ambitions transmises de génération en génération et qui sont influencées par l'environnement. Donc il est nécessaire pour l'homme, s'il veut traiter avec les autres, d'essayer de découvrir leurs pensées, leurs sentiments et leurs croyances, afin qu'il puisse établir des relations positives avec eux au sein de la société dans laquelle il vit ¹⁹¹ .

À partir de là il était nécessaire de développer une science qui étudie le processus d'interaction entre les individus de différentes cultures. Cette science essaye aussi de trouver les fondements qui permettent de communiquer plus facilement de manière à gagner en temps et en effort. Cette démarche permettra d'aller au-delà des obstacles qui entravent la communication. Par exemple en cas de désaccord entre deux parties on trouve souvent que la cause du désaccord n'est pas forcément sur les idées (ce qui pourrait être vrai) mais sur la façon de les communiquer qui peut créer des heurts ou des désaccords, ce qui conduit au conflit entre les individus. Ainsi plusieurs paramètres entrent en considération comme la façon de s'exprimer, le moment de l'échange et le lieu de cet échange. Cela confirme l'importance d'apprendre et d'acquérir des compétences en communication. Cette compétence ne concerne pas seulement les dirigeants, les enseignants, les parents, mais aussi les Policiers. Ces derniers sont d'autant plus concernés qu'ils sont en contact avec le public.

Ainsi l'auditoire de la Police doit comprendre son message et le Policier doit aussi développer des compétences d'écoute qui fait partie de la communication efficace.

- Transformer les représentations des Policiers.

On désigne par ce concept de représentation mentale (ou image mentale), l'éventail des idées, des croyances et des émotions qui se forment dans l'esprit et la conscience des masses vers une cause, une organisation, une idée ou une personne. Cet ensemble vient à l'esprit quand leur nom est mentionné pour donner une idée modeste ou un concept général à leur sujet qui

¹⁹¹ Chaabane et Alii., Information et sensibilisation du public pour le personnel de sécurité, Le Caire, Académie de Police, 2002, p,23.

peut être bon ou mauvais. Cette photographie que formé chez l'individu tire ses sources des médias de masse, des connaissances et de l'expérience acquise et que l'individu conserve conformément à un système particulier concernant ces questions, ces idées ou ces informations ¹⁹².

La force policière, avec tous ses organes, cherche à combattre la criminalité, comme l'objectif principal. Ce qui signifie très simplement le maintien de la sécurité et de l'ordre public et la paix au sein de la société. Il ne fait aucun doute que c'est un objectif noble, qui est la prévention et le traitement des crimes en plus des autres services proposés par la Police.

Cependant à la lumière des changements sociétaux actuels la mission de la Police s'est complexifiée au sein d'une société moderne. La Police assume désormais de grandes responsabilités. Ceci étant et après plusieurs études il apparaît que la mission de la Police n'est pas la seule chose qui est évoluée par la société mais également son image¹⁹³

La Police intervient presque dans tous les domaines de la vie quotidienne. Son rôle s'accroît. C'est pour cela que la Police doit s'engager à respecter les droits de l'Homme, les normes de la protection des droits et libertés, les dispositions et l'esprit de la loi dans toutes les tâches qui lui sont confiées. Elle doit également préserver la dignité humaine, respecter les valeurs démocratiques, la liberté d'opinion et l'expression du public dans le contexte du climat de liberté et de démocratie que le pays connaît actuellement. Cela met de nouveaux fardeaux sur la Police libyenne ¹⁹⁴.

Donc il est important que le citoyen soutienne la Police dans son rôle pour lutter contre la criminalité. Cependant on peut se poser la question sur la nature de ce soutien, si l'image de la Police est négative auprès du citoyen. Afin d'améliorer son image, la Police devrait tirer parti de toutes les énergies disponibles par les individus, afin d'atteindre la plus haute performance en matière de sécurité. Pour ce faire, la Police devrait utiliser tous les moyens de communication disponibles, mais aussi par des actes symboliques, pour répandre une

¹⁹² Albadi Mohamed MOHAMED, *La structure sociale des relations publiques*, le Caire, édition anglo-égyptienne, 1978, p,118.

¹⁹³ Achourji at Al., *L'image mentale de l'homme de la sécurité*, Le Caire, Académie de Police égyptienne, centre de recherche de la Police, 2009, p,21.

¹⁹⁴ Aboulmajd Achraf ABDEL FATTAH, *Document de travail sur les cadres efficaces dans l'instauration d'une relation de soutien entre la Police et le public*, 2012.

culture qui sensibilise le citoyen au travail de la Police dans le but de créer une coopération et une confiance entre les Policiers et les citoyens.

Atteindre la stabilité et la sécurité dans n'importe quelle société ne sont pas dues uniquement à la compétence du Policier, mais à la présence d'un citoyen civilisé, conscient et vigilant. Ce citoyen en condamnant le crime, contribue à la lutte contre la criminalité et les criminels avec, en premier lieu ses actes qui le poussent à être un citoyen conscient et mobilisé, puis en coopérant avec la Police sur une base citoyenne. Ce qui signifie que l'objectif ultime de succès de toute administration policière, ne peut pas être atteint sans le soutien des citoyens. Donc il est important de dresser un pont de compréhension mutuelle et de coopération entre le Policier et le citoyen, qui repose principalement sur la communication continue entre la Police et les masses à diverses occasions ¹⁹⁵.

- *Méthodes pour changer la relation entre les citoyens et les Policiers.*

La Police peut prendre beaucoup de mesures pour développer la relation avec les citoyens, et ces méthodes peuvent être divisées en trois axes comme suit :

1. Axe organisationnel : il s'agit des mesures réglementaires internes que le ministère de l'intérieur peut prendre pour refléter positivement la relation entre la Police et les citoyens.

Ces mesures peuvent être résumées dans les points suivants ¹⁹⁶ :

- Concentrer les efforts de la Police sur son rôle principal qui est la lutte contre les infractions pénales et s'éloigner de l'approche du tout sécuritaire afin d'empêcher la Police d'être partie dans des affaires qui ne la concernent pas. Ainsi on peut protéger la Police contre son utilisation à des fins politiques.

- La direction générale de l'organisation et des relations du ministère de l'intérieur réexamine les besoins des différents agents de Police et du personnel. En même temps les

¹⁹⁵ Ali HUSSEIN, *L'approche contemporaine des relations publiques concepts et fonctions*, 1^{ère} édition, Le Caire, Bibliothèque Anglo-égyptienne, 2008, pp, 243-244.

¹⁹⁶ Chaouki Mostapha Mohamed AHMED, « Les axes de développement de la relation entre la Police et les citoyens », Colloque sur la sécurité et la société « *vision contemporaine* », Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, 2012, p.4.

forces de Police doivent être redéployées d'une manière à répondre aux besoins des citoyens, ce qui pourrait optimiser le travail de la Police et réduire la pression sur les Policiers. Les tâches confiées à la Police peuvent être alors rapide et efficace. Enfin la Police doit travailler à réduire les abus commis par ses éléments résultant de ces pressions.

- Améliorer et développer des branches du service de la Police dans deux directions : la première consiste à reconsidérer les moyens de faire la prestation de service pour les citoyens de manière moderne, comme l'utilisation du moyen électronique. Ces moyens doivent être capables à absorber l'étendue des demandes afin d'éviter le mécontentement des citoyens. La deuxième direction consiste à développer de nouveaux mécanismes pour fournir des services et s'éloigner de la routine. Il faut aussi faciliter l'accès des citoyens aux différents services, sans les exposer aux difficultés et aux longs délais comme cela se produit dans certains services, en particulier dans les administrations de la circulation. On peut aussi utiliser certaines méthodes d'organisation et de production modernes.

- Répandre l'utilisation des moyens technologiques modernes dans diverses branches de la Police, telles que la signalisation électronique, les caméras de surveillance et d'autres moyens pour aider à l'accomplissement du travail de Police. Ceci a un double avantage, d'une part on peut redéployer du personnel pour renforcer d'autres tâches de sécurité, et d'autre part, c'est un moyen d'appliquer la loi de manière ferme.

- Réévaluer les services de Police dans les rues et mesurer le rendement, pour savoir ce qui doit être renforcé, et ce qui peut être dispensé. Aussi il faut s'éloigner des actes provocateurs qui suscitent le mécontentement des citoyens et qui conduisent à leur utilisation d'une manière qui n'est pas proportionnée.

2. Axe de réhabilitation (psychologique) : Il s'agit d'utiliser des mesures qui peuvent être prises pour réhabiliter les Policiers psychologiquement pour mener à bien leur mission. Ces méthodes peuvent développer la pensée de la Police en permanence pour faire face à de nouveaux changements dans le domaine de la sécurité. Ces méthodes sont les suivantes
¹⁹⁷(*Ibid* : 8)

¹⁹⁷ Chaouki, *op.cit.* p, 8.

- Travailler à orienter l'aspect psychologique et comportemental de la Police pour s'éloigner des tendances déviantes et rappeler aux Policiers le fond du message noble de leur mission à savoir qu'ils sont responsables de la préservation de la sécurité de la société. On doit pouvoir aussi apprendre aux Policiers l'art des relations publiques afin qu'ils puissent traiter avec les citoyens d'une manière civilisée. À cet effet on peut faire appel à des experts en information, en psychologie et en sociologie.

- Utiliser des experts en développement humain, en psychologie et en droits de l'Homme pour tenir des réunions avec la Police afin d'absorber la colère qu'ils pourraient éprouver envers les citoyens et de leur inculquer un esprit positif.

- Organiser des évaluations psychologiques périodiques aux Policiers, afin de déterminer l'impact des fortes pressions qu'ils subissent pendant le travail. On peut aussi évaluer leur comportement et la manière avec laquelle ils mènent leur mission.

3. Axe médiatique : cet axe est important au regard de la place qu'occupe les médias dans la société. D'ailleurs, le département général des médias et des relations, en tant que porte-parole des médias pour le ministère de l'intérieur libyen, porte la responsabilité d'améliorer l'image des Policiers auprès des citoyens. Il est clair que durant la période précédente, ce département a été absent ce qui a eu un impact majeur sur la relation entre les Policiers et les citoyens. Ainsi il est possible de développer le rôle de l'administration à cet égard à travers les propositions suivantes ¹⁹⁸.

- Investir les événements dans les médias en mettant en avant les attitudes positives de nombreux Policiers au quotidien. Il faut mettre en avant également les images d'aides des citoyens, et d'autres images d'intégrité et d'honnêteté de certains membres de la Police.

- Inviter les médias, la société civile, les activistes, les jeunes et tous ceux qui souhaitent participer aux différents travaux de la Police sans leur assigner des tâches qui peuvent les mettre en danger. En participant aux tâches policières le citoyen appréciera l'ampleur des efforts déployés par les hommes de la Police.

¹⁹⁸ Chaouki, *op.cit*, p ,12 et suivantes.

- Élargir les sondages d'opinion auprès de différents âges, groupes et professions afin de déterminer l'opinion des citoyens sur la qualité des services de Police qui leur sont fournis et identifier les lacunes du point de vue des citoyens.

- Honorer et mettre en valeur les collaborateurs de la Police pour encourager les citoyens à coopérer avec la Police dans l'accomplissement de leur mission de maintien de la sécurité au sein de la société.

- Travail Policier, formation et relation du citoyen avec la Police.

De nombreux chercheurs estiment qu'il y a trois niveaux de base qui contribuent au développement de la relation entre le citoyen et le Policier.

- Le premier niveau concerne la performance de l'agent de Police pour accomplir ses tâches au quotidien à savoir l'application de la loi, la prévention des crimes et l'arrestation des criminels. La Police essaye aussi d'établir des contacts informels avec le public. Pour cela les attitudes personnelles, la moralité, le comportement et l'apparence du Policier jouent un rôle clé dans ce domaine.

- Le deuxième niveau comprend des programmes spécifiques visant à rendre le rôle du Policier familier et connu du public. Par exemple, les Policiers peuvent échanger avec les citoyens, donner des conférences à la jeunesse et à la société civile, ainsi qu'organiser et participer à des activités de jeunesse, ainsi que d'autres programmes liés à la sécurité routières, aux risques de la drogue et des stupéfiants.

- Le troisième niveau est le plus important concerne l'intégration du Policier en tant que citoyen dans les activités de la société et dans l'interaction avec le public à tous les niveaux de la société. Sans aucun doute, ce travail aura un bon effet en montrant la vérité des Policiers en tant que citoyens et en tant que membres de la société à qui incombent les mêmes responsabilités civiques que les autres. Ainsi, on peut soutenir que le renforcement des relations entre la Police et les citoyens peut se faire selon deux points. Le premier point concerne la Police, qui doit être pleinement convaincu qu'il s'agit d'un organe juridiquement civil et qu'elle accomplit une mission importante au sein de la société. Son rôle contribue à la stabilité et à la continuité de toute société. Le deuxième point concerne les citoyens, qui

doivent être convaincus que la Police s'occupera de leurs intérêts et protégera leurs droits sous leur autorité. Par conséquent, les citoyens auront un sens ferme de la sécurité qui est une responsabilité partagée entre la Police et le citoyen. En effet et on ne peut pas assurer la sécurité sans le soutien et la coopération du public.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche-action a pu montrer la complexité de la relation entre le citoyen et le Policier en Libye. La particularité de notre travail réside dans l'environnement dans lequel celle-ci a été menée, à savoir une société en guerre sortie d'une longue dictature. En effet le pays, qui a vécu trop longtemps dans l'enfermement, qui a traversé une époque importante coupée du monde, est très peu connue du monde de la recherche et a été peu analysée scientifiquement. Dans ce pays, de structure tribale dominante, la population conservatrice fortement marquée par les valeurs de la culture arabo-musulmane, a peu évolué. Si la révolution de 2011 a constitué un choc et une rupture dans son évolution et imposé une nouvelle réalité au pays, la part de l'héritage de l'ancien régime avec tout ce que cela implique comme références culturelles et historiques et avec des codes de société qui ont été réglés sur le pouls de l'ancien régime reste prégnante.

Les motivations qui nous ont conduits à mener ce sujet de recherche sont multiples. D'abord l'actualité pressante et instable que la Libye vit en ce moment nécessite de penser comment retrouver la stabilité. Puis notre volonté de mener une enquête sous l'effet de ce nouvel air de liberté qui souffle sur le pays et qui pouvait nous permettre de recueillir différentes informations et opinions qu'on n'aurait pu recueillir avant 2011. Enfin la volonté de comprendre comment l'institution centrale de contrôle et de répression de la société a fonctionné et quel rôle elle pourrait jouer dans une société plus ouverte et démocratique. Aussi bien, c'est la relation centrale entre les populations et l'institution policière, plus particulièrement entre le citoyen et le Policier qui nous a intéressée et dont nous avons souhaité en rendre compte pour comprendre comment une institution de répression pouvait se transformer en institution de régulation et de paix acceptée par des citoyens libres et égaux.

Le contexte de l'étude nous renvoie à un terrain où la situation politique est instable avec une guerre qui s'élargit et s'incruste qui alimente les dissidences et approfondit les fractures.

Même si on se réfère à l'époque qu'a vécue le pays pendant l'ancien régime, nous nous trouvons dans une époque pendant laquelle la situation politique est très détériorée et un régime qui a spolié les richesses du pays et qui a créé beaucoup d'inégalités sociales. Dans ce contexte, l'institution policière a été marginalisée car elle n'avait pas les faveurs et l'attention de Kadhafi. Le Policier a vécu une situation difficile avec peu de reconnaissance, peu de

moyens et peu de perspectives d'évolution. Le citoyen, aussi, chacun dans son domaine, a vécu quasiment la même situation. Cependant l'espoir dans la révolution a été sans limite avec une aspiration à la démocratie, la justice sociale et l'instauration d'institutions d'États dignes de ce nom.

Il faut bien comprendre que la Police, comme nous l'avons souligné, n'avait pas une place très privilégiée au sein de la société car marginalisée par Kadhafi. Le Policier avait une formation de base axé surtout sur le maniement d'armes. Toutes les approches visant à découvrir les facettes de la relation entre le citoyen et le Policier ont été négligées. L'idée que l'on se peut se faire de cette relation au sein de la société libyenne peut nous pousser à le comparer à ce qui se passe dans les pays voisins comme l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie.

Cependant notre étude a révélé quand même quelques spécificités. D'abord le poids des tribus, l'histoire particulière du pays avec une monarchie à sa naissance et un fédéralisme balbutiant. Mais surtout l'installation de la guerre civile avec des ingérences étrangères attirées par les richesses locales. Les institutions sécuritaires ont donc été marquées par ces évolutions et la Police dans ce chaos généralisé est restée un référent de stabilité et de sécurité qu'elle assumait sous la dictature. A cet égard les rapports entre populations et Police n'apparaissent pas au final très détériorés en dépit des dysfonctionnements et maux que celle-ci traîne, comme la corruption, la faiblesse de la formation de ses agents. Aussi bien la perception de la relation avec la Police, par le citoyen reste plutôt positive, même si les Policiers affirment le contraire. L'analyse des réponses recueillies montre que les Policiers reprochent au citoyen un manque manifeste de compréhension de leur travail et une mauvaise culture « *citoyenne* ». Cela semble manifester un vécu de marginalisation de la Police par rapport à la société. Ces premiers éléments dressent déjà des obstacles dans la relation entre les deux parties. Par ailleurs si on sort du contexte des échanges, le citoyen a plutôt une mauvaise image du Policier. C'est une contradiction importante à soulever. Les citoyens reprochent en particulier une carence dans le travail Policier. Certains aspects sont liés à l'organisation même du service fourni par la Police. Par exemple, on reproche une certaine lenteur pour traiter les demandes ou des fois la complexité des démarches administratives au point que le citoyen s'en trouve perdu. Dans un autre registre, c'est la compétence du Policier qui est mise en cause, dans le sens où le Policier n'a pas été assez formé pour répondre aux différentes sollicitations des citoyens. Cela veut dire que le programme de formation n'a pas su évoluer et que la Police a besoin d'un programme de formation moderne. À l'opposé, les

Policiers n'ont pas cette impression de manquer à leurs devoirs, au contraire ils affirment que leur travail est plutôt bien fait. Ceci montre le décalage entre le service fourni par la Police et sa perception de la part du citoyen. Ce résultat révèle aussi l'insuffisance, voire l'absence, d'études sur le terrain pour évaluer la satisfaction du citoyen à l'égard du travail Policier. Ce type d'étude permettrait aussi de savoir si le travail fourni par la Police est à la hauteur des attentes des citoyens. L'administration policière devrait alors se pencher sur cette question en y associant des spécialistes de différents domaines.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'améliorer la situation du Policier, en lui permettant, par exemple, d'évoluer dans sa carrière ou de lui fournir des salaires convenables, n'est pas une condition suffisante pour améliorer la relation avec le citoyen. Le Policier exige aussi l'implication du citoyen dans le soutien de l'institution policière et sa contribution, de façon directe ou indirecte, dans le travail sécuritaire au quotidien. Cette implication n'existe pas dans les faits même si certains citoyens voient positivement la Police. La majorité des Policiers souhaitent que le citoyen s'implique davantage en ce sens, même s'ils sont défiants vis-à-vis de celui-ci. Mais au-delà de cette implication, le citoyen doit avoir une conscience du travail Policier accompli et que sa contribution pourrait améliorer la situation sécuritaire. Ici on parle du principe de la Police communautaire où chacun est responsable de la sécurité de la société et qu'à la fois, citoyen et Policier sont liés par ce travail de coopération dans ce domaine.

Une particularité frappante de cette étude est que les répondants de l'échantillon des citoyens affirment qu'ils n'ont pas peur de la Police. Sans doute soit à cause du fait qu'ils ont à faire à une organisation qui leur paraît légale dans une situation d'anarchie, soit parce qu'ils ont en toujours peur en dépit d'une ouverture de la société. C'est un résultat qui va à l'encontre de ce que l'on constate dans des sociétés fermées comme la société libyenne. Il faut croire que la révolution a fait évoluer les mentalités. Car pendant les années de l'ancien régime on vivait dans une société policière où la répression était monnaie courante. On peut expliquer aussi ce changement par l'effondrement de l'institution policière après la révolution et par la prolifération des milices armées qui sont devenues des parties incontournables dans la vie sécuritaire de la société libyenne à tel point que plusieurs propositions émanant de l'ONU invitent à créer des services de sécurité hybrides dans lesquels les Policiers et les milices travaillent côte à côte. Cependant la situation reste instable et incertaine à cause des troubles

politiques et des guerres sporadiques qui éclatent de temps à autre. Dans ce contexte de lutte de pouvoir et d'insécurité, le citoyen aurait besoin d'une institution policière forte.

Parmi les résultats encourageants qui ressortent de cette étude c'est la volonté de la part des citoyens et des Policiers de construire une société meilleure. Cette volonté a été exprimée par des suggestions de facteurs qui favoriseraient la coopération entre les citoyens et le Policier dans divers domaines et qui amélioreraient par la même occasion la situation sécuritaire du pays. Les thématiques autour de cette question concernent l'amélioration de la communication entre les deux parties, les domaines de coopération conjointe et els comportements à adopter lors de l'échange entre les deux parties. Cela passe par des organisations de la société civile, comme les associations, qui pourraient apporter une réponse à diverses questions qui touchent aux aspects négatifs de la relation entre le citoyen et le Policier. Le travail de ces associations est de rapprocher les deux D'ailleurs, les deux catégories d'enquêtés sont pour un tel rapprochement. Concrètement, les activités proposées pourraient sensibiliser mieux le citoyen sur le travail du Policier et l'impliquer davantage dans un esprit responsable au travail de la sécurisation de la société. Le citoyen devrait alors être informé tout au long de ces étapes de vie, c'est-à-dire à partir de l'école jusqu'à sa vie adulte des problématiques liées à ce thème de sécurité. L'autre aspect sur lequel des efforts doivent aussi être faits, c'est sur la compréhension profonde du Libyen du mot citoyenneté et sur les différentes façons de vivre et de défendre sa citoyenneté dans la nouvelle Libye. Par ailleurs un travail sur la prévention du crime doit être entrepris pour donner des exemples sur l'implication du citoyen dans cette tâche.

Cependant il est à noter que tous ces efforts risqueraient de se heurter à la réalité de la société libyenne, de sa spécificité, de ses codes, de ses habitudes et de son organisation tribale.

Ces paramètres définissent certains comportements sociaux des Libyens et qui peuvent parfois entraver le travail Policier. En effet, le Libyen reste attaché au schéma dans lequel l'appartenance et l'allégeance tribale, même si ce n'est pas une revendication en soi, prend le dessus. C'est l'une des spécificités de notre étude qui distingue notre public étudié à celui qui pourrait être étudié dans des pays voisins où la notion de tribalisme s'est résorbée. Nous avons pu constater que le citoyen libyen peut faire l'impasse d'une coopération avec la Police lorsque cela entre en conflit avec son appartenance tribale. Par exemple, le citoyen n'est pas prêt à dénoncer un membre de sa tribu s'il commet une infraction ou s'il est recherché. Le

Le poids des tribus est une donnée anthropologique de la Libye. Parmi les manifestations de l'attachement total du Libyen à son système identitaire tribal, est le refus de faire appel à la Police dans certains cas de litiges. Dans ces cas, les Libyens préfèrent s'en remettre aux coutumes et aux lois établis au sein de chaque tribu. La Police est ressentie alors comme un corps étranger qui n'est pas apte à intervenir ou à résoudre ce type de conflits. Les Policiers sont donc obligés de travailler dans ce contexte de contraintes imposés par leur société. Il s'avère aussi, d'après notre étude, que le citoyen n'est pas le seul touché par cette question tribale, mais le Policier est également touché.

L'expérience des citoyens montre qu'ils ont vécu des situations où le Policier privilégie ses proches et donne des avantages à des personnes de sa tribu. Même si les citoyens affirment qu'ils n'ont pas subi de discrimination, il n'empêche que la pratique de certains Policiers est souvent discriminatoire. Ainsi des citoyens obtiennent des services plus rapidement ou passent avant les autres ou se voient exonérés d'amendes qu'ils devaient payer. Ce sont des exemples qui alimentent l'image négative du Policier auprès du citoyen. Nous pouvons également citer le facteur religieux qui se révèle important dans les attitudes des individus dans la société libyenne. Certes la religion n'est pas explicitement mentionnée par nos répondants, car, pour eux, c'est une évidence étant donné qu'elle constitue le socle de la culture libyenne et qu'elle joue un rôle important dans le processus du contrôle social. La religion définit l'interdit, le prohibé, le souhaitable et l'autorisé. Elle définit également un code moral, pour le citoyen, qui est considéré comme une référence importante pour adopter tel ou tel comportement dans la société. En effet l'héritage religieux en Libye et les prescriptions religieuses et morales musulmanes dépassent le cadre privé et s'élargissent à la sphère publique.

À côté des lois, la société libyenne accorde une importance aussi importante aux respects des valeurs et mœurs qui sont régies justement par la religion. Donc on attend d'un citoyen éduqué d'être un membre actif et positif au sein de la société. C'est une espèce d'autocontrôle que le citoyen s'impose à lui-même lui permettant d'avoir une certaine éthique et certains codes dans la société qui l'obligent de ne pas voler, de respecter les autres et d'avoir une conduite irréprochable. Cependant, on trouve en général que les citoyens libyens se restreignent au côté théorique, au cadre philosophique général et ne sont pas tout à fait dans un rapport à une pratique dure. Par contre ce code de conduite peut inciter certains citoyens à

intervenir et ne pas attendre la Police pour stopper un crime ou pour résoudre un conflit avant qu'il ne s'envenime.

Ce travail de recherche nous a permis de mettre en lumière les paramètres pouvant influencer la relation entre le citoyen et le Policier. Certains sont liés à la culture libyenne et d'autres sont liés aux représentations que chaque partie se fait de l'autre. Nous avons vu qu'une partie de nos enquêtés n'est pas familière ou en tout cas ne saisit pas bien les questions sécuritaires. Si on ajoute à cela les années de plomb vécues par les Libyens et qui les ont contraints à vivre dans une société fermée coupée du reste du monde, on peut comprendre que la majorité des citoyens sont très peu initiés à ces questions. Pourtant l'ancien régime n'arrêtait pas dans ses slogans de parler de la responsabilité du citoyen pour contribuer à la sécurité de son pays. Mais en vérité ce régime voulait juste des citoyens qui « *fliquent* » d'autres citoyens. Il y a à envisager pour en sortir et construire des institutions solides et fiables d'organiser des campagnes de sensibilisation qui permettent de définir les droits et les devoirs de chacun à l'égard de la sécurité de la société. Ce travail permettrait de corriger beaucoup de notions véhiculées par l'ancien régime et se familiariser progressivement avec la notion de citoyenneté et la façon de la vivre complètement.

Par ailleurs, les citoyens reprochent à l'institution policière d'être un pis-aller dans les choix de citoyens pour le travail. On observe que c'est une des institutions les moins demandées par ceux qui passent par le système d'enseignement. La façon de sélectionner ses membres rend cette institution peu crédible aux yeux des citoyens et invite à s'interroger sur la manière avec laquelle les futurs membres de Police réussissent leur cursus. Nous pouvons alors suggérer de revoir la formation et de faire valoir une nouvelle grille de sélection basée sur la compétence et sur les aptitudes et non sur les relations familiales et tribales. À cet effet, la Libye peut s'aider de l'expérience des pays qui se sont confrontés à ces problèmes et de s'ouvrir à d'autres expériences de mise en place d'institutions pérennes, d'inviter des intervenants de l'étranger, en partenariat avec le ministère de l'intérieur, pour former les agents de l'état et revoir les conditions de recrutement et de formation des Policiers. En même temps, il est important de se doter d'un programme de formation moderne intégrant les nouveautés et les évolutions que le Policier doit connaître. Il faut également initier les Policiers aux nouvelles technologies qui peuvent être une solution pour gagner du temps ou pour décharger les Policiers de certaines tâches lorsque l'on manque d'effectifs (par exemple utiliser les radars de contrôle de vitesse et les caméras de surveillance).

Pendant longtemps, le Policier libyen a été marginalisé par l'ancien régime, ce qui lui a valu de se sentir isolé et peu valorisé pour son travail. Ce facteur a mis certains Policiers en marge. Par conséquent, ces derniers ne faisaient plus leur travail car ils ont perdu la motivation de le faire. Ce besoin de reconnaissance et de motivation revient assez souvent dans les réponses des Policiers qui réclament donc un soutien psychologique. Donc un travail de soutien du Policier dans son quotidien est primordial. Il n'y a que de cette façon que l'on pourrait nouer des relations constructives avec les citoyens.

Notre étude a révélé par ailleurs, que dans les deux catégories étudiées celle des citoyens et celle des Policiers, les résultats des questions sont indépendants des variables sexe, situation familiale et niveau de diplôme. Ceci montre une constance dans les résultats qui ne conduisent pas à des différences statistiquement significatives entre les réponses des citoyens ou des Policiers concernant l'évaluation de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne. C'est un résultat qui est surprenant pour nous car on s'attendait à des résultats différents selon le sexe et selon le niveau de diplôme. En effet, au regard du rôle de la femme dans la société libyenne, on pouvait s'attendre à des réponses plus critiques de leur part sur la relation avec le Policier.

On s'attendait aussi à ce que le niveau de diplôme soit un élément pertinent pour distinguer les réponses des citoyens ou des Policiers. En effet, on s'attendait à des réponses plus critiques en fonction de l'importance du niveau d'étude. Mais les résultats de l'étude ne permettent pas de valider cette hypothèse. Il y a en effet d'autres variables qui entrent en jeu dans l'explication comme celles de l'effet des appartenances tribales, du clientélisme, de la corruption etc... On peut expliquer ce constat par l'enfermement de la société libyenne qui veut que tous les citoyens aient vécu la même expérience. Mais en vérité, on ne possède pas de vraies réponses peut être qu'il faut pousser l'étude plus loin de ce côté-là.

À l'issue de notre étude, nous pouvons conclure que la relation entre le citoyen et le Policier en Libye a beaucoup de chemin à faire à la lumière de la situation politique, économique et sociale que traverse le pays. On a vu que les problèmes sont différents et se situent des deux côtés. Il y a des problèmes de manque de moyens et de formation et surtout de considération de la part des Policiers. De l'autre côté il y a des problèmes de coopération avec les Policiers et de soumission à des coutumes et des habitudes caractéristiques de la société libyenne. Le mode de vie et les coutumes détachent le citoyen d'une participation

active aux questions sécuritaires. Chaque côté a exprimé ses critiques envers l'autre et souhaite que ces difficultés soient dépassées dans le futur pour l'avenir de la relation entre le citoyen et le Policier. Néanmoins l'image que se fait le citoyen du Policier reste floue et mitigée dans la mesure où elle rejoint des représentations courantes dans des sociétés semblables et en même temps expriment aussi un côté positif surtout pendant les phases des transactions. On peut dire qu'en général les citoyens libyens ont une image assez positive de l'institution policière, par contre ils ont une image négative des Policiers caractérisés dans leur imaginaire par un manque de compétence. D'où le paradoxe que l'on relève à cet endroit.

Le contact entre le citoyen et le Policier n'a pas beaucoup modifié certaines de ces représentations négatives et il en a renforcé d'autres. En revanche, le citoyen exprime, à travers ses réponses, son regard fin sur ses relations avec le Policier. Certes, les remarques qu'il fait de cette relation ne pouvaient pas être clamer haut et fort pendant l'ancien régime, mais on espère que les choses changeront avec la nouvelle ère de liberté.

Notre étude est basée sur une approche quantitative. Une approche qualitative avec des entretiens et une analyse discursive aurait sans doute permis d'approfondir considérablement les problématiques abordées dans ce travail. Nous avons pris conscience, en dépouillant les questionnaires, que l'enquête quantitative ne nous permettait pas de mieux cerner tous les aspects de la relation entre le citoyen et le Policier. Notre recherche ouvre par conséquent la voie pour d'autres études qualitatives portant sur le même thème. Nous avons besoin de plus d'éléments pour essayer de comprendre tous les aspects de la relation en affinant la recherche et en prenant en compte les histoires personnelles.

De même, il serait intéressant de mener une enquête après le retour à la stabilité politique pour réduire les paramètres d'insécurité et de dissidences et pour évaluer exactement les tenants et les aboutissants de ladite relation dans un environnement stable. Une enquête par entretiens approfondis avec les différentes catégories retenues dans cette étude aurait sans doute mieux éclairé les rapports des citoyens à leurs institutions, ici à la Police. Cependant dans une situation de guerre civile ouverte, d'insécurité totale, mener une enquête par entretien pose des conditions de faisabilité dans la mesure où beaucoup de biais peuvent être soulevés notamment la fiabilité des réponses.

Il nous faut cependant noter que quelles que soient les réformes proposées, celles-ci ne peuvent être mises en chantier sans un retour à la paix et sans la mise en place d'un pouvoir légitime reconnu par toutes les parties au conflit qui traverse le pays. La Police ne peut exercer ses missions si elle ne le fait pas au nom de tous les citoyens à travers des institutions construites de manière consensuelle. La question de la légitimité n'épuise pas cependant celle d'une Police citoyenne. Au moment où dans les démocraties les plus anciennes se pose la question des « *bavures ?* » policières, la seule légitimité n'infère pas d'une Police qui soit égale pour tous surtout les plus faibles. « *Une Police légitime écrivent les rapporteurs du rapport Terra Nova est une Police capable de susciter de l'adhésion et de l'identification collective à une communauté symbolique. Service public véritablement continu (dans le temps) et généraliste (sur le territoire), la Police* » avant d'ajouter c'est « *la façon dont elle traite les individus, qui contribue notamment à définir les sentiments d'appartenance à la communauté nationale* »¹⁹⁹.

¹⁹⁹ TERRA NOVA, Rapport intitulé, *Police et population : pour des relations de confiance*, 1/53, 2006

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE, THEMATIQUE ET RAISONNEE

-Ouvrages ²⁰⁰

ABDELBASET Mohsine (1982), *Fondements de la recherche sociale*, 2^e édition, Le Caire, Librairie Wahba.

ABDELGHANI Hanane (2005), *La santé psychologique*, Amman, Dar Al-Fikr.

ABDESSALAM Abdelghafar (1976), *Introduction à la santé psychique*, Le Caire, Dar Nahda.

ABOU CHAMA Abbas EL BICHRI Mohamed (2005), *Systèmes et administration de la Police arabe (perspective sécuritaire)*, Riyad, Librairie Arrochd Nachiroune.

ABOUSAMRA Imad Mahmoud (2012), *Feuille de travail sur la relation entre citoyen et Policier, séminaire sur la sécurité et la société*, Le Caire, Centre de recherche de la Police.

ABRIC Jean-Claude (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : P.U.F.

ABU HATAB Fouad, *et al.* (1987), *Psychologie*, 3^e édition, Le Caire, Librairie Angelo.

ACHAHAOUI Kadri Abdelfattah (1977), *Encyclopédie légale de la Police*, Le Caire.

ACHOURJI *et al.* (2009), *L'image mentale de l'homme de la sécurité*, Le Caire, Académie de Police égyptienne, centre de recherche de la Police.

ADLI Ismat (2001), *La sociologie sécuritaire, la sécurité et la société*, Alexandrie, Dar Almaarifa.

ADMAOUI Ibrahim (1988), *Points de repère de la psychologie des enfants et des adolescents et des jeunes*, Baghdad, Dar chououne taqafia.

AÏT ABDELMALEK Ali (2010), *Edgar Morin, sociologue de la complexité*, Rennes, Ed. Apogée (coll. « Les Panseurs sociaux »).

AJOUA Ali (1983), *Les relations publiques et l'image mentale*, 1^{re} édition, Le Caire, Alam Alkoutoub.

AJOUA Atef Abdelfattah (1989), *L'effet de la propagation de la sécurité dans l'avancée des nations vers un développement global pour affronter les défis*, in *La sécurité globale et son impact sur la construction de la civilisation*, Riyad, Université Naef des sciences sécuritaires.

ALAOUJI Mostapha (1980), *Leçons en criminologie et réponse à la criminalité*, Tripoli, Institut Naoufal.

²⁰⁰ Nous avons à chaque fois traduit les titres et les extraits tirés des ouvrages et documents en langue arabe que nous avons consultés.

ALBADI Mohamed Mohamed (1978), *La structure sociale des relations publiques*, Le Caire, la librairie anglo-égyptienne.

ALBAKLI Hicham (2012), *Mesures, lois et législations nécessaires pour éliminer les entraves entre la société et les services de sécurité*, Le Caire, Académie de Police, le centre de recherche de la Police, le ministère de l'Intérieur.

ALBICHRI Mohamed Alamine (2003), *La Police communautaire, ses fonctions et son organisation*, Abou Dhabi, Centre de recherche et des études policières.

ALGAN Yann, CAHUC Pierre, ZYLBERBERG André (2012), *La fabrique de la défiance*, Paris Albien Michel.

ALHARBI Abdelkrim Abdallah (1999), *Le rôle de la participation des jeunes dans le soutien des appareils de sécurité*, Riyad, Académie Nayef des études sécuritaires.

ALJAOUHARI Mohamad (1984), *Introduction à la sociologie*, 1^{re} édition, Le Caire, Dar Thakafa linnachr wa tawzii.

ALKASRI Maliha Aouni SABIH Abdelmounim Ahmad (1984), *La sociologie de la famille*, Baghdad, Jamia.

ALKHARIJI Aljaouhari (1990), *Méthode de la recherche sociale*, Le Caire, édition Dar Attkafa.

ALMOUJAM ALWASIT (dictionnaire arabe) (1965), Le Caire, Majma Allougha Alarabia.

ALMOUNAYSIL Abdallah Falah ABDALLAH Souad (2009), *La position du contrôle social en milieu scolaire*, Amman, Université jordanienne.

ALOUJI Mostafa (2008), *Théorie générale de la sécurité, vers la sociologie de la sécurité*, Alexandrie, Almouassa alhaditha lilkitab, Université Halouane.

ALTHUSSER Louis (2011), *Sur la Reproduction*, Paris, PUF (Actuel Marx confrontations).

AMOSSY Ruth (1991), *Les idées reçues-Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.

AWAD SAYED Jaber (1996), *La technologie et les relations sociales*, Alexandrie, Dar Almarifa Aljamiya.

BADAOUI Abdelmouhsine (2005), AHMAD Mohammad, *Feuille scientifique sur les stratégies et les théories concernant le crime*, Khartoum, Université Rabat watani.

BARDIN Laurence (1980), *L'analyse de contenu*, Paris : P.U.F., coll. Le psychologue.

BAR-TAL Prosocial behavior (1976), theory and practice, New York, Wiley.

BEAUVOIS Jean-Louis et alii (2001), *La construction sociale de la personne*. Grenoble : Presses universitaires.

- BECKER Howard S (1963), *Outsiders, sociologie de la déviance*, Paris Métailié 1985.
- BIOY Antoine Maquet Anne (2007), *Se former à la relation d'aide : Concepts, méthodes, applications*, Paris, Dunod.
- BORLANDI Massimo BOUDON Raymond CHERKAoui Mohamed VALADE Bernard (2005), *Dictionnaire de la pensée sociologique*. Paris PUF, coll Quadrige.
- BOURDIEU Pierre CHAMBOREDON Jean-Paul PASSERON Jean-Claude (1ière éd 1968), *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Paris, Mouton ed de l'EHESP, 2015
- BOURHIS Richard LEYENS Jacques-Philippe (1999), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, (Vol. 204). (ed.) Mardaga.
- BRODEUR Jean-Paul (2003), *les visages de la Police, pratiques et perceptions*. Presses de l'Université de Montréal.
- CALVIN S. Hall Lindsay Gardner (1969), *La théorie de la personnalité*, traduction de Faraj Ahmad et al, Le Caire, Haya Misria amma .
- CATTEL Raymond Bernard (1977), *The Scientific Analysis of Personality*, New York,
- CHAABAN *et al.* (2002), *Information et sensibilisation du public pour le personnel de sécurité*, Le Caire, Académie de Police.
- CHAYKHALI Abdelkader Abdelhafed (2005), *L'éthique de l'homme de justice*, Riyad, Université Nayef des sciences sécuritaires.
- HAZEL François, *Aux fondements de la sociologie*, Paris PUF 2000
- COSTANTINI Irène (traduction de l'anglais) *Dynamique des conflits en Libye après 2011 : une perspective d'économie politique*, publié en ligne : <https://doi.org/10.1080/14678802.2016.1212534> 2016.
- COULON Alain (1992), *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France.
- CROZIER Michel FRIEDBERG Erhardt (1977), *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris, Éditions du Seuil, [Points](#), collections Essais, rééd. 2014.
- DAABAS Mohamed Yousri ABDou MAHJoub Mohamad (1991), *Le développement des ressources humaines dans la société bédouine, étude en anthropologie économique*, Riyad, Dar Oum Alqura littibaa.
- DAVIDOFF Linda (1976), *Introduction to psychology*, Evanston, McGraw-Hill.
- De Maillard Jacques MARET Adrien CLOUZE Mathieu, MALOCHET Virginie HOLLO Lanna (2016), *Population et Police : pour des relations de confiance*, Rapport Terra Nova, 2 novembre.

DEMORGON Jacques (2002), *L'histoire interculturelle des sociétés* Paris, Éd. Anthropos, coll. « Exploration interculturelle et sciences sociales », 2^e éd. rev. et augmentée.

DEMORGON Jacques (2005), *Critique de l'interculturel, l'horizon de la sociologie*, Paris, Economica Anthropos.

DENNEY Lisa VALTERS Craig (2015), *Evidence Synthesis: Security Sector Reform and Organisational Capacity Building*, London, Department for International Development.

DEPONT Octave et COPPOLANI Xavier (1897), *Les confréries religieuses musulmanes*. Paris, Maisonneuve, Larose.

De SINGLY François (2002), *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*. Paris, Armand Colin (séries 128).

DOUIDARD Abdelfattah (1992), *La dynamique des tendances comportementales en psychologie*, Beyrouth, Dar Nahda.

DUANE P Schultz (2013), *Theories of Personality*, 10th Edition, University of South Florida.

DUBET François (1995), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.

DURKHEIM Emile (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes ». 2013.

DURKHEIM Emile (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF, coll Quadrige, 2013.

DURKHEIM Emile (1898) *Sociologie et philosophie*. Paris, PUF, coll Quadrige, rééd 2014.

EDWARD ALSWORTH Ross (1920), *The principles of sociology*, New York, The Century co.

ELJAOUHARI Abdelhadi (1992), *Les fondements de la sociologie*, Le Caire, Dar Thakafa linnachr wa tawzii.

FREEDMAN J. L. (1978), *Social Psychology*, 3rd edition, New York, Prentice –Hall.

GARIBALDI Léon, « Il est temps de réinventer la Police de proximité », *Après-demain*, 2011/2 (N ° 18, NF), 2011. URL: <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2011-2-page-24.htm>.

GAROU Rania (2003), *Encyclopédie du code pénal*, revu et corrigé par Lin Salah Matar, Beyrouth, édition Alhalabi Alhoukoukia.

GEVAUDAN Honoré (1980), *Flic ou les vérités de la Police*. Paris, J-C Lattès.

GHARIB Sayed Ahmad (1989), *Introduction à l'étude des groupes sociaux, dans la série sociologie et problèmes de l'Homme et de la société*, livre IX, Alexandrie, Dar Almarifa Aljamiya.

GOMRI Ibrahim (1979), *le comportement humain*, Le Caire Dar aljamiate.

GOYARD-FABRE Simone (1987), *Philosophie politique, XVIe- XXe siècle*, Paris, P.U.F.

HAM Anthony (2007), *Libye*, Paris, Lonely Planet.

HAMDAN Gamal (1973), « Al-jamahiriyā al-‘arabiya al-libiya asha’biya al-ishtirakiya al’ozma : dirassa feljoghrafiya as-siyasiya », « La Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste : une étude géopolitique », *L’Univers du Livre*, Le Caire.

GAROU Rania (2003), *Encyclopédie du code pénal*, revu et corrigé par Lin Salah Matar, Beyrouth, Alhalabi Alhoukoulia.

GHARIB Sayed Ahmad (1989), *Introduction à l’étude des groupes sociaux, dans la série sociologie et problèmes de l’Homme et de la société*, livre IX, Alexandrie, Dar Almarifa Aljamiya.

GOMRI Ibrahim (1979), *Le comportement humain*, Le Caire, Dar aljamiate.

HALL Calvin Springer GARDNER Lindzey (1969), *La théorie de la personnalité*, traduction de Faraj Ahmad *et al.*, Le Caire, Haya Misria amma.

HAM Anthony (2007), *Libye*, Paris, Lonely Planet.

HAMDY Chaabane (2005), *Le média sécuritaire et l’administration des crises et des catastrophes*, Le Caire, Chourta Litibaa wa tawzii.

HAMED Mohamed ROMI Nayef (2001), *La famille et le contrôle social*, Riyad, Université Imam Mohamed Ben Saoud.

HARDIN Russel *Trust* (2006), Cambridge, Polity Press.

HARRIS Philip MORAN Robert (1999), *Managing Cultural Difference-Leadership Strategies for a New World of Business*, Houston, TX, Gulf Publishing Company.

HASSAN Ismael *et al.* (1998), *L’officier de Police et le public*, Le Caire, Académie de Police.

HASSAN Mahmoud Chamal (2001) *La psychologie de l’individu dans la société*, Dar Afaq Alarabia.

HATEM Abdelmounim (2001), *Évaluer l’impact environnemental des projets de développements du point de vue social, étude théorique et empirique*, Le Caire, Nassr Littawzii Wa nachr.

HIJAZI Mohamad Izat (1995), *Les théories sociales*, Le Caire, édition Dar Gharib.

HOBBS Thomas (Traduction Gérard Mairet) (2000), *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l’État chrétien et civil*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais ».

HUSSEIN Ali, *L'approche contemporaine des relations publiques concepts et fonctions*, 1^{ère} édition, Le Caire, bibliothèque anglo-égyptienne.

IBN KHALDOUN Abderahman (1997), *Al-Muqaddima, Discours sur l'histoire universelle. Al-Muqaddima*, Traduction nouvelle de l'arabe, préface et notes par Vincent Monteil, Troisième édition revue, Paris, Sinbad, coll. « Thésaurus ».

IBN MANDHOUR *Lissan Alarabe [dictionnaire de langue arabe]*, Beyrouth, Dar Almarif.

IBRAHIM Fathia Mohamed CHENWANI Mostapha Hamdi (1999), *Introduction à l'Anthropologie*, Riyad, Dar almarikh linachr wa tawzii.

IBRAHIM Mohamed (1998), *La contribution du public dans la sécurité populaire, la sécurité populaire comme exemple*, Alexandrie, Almaktab alarabi.

IMAM Ibrahim (1968), *L'art des relations publiques et les médias*, 2^e édition, Le Caire, la librairie anglo-égyptienne.

JABOURI Mahmoud Jaber (1994), *Les transferts sociétaux*, Baghdad, faculté des lettres de Baghdad.

JOBARD Fabien et GAUTHIER, Jérôme, (2018) *Police, questions sensibles*. Paris PUF

JOBARD Fabien (2015), *Police, justice et discriminations raciales*, Paris, La Découverte.

JOBARD Fabien DE MAILLARD Jacques (1995), *Sociologie de la Police - Politiques, organisations, réformes*.

KAUFFMAN Jean-Paul (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

KHILAF Mohamed Ali (2002), *Le système de Police koweïtien et comparé*, Koweït, Académie de Saad Alabdallah des sciences sécuritaires.

LACHER Wolfram and COLE Peter (2014), *Politics by Other Means Conflicting Interests in Libya's Security Sector. Small Arms Survey*, Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva.

LANSOUR Talaat *et al.* (1978), *Les fondements de la psychologie générale*, Le Caire, Maktab Nachr litibaa.

LAROUÏ Abdallah (1982), *L'idéologie arabe contemporaine*, Paris, F. Maspéro.

LAROUÏ Abdallah (1982), *L'histoire du Maghreb. Essai de synthèse*. Paris, François, Maspéro.

LEJEU Jean-Michel et RANDRNASOLO-RAKOTOBÉ Hanitra, *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*. Paris Karthala 2012.

- LEYENS Jacques-Philippe (1983), *Sommes-nous tous des psychologues ? Approche psychosociale des théories implicites de la personnalité*, Bruxelles, Mardaga.
- LIPIANSKY Edmond Marc (2005), *Psychologie de l'identité : Soi et le groupe*, Paris, Dunod.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1992), *La Police : Approche socio-politique*, Paris, Montchrétien.
- LOUIS KAMEL Malika (1979), *La psychologie des groupes et du leadership*, Tome I, Le Caire, General Egyptian Book Organization.
- MACIVER Robert (1937), *Society, a textbook of sociology*, New York, Farrar & Rinehart.
- MADHKOUR Ibrahim (1975), *Dictionnaire des sciences sociales*, Le Caire, General Egyptian Book Organization.
- MAHMOUD Najib Housni (1989), *Explication du code pénal*, Le Caire, édition Dar Nahda Arabia.
- MAMDOUH Abdelhamid (2003), *La pensée policière arabe*, Charjah, Centre de recherche de la Police de Charjah.
- MERTON Robert K (1997), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris Armand Colin.
- MIDHAT Mohammad Abbas (2012), *La coopération sociétale et son rôle dans le développement et la stabilité de la situation sécuritaire*, Le Caire, Centre de recherche de la Police.
- MIDHAT Saleh Almrasi (1993), *Les structures organisationnelles : une étude empirique sur le ministère de l'intérieur*, Le Caire, Atouji litaswir alilmi.
- MOHAMAD Samir Farid HATEM Abdelmounim Ahmad et al. (2001), *Les implications sociales du projet d'approvisionnement en eau dans le Sinai*, Le Caire, Nassr littawzii wa nachr.
- MOHAMED Ahmad Bayoumi (2000), *Les Fondements et les thèmes de la sociologie*, Alexandrie, Dar Maarifa Jamiya.
- MOHAMED AWAD Abdessalam (2004), *L'action sociale chez Parsons*, Alexandrie, Université d'Alexandrie.
- MOLINER Pascal (1996), *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MONJARDET Dominique (1996), *Ce que fait la Police, Sociologie de la force publique*, Paris, La découverte.
- MOUATAZ Abdallah (1989), *Tendances de l'intolérance*, Koweït, Rissala.

- NASRAOUI Mostafa (1992), *Mesurer la conscience sécuritaire auprès du citoyen arabe*, Riyad, Centre arabe de formation et d'études sur la sécurité.
- OUANNES Moncef (2009), *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*. Paris, l'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes ».
- PUGIBET Veronica (1986), *Des Stéréotypes Nationaux dans l'apprentissage des langues Etrangères : des Mexicains apprennent le Français*, Thèse, Université Paris Descartes.
- QUODAI Sayf Dine (2009), *Les soins et les services psychologiques et sociaux dans le domaine de la déviance*, Alep, Librairie Alassad.
- RABII Saheb Nouri (2005), *Le pouvoir de la loi et les mécanismes du contrôle social dans les sociétés en voie de développement*, Baghdad, Librairie Alhoussein linachr wa tazwii.
- RADCLIFFE.R. Brown Alfred (1988) *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Editions de Minuit.
- RAGEH Ahmad Izat (1965), *La psychologie industrielle*, Le Caire, Dar alkaoumia.
- RASHDAN Abdallah (1999), *Sociologie de l'éducation*, Amman, Dar Chorouq.
- REYNAUD Jean-Daniel (1989), *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*. Paris, Armand Colin.
- ROBERT C. Davis HENDERSON Nicole J. MARKOVIC John ORTIZ Christopher W. MILLER Joel (2003), *Public Opinions of the Police, the Influence of Friends, Family and News Media*, Vera Institute of Justice Summary Research Report to the National Institute of Justice December.
- ROSS Edward Alsworth (1920), *The principles of sociology*, New York, The Century co.
- ROSSI Pierre (1979), *La Verte Libye de Khadafi*, Paris, Éditions Hachette.
- ROZE Xavier (1992), « Stéréotypes sociaux », in : *Encyclopaedia Universalis*, Paris.
- RYCKMAN Richard (1978), *Theories of Personality*, New York, Dronnostrude Company.
- SALAMA Mohamed (2003), *La déviance sociale et la prise en charge des déviés et le rôle du service social*, Alexandrie, Bureau universitaire d'Alexandrie.
- SALEM Salwa Ali (2000), *L'islam et le contrôle social*, Le Caire, librairie Wahba.
- SAOUD Mohamed Moussa (2001), *Les contours du rôle de la Police dans la consolidation des droits des individus de jouir d'une existence sécurisée*, Le Caire, Magazine de la faculté des hautes études.
- SCHULTZ Duane (2013), *Theories of Personality*, 10th edition, Tampa, University of South Florida.

SEDRA Mark (2016), *Security Sector Reform in Conflict-Affected Countries: The Evolution of a Model*, Londres, Routledge.

SIDKI Abderrahim (1986), *La Police et le peuple*, Le Caire, Maktabat Nahda.

SMITH G (1967), *Reading Attitudes, Theory and Measurement*, Jone Wiley, New York.

TONNIES Ferdinand (1887), *Communauté et société*, (traduction Sylvie Mesure et Niall Bond, Paris PUF 2010).

VIAU Hélène (1998), *La théorie critique et le concept de sécurité en relations internationales*, Mémoire de maîtrise en relations internationales, Québec UQUAM.

VINSONNEAU Geneviève (2002), *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin.

WARNIER Jean-Pierre (2004), *La mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte.

WEBER Max (2003, réédition) *Economie et société*, Livre 1 (traduction Julien Freund). Paris, éditions de poche, Pocket.

WILON Bliot (1975), *L'administration de la Police*, traduction d'Isamel Rasheed, Fouad Jamel, Baghdad, Alghani.

WOODWORTH Robert (1932), *Contemporary schools of psychology*, New York, NY, US: Ronald Press Company, traduction de Kamal dassouki, Beyrouth, Dar nahda.

YOUSSEF Mohamed (2002), *Études en relations publiques contemporaines*, Le Caire, sans éditeur.

ZAHRAN Hamed (1984), *La psychologie sociale*, Le Caire, Alam alkitab.

ZAHRANE Hamed Abdessalam (1977), *La psychologie sociale*, 4^e édition, Le Caire, Alama Alkitab.

ZAYED Ahmad (2000), *Les valeurs féminines positives et les héritages culturelles*, La première conférence du Sommet des femmes arabes, Défis actuels et futures perspectives, Le Caire.

ZIDAN Mohamed (2007), *État et tribu dans le monde arabe : deux systèmes pour une seule société*, Paris, L'Harmattan.

ZIMERMANN Klaus (2008), « Lebou/Libou », *Encyclopédie berbère*, 28-29 | *Kirtēsii – Lutte*, Aix-en-Provence, Edisud.

-Thèses, mémoires

ABDEL-FATTAH Françoise (2006), *Représentations interculturelles et identités en présence dans l'enseignement de la culture française en Jordanie*, thèse de doctorat soutenue à la Faculté des lettres et sciences humaines de Besançon.

AHMAD Nihal WAEL Ali (2011), *La dynamique des relations entre différents environnements et la prise de conscience du rôle de la femme dans la lutte contre les problèmes sociaux*, Mémoire de Magistère, Université Ain Chams.

EL SABRI Saada (2017), *Le rôle de l'institution militaire dans la transition politique en Libye*. Thèse de doctorat, Université de Paris 5.

HAMDI Chaabane (1986), *Les relations publiques et le changement de l'image mentale du Policier dans l'esprit des masses*, Le Caire, Mémoire de Magistère, faculté des médias au Caire.

MASCLANIS François (2003-2004), *Une approche de la culture policière à travers les écrits de Policiers*, Thèse pour obtenir le doctorat en Sciences politiques, sous la direction de Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, Université Toulouse I, U.F.R de sciences sociales.

MOREAU Ghislaine (1972), *Recherche sur l'image de la Police*. Note n° 2 sur une thèse de doctorat de spécialité en sociologie, S.E.P.C. Paris.

ZAMEL Mohamed Abdellah (2004), *La religion et le contrôle social*, Thèse, Riyad, Université du roi Saoud.

-Articles

ACHAYKHALI Abdelkader (1998), « Éthique du Policier », *Magazine du Policier*, vol. 6, n°4.

ACHOU Abdelmajid « Les portes de sécurité », *Revue de sureté générale*, n°4, Libye, Administration générale des relations et de la coopération du Comité populaire général de la sécurité publique.

ADIB Haddour (1990), *Les priorités de l'évolution d'un média de sécurité et son évolution*, Riyad, Académie Naef des sciences sécuritaires, Markaz dirassat, n°234.

AKOUN André ANSART Pierre (1999), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil.

ALARABI Othmane Mohamed (1999), « La communication de crise, enquête et évaluation des développements théoriques », *Journal égyptien de la recherche sur les médias*, 5^e édition, Le Caire.

ALBAHIRI Ahmad Rabii (2012), « Feuille de travail sur la sécurité entre le bénéficiaire négatif et le bénéficiaire positif », séminaire sur la sécurité et la société une vision contemporaine, Le Caire, centre de recherche de la Police.

ALBICHRI Mohamed Alamine (2001), « Concepts de la Police communautaire, applications et pratiques », séminaire sur la Police communautaire, méthodes, modèles et applications pratiques, Académie Nayef des sciences sécuritaires, Riad.

ALGINHI Ali Faez (1999), « La vision de la sécurité intellectuelle et les moyens de faire face à une idéologie déviante », *Magazine arabe de formation et d'études sur la sécurité*, Tome 14, n° 27.

ANON « LNA closes down a Benghazi local defence militia », *Libya Herald*, June 22, 2017. <https://www.libyaherald.com/2017/06/22/lna-closes-down-a-benghazi-local-defence-militia/>

ATTOUHAFI Abdelwahab Abderrazaq (2008), « La Police et la sécurité touristique », *Magazine la pensée policière*, tome 17, n°66.

AXWORTHY Lloyd « La sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation », *Politique étrangère* n°-1999.

BEN MOJAM Alhamed (1994), « Le rôle des institutions éducatives informelles dans le processus du contrôle social », Riyad, *Centre de recherche en criminologie*.

BAJOIT, Guy « le concept de relation », *Revue Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, numéro 1, volume 5, année 2009, page 54

BENSAAD Ali, « Libye, chaos politique, ingérences étrangères » *Orient XXI*, février 2020.

CHAABANE Hamdi (1998), « L'opinion publique et son impact sur le soutien à la fonction policière dans la société », *Centre de recherche de la Police*, n° 14.

CHAABANE Hamdi (2012), Une nouvelle vision de la performance de la sécurité à la lumière du changement du printemps arabe, conférence : « la sécurité et la société, une vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, Centre de recherche de la Police, 2012,

CHANGOLLAUD Paul et BLANC Pierre, (2014) « les systèmes autoritaires, violence et résilience » in BLANC, Pierre CHANGOLLAUD Paul, *Violence et Politique au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Science Po, collection Nouveaux Débats.

COSTANTINI Irene (2016), « Conflict dynamics in post-2011 Libya: a political economy perspective », *Conflict, Security & Development*, 16:5.

DAGENAIS Bernard (2012), « À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la Police ! », *Communication et organisation* [En ligne], 3 | 1993, mis en ligne le 26 mars 2012.

DUBOIS Nicole et BEAUVOIS Jean-Léon, « Désirabilité et utilité : deux composantes de la valeur des personnes dans l'évaluation sociale », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 30/3 | URL : <http://journals.openedition.org/>

DELCOURT Barbara (2013), « La sécurité, un concept polysémique », in Dario Battistella (dir), *Relations internationales. Bilan et perspectives*, Bruxelles, Edition, Ellipse.

DURKHEIM Émile (1967), « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de la morale*. In : *Sociologie*, Paris, P.U.F.

FERRARI Gianpaolo (2001), « Le corps et le stéréotype », in *Hermès, Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*, CNRS, n° 3.

FERRÉOL Gilles (1991), « Espace administré et espace vécu : une mise en perspective », *Géographie sociale*, n° 11, juin.

GARIBALDI Léon, « Il est temps de réinventer la Police de proximité », *Après-demain*, 2011/2 (n ° 18, NF), 2011. URL: <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2011-2-page-24.htm>.

HATEM Abdelmounim (1994), « La relation entre la satisfaction vis-à-vis du logement et les relations sociales, étude comparative entre le rural et l'urbain », *Magazine littérature et sciences sociales*, Université Alminia.

IBRAHIM Mohamed (1995), « Des chiffres et des indicateurs sur la sécurité populaire locale », *Revue de la sécurité populaire local*, n°2.

JOBARD Fabien (2015), « Police, justice et discriminations raciales », *La Découverte*.

JODELET Denise (1990), « Représentations sociales », dans *Grand Dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse.

JODELET Denise (2007), « Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales », in Dantier Bernard, textes de méthodologie en sciences sociales choisis et présentés par Bernard Dantier lien Url : <http://dx.doi.org/doi:10>.

KI-ZERBO Joseph (1985), « L'image de l'autre, Regard sur l'Afrique et regard africain », in actes de Stuttgart, pages 81-93.

LACHER Wolfram COLE Peter (2014), « Politics By Other Means: Conflicting Interests in Libya's Security Sector », *Small Arms Survey Paper*, Number 20.

LAWRENCE Michael « Security Provision and Political Formation in Hybrid Order », *Stability Journal: International Journal of Security and Development*, 6 (1), 2017.

LECOMTE, Romain 'Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux », *L'Année du Maghreb*. VII /2011.

LEVI-STRAUSS Claude (1975), « Anthropologies », in *Diogène*, n°90.

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1981), « La Police dans le système politique », in *Revue française de science politique*, 31^e année, n° 3.

MAHER JAMAL DINE Ali (1990), « Associations pour la prévention du crime, nouvelle stratégie pour la sécurité préventive en Égypte », *Journal de la sécurité publique*, n ° 124.

MAMDOUH Abdelhamid (2002), « Les stratégies et les théories de la fonction de Policier : les stratégies des sept points comme modèle », *périodique alfikr achourti*, n° 55.

MARC Alain GRÉGOIRE Martin (2007), « L'éthique policière est-elle soluble dans l'eau des contingences de l'intervention ? Les recrues québécoises, trois ans après la fin de la formation initiale », *Déviance et Société*, 2007/3, vol. 31.

MBUBA Jospete (2010), « Attitudes Toward the Police: The Significance of Race and Other Factors Among College Students », [*Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, vol. 8, Issue 3.](#)

MICHAEL Lawrence (2017), « Security Provision and Political Formation in Hybrid Order », *Stability Journal: International Journal of Security and Development*, 6 (1).

MOHAMED HASSAN Ali (2012), « Responsabilité de la prévention du crime entre la Police et le public », *Journal de la sécurité publique*, n° 41, Le Caire.

MOREAU Ghislaine (1972), « *Recherche sur l'image de la Police* ». Note n° 2 sur une thèse de doctorat de spécialité en sociologie, S.E.P.C. Paris.

MOTON Kenneth (1989), «Toward an Ecological Understanding of Mutual- help Groups the Social Ecology of Fit», *American Journal of Community Psychology*, vol. 17.

O'NEILL William Georges (2005), « Police Reform in Post-Conflict Societies: What We Know and What We Still Need to Know», *International Peace Academy Policy Paper*. <http://www.ipinst.org/wp-content/uploads/publications/polreferpt.pdf>

PUGIBET Veronica (1986) « De l'utilisation des stéréotypes ». In : *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2001/3 (n° 123-124), L. Porcher et al.

POPPE Ronald et MÖKLI Daniel (2011), « *La Libye après Kadhafi : transition politique et options occidentales* », *Politique de sécurité*, n° 100, CSS ETH, Zurich.

RAMOGNINO Nicole (2007), « Normes sociales, normativités individuelle et collective, normativité de l'action » *Langage et société*, 2007/1., Tome 39, Juillet.

RENOUARD Michel (1993), « les relations entre la Police et les jeunes : la recherche en question », *Revue Déviance et société*, 1993, 17/4, pages 419-438

ROSE X (1992), « Stéréotypes sociaux », in : *Encyclopaedia Universalis*, Paris.

SALMI Belhaj ALKHOUIALIDI Mabrouk (2009), « Le citoyen et l'Homme unidimensionnel », URL : Article-28 Eb- Khaldoun. /article_details. Php. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1632>.

SUSINI Jean (1966), « Les aspects scientifiques de l'action de Police ». *Travaux du VIe Congrès français de criminologie*. Paris. Dalloz.

VILLAIN-GANDOSSI Christiane (2001), « La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité/altérité, l'identité Nord-Sud », in : *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud, Hermès*, n° 30.

ZAYED Ahmad NASSER Samiha (1996), « Hypothèses sur la violence au quotidien de la société égyptienne », *Le magazine national sur la criminologie*, n° 2 Nasraoui, Mustapha « rapports entre délinquance et valeurs vécues : quelques illustrations dans la société tunisienne » *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2011/1-, Numéro 89/90.

-Rapports, communications colloques, conférences et congrès.

ACHRAF ABDELFATTAH Aboulmajd (2008), Série de conférences sur « l'image mentale d'un Policier auprès du citoyen », sessions du programme des Nations Unies pour les droits de l'Homme, Le Caire.

ACHRAF ABDELFATTAH Aboulmajd (2012), *Document de travail sur les cadres efficaces dans l'instauration d'une relation de soutien entre la Police et le public*, Riyad

ALABCHAH I Ahmad Abdelhamid (2012), *Mécanismes de renforcement de la relation entre la Police et les citoyens*, Conférence sur la sécurité et la société "vision contemporaine", Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'Intérieur, Département général des médias et des relations.

ALBAHIRI Ahmad (2012), *Feuille de travail sur la sécurité entre le bénéficiaire négatif et le bénéficiaire positif*, séminaire sur la sécurité et la société une vision contemporaine, Le Caire, Centre de recherche de la Police.

ALBICHRI Mohamed Alamine (2001), *Concepts de la Police communautaire, applications et pratiques*, séminaire sur la Police communautaire, méthodes, modèles et applications pratiques, Riyad, Académie Nayef des sciences sécuritaires,

ALHILALI Hicham Mouhsine (2012), *Feuille de travail sur les médias de la sécurité et son rôle dans la sensibilisation de la société*, Colloque sur la société et la sécurité « vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police.

ALINANI Ibrahim Mohamed (2012), *Feuille de travail sur les principes internationaux régissant le rôle de la Police dans la sécurité communautaire*, Colloque sur la sécurité et la société « vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, Centre de recherche de la Police.

ALISAYBAI Mohamed Ibrahim (1999), *L'agent de Police arabe ses droits et ses devoirs*, Tunis, le 22^e Congrès des dirigeants de Police et de sécurité arabes.

AL-TARAWNEH Mohammed Ibrahim (2008), *Les attitudes du citoyen arabe envers l'homme de la sécurité*, une étude appliquée à la société jordanienne, Riyad, Université Naif des sciences sécuritaires.

ASSAID Ahmad Achraf (2012), *La Police communautaire et son rôle dans la stabilité de la sécurité*, Colloque sur la sécurité et la société, Le Caire, Académie de la Police.

CHAOUKI Mostapha Mohamed Ahmed (2012), *Les axes de développement de la relation entre la Police et les citoyens*, Colloque sur la sécurité et la société « vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur.

Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 2012.

HAMDI Chaabane (2012), *Une nouvelle vision de la performance de la sécurité à la lumière du changement du printemps arabe*, conférence : « la sécurité et la société, une vision contemporaine », Le Caire, Académie de Police, Centre de recherche de la Police.

INAB Mohamed Mohamed (2012), *L'image mentale positive de la société envers la Police contribue à la sécurité*, feuille de travail au colloque sur « La sécurité et la société : une vision contemporaine », Le Caire.

MAMDOUH Majid (2012), *Développement de la performance en matière de sécurité et de son impact sur l'amélioration des relations entre la population et la Police*, Colloque sur la sécurité et la société "vision contemporaine", Le Caire, Académie de Police, centre de recherche de la Police, ministère de l'intérieur, Département général des médias et des relations.

Ministère de l'intérieur libyen (2011), *Guide pour les droits et devoirs du citoyen envers la Police : Direction générale de l'information et des relations*, éditions de la Police.

SADI Ahmad Fawzi (1993), « le service social et la sécurité sociale », 6^{ème} conférence scientifique, Le Caire.

TANANI Rami (2010), *L'habileté du Policier à traiter avec le public et son impact sur l'efficacité de la prestation de services de sécurité : étude empirique sur les Policiers dans le gouvernorat de Gaza*, Gaza, 2010.

TERRA NOVA, Rapport intitulé, *Police et population : pour des relations de confiance*, 1/53, 2006.

United Nations Support Mission in Libya, « Towards Effective and Democratic Governance, the UN Launches Policing and Security Programme for Libya » February 7, 2018. URL: http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/259/original/02112016_-_Police_et_population_pour_des_relations_de_confiance.pdf?14780745

WEHREY Frédéric "Interview with MOI policing official", Tripoli, November 2017.

WEHREY Frédéric et LACHER Wolfram « Libya after ISIS », Foreign Affairs, février 2011

.

,

ANNEXES

1. Questionnaire (traduit en français) destiné aux citoyens.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat portant sur l'étude des relations entre le citoyen et le Policier, j'effectue une enquête auprès de citoyens libyens qui a pour objectif d'avoir un retour sur ces relations. Vous trouverez ci-joint un questionnaire destiné à saisir la diversité de vos expériences, la nature de votre relation avec la Police et votre point de vue sur cette relation.

L'objectif de cette étude est de déceler les points forts et les points faibles de cette relation et d'essayer d'apporter des suggestions pour l'améliorer. Vos réponses m'aideront à construire mon objet de recherche et je vous remercie par avance de votre contribution si précieuse. Vous n'êtes pas tenu(e) à remplir ce questionnaire. Toutefois, chaque opinion est importante et si les citoyens participent en grand nombre à cette enquête, les résultats seront encore plus instructifs.

Conseils et remarques :

- Soyez assuré(e) que le présent questionnaire est entièrement confidentiel et que les données seront traitées de façon anonyme.

- Veuillez mettre une croix devant la réponse qui vous avez choisie.

Je vous remercie d'avance de votre coopération considérable et bonne continuation !

I. Identification du citoyen :

1.1. Sexe : Masculin Féminin

1.2. Âge : _____

1.3. Situation familiale : Marié(e) Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve)

1.4. Avez-vous des enfants ? Oui Non

1.5. Si oui, nombre d'enfants : _____

1.6. Profession en Libye : _____

1.7. Niveau de diplôme : Analphabète Lit et écrit Primaire Collège
 Lycée Enseignement supérieur

II- la réalité de la relation entre le citoyen et le Policier dans la société libyenne.

1. Avez-vous déjà été en contact avec la Police (en vue d'obtenir un service) ?

Oui Non

2. Si oui quelle est la nature de ce service ?

Retirer une carte d'identité.

Retirer un passeport.

Retirer un permis.

Faire un signalement.

Convocation pour un interrogatoire.

Autre(s) à préciser :

3. Ressentez-vous une peur de la Police ? Oui Non

4. Si oui, pourquoi ? -----

5. Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ?

Oui Non

6. Pouvez-vous donner un exemple ?

7. Êtes-vous membre d'une association de bénévolat ou d'une structure à caractère civique ou social ? Oui Non

8. Si oui, précisez la nature du travail de cette association ou de cette structure :

9. Quel est votre degré de satisfaction concernant les services fournis par un agent de Police dans les domaines suivants ?

Services	Niveau de satisfaction à l'égard des services		
	Satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait
Département de la Police judiciaire.			
Département de Police de la circulation.			
Département de la Police de secours.			
Département des enquêtes criminelles.			
Passeports, immigration et nationalité.			
Service pénitentiaire.			
Département de la Défense civile.			
Service de Police de l'électricité.			

10. Quelles sont les choses (tâches et missions) que vous avez observées quand le Policier fait son travail ?

Services	Non	Oui
Sécurisation des lieux publics tels que les marchés et les parcs		
Réguler la circulation dans les quartiers résidentiels		
Présence à la sortie des écoles pour aider les élèves à traverser		
Proposer en cas de litige des intermédiations entre les citoyens		
Contribuer à organiser diverses activités dans la société		
Fournir des conseils aux citoyens en matière de sécurité et en matière de prévention du crime		
Autres à préciser :		

11. Les raisons du manque de coopération entre les deux parties, du point de vue du citoyen et du Policier, dans la société libyenne.

a. On dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ?

Fortement désaccord Désaccord D'accord Fortement d'accord

b. Il est souvent affirmé que Policier ne collabore pas avec le citoyen. Quel en est la cause de votre point de vue ?

- Le Policier n'est pas enclin à coopérer avec le citoyen.
- Le citoyen ne comprend pas le rôle de l'agent de Police.
- À cause de la faiblesse des lois et des règlements qui régissent les relations entre eux.
- Le citoyen refuse d'obéir à la loi et à l'ordre.

Autres à préciser : _____

12. À votre avis, quels sont les facteurs qui s'opposent à la coopération entre les citoyens et les Policiers et posent des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération ?

Les facteurs	Oui	Assez	Non
Le manque de communication entre le Policier et le citoyen et l'absence de mécanismes efficaces pour le faire			
Certains Policiers n'acceptent pas l'idée de la participation des citoyens dans le domaine de la sécurité			
Certains Policiers manquent de compétences en ce qui concerne l'établissement de relations humaines			
Le manque de sensibilisation à la sécurité chez certains citoyens surtout à l'idée de coopération avec la Police			
Le manque d'une bonne coordination entre le citoyen et le Policier			
Certains citoyens refusent de coopérer avec la Police			
Certains citoyens ignorent la nature de services proposés par la Police			
Autres à préciser :			

13. À votre avis, y a-t-il des lacunes et des insuffisances dans le travail du Policier ?

- Oui Assez Non

14. Si la réponse précédente est oui, quelle en est la raison ?

- Une lenteur et une lourdeur dans l'exécution des tâches.
- Les heures de travail des Policiers sont trop nombreuses.

Certains Policiers sont corrompus.

Autres à préciser :

À votre avis :

15. la Police respecte le citoyen ? Oui Moyennement Non

16. La Police est au service du citoyen ? Oui Moyennement Non

17. Le travail Policier légitime l'usage de la force ? Oui Moyennement Non

18. La Police doit défendre le pouvoir en place ? Oui Moyennement Non

19. La Police manque de formations surtout en ce qui concerne la façon de s'adresser au citoyen ?

Oui Moyennement Non

20. Avez-vous l'impression d'être écouté par la Police lorsque vous sollicitez l'un de ses services ?

Oui Moyennement Non

21. La Police réagit rapidement aux appels ? Oui Moyennement Non

22. L'uniforme Policier est agréable et donne aux Policiers une image attrayante ? Oui
 Moyennement Non

23. La Police s'adresse de façon polie au citoyen ? Oui Moyennement Non

24. Connaissez-vous le numéro qu'il faut composer pour appeler la Police ?

Oui Moyennement Non

25. Estimez-vous que la Police connaît bien son travail ?

Oui Moyennement Non

26. Si la réponse à la question précédente est non, veuillez préciser pourquoi :.....

27. La présence policière vous rassure-t-elle ?

Rassurant Un peu rassurant Pas rassurant Peu importe

28. Avez-vous été touché directement par la corruption policière ?

Oui Non

29. Si la réponse à la question précédente est « oui », précisez dans quelles circonstances ?

30. Avez-vous été, personnellement, (ou une personne de votre entourage), témoin de scènes choquantes commises par la Police ?

Oui Moyennement Non

31. Si la réponse à la question précédente est « oui », veuillez préciser :

32. Avez-vous, personnellement, (ou une personne de votre entourage) été témoin d'un acte de bravoure à la place de la Police ?

Oui Non

33. Si la réponse est « oui » veuillez préciser :.....

34. Quels sont les facteurs qui peuvent améliorer la relation entre le citoyen et le Policier ?

35. Êtes-vous d'accord pour une coopération conjointe entre le citoyen et le Policier pour le bien de la société ?

Oui Assez Non

36. La coopération entre le Policier et le citoyen contribue-t-elle à changer la mauvaise image traditionnelle dans l'esprit du citoyen au sujet du Policier ?

Oui Assez Non

37. Êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ?

Satisfait Plutôt satisfait Insatisfait

38. Que faites-vous si vous constatez une infraction pénale ?

Je signale immédiatement.

Je suivais cette violation.

Je ne m'en occupe pas par crainte d'être le sujet d'un interrogatoire

Autres à préciser : _____

39. Que faites-vous si l'un de vos proches est recherché par la Police ?

J'essaie d'aider la Police.

Je ne dis rien.

Je l'aide à se cacher.

Autre à préciser : _____

40. Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ?

Oui Moyennement Non

41. Le citoyen a une bonne image de la Police ?

Oui Moyennement Non

42. À votre avis le Policier accomplit-il bien son rôle ?

Oui Moyennement Non

43. Si la réponse à la question précédente est « oui », veuillez préciser :

Il fait bien son travail.

Il penche au côté humain.

Il croit fermement que c'est son devoir.

Autres à préciser : _____

44. - Les facteurs qui favorisent la réussite de la coopération entre le citoyen et le Policier

Mettez (x) devant la case correspondante : Les facteurs	Oui	Assez	Non
1- La coopération des citoyens avec la Police pour prévenir le crime.			
2- La confiance de l'agent de Police dans les informations fournies par le citoyen.			
3-Que le citoyen aide le Policier dans son travail.			
4-La nécessité que le citoyen respecte les lois et ne les viole pas.			
5-L'engagement à être impartial dans l'application de la loi			
6-La sensibilisation des citoyens au rôle du Policier dans le progrès de la société			
7- Autres à préciser :			

45. Selon vous, quelle est la forme la plus appropriée de la participation des citoyens au travail de la Police pour faire avancer la société ?

Les items	Oui	Assez	Non
1-La participation des citoyens devrait être faite de façon volontaire			
2-Créer des groupes appelés « amis de la Police » pour signaler des irrégularités			

3-Octroyer des pouvoirs aux « amis de la Police » pour régler quelques différends entre les citoyens			
4-Selon vous, l'adhésion aux « amis de la Police » devrait inclure différents groupes d'âge des deux sexes			
5-La contribution des citoyens dans les programmes de sensibilisation à la sécurité et à la prévention contre les dangers de la criminalité			
6-L'attachement du citoyen aux valeurs et aux normes sociales qui limitent l'apparition du crime			
7-Prendre des mesures préventives pour préserver les biens privés et publics			
8-Signaler toute violation à la sécurité			
9-Développer le sentiment d'intérêt général au détriment de l'intérêt individuel			
10-Eduquer les jeunes à faire confiance aux agents de Police			
11-Participer aux colloques et festivals organisés par la Police			
12-Mettre l'accent sur la coopération entre le citoyen et le Policier pour trouver des solutions afin de prévenir le crime			
13-La nécessité de mettre l'accent sur le rôle du citoyen dans la réduction de la criminalité et le comme le premier « agent » de sécurité			
14-Autres à préciser :			

46. Selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la coopération entre le citoyen et le Policier ?

Les facteurs	Oui	Assez	Non
1-Favoriser le dialogue entre la Police et le citoyen pour promouvoir le concept de travail de sécurité .			
2-La tenue de réunions régulières avec les citoyens pour discuter des moyens d'activer leur rôle dans la sécurité.			
3-Développer des méthodes pour attirer les citoyens et les inciter à coopérer avec le Policier.			

4-La nécessité de la prise de conscience du citoyen de son rôle dans la prévention du crime .			
5-Former des comités locaux de citoyens pour coordonner les efforts de lutte contre la criminalité et d'en faire le suivi.			
6-La nécessité que la culture sécuritaire soit enseignée dans les programmes scolaires .			

2. Questionnaire (traduit en français) destiné aux Policiers.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat portant sur l'étude des relations entre le citoyen et le Policier, j'effectue une enquête auprès de citoyens libyens qui a pour objectif d'avoir un retour sur ces relations. Vous trouverez ci-joint un questionnaire destiné à saisir la diversité de vos expériences, la nature de votre relation avec la Police et votre point de vue sur cette relation.

Mon but, à travers cette étude, est de déceler les points forts et les points faibles de cette relation et d'essayer d'apporter des suggestions pour l'améliorer. Vos réponses m'aideront à construire mon objet de recherche et je vous remercie par avance de votre contribution si précieuse. Vous n'êtes pas tenu(e) à remplir ce questionnaire. Toutefois, chaque opinion est importante et, si les Policiers participent en grand nombre à cette enquête, les résultats seront encore plus instructifs.

Conseils et remarques :

- Soyez assuré(e) que le présent questionnaire est entièrement confidentiel et que les données seront traitées de façon anonyme.

- Veuillez mettre une croix devant la réponse qui vous avez choisie.

Je vous remercie d'avance de votre coopération considérable et bonne continuation !

I. Identification du Policier :

- 1.1. Sexe : Masculin Féminin
- 1.2. Âge : _____
- 1.3. Situation familiale : Marié(e) Célibataire Divorcé(e) Veuf (ve)
- 1.4. Avez-vous des enfants ? Oui Non
- 1.5. Si oui, nombre d'enfants : _____
- 1.6. Niveau de diplôme : _____
- 1.7. Statut professionnel : _____
- 1.8. Grade : _____
- 1.9. Ancienneté dans la fonction : _____
- 1.10. Salaire : Moins de 500 dinars Entre 501 et 700 dinars Plus de 701 dinars

II. La relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ?

- a. Oui () b. Assez () c. Non ()
2. Si la réponse est oui, qui en est le responsable ?
- a. Le Policier. ()
- b. Le citoyen. ()
- c. La société en général. ()
- d. La faiblesse de la législation et de la réglementation qui organise cette relation. ()
- e. Le manque de compréhension de la nature du travail du Policier. ()
- f. Autre, à préciser : _____
3. La coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ?
- a. Oui, beaucoup () b. Oui, un peu () c. Pas beaucoup () d. Pas du tout ()
4. Êtes-vous satisfait de la façon dont les citoyens comprennent votre travail ?

a- Très satisfait () b- Satisfait () c - Insatisfait () d - Très insatisfait ()

5. Précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail.

a - Très satisfait () b - Satisfait () c - Insatisfait () d - Très insatisfait ()

6. En cas d'insatisfaction (question précédente), en précisez la raison.

a. Le citoyen ne comprend pas la nature de mon travail. ()

b. Le citoyen n'a pas tendance à appliquer la loi. ()

c. Certains Policiers nuisent à l'image de la profession en violant les lois » ? ()

d. Le public ne se soucie pas de rapprocher la Police des citoyens » ? ()

e. Je pense que c'est un vieil héritage culturel que la société devrait changer ()

f. Autre, à préciser : _____

7. Quels sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ?

Mettez (x) devant la case correspondante :

Les items	Oui	Assez	Non
Le citoyen n'est pas convaincu que le Policier se préoccupe de ses intérêts et de ses droits			
Des Policiers ont parfois des comportements violents envers les citoyens			
Le citoyen n'a pas envie de coopérer avec le Policier			
Les coutumes et traditions qui limitent parfois le recours à la Police			
Autre, à préciser :	_____		

8- Quelles sont les principales difficultés susceptibles d'entraver la coopération entre la Police et le citoyen ?

Mettez (x) devant la case correspondante :

Les items	Oui	Assez	Non
Le manque de sensibilisation à la sécurité et le refus de beaucoup de citoyens de coopérer avec la Police			
Le manque de clarté chez le citoyen du rôle du Policier			
Faible motivation chez les Policiers pour adopter l'idée d'une coopération entre Policier et citoyen			
Le citoyen est insatisfait du comportement du Policier			
Autre, à préciser : _____			

9. D'après vous, y a-t-il des lacunes dans le travail du Policier qui affectent la relation du citoyen avec le Policier ? a. Oui () b. Assez c- Non ()

10. Si la réponse est oui, citez les trois inconvénients les plus importants :

a.....

b.....

c.....

11. Quelles sont vos suggestions pour remédier à ces inconvénients ?

a.....

b.....

c.....

12. Selon vous, quels sont les facteurs qui favoriseraient la coopération entre le citoyen et le Policier ?

Mettez (x) devant la case correspondante :

Les items	Oui	Assez	Non
La sécurité de la société est une responsabilité qui doit être partagée par toutes les composantes de la société			
La réponse rapide de l'agent de Police à la demande du citoyen			
La nécessité que le Policier applique la loi à tout le monde, sans exception			
Moderniser les services fournis aux citoyens en ayant recours aux nouvelles technologies			
Le citoyen doit comprendre la pression de travail que subit le Policier			
La nécessité de mettre des signalisations (dans les rues) partout pour faciliter la vie quotidienne au citoyen			
La nécessité d'une présence policière partout			
La nécessité d'un programme médiatique quotidien pour sensibiliser aux services de l'appareil Policier			
Le Policier ne doit pas exploiter son autorité dans son traitement avec le citoyen			
Visiter les écoles pour sensibiliser aux services de Police			
Vérifier les informations fournies à la Police avant d'accomplir la mission			
Élaborer des guides à l'attention des citoyens afin de sensibiliser à la façon de prévenir la criminalité			
Profiter de l'expérience des pays qui sont en avance par rapport à nous en ce qui concerne le rôle du Policier dans la société			
Le citoyen est une source d'information importante pour le Policier			
Mener des enquêtes sur le terrain pour comprendre les problèmes de sécurité posés à la société et l'étendue de la propagation du crime			
Autre, à préciser :			

13. Selon vous, la coopération entre le Policier et le citoyen améliorerait-t-elle les services de sécurité ?

a. Oui, beaucoup () b. Oui, un peu () c. Pas beaucoup () d. Pas du tout ()

14. La coopération conjointe entre le Policier et les citoyens a-t-elle des effets positifs ou négatifs ?

Mettez (x) devant la case correspondante :

Les items	Oui	Assez	Non
1-La coopération conjointe améliore la relation entre le citoyen et le Policier			
2-La Police doit développer des services pour accroître la confiance des citoyens			
3-Le déploiement de la sensibilisation à la sécurité dans la société contribue à assurer la stabilité de la société			
4-La coopération mutuelle entre le citoyen et le Policier à réduire la propagation du comportement criminel			
5-La coopération entre le citoyen et l'homme aide la Police à arrêter les auteurs des crimes			
6-Réduire les excès Policiers augmente la confiance du citoyen en la Police			
7- La Police adopte la voie électronique au lieu des points de contrôle fixes et mobiles			
8-La coopération entre le citoyen et le Policier ne profite pas nécessairement à la stabilité de la société			
9- On doit restructurer le système sécuritaire avant de penser à soutenir la relation citoyen Policier			

15- Pour parvenir à une stratégie de sécurité complète au sein de la société, il faut concentrer la coopération conjointe entre le citoyen et le Policier sur un ensemble d'objectifs futurs.

Mettez (x) devant la case correspondante :

Expressions :	Oui	Assez	Non
1-Soutenir le rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre les phénomènes de violence dans la société.			
2-Mener diverses études pour identifier les phénomènes de société nécessitant ce type de coopération.			
3-Le dialogue conjoint entre le citoyen et le Policier soutient le travail de sécurité.			
4-L'application d'un partenariat de sécurité avec le citoyen contribue à la réussite du système de sécurité.			
5-Tenir des réunions régulières avec les membres de la société civile pour discuter des moyens d'activer le rôle de sécurité.			
6-La stabilité sociale va de pair avec de forts appareils de sécurité.			
7- Il n'existe aucun moyen pour les services de sécurité de réussir sans parvenir à la stabilité sociale			
8-Il n'y a aucun empêchement à ce que les sociétés de sécurité privées soient impliquées au côté des appareils de sécurité			
9-Les médias contribuent à répandre l'idée de coopération des citoyens avec les agents de Police.			
10- Former des groupes d'amis de la Police pour documenter la participation des jeunes au maintien de l'ordre.			
11-La mise en place de salons sur la sécurité et organiser des compétitions qui tournent autour du travail de la sécurité et du rôle du citoyen.			

16. Quel sont les domaines de coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ?

Mettez (x) devant la case correspondante :

Les items	Oui	Assez	Non
Sensibiliser les citoyens pour comprendre le rôle de la Police			
La Police coopère avec les organisations de la société civile dans la préparation des programmes d'orientation			
Coopérer ensemble à diffuser une sensibilisation à la sécurité afin de protéger les jeunes de la criminalité et de la délinquance			
Collaborer avec les associations caritatives pour réduire les problèmes liés à la pauvreté			
Coopérer avec les organisations de la société civile dans l'adoption de lois pour protéger les droits du citoyen			
Travailler ensemble dans la préparation des programmes pour occuper le temps libre des jeunes de façon bénéfique (à l'instar des clubs sportifs qui organisaient des activités entre les Policiers et les jeunes)			
Travailler ensemble pour trouver des solutions et des façons de traiter les problèmes de la société			
Travailler ensemble pour développer un sentiment de responsabilité des individus envers la société			
Autre à préciser :			

LISTING DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution de l'échantillon des citoyens selon le sexe.....	203
Tableau 2 : Présentation statistique de l'échantillon des citoyens selon l'âge.....	204
Tableau 3 : Répartition des fréquences des groupes d'âges de l'échantillon des citoyens..	204
Tableau 4 : Distribution des fréquences de l'échantillon des citoyens selon la situation familiale.....	205
Tableau 5 : Représentant les résultats de la question « Avez-vous des enfants ? ».....	206
Tableau 6 : Données statistiques sur le nombre d'enfants.....	207
Tableau 7 : Répartition de l'échantillon des citoyens selon la profession	208
Tableau 8 : Répartition de l'échantillon des citoyens selon le niveau de diplôme.....	209
Tableau 9 : Présentation de l'échantillon des Policiers selon le sexe.....	211
Tableau 10 : Données statistiques concernant l'âge de l'échantillon des Policiers.....	212
Tableau 11 : Répartition des fréquences des groupes d'âges des Policiers.....	213
Tableau 12 : Distribution des fréquences de l'échantillon des Policiers selon la situation familiale.....	214
Tableau 13 : Représentant les résultats de la question « Avez-vous des enfants ? ».....	215
Tableau 14 : Données statistiques sur le nombre d'enfants de l'échantillon des Policiers	215
Tableau 15 : Répartition de l'échantillon des Policiers selon la fonction.....	216
Tableau 16 : Répartition de l'échantillon des Policiers selon le niveau de diplôme.....	218
Tableau 17 : Répartition de l'échantillon des Policiers selon les catégories de grade....	219
Tableau 18 : Données statistiques concernant l'ancienneté des Policiers de l'échantillon	220
Tableau 19 : Répartition des Policiers de l'échantillon selon les années d'ancienneté....	221
Tableau 20 : Répartition des Policiers de l'échantillon selon le salaire.....	222
Tableau 21 : Représentant les résultats de la question avez-vous déjà été en contact avec la Police (en vue d'obtenir un service) ?.....	226
Tableau 22. : Les réponses concernant la nature du service demande auprès de la Police..	226
Tableau 23 : Les réponses à la question « Ressentez-vous une peur de la Police ? ».....	227
Tableau 24 : Les réponses concernant les raisons de la peur de la Police Si oui, pourquoi ?.....	228
Tableau 25 : Les réponses à la question.....	229
Tableau 26 : Les réponses à la question « êtes-vous membre d'une association de bénévolat ou d'une structure a caractère civique ou social ? ».....	230

Tableau 27 : La nature du travail de l'association.....	230
Tableau 28 : Représentant les réponses à la question.....	232
Tableau 29 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question.....	232
Tableau 30 : Les réponses à la question « Si la réponse est oui, qui en est le responsable ? ».....	233
Tableau 31 : Les réponses à la question « la coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ? ».....	234
Tableau 32 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « la coopération entre le citoyen et le Policier limite-t-elle l'augmentation des taux de criminalité ? ».....	235
Tableau 33 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « quel est votre degré de satisfaction concernant les services fournis par un agent de Police dans les domaines suivants ? ».....	236
Tableau 34 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant les services fournis par la Police.....	238
Tableau 35 : Représentant les réponses à la question « quelles sont les choses (taches et missions) que vous avez observées quand le Policier fait son travail ? ».....	239
Tableau 36 : Présentant les résultats à la question.....	241
Tableau 37 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la compréhension du citoyen de votre travail ».....	242
Tableau 38 : Présentant les raisons de l'insatisfaction des Policiers concernant la compréhension des citoyens de leur travail.....	243
Tableau 39 : Représentant les résultats des réponses à la question « on dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ? ».....	244
Tableau 40 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « on dit que le Policier est arrogant dans ses relations avec le citoyen ? ».....	246
Tableau 41 : Représentant les résultats des réponses à la question « il est souvent affirmé que Policier ne collabore pas avec le citoyen.....	246
Tableau 42 : Représentant les résultats des réponses à la question « quels sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ? ».....	247
Tableau 43 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « quels sont les principaux obstacles à la coopération conjointe entre le Policier et le citoyen ? ».....	248

Tableau 44 : Représentant les résultats des réponses à la question « à votre avis, quels sont les facteurs qui s’opposent à la coopération entre les citoyens et les Policiers et posent des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération ? ».....	250
Tableau 45 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « à votre avis, quels sont les facteurs qui s’opposent à la coopération entre les citoyens et les Policiers et posent des difficultés pour atteindre les objectifs de cette coopération ?.....	251
Tableau 46 : Représentant les résultats des réponses à la question « quelles sont les principales difficultés susceptibles d’entraver la coopération entre la Police et le citoyen ? ».....	252
Tableau 47 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant la question « quelles sont les principales difficultés susceptibles d’entraver la coopération entre la Police et le citoyen ? ».....	253
Tableau 48 : Représentant les résultats des réponses à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes et des insuffisances dans le travail du Policier ? ».....	254
Tableau 49 : Représentant les résultats des raisons de la carence du travail Policier.....	255
Tableau 50 : Représentant les résultats des carences et points négatifs concernant le travail Policier.....	256
Tableau 51 : Représentant les résultats des raisons pour lesquelles.....	257
Tableau 52 : Description statistique et résultats du test de Wilcoxon concernant les carences et les points négatifs dans le travail du Policier	260
Tableau 53 : Représentant les résultats à la question « la présence Policière vous rassure-t-elle ?.....	261
Tableau 54 : Représentant les résultats à la question « Avez-vous été directement touché par la corruption Policière ?.....	261
Tableau 55 : Représentant les résultats des circonstances liées à la corruption Policière...262	
Tableau 56 : Représentant les résultats à la question « Avez-vous été, personnellement, (ou une personne de votre entourage), témoin de scènes choquantes commises par la Police ?263	
Tableau 57 : Représentant des exemples de scènes choquantes commises par la Police...264	
Tableau 58 : Représentant les résultats à la question « Avez-vous, personnellement, (ou une personne de votre entourage) été témoin d’un acte de bravoure à la place de la Police ?....265	
Tableau 59 : Représentant des exemples d’actes d’engagements citoyens.....266	
Tableau 60 : Représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des « lacunes » des « dysfonctionnements » dans le travail de la Police qui influencent les relations entre le Policier et le citoyen.....267	
Tableau 61 : Représentant les résultats à la question « êtes-vous d’accord pour une coopération conjointe entre le citoyen et le Policier pour le bien de la société ? ».....268	

Tableau 62 : Représentant les résultats à la question « la coopération entre le Policier et le citoyen contribue-t-elle à changer la mauvaise image traditionnelle dans l'esprit du citoyen au sujet du Policier ? ».....	269
Tableau 63 : Représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? ».....	271
Tableau 64 : Représentant les résultats à la question « que faites-vous si vous constatez une infraction pénale ? ».....	271
Tableau 65 : Représentant les résultats à la question.....	272
Tableau 66 : Représentant les résultats de la position du citoyen vis-à-vis du Policier.....	273
Tableau 67 : Représentant les résultats à la question « si la réponse est oui, veuillez préciser les raisons ? ».....	274
Tableau 68 : Représentant les résultats à la question « selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la réussite de la coopération entre le citoyen et le Policier ? ».....	275
Tableau 69 : Représentant les résultats à la question « selon vous, quels sont les facteurs qui favoriseraient la coopération entre le citoyen et le Policier ? ».....	277
Tableau 70 : Représentant les résultats à la question « selon vous, quelle est la forme la plus appropriée de la participation des citoyens au travail de la Police pour faire avancer la société ? ».....	280
Tableau 71 : Représentant les résultats à la question « selon vous, la coopération entre le Policier et le citoyen améliorerait-t-elle les services de sécurité ? »	282
Tableau 72 : Représentant les résultats à la question « la coopération conjointe entre le Policier et les citoyens a-t-elle des effets positifs ou négatifs ? ».....	283
Tableau 73 : Représentant les résultats à la question « pour parvenir à une stratégie de sécurité complète au sein de la société, il faut concentrer la coopération conjointe entre le citoyen et le Policier sur un ensemble d'objectifs futurs ».....	285
Tableau 74 : Représentant les résultats à la question « selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la coopération entre le citoyen et le Policier ? ».....	287
Tableau 75 : Représentant les résultats des domaines de coopération.....	289
Tableau 76 : Représentant les résultats à la question.....	291
Tableau 77 : Représentant les résultats à la question.....	293
Tableau 78 : Représentant les résultats à la question.....	294
Tableau 79 : Représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon le sexe.....	296
Tableau 80 : Représentant les résultats à la question « ressentez-vous une peur de la Police » ? selon la situation familiale.....	297

Tableau 81 : Représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon la situation familiale.....	299
Tableau 82 : Représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon la situation familiale.....	300
Tableau 83 : Représentant les résultats à la question.....	301
Tableau 84 : Représentant les résultats à la question.....	303
Tableau 85 : Représentant les résultats à la question.....	304
Tableau 86 : Représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.....	305
Tableau 87 : Représentant les résultats à la question.....	306
Tableau 88 : Représentant les résultats à la question « la relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le sexe.....	308
Tableau 89 : Représentant les résultats à la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le sexe.....	309
Tableau 90 : Représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le sexe.....	310
Tableau 91 : Représentant les résultats à la question.....	313
Tableau 92 : Représentant les résultats à la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon la situation familiale.....	313
Tableau 93 : Représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon la situation familiale.....	314
Tableau 94 : Représentant les résultats à la question « la relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le niveau de diplôme.....	315
Tableau 95 : Représentant les résultats à la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le niveau de diplôme.....	316
Tableau 96 : Représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le niveau de diplôme.....	317

LISTING DES GRAPHIQUES ET DES IMAGES

Figure 1 : Du contrôle social.....	90
Figure 2 : Carte de la capitale Tripoli Source.....	135
Figure 3: Le revenu mensuel moyen par habitant en Libye correspond à la moyenne africaine et mondiale.....	141
Figure 4 : Carte de trois territoires historiques de la Libye.....	149
Figure 5 : Photo illustrant une femme brandissant le nouveau drapeau libyen après la révolution.....	152
Figure 6 : Photo illustrant les célébrations de la fête de la Police en 2012.....	157
Figure 7 : Emblème du comité populaire de la sécurité publique à l'époque de Kadhafi...	160
Figure 8 : Photo illustrant la Police agricole en Libye à l'époque de Kadhafi Source	165
Figure 9 : Photo illustrant des milices armées protégeant le ministère de la justice à Tripoli.....	167
Figure 10 : Carte de la capitale Tripoli.....	200
Figure 11 : Graphique distribution selon le sexe.....	203
Figure 12 : Diagramme représentant la répartition des groupes d'âges de l'échantillon des citoyens.....	205
Figure 13 : Graphique représentant la répartition de l'échantillon des citoyens selon la situation familiale.....	206
Figure 14 : Représentation des réponses à la question « Avez-vous des enfants.....	207
Figure 15 : Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon la profession.....	208
Figure 16 : Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme.....	210
Figure 17 : Graphique représentant la répartition de l'échantillon des Policiers selon le sexe.....	211
Figure 18 : Diagramme représentant la répartition des fréquences des groupes d'âges des Policiers.....	213
Figure 19 : Diagramme représentant la répartition de l'échantillon des Policiers selon la situation familiale.....	214
Figure 20 : Représentation des réponses à la question « Avez-vous des enfants ? »... ..	215
Figure 21 : Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon la fonction.....	217

Figure 22 : Diagramme représentant la répartition de l'échantillon selon le niveau de diplôme.....	218
Figure 23 : Graphique représentant l'échantillon des Policiers selon le grade.....	220
Figure 24 : Graphique représentant la répartition des Policiers de l'échantillon selon les années d'ancienneté.....	221
Figure 25 : Graphique représentant la distribution de l'échantillon selon le salaire.....	222
Figure 26 : Graphique représentant les résultats à la question « ressentez-vous une peur de la Police ? » selon le sexe.....	291
Figure 27 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon le sexe.....	293
Figure 28 : Graphique représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le sexe.....	295
Figure 29 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon le sexe.....	296
Figure 30 : Graphique représentant les résultats à la question « ressentez-vous une peur de la Police? » selon la situation familiale.....	298
Figure 31 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon la situation familiale.....	299
Figure 32 : Représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon la situation familiale.....	300
Figure 33 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon la situation familiale.....	302
Figure 34 : Graphique représentant les résultats à la question « ressentez-vous une peur de la Police ? » selon le niveau de diplôme.....	303
Figure 35 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous ressenti de la discrimination en étant en contact avec la Police ? » selon le niveau de diplôme.....	304

Figure 36 : Graphique représentant les résultats à la question « êtes-vous satisfait de la manière dont l'agent de Police coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.....	306
Figure 37 : Graphique représentant les résultats à la question « Avez-vous trouvé que le Policier coopère avec vous ? » selon le niveau de diplôme.....	307
Figure 38 : Graphique représentant les résultats à la question « la relation entre le citoyen et agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le sexe.....	308
Figure 39 : Graphique représentant les résultats à la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? selon le sexe.....	309
Figure 40 : Graphique représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? selon le sexe.....	311
Figure 41 : Graphique représentant les résultats à la question « la relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon la situation familiale.....	312
Figure 42 : Graphique représentant les résultats à la question « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon la situation familiale.....	313
Figure 43 : Représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon la situation familiale.....	314
Figure 44 : Graphique représentant les résultats à la question « la relation entre le citoyen et l'agent de Police est-elle mauvaise ? » selon le niveau de diplôme.....	316
Figure 45 : Graphique représentant les résultats` à la question « « précisez votre degré de satisfaction en ce qui concerne la coopération du citoyen avec vous pendant votre travail ? » selon le niveau de diplôme.....	317
Figure 46 : Graphique représentant les résultats à la question « à votre avis, y a-t-il des lacunes dans le travail de la Police qui affectent les relations entre le Policier et le citoyen ? » selon le niveau de diplôme.....	318

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	6
PREMIÈRE PARTIE : QUESTIONS ET QUESTIONNEMENTS : OBJET ET MÉTHODES DE RECHERCHE.....	21
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE CONCEPTUELLE.....	22
1.1 Les objectifs de la recherche.....	25
1.2 Dimensions conceptuelles de la recherche.....	27
1.3 L'importance scientifique des questions sécuritaires.....	27
1.4 L'importance sociale de la sécurité publique.....	28
1.5 La question centrale : le rôle des forces de l'ordre et de la Police.....	29
1.6 Délimitation du terrain de la recherche	30
CHAPITRE 2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE SUR LA QUESTION : APPROCHE COMPARATISTE.....	31
2.1 Les recherches concernant le monde arabe	31
2.2 Les recherches portant sur d'autres sociétés de l'aire culturelle.....	44
2.3 Synthèse des recherches étudiées, quels apports ?.....	53
CHAPITRE 3. CADRE ANALYTIQUE, DEFINITIONS DES NOTIONS ET CONCEPTS.....	56
3.1 Définitions des concepts opératoires.....	57
3.2 Sciences sociales et la question de la sécurité.....	59
3.3 Pour une définition opératoire de la sécurité.....	60
3.4 Crime et déviance sociale.....	61
3.5 La Police : une organisation hiérarchisée.....	62
3.6 Le Policier : un professionnel à la base du fonctionnement de l'institution.....	64
3.7 La société libyenne.....	65
3.8 Les relations sociales : entre ordre et désordre.....	66
3.9 Le citoyen.....	68
3.10 La Police communautaire.....	69
DEUXIÈME PARTIE : APPROCHES THÉORIQUES : SOCIÉTÉ LIBYENNE ET ACTEURS.....	72

Introduction.....	73
CHAPITRE 4. LA PERSPECTIVE D'ANALYSE PAR LA SOCIÉTÉ GLOBALE...	74
4.1 Sociétés et organisations : la Police comme organisation.....	74
4.2 Sociétés, régulations et contrôle social.....	75
4.3 Du contrôle social : Modalités et fondements.....	77
CHAPITRE 5. LES MÉTHODES DU CONTRÔLE SOCIAL.....	82
5.1 La religion régulation social.....	83
5.2 La Loi au service de la régulation.....	85
5.3 Les habitudes et les traditions comme régulateurs.....	86
5.4 L'usage au quotidien.....	87
5.5 L'éducation à la citoyenneté.....	87
5.6 Les médias : un enjeu politique et social.....	89
5.7 Les effets du contrôle social.....	89
CHAPITRE 6. LA PERSPECTIVE DE L'INDIVIDU DANS L'INTERPRETATION DES RELATIONS SOCIALES : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES LIBYENS.....	92
Introduction.....	92
6.1 Entre sociétés et individus, l'interactionnisme symbolique.....	94
6.2 Relations sociales et modes de régulation.....	96
6.3 Comportements sociaux et normes sociales.....	99
CHAPITRE 7. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRE LES CITOYEN ET LES POLICIER.....	101
Introduction.....	101
7.1 L'émergence de la Police.....	102
7.2 La fonction de l'institution Policière.....	105
7.3 Éthique et comportement des Policiers.....	107
7.4 Le comportement du corps de la Police.....	110
7.5 Le rôle du Policier dans la construction de l'image de l'autorité.....	111
7.6 Police et médias : la nature de la communication.....	113
7.7 La représentation de la Police chez les citoyens.....	114
7.8 l'image sociale de la Police.....	116
7.9 L'image négative de la Police.....	119

7.10 Quelles évolutions des représentations et opinions sur la Police ?.....	120
CHAPITRE 8. LES RELATIONS CITOYEN ET POLICIER ENTRE RÉALITÉS ET RÉPRÉSENTATIONS.....	122
8.1 La réalité de la relation entre le citoyen et le Policier.....	122
8.2 Modalités et formes de coopération.....	123
8.3 Les formes de coopération.....	123
8.4 Les sources de tensions dans les relations.....	125
8.5 Les raisons de la faiblesse des relations.....	126
8.6 Les entraves à la coopération citoyen -Police.....	128
8.7 L'image positive de la relation.....	129
TROISIÈME PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE.....	132
CHAPITRE 9. LA LIBYE : GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ.....	133
9.1 Données générales concernant la Libye.....	133
9.2 Economie.....	140
9.3 La société libyenne en question.....	142
9.4 Les minorités ethniques en Libye.....	145
CHAPITRE 10. LE CONTEXTE POLITIQUE.....	147
10.1 La Monarchie en Libye.....	148
10.2 L'ère de Moamar Kadhafi.....	149
10.3 Le printemps arabe, l'hiver Libyen.....	151
10.4 La Libye, histoire d'une transition ratée.....	152
CHAPITRE 11. ORGANISATION ET HISTOIRE DE LA POLICE EN LIBYE.....	155
11.1 Aperçu historique.....	155
11.2 La Police sous la dictature.....	156
CHAPITRE 12. LA POLICE ET LE CONTEXTE SÉCURITAIRE ACTUEL.....	167
12.1 La restauration et la réforme de la sécurité.....	168
12.2 Forces de la Police officielle : Quelles fractures ?.....	170
12.3 Organisation sécuritaire et évolution de la situation.....	172
12.4 Interférences et nouveaux acteurs.....	175
12.5 Perspectives sombres, et situation inextricable.....	176

CHAPITRE 13. LA PLACE DU CITOYEN LIBYEN DANS LE SYSTÈME SÉCURITAIRE LIBYEN.....	178
13.1 Les libyens et le système sécuritaire	178
13.2 La sécurité populaire au sein des congrès de base.....	180
13.3 La sécurité populaire dans le quartier.....	181
13.4 La sécurité dans les écoles.....	181
13.5 La sécurité sur les lieux de travail.....	182
13.6 Autres modalités de mobilisation sécuritaire.....	183
-La sécurité sous le prisme de la religion et du tribalisme.....	185
QUATRIÈME PARTIE. L'ENQUÊTE ET SES MÉTHODES.....	187
Introduction.....	188
CHAPITRE 14 : LA MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	189
14.1 Le choix du questionnaire en contexte de conflit.....	190
14.2 La préparation du questionnaire	191
14.3 Remarques générales sur la construction du questionnaire.....	194
14.4 L'enquête : conditions pratiques.....	195
14.5 Les limites de la recherche.....	196
CHAPITRE 15. LA POPULATION ETUDIÉE.....	199
15.1 La limite géographique de la recherche.....	200
15.2 Les échantillons étudiés.....	201
15.3 Caractéristiques démographiques des échantillons des citoyens.....	203
- Le rapport Hommes / Femmes.....	203
- La situation familiale.....	205
- Le nombre d'enfants.....	206
- La profession.....	208
- Le niveau de diplôme.....	209
15.4 caractéristiques démographiques de l'échantillon des Policiers.....	211
- Le rapport Hommes / Femmes.....	211
-L'âge.....	212
-La situation familiale.....	214
- La nombre d'enfants.....	215

-La fonction occupée par le Policier.....	216
- Le niveau de diplôme.....	218
-Le grade.....	219
-L'ancienneté dans la Police.....	220
-Le salaire.....	222
CINQUIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE ET SES RÉSULTATS.....	224
Introduction.....	225
CHAPITRE 16. LA RÉALITÉ DE LA RELATION ENTRE LE CITOYEN ET LE POLICIER DANS LA SOCIÉTÉ LIBYENNE.....	226
-16.1 Les représentations réciproques citoyens / Police.....	236
- 16.2 La coopération citoyens / Police distance et proximités.....	244
-16.3 Difficultés des rapport citoyens / Police.....	250
-16.4 La Police : points de vue sur le travail du Policier.....	254
-16.5 Présentation et analyse des résultats de la sixième question.....	268
16.6 Quelles coopération possibles entre Police et citoyen ?.....	279
-16.7 Domaines facteurs et moyens d'une coopération possible.....	287
-16.8 Le poids du statut dans les représentations.....	290
CHAPITRE 17. PERSPECTIVES, RECOMMANDATIONS.....	320
17.1 Résultats généraux.....	320
17.2 Les modalités de coopération citoyens-Police.....	323
17.3 La dimension psychologique de la coopération entre Police et citoyens.....	325
17.4 Proposition de solutions pour améliorer la relation entre les citoyens et la Police.....	328
17.5 Les applications concrètes où comment mettre en place une coopération effective...330	
17.6 L'éducation des citoyens, participation et rôle de la Police.....	333
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	343
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE, THEMATIQUE ET RAISONNEE	352
ANNEXES.....	367
1.questionnaire (traduit en français) destine aux citoyens.....	368
2.questionnaire (traduit en français) destine aux Policiers.....	377
LISTING DES TABLEAUX	385
LISTING DES GRAPHIQUES ET DES IMAGES.....	390

Titre : titre (en français) « L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ DES CITOYENS :
APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA POLICE, LE CAS DE LA LIBYE. »

Mots clés : Police, Citoyen, Libye, Contestation, Représentation sociales.

Résumé : Ce travail étudie la relation entre le citoyen et le Policier au sein de la société libyenne. Le contexte politique, économique, social et culturel du pays fait que cette relation a des spécificités particulières. La formation sociale libyenne, en effet, possède un lourd passé historique caractérisé par la longue dictature de Kadhafi. Durant cette période, la Police a été utilisée pour réprimer les contestations et révoltes sociales et politiques. La population a développé un sentiment de rejet

elle a appris à être méfiante et distante. On peut se poser la question si l'image que « les citoyens » ont de la Police et du Policier est une image fondée objectivement ou si celle-ci est nourrie par une culture historique et sociale spécifique. Ce travail vise à comprendre à partir d'un contexte particulier, caractérisé, par une crise multidimensionnelle, la problématique posée par la relation entre le citoyen et le Policier. Elle vise également à déterminer les paramètres qui influencent cette relation.

Title : titre (en anglais) « THE STATE AND THE SAFETY OF CITIZENS : A SOCIOLOGICAL APPROACH TO THE POLICE. THE CASE OF LIBYA. »

Keywords : Police, Citizen, Libya, Contestation, Social representation.

Abstract : *This work examines the relationship between the citizen and the Policeman in Libyan society. The local context (political, economic, social and cultural) makes this relationship have special characteristics. Otherwise, Libyan society, has a long historical past characterized by the Gaddafi dictatorship. During this period, the Policeman was used to quell social and political revolts. The citizen developed a sense of rejection*

to which he learned to be suspicious. One may ask whether the citizen's image of the Police officer is an image based objectively or nourished by a specific social culture. This work aims to understand the problem posed by the relationship between the citizen and the Police officer. It also aims to determine the parameters that influence this relationship.